GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
1901

8e Année. N° 7. 1er Avril 1901

# LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE


| | | Pages. |
|---|---|---|
| **Henri de Régnier** | *Le Rival* | 449 |
| **Billot** | *La Triple Alliance.* — I | 500 |
| **Charles W. Dilke** | *La Réforme de l'Armée anglaise* | 534 |
| **Maurice Paléologue** | *Le Cilice* (3e partie) | 545 |
| **Léonce Pingaud** | *Les Dernières Années de Bernadotte* | 574 |
| **D. Melegari** | *Un Poète populaire à Rome.* — *G.-G. Belli.* | 597 |
| **Camille Jullian** | *Vercingétorix* | 622 |
| **Paul de Rousiers** | *Les Ouvriers du Port de Hambourg* | 637 |


PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11, Paternoster Buildings. E. C.

# LIVRES NOUVEAUX

**THOMAS GORDEIEFF**, par **Maxime Gorki**, roman traduit du russe, avec l'autorisation de l'auteur, par **madame B. Marinovitch.**

*Les « Ex-Hommes »* et *Malva*, deux importantes nouvelles, ont mis récemment nos lecteurs en relations directes avec le talent de Maxime Gorki, le plus sincère, le plus curieux, le plus vraiment neuf que la Russie ait produit en ces dernières années. M. Ivan Strannik, dans une intelligente et chaleureuse étude, n'avait pas manqué de signaler son œuvre capitale, *Thomas Gordeieff*. C'est toute une classe de la société russe, et non la moindre, celle des marchands, ou, plutôt, c'est toute l'âme russe, en deux générations, représentées par des types singulièrement divers, c'est l'âme russe elle-même, sauvage ou cultivée, active ou lasse, presque toujours passionnée, inquiète, extrême en ses efforts comme en ses désespoirs, que le jeune écrivain nous présente avec une puissance, avec une ampleur saisissantes; et la traductrice, avec l'art le plus sûr et le plus heureux, nous rend ici le mouvement et presque la couleur de l'original.

**CORRESPONDANCE DE THÉODORE JOUFFROY**, publiée avec une étude sur Jouffroy, par **Adolphe Lair.**

Ces lettres furent écrites par Jouffroy après son retour à l'École normale, comme maître répétiteur. Elles sont adressées à d'anciens camarades qui enseignaient alors en province et surtout à ses deux amis de cœur, M. Damiron, qui fut plus tard membre de l'Académie des sciences morales et politiques et M. Dubois, qui fut directeur de l'Ecole normale. « Écrites pour la plupart au courant de la plume, dans l'abandon d'une conversation qui se confie et se livre sans réserve, elles n'ont rien de fardé ni de convenu, elles sont la libre expression et le jet spontané des pensées, des sentiments, des impressions, des rêves qui remuent, troublent et remplissent une âme de vingt ans. » M. Adolphe Lair, qui nous donne aujourd'hui cette intéressante correspondance, nous offre en même temps une curieuse étude sur Jouffroy : il a eu du reste entre les mains les notes mêmes que M. Dubois avait prises avec le dessein de consacrer un livre à la mémoire de celui qu'il appelait « le meilleur de ses amis ». C'est dire que l'étude de M. Adolphe Lair nous apporte sur Jouffroy des idées et des renseignements nouveaux.

**LES COLONIES FRANÇAISES**, introduction générale par **J. Charles-Roux.**

On sait que le Ministère des colonies fut simple exposant dans la classe 113 : *Procédés de colonisation, groupe XVII.* Afin d'assurer dignement cette participation, le ministre nomma une commission, chargée d'élaborer une série de travaux. L'honneur de diriger cette publication fut confié à M. Charles-Roux, et aussi le soin d'en écrire la préface. Cette préface contient un résumé de tous les volumes publiés par la commission; M. Charles-Roux nous les présente tous en quelques lignes de savante analyse. Puis, d'un mot, il nous initie tour à tour au fonctionnement des régimes divers appliqués dans nos colonies, le régime du protectorat, le régime des concessions, la colonisation par l'armée, et sur toute question nous donne son avis personnel. Ce petit volume est gros de réflexions et d'idées politiques. Il est clair et accessible à tous : il n'est pas besoin d'une compétence particulière pour le lire avec intérêt et pour méditer utilement les saines doctrines qui s'en dégagent.

**LA TOURNÉE**, par **Jean Ajalbert.**

Voici un roman tout à fait alerte et pittoresque où vit pêle-mêle tout le monde étrange d'une « tournée » théâtrale. M. Jean Ajalbert a su dessiner avec une précision extraordinaire des types d'acteurs et d'actrices, ne vivant que pour le théâtre; l'héroïne du livre surtout est singulièrement intéressante : le théâtre est sa seule passion. Et sans doute elle aime, elle s'exalte jusqu'à des tendresses emportées, mais il semble bien qu'elle n'attise de flammes en elle-même, en son âme, en sa chair, que pour retrouver ensuite sur la scène plus de mouvement, plus de sincérité. Et toutes les moindres silhouettes sont « croquées » au passage d'un trait toujours ferme. L'action est rapide, abondante. L'auteur nous emmène à la suite de sa troupe en Belgique, en Allemagne, puis dans quelques villes de province. Et c'est d'abord le succès, l'enthousiasme; puis, les salles vides — et, peu à peu, la caisse, — jusqu'au jour où la tournée échoue misérablement dans une petite ville de Bretagne. Chacun rentre à Paris, comme il peut. Il faut lire ce livre, tour à tour amusant et presque tragique, toujours simple et d'écriture sobre, ce *Roman comique* de notre temps, qui vaut bien celui d'autrefois.

---

*Le 15 Avril, la REVUE DE PARIS commencera*

# L'ENFANT D'AUSTERLITZ

ROMAN

**Par PAUL ADAM**

ple
oni-
ent
om-
ux.
nfié
rire
é de
on ;
uel-
not,
des
, le
ons,
tion
ume
l est
esoin
avec
doc-

esque
l'une
a su
e des
pour
ngu-
seule
exalte
emble
même,
er en-
us de
s sont
ajours
auteur
Belgi-
les de
nthou-
à peu,
échoue
tagne.
Il faut
resque
ore, ce
t bien

# LE RIVAL

La première conséquence de la mort de M. de La Thomassière fut qu'on en accusa M. d'Aiguisy. Les circonstances de l'événement étaient de nature à diriger le soupçon public. Le 11 septembre 1687, on avait trouvé M. de La Thomassière, les habits en désordre et le crâne défoncé sous le crin de sa perruque, à l'endroit appelé le carrefour des Gisquets, sur les terres de M. d'Aiguisy. La conduite de ce gentilhomme envers M. de La Thomassière laissait à penser que lui, plus qu'un autre, après tout, avait bien pu malmener ainsi quelqu'un pour qui l'on savait sa rancune et sa haine. M. d'Aiguisy avait pris soin de les manifester et de publier l'injure faite à sa personne par M. de La Thomassière. Tout avait retenti de son grief et il subissait maintenant l'inconvénient qu'il y a à dire trop haut son sentiment et à faire confidence à tous de querelles privées dont il est plus convenable de n'entretenir que soi-même.

Pour irascible que fût M. d'Aiguisy et quoique hargneux bien prouvé, il y avait pourtant loin des aigreurs et des difficultés de son caractère à un crime que rien n'excusait, pas même l'insulte prétendue dont se plaignait le vindicatif gentilhomme.

M. d'Aiguisy avait, en effet, à peu près six mois auparavant, demandé à M. de La Thomassière sa fille en mariage. C'est pour cela qu'un beau jour il était sorti en carrosse de son château des Gisquets et qu'il avait assis sur les coussins râpés sa petite personne maigre et arrogante, que chaque cahot faisait sursauter, tant elle était légère et pesait peu. A la descente, M. d'Aiguisy n'avait point manqué, selon son usage, de donner un regard aux chevaux. Ils étaient assez gras et à peu près nourris. Il les entretenait par orgueil, quoi qu'il n'en eût guère, raisonnablement, les moyens, car son revenu était médiocre. Son château délabré le prouvait. On y faisait petite chère et l'on disait que l'attelage y mangeait souvent mieux que le maître, qui n'hésitait point à se serrer le ventre pour arrondir la panse de ses bêtes.

Du reste, ce carrosse fournissait un sujet de plaisanteries, en une ville comme Courjeu-l'Abbaye, où beaucoup des principaux habitants et même des plus qualifiés se passaient d'en entretenir un, et se contentaient, soit d'une chaise, soit d'une mule, soit de sortir en galoches et, le soir, précédés de lanternes pour éclairer le pavé. La Thomassière était du nombre, de même que MM. de Parfondval et des Rantours et bien d'autres parmi la noblesse du lieu. M. de Valenglin, dont l'hôtel sur la grand'place était cité comme fort beau, laissait le sien à la remise et ne nourrissait à l'écurie que des chevaux à monter. M. d'Aiguisy tenait d'autant plus à un luxe qui, dans sa pensée, le distinguait de tous. Son carrosse lui était cher. Il lui devait le plaisir de faire trembler le pavé sous ses roues et d'éclabousser ceux qui passaient. Souvent même il l'envoyait à vide faire un tour de ville ou s'arrêter à quelque boutique, pour rappeler aux bourgeois et aux ménagères qu'il existait aux environs de Courjeu un M. d'Aiguisy qui n'allait point à pied comme le vulgaire. Aussi ne doutait-il pas que M. de La Thomassière, qu'il avait si souvent croisé en chemin et salué par la portière, ne saurait que reconnaître par un prompt assentiment une démarche qui lui vaudrait l'alliance d'un tel gendre.

Ce fut en ces pensées que M. d'Aiguisy entra dans la maison qu'habitait M. de La Thomassière. C'était une grande bâtisse de bonne apparence avec une cour de cailloutis. Le

dallage en damier noir et blanc du vestibule sonnait sous le talon. L'escalier à rampe forgée était large et commode. Tout indiquait cette sage aisance qui est le signe d'une richesse économe. M. de La Thomassière eût pu faire montre de la sienne; il préférait augmenter son revenu. Courjeu était à souhait pour cela. M. de La Thomassière s'y retira, sa charge au parlement vendue. La raison de cette retraite n'était aucune cause de santé, mais tout bonnement que le père de madame de La Thomassière leur avait, en mourant, laissé sa maison de Courjeu et les deux terres de la Corgne et du Birouet, qui valaient gros et se trouvaient assez belles pour que La Thomassière en tirât de quoi, avec ce qu'il possédait de son chef, vivre sur le pied qu'il eût voulu; mais il bornait sa dépense à son besoin et à ses goûts, qui n'étaient point d'en imposer aux autres et à soi-même. M. d'Aiguisy n'ignorait rien de ce détail et il prévoyait déjà agréablement le jour où tout ce beau bien lui reviendrait par l'entremise de mademoiselle de La Thomassière, dont, par surcroît, le visage, la taille et les façons lui plaisaient assez pour l'aider à attendre, la dot en mains, quelque chose de plus substantiel et de plus durable que l'amour et la beauté. Non que M. d'Aiguisy n'aimât mademoiselle de La Thomassière pour elle-même, mais il ne pouvait haïr les avantages qu'elle tenait malgré elle de la naissance et de la fortune.

Une fois assis en face du bonhomme La Thomassière, qui était rond, gras et de souffle court, M. d'Aiguisy vint droit à son sujet. Il fut écouté comme à l'audience. Le père semblait se souvenir du magistrat. Il portait une grosse perruque grise et regardait les boucles d'argent de ses souliers. Aiguisy s'attendait à ce que La Thomassière l'interrompît au premier mot et se jetât en ses bras : aussi s'arrêta-t-il de lui-même après son préambule. La Thomassière le laissa aller jusqu'au bout. Sans doute, La Thomassière avait médité pendant ce temps la substance de sa réponse; elle fut claire, quant au fond, qui était un refus. Les termes faits pour en amortir le coup n'y réussirent peut-être point, car la réplique s'acheva dans un haut-le-corps du petit M. d'Aiguisy. La rougeur de son visage marqua l'irritation de son esprit. Il eût d'autant plus volontiers sauté à la gorge de La Thomassière que le

dépit qu'il éprouvait ne savait où se prendre pour éclater. Le trajet même qu'il fit jusqu'à son carrosse, sous la reconduite du gros La Thomassière, ne lui fournit rien. Sa seule ressource fut de fermer si rudement la portière que la vitre s'en rompit avec fracas et tomba par morceaux, tandis qu'au dedans il sacrait de colère et trépignait de rage.

Ce fut ce dépit, répandu en tous lieux et outré par les promptes fiançailles de mademoiselle de La Thomassière avec M. de Valenglin, qui donna matière au soupçon que M. d'Aiguisy pût bien être pour quelque chose dans l'accident fâcheux arrivé si à point à son ennemi. Beaucoup y crurent et aucun ne fit observer que la taille et les forces de M. d'Aiguisy ne le rendaient guère capable d'une pareille besogne, car c'en était une que d'abattre d'un coup La Thomassière qui, malgré son âge, ne manquait ni de vigueur ni de hardiesse; mais on n'aimait point M. d'Aiguisy. Il fallut pourtant changer d'avis lorsque, quelques jours après la mort et les obsèques de M. de La Thomassière, on découvrit que le coupable n'était autre qu'un certain Pierre Graffard, valet de ferme à la cense du Petit-Clos, qui dépendait du couvent des Filles-Dieu. C'était bien lui, en effet, comme il l'avoua, qui avait assommé du fer de son hoyau, une fois qu'il le surprit, au revers d'un fossé, avec Perrette Gilon, sa promise, M. Honoré-Marc-François Farfin de la Thomassière, ancien conseiller au parlement, seigneur de la Corgne, du Birouet et autres lieux. Ce Pierre Graffard était un gars brutal, jaloux et vigoureux, à en juger par l'état où l'on trouva sa victime.

Un musicien ambulant vint avertir la justice. Il avait aperçu le cadavre en passant et offrait d'y conduire qui l'on voudrait. On se mit en route à la tombée du jour. L'homme marchait devant. Il avait sa vielle en bandoulière, et sur l'épaule, un petit singe à danser qui amusait par ses grimaces les gens du prévôt, de sorte qu'on allait fort gaiement.

La nuit était venue et on allumait les lanternes. M. de Valenglin qui, suivi de deux laquais, rentrait à cheval de son château de Beaulignon, rencontra la troupe à sa sortie de Courjeu. Il s'enquit du motif de cette promenade nocturne

et jugeant, à ce qu'on lui dit, qu'il s'agissait de quelqu'un de qualité, il tourna bride et se joignit à tout ce monde pour voir ce qu'il en était.

Le pas de son cheval le porta en avance. De temps à autre, M. de Valenglin arrêtait sa bête et regardait en arrière. Les lanternes éclairaient l'ornière et le talus de brèves lueurs. Parfois un caillou déroulait : la route des Gisquets, fort en pente, est raboteuse. Enfin on approcha du carrefour.

Le croisement de deux routes formait un espace découvert. Alentour les champs s'étendaient tranquilles et sombres. Un petit chêne, noueux et trapu comme une massue, se dessinait en noir sur le ciel vide.

Tout le monde s'arrêta. Le joueur de vielle, son singe sur l'épaule, désigna l'endroit. M. de Valenglin tenait son cheval par la bouche. Une lanterne approchée éclaira un soulier à boucle d'argent, un bas, puis le pan d'un justaucorps et enfin une perruque grise, car le mort gisait sur le nez. Deux hommes se baissèrent et retournèrent la masse inerte où M. de Valenglin reconnut avec stupeur le visage de M. de La Thomassière. Ses yeux restaient ouverts dans sa grosse figure pâle et le sang lui coulait des narines. La perruque enlevée laissa voir au crâne chauve une large entaille rouge.

M. de Valenglin fit placer le corps sur le cheval de l'un de ses laquais où on le lia avec une sangle, puis, tandis que le greffier griffonnait sur son genou et que la plume d'oie grattait le papier, il se mit en selle et partit au galop vers Courjeu.

Grâce à cette rencontre et à ce galop à toute bride, madame et mademoiselle de La Thomassière connurent leur malheur avant d'en savoir toute l'étendue. M. de Valenglin avait trouvé les deux femmes tranquilles et occupées. La mère lisait dans un livre et la fille travaillait à un ouvrage. Quand il fut introduit auprès d'elles, il s'excusa de l'heure déjà tardive sur son désir d'entretenir M. de la Thomassière et feignit de s'étonner qu'il ne fût pas encore rentré. « Il y avait de l'imprudence à rester dehors si tard. Les chemins ne sont pas sûrs et un malheur arrive vite. Les plus imprévus sont quelquefois les plus proches, et les plus grands nous menacent à chaque instant. Ce n'est point toujours en nous-mêmes que

nous sommes atteints, mais souvent en ceux que nous aimons... » A mesure que M. de Valenglin parlait, mademoiselle de La Thomassière le regardait avec une inquiétude qui s'augmentait de son air singulier. Madame de La Thomassière écoutait béate et sans comprendre, et il ne fallut pas moins que les larmes de sa fille pour l'avertir que la visite de M. de Valenglin annonçait quelque mauvaise nouvelle. Il fit de son mieux pour ne la leur découvrir que par degrés. Mais elles la surent tout entière lorsque le funèbre cortège entra dans la cour et qu'elles s'aperçurent que M. de La Thomassière était mort. Cela se voyait sur son visage ensanglanté. Il faisait fort clair dans la cour: les voisins y avaient apporté des flambeaux. On se pressait curieusement. Le bruit du meurtre courait de bouche en bouche jusqu'aux oreilles de mademoiselle de La Thomassière. Ses sanglots redoublaient.

M. de La Thomassière, porté à bras, rentra donc, pour la dernière fois, dans sa maison où, le matin encore, il marchait d'un pas alerte. Pour le conduire à son lit on traversa la salle à manger. Un en-cas qui l'avait attendu restait dressé sur la table : car il avait d'ordinaire grand faim, les soirs où il ne revenait ainsi que tard. Entre deux candélabres on voyait des viandes et des pâtisseries. L'argenterie brillait sur du beau linge. Une corbeille de fruits s'arrondissait au milieu. C'était plaisir naguère de regarder M. de La Thomassière mordre une pêche mûre ou une poire juteuse ou égrener un raisin, quoique à la grappe il préférât la bouteille, dont il pressait la panse poudreuse de cette même main grasse dont les doigts frôlèrent au passage le pan de la nappe.

Au moment où on le déposait sur son lit, le curé de Saint-Grégoire parut. L'abbé Virlong, voyant son ministère inutile, se chargea d'apaiser madame de La Thomassière dont les cris remplissaient la chambre où, affaissée de tout son poids dans un large fauteuil, elle tendait ses bras courts vers le corps de son mari. M. de Valenglin dut repousser les gens qui en encombraient le seuil et parmi lesquels s'était glissé le ménétrier avec son singe qui grignotait une pomme volée au couvert de M. de La Thomassière. M. de Valenglin fit sortir tout le monde. Les servantes apportaient du linge et des bassins pour la toilette du défunt. Mademoiselle

de La Thomassière réglait et ordonnait. Elle ne pleurait plus. M. de Valenglin la contemplait et la trouvait belle.

Sa beauté n'avait rien de mignon ni de délicat. Les traits de son visage étaient forts et son teint éclatant. Il y avait en elle je ne sais quoi de ferme et de franc. La forme de sa bouche convenait à son sourire, qui montrait des dents saines et blanches. Elle paraissait plus que son âge et il était rare de voir dans une fille du sien plus de raison et de mesure. Une santé robuste la faisait propre à vivre. Sa piété était exacte et sans petitesse. Tout cela plaisait infiniment à M. de Valenglin. Elle avait accueilli son amour sans craindre certaines hardiesses de langage. Mademoiselle de La Thomassière ne s'offensait pas qu'on la désirât : la rougeur de sa joue n'était point un fard de prude, mais plutôt la marque d'une chair sanguine capable de s'émouvoir amoureusement ; elle cachait l'ardeur de sa nature sous cette sorte de retenue qui empêche une fille de montrer autre chose en elle que ce que l'usage veut qui y paraisse. Cette réserve charmait M. de Valenglin de même que certaines vivacités du regard, où il augurait bien du plaisir.

Il en espérait beaucoup de cette union où tout semblait à souhait. Cela rendait Valenglin indulgent pour la sottise de madame et pour les frasques de M. de La Thomassière. Bien qu'amortis par l'âge, il y avait en ce dernier des restes de bon vivant. Il l'avait été sous l'hermine de sa magistrature et le demeura quand il eut renoncé à la toque. Il suffisait de quelque bouteille de sa cave ou de quelque retour de mémoire vers le temps de sa jeunesse pour réveiller en La Thomassière le goût des femmes, où avait été son penchant principal et qui le restait encore malgré l'âge et le propos d'y mettre bon ordre. De fréquentes rechutes marquaient qu'il n'y parvenait guère. Quand il sentait l'aiguillon, rien ne pouvait le retenir chez lui : la vue de la bonne madame de La Thomassière lisant en quelque livre ou visitant ses armoires ne lui donnait aucun plaisir ; sa bibliothèque ne le sauvait pas davantage que l'agrément de son logis, d'où l'on apercevait, des fenêtres, un jardin qui descendait en talus jusqu'à la rivière. Il trouvait alors insipide toute compagnie. La présence même de sa fille, allant et venant en sa saine beauté, au lieu de l'arrêter, aug-

mentait même plutôt en lui la force de son désir. Il était si âpre et si prompt que pour le satisfaire plus vite et plus librement il se contentait de la première venue. Les manèges de la galanterie, par quoi on obtient que des dames ou des bourgeoises passent, à la faveur de ce qu'on leur dit, sur ce qu'on leur veut faire, lui paraissaient insupportables. De telle sorte que La Thomassière, jeune, ayant aimé les femmes, vieux, courut la gueuse. Pas une servante chez lui qui échappât à son empressement. Les plus sales cottes de Courjeu firent son affaire. A la Corgne et au Birouet, dont il était seigneur, il ne se privait pas des filles de ferme ; il en rapportait du fumier à ses genoux et des brins de paille à sa perruque. Il n'était guère de métairie, à plusieurs lieues à la ronde, autour de laquelle il n'eût rôdé. Il trouvait là pour quelques écus la pâture qu'il voulait, n'étant difficile ni sur l'âge ni sur la propreté. Il revenait de ces équipées le souffle court et les jambes lourdes et, ces soirs-là, madame de La Thomassière le voyait s'endormir dans son fauteuil au sortir de table.

On savait à Courjeu les histoires de M. de La Thomassière, mais la considération qu'on lui portait n'y perdait rien. M. de Valenglin, comme tout le monde, était renseigné à ce sujet. Souvent, à la chasse ou à la promenade, il rencontrait La Thomassière battant le pays à sa façon, en quête de bergères ou de gardeuses d'oies. Il le saluait gaiement et passait vite. Le bonhomme avait conçu de ce procédé discret une estime particulière pour M. de Valenglin, qui y dut en partie le bon accueil que fit La Thomassière à ses ouvertures de mariage. Aussi Valenglin éprouvait-il quelque chagrin à voir M. de La Thomassière étendu sur son lit entre deux cierges, le crâne ouvert et les mains croisées sur un petit rameau de buis.

La pointe du jour commençait à percer quand M. de Valenglin se retira. Il salua la veuve, qui dormait dans son fauteuil. Mademoiselle de La Thomassière le reconduisit en silence jusqu'à la grande porte; il prit congé d'elle. L'aurore blanchissait le ciel. M. de Valenglin, pour rentrer chez lui, suivit le mur de clôture du couvent des Filles-Dieu : une petite cloche matinale y tintait doucement à mi-voix, comme pour appeler quelqu'un; puis il tourna le coin de la ruelle et n'entendit plus que son pas sur le pavé.

*
* *

Le lendemain des obsèques, M. de Valenglin vint voir madame de La Thomassière. La bonne dame pleura abondamment au récit de la cérémonie. Elle n'en avait entendu que les cloches qui l'avaient sonnée toute la matinée; et elle fut aise d'en apprendre le détail. Il était de nature à satisfaire cette vanité que nous portons même à ce qui devrait être une saine leçon pour notre orgueil; il y a, paraît-il, un honneur à ce qu'on fasse escorte à notre néant, et madame de La Thomassière ne se montra pas insensible à ce que son mari eût été conduit à sa dernière demeure par un grand concours de gens de toutes conditions qui remplirent la rue et comblèrent l'église à pleine nef. Ce fut sous la dalle d'une chapelle que M. de La Thomassière trouva sa sépulture. Aucun de ses amis ne manqua à lui rendre la suprême politesse dont il ne se fût certes pas dispensé à leur égard. MM. de Parfondval et des Bantours y furent vus au premier rang, et la présence de M. d'Aiguisy y fut remarquée. Elle produisit même autour de sa personne un chuchotement qui serait allé jusqu'au murmure si M. de Valenglin, qui désapprouvait le soupçon où l'on tenait alors M. d'Aiguisy, n'eût cru de son devoir de le saluer visiblement. Le petit homme reçut ce salut avec une hauteur et une morgue inconcevables, tant la vue de M. de Valenglin menant le deuil lui renouvelait son dépit d'avoir échoué où l'autre avait si promptement réussi.

Mademoiselle de La Thomassière ne semblait pas partager l'intérêt que prenait sa mère au récit de M. de Valenglin. Elle restait silencieuse et les yeux baissés. M. de Valenglin observait son silence et sa tristesse. Aussi lorsque madame de La Thomassière, s'étant levée pour quelque soin ménager, les laissa en tête à tête, M. de Valenglin éprouva-t-il une gêne singulière à cette situation, qui était d'habitude pour lui le plus agréable de ses visites: c'est alors qu'il entretenait librement mademoiselle de La Thomassière de ses sentiments pour elle, mais cette fois il eut recours, pour entrer en conversation, à un propos plus général et qui lui semblait mieux

approprié. M. de Valenglin s'étendit sur le peu de durée de l'existence et sur les accidents auxquels elle est sujette. Il blâma la folie de prendre dans le bonheur quelque assurance de sa solidité. Il en vint aux pertes que nous pouvons faire. « Certes, l'une des plus cruelles est celle d'un père, encore que la Providence prenne soin de nous la rendre plus facile en nous enseignant à l'accepter comme une nécessité due aux lois de la nature qui sont que ceux qui nous ont devancé dans la vie nous précèdent aussi dans la mort. Nous leur devons de vivre comme nous leur devrons d'avoir à mourir : telle est l'obligation commune et le sort inévitable... » Il ajouta encore à ce discours tout ce que lui fournit sa raison, sans que mademoiselle de La Thomassière l'interrompît de parler et sans que, quand il se fût tu, elle semblât vouloir lui répondre. Elle restait assise, immobile en ses habits de deuil. L'air entrait par les fenêtres ouvertes. On était à la mi-septembre. Les arbres à fruits du jardin alignaient leurs pyramides bien taillées le long des allées régulières ; les peupliers du bord de l'eau tremblaient doucement en leurs verdures inégales. M. de Valenglin, embarrassé, cherchait quelque nouvelle voie où conduire l'entretien. Mademoiselle de La Thomassière sentit sans doute où il le voulait mener et l'arrêta d'un geste.

— Ne cherchez pas, monsieur, — dit-elle à M. de Valenglin, — d'autres consolations et excusez-moi de répondre si mal à celles dont j'ai à vous remercier. Vous m'avez épargné fort délicatement ce que je redoutais le plus au monde. Il est telle circonstance, monsieur, où nos sentiments particuliers ne sont point de mise et je vous sais gré de n'avoir emprunté votre discours qu'aux pensées que chacun doit avoir en face de la mort, sans y rien mêler de ce dont j'eusse dû vous prier de vous abstenir pour l'instant. Vous-même êtes si bien venu au-devant de mon désir que cet accord m'enhardit à vous l'exposer jusqu'au bout.

M. de Valenglin s'inclina.

— J'oserais plus facilement, monsieur, vous adresser ma requête, si vous ne m'aviez accoutumée à croire qu'elle puisse vous causer quelque chagrin. C'est la faute de vos bontés pour moi et je n'hésite point à vous demander de leur en

ajouter une nouvelle; vous y consentirez sans aucun doute, monsieur : pendant quelque temps, ne cherchez pas à me voir. Qu'un pareil souhait ne vous offense pas; c'est celui d'une âme désireuse de méditation et de solitude. Je dirai même que c'est un devoir que m'impose la conjoncture et vous m'aiderez de votre plein gré à m'en acquitter. Il est tels événements si soudains qu'ils déconcertent, et dont il importe de reconnaître le caractère afin d'en comprendre la leçon. Le malheur qui m'accable est de ceux-là. J'en suis encore toute saisie, et c'est dans la retraite que je veux tâcher d'en saisir le sens. Vous saurez respecter ce vœu sincère. Votre absence m'aidera à ne m'en pas distraire.

Mademoiselle de La Thomassière se tut un instant et reprit :

— Notre devoir envers ceux que nous perdons ne finit pas avec eux; il continue et prend des formes inattendues. L'amour filial, en particulier, a ses exigences. Il parle même, en certains cas, d'une voix qu'on ne lui savait point auparavant. C'est cette parole que je me propose d'écouter. La prière m'aidera à en entendre l'ordre. Le sérieux de votre affection pour moi m'autorise à vous en demander cette preuve singulière. J'y verrai la marque que mon digne père ne se trompait pas dans l'estime qu'il faisait de vous et dans le choix qu'il m'en a conseillé.

Au nom de son père, mademoiselle de La Thomassière laissa couler ses larmes.

— D'ailleurs, continua-t-elle, son jugement était bon et son cœur meilleur encore, et je m'étonne que Dieu n'en ait pas tenu compte pour lui épargner une mort affreuse par son imprévu et sa promptitude, mais il sied de ne pas discuter les raisons divines : elles passent la nôtre et se passent de nous.

Ce langage inusité surprit fort M. de Valenglin. Mademoiselle de La Thomassière s'y montrait une personne qu'il ne connaissait pas. Du reste, tout cela n'était que la conséquence d'une douleur légitime. Il ne s'agissait que d'un délai pour donner à ce jeune esprit le temps de se remettre du rude coup qui l'avait frappé à l'improviste. De plus, M. de Valenglin, en égoïste, préférait peut-être céder à Dieu le soin de consoler la belle chagrine, au lieu d'avoir à le faire lui-même. Il s'y sentait assez peu propre, car la perte de La

Thomassière lui semblait facile à oublier. Sa fille l'éprouverait aussi quand elle en aurait épuisé la juste douleur. Sa piété l'y aiderait. M. de Valenglin se souvenait lui-même de s'être, en certains cas, brusquement tourné vers Dieu et d'en avoir retiré les meilleurs effets, encore que d'ordinaire il fût plus ferme dans sa foi que zélé dans ses pratiques. C'est ainsi qu'il expliquait en mademoiselle de La Thomassière ce caprice de retraite, de solitude et de religion. Il ne laissait point d'en être quelque peu surpris, mais il se donnait pour raison de son étonnement qu'il avait mieux observé la forme agréable de sa fiancée que le détail de son caractère. Pour dire vrai, il s'en était peu inquiété, jugeant qu'il y a dans le mariage trop d'intérêts communs pour qu'on n'y trouve pas le point d'entente nécessaire à rendre une union agréable et solide; quant au petit surplus qui l'embellit, la beauté de mademoiselle de La Thomassière suffirait à y pourvoir.

Tout cela lui fit accepter d'assez bonne grâce de se résoudre au désir qu'on lui exprimait. Il promit donc à mademoiselle de La Thomassière de ne point chercher à la voir avant un mois écoulé. Passé ce temps, il pensait la retrouver telle qu'auparavant. On fixerait alors la date du mariage. M. de Valenglin n'en souffla mot pour le quart d'heure. Mademoiselle de La Thomassière était trop en d'autres pensées pour lui rappeler celle-là. M. de Valenglin s'abstint de toute allusion à ce sujet, de même qu'il se garda de faire la grimace quand mademoiselle de La Thomassière lui parla des secours spirituels qu'elle comptait obtenir de madame de Larnot. C'était la supérieure des Filles-Dieu, un peu parente de Valenglin, qui l'estimait la pire pécore. En toute autre occasion, il n'eût point caché son sentiment sur ce point à mademoiselle de La Thomassière, mais il pensait que l'ennui qu'elle trouverait aux discours et aux conseils de cette vieille dame sèche et dure hâterait en mademoiselle de La Thomassière le désir de revenir à des idées plus mondaines.

Tout ainsi réglé, mademoiselle de La Thomassière ne laissa pas partir M. de Valenglin sans une dernière requête. Sa mère désirait vivement qu'un calvaire fût érigé à l'endroit du crime, en mémoire de ce misérable et funeste événement. Elle chargeait M. de Valenglin de veiller à ce soin pieux. Il

promit de s'en occuper au plus tôt et de faire que l'image de Celui qui est mort pour les péchés de tous s'élevât au lieu même où La Thomassière avait péri des suites du sien.

*
* *

Le curé de Saint-Grégoire et le chapitre, consultés par M. de Valenglin sur le vœu de madame de La Thomassière et de sa fille, s'y montrèrent favorables jusqu'à vouloir faire de cet acte de dévotion une cérémonie publique où toute la ville serait conviée. D'ailleurs, on ne peut trop multiplier aux yeux des hommes la sainte image de leur Sauveur : elle doit non seulement sanctifier les églises et présider à chaque foyer, mais peupler les carrefours et se montrer en tous lieux.

— Voyez-vous, monsieur, — disait l'abbé Virlong à M. de Valenglin, — de notre temps Dieu se cache trop et ne fait point assez pour renouveler la dévotion et pour stimuler la piété. Il ne se gêne guère et nous laisse tout le mal. Autrefois, monsieur, il n'en était pas ainsi. Il agissait mieux et davantage. Dieu ne dédaignait point de paraître en personne. Sa présence visible réchauffait le zèle des fidèles et encourageait leur foi. De nos jours, il ne prend plus guère le soin de se manifester aux yeux, et cela, monsieur, entre nous, lui fait bien du tort. Je le lui dis chaque jour dans mes prières ; mais voilà ! on n'écoute pas en haut lieu le curé de Saint-Grégoire !

Et M. Virlong laissait tomber les coins de sa bouche, qui était grande dans un visage maigre.

— Je sais bien, monsieur, reprit-il, que cela n'est point nécessaire ; mais vous m'accorderez, au moins, que cela n'était pas inutile et que les miracles avaient du bon. Les hommes sont oublieux et il faut aider leur mémoire. Faute de mieux, ne sommes-nous pas réduits à user de figures de bois et de cire pour remettre Dieu en pensée au public ! Ainsi, monsieur, le projet de madame de La Thomassière est-il d'une âme vraiment chrétienne et ne peut-on qu'y applaudir.

Et M. Virlong indiqua sur-le-champ à M. de Valenglin

un tailleur d'images capable de lui en façonner une de belle taille et de bonne ressemblance. C'était une espèce de petit homme roux qui habitait une échoppe au grand faubourg, passé la rivière et près du pont. M. de Valenglin le trouva dans sa boutique parmi des copeaux et en train de raboter une planche. Maître Luchoux lui expliqua ses talents. Il était réduit, faute de clients, à les rabaisser jusqu'à de viles menuiseries. Il offrit de tout quitter pour se mettre à l'ouvrage et assura à M. de Valenglin qu'il aurait fini son travail en moins d'un mois et qu'on en serait content.

Maître Luchoux tint sa parole et M. Virlong ne manqua pas à la sienne. La semaine qui précéda la date choisie, il annonça, au prône, que le christ de madame de La Thomassière serait érigé en grande pompe au carrefour des Gisquets, le dimanche suivant, après vêpres. Les fidèles le porteraient sur leurs épaules, en procession, par les rues jusqu'au lieu désigné. Enfin il exhortait toute la paroisse à se joindre au cortège, ajoutant que lui-même et tout le chapitre suivraient en corps, tant pour honorer Dieu en son image qu'en l'honneur du digne M. de La Thomassière.

Madame de La Thomassière fut instruite de ce beau projet par M. de Valenglin, qui revenait justement de son château de Beaulignon où il était allé passer le temps de son éloignement. Il avait fait prévenir de sa visite pour que mademoiselle de La Thomassière la pût éviter. En effet, elle n'y assista point. Aussi la veuve parla-t-elle tout à son aise. Elle ne s'en fit pas faute, car elle était bavarde par nature. Elle complimenta Valenglin sur l'exacte façon dont il tenait sa promesse et blâma sa fille de lui en avoir arraché une pareille. La douleur où la mort de La Thomassière avait jeté cette jeune tête excusait une telle bizarrerie. M. de Valenglin dut subir ensuite quelques larmes et quelques regrets et maints propos inutiles et inopportuns, où se mêlaient les diverses préoccupations de la vieille dame. Sa santé n'était pas la moindre et il fallut tâter l'enflure de ses poignets.

Certes, la fille eût mieux fait de préparer à sa mère des compresses et des onguents que de passer ses journées au parloir du couvent. Madame de La Thomassière se mit pourtant à louer madame de Larnot. « Mademoiselle de La Thomassière

devait à cette sainte femme de grandes consolations. Quoi de plus naturel, puisqu'elle n'avait point auprès d'elle ce consolateur né qu'est un bon mari? » Et madame de La Thomassière, en soupirant, donnait à penser qu'elle avait trouvé dans le sien des remèdes à bien des maux.

M. de Valenglin, pour tout dire, quoique homme de religion, n'aimait pas beaucoup les couvents. La règle y ploie l'âme à une servitude mécanique ou l'exalte par des pratiques dangereuses. Et il se demandait quel bien mademoiselle de La Thomassière pouvait retirer de la compagnie de madame de Larnot. Il allait une ou deux fois l'an voir à la grille sa pieuse parente. Elle y venait appuyer son visage jaune et revêche. Quelle différence avec la saine et fraîche figure de mademoiselle de La Thomassière! Il y pensait en longeant le mur des Filles-Dieu. Pour la première fois, il en remarquait la hauteur. La façade du couvent lui déplut, et il ressentit une impression désagréable à songer que mademoiselle de La Thomassière en franchissait chaque jour le portail pour s'y enfermer de longues heures, au lieu d'employer les beaux jours de la mi-automne à promener dans les allées de son jardin une mélancolie qui se serait dissipée d'elle-même, au grand air, en regardant couler l'eau et jaunir les peupliers du bord de la rivière.

La rencontre de maître Luchoux arrêta ces réflexions. Le nabot rasait la muraille de si près qu'il semblait s'y gratter l'échine comme un chat. Il parla, en frappant l'une contre l'autre ses mains énormes. A elles seules, elles avaient équarri, sculpté et peint l'image du Sauveur. Il ne restait plus que les plaies à figurer. Maître Luchoux les promit fraîches et saignantes.

Ce fut du porche de l'église Saint-Grégoire, après les vêpres du dimanche, que partit la procession qui devait mener au carrefour des Gisquets le chef-d'œuvre de maître Luchoux. Les rues avaient été décorées de banderoles d'étoffes et de guirlandes de feuillages. Des draperies pendaient aux fenêtres. Il faisait un temps clair et beau. On était venu des hameaux voisins. Tout Courjeu était debout.

La croix quitta le porche aux épaules de douze gentilshommes. MM. de Parfondval et des Rantours en étaient,

ainsi que M. d'Aiguisy, dont la petite taille pliait sous le poids. Il fallut bientôt relayer ces premiers par d'autres bras plus robustes : il y avait plus d'une lieue à parcourir, soit sur le pavé de Courjeu, soit sur le caillou de la route, et M. de Valenglin céda avec plaisir sa place au gros Vignon, le maréchal ferrant, dont les muscles convenaient mieux à ce fardeau. On avançait lentement. Les mouvements de la marche donnaient au crucifié je ne sais quoi de tragique et de vivant. Les bras écartés semblaient se rattraper aux épaules des porteurs. C'était une figure assez grossièrement sculptée, peinte de couleurs vives ; maître Luchoux l'avait taillée de son mieux. Les côtes saillaient dans les flancs maigres ; la tête succombait sous une énorme couronne d'épines. Les cinq plaies faisaient cinq taches rouges. Faite pour être vue de loin, cette figure, de près, était monstrueuse et elle prenait, aux secousses des porteurs, des raccourcis subits qui la rendaient presque effrayante.

On se trouvait maintenant hors de la ville et la procession se déroulait entre les haies de la route. M. de Valenglin se retourna pour la considérer. Elle avançait lentement et en bon ordre, avec un bruit de souliers et de sabots. Les bannières flottaient au-dessus des têtes pressées. En arrière venaient les femmes. Beaucoup portaient des cierges allumés et, quand le refrain des psaumes cessait, la rumeur des pas remplissait seule la campagne. En avant marchaient les prêtres et le corps de ville.

La chaise de madame de La Thomassière attendait le cortège au carrefour des Gisquets. Elle en sortit avec sa fille. M. de Valenglin les salua et se rangea non loin du carrosse de M. d'Aiguisy, qui attendait là son maître pour le ramener chez lui, car si M. d'Aiguisy avait daigné escorter à pied l'image de Dieu, il tenait à montrer aux hommes que ce n'était point sa coutume d'aller ainsi. Il l'avait prouvé déjà en se rendant en carrosse, l'autre semaine, voir pendre au gibet Pierre Graffard, le meurtrier de M. de La Thomassière. Ce à quoi il avait semblé prendre un plaisir extrême.

Sur la place même où le meurtre avait été commis, on avait préparé un socle de pierre pour recevoir le bois de la croix. La foule se pressait pour voir l'opération. Elle fut diffi-

cile et assez longue, quoique l'on eût tout disposé à cet effet. Enfin, peu à peu, le lourd poteau s'éleva au-dessus des faces attentives, oscilla un moment aux cordes qui le guindaient, puis s'implanta et se tint droit, et chacun put voir se dresser debout l'image divine. Elle étendait sur le ciel ses bras sanglants, et allongeait son torse peint et ses jambes étirées, tandis que sa tête, inclinée sous les épines, semblait regarder en bas les hommes que le Christ était venu racheter du péché.

L'assistance se jeta à genoux. On entendait pleurer des femmes, un petit chien aboya et le curé de Saint-Grégoire entonna un *Te Deum*.

Il était tard et le jour commençait à baisser quand la foule se dissipa. Peu à peu, les derniers groupes disparurent au tournant du chemin. Le carrosse de M. d'Aiguisy était parti et il ne restait plus sur le carrefour que la chaise de madame de La Thomassière, qui demeurait à genoux dans l'herbe ainsi que sa fille. M. de Valenglin attendait pour leur parler qu'elles eussent fini leurs oraisons. Mademoiselle de La Thomassière termina les siennes la première. La grosse dame se releva péniblement et elle eût eu peine à remonter dans sa chaise si M. de Valenglin ne l'y eût aidée. Elle poussait de gros soupirs.

Il y avait juste un mois que M. de Valenglin, selon sa promesse, n'avait point vu mademoiselle de La Thomassière et il se sentait en droit d'espérer d'elle quelque remerciement de la fidélité qu'il avait mise à se conformer à son désir. Quoique le lieu prêtât assez mal à l'entretien, il comptait pourtant sur quelques paroles qui l'eussent averti que le temps de son absence avait assez duré. En cet espoir, il se tenait chapeau bas devant mademoiselle de La Thomassière, non sans observer en elle un trouble aussi singulier au moins que son silence, qu'elle ne rompit que d'un « Merci, monsieur ! » tout sec, en prenant place auprès de sa mère. Puis les porteurs saisirent les bâtons et se mirent en marche, laissant M. de Valenglin méditer l'étrangeté de cet accueil. Il eût pu rester longtemps ainsi, tant sa rêverie l'occupait, si le petit chien qui avait aboyé tout à l'heure n'était venu rôder autour de lui et se frotter contre sa jambe; M. de Valenglin l'allait éloigner d'un coup

de talon, quand il remarqua que le roquet tenait en sa gueule un papier blanc : c'était une lettre que, sans doute, quelque personne de l'assistance avait laissé tomber de sa poche en s'agenouillant. M. de Valenglin se promit de la rendre à qui elle appartenait dès qu'il en aurait pu lire l'adresse, car le jour était trop bas pour qu'il la pût déchiffrer. La nuit était presque venue, et M. de Valenglin reprit sa route vers Courjeu, tandis que le chien messager continuait d'aboyer à l'ombre et au vent de sa voix aigre et diminuée.

*
* *

Quand M. de Valenglin fut rentré chez lui et que le laquais eut allumé les cires, il s'aperçut que cette lettre était pour lui. Son nom y était écrit d'une écriture haute et ferme et, le cachet rompu, il lut au bas du papier la signature de mademoiselle de La Thomassière.

M. de Valenglin n'était point assez jeune pour n'avoir rien enduré des femmes. Il n'est presque personne qui ne garde en un coin de sa mémoire quelque reproche à leur égard. On sait, en effet, la façon dont la meilleure d'entre elles n'hésite pas à agir envers celui qu'elle aime le mieux. Chacun, quand il y pense, retrouve d'elles quelque iniquité déplorable. Les uns ont à se plaindre de leurs rigueurs, les autres n'ont pas à se louer de leurs bontés, tous ont à se souvenir de ce qu'elles ont en elles de changeant et qui fait le danger de la plus sûre comme de la plus périlleuse. M. de Valenglin, autant que quiconque, avait été à même, par les circonstances de sa vie, de rassembler des preuves de ce qu'il y a à craindre quand on aime. Il savait fort bien ce qu'on risque à placer son bonheur dans l'amour et qu'il dépend ainsi, non point du hasard qui parfois le favorise, mais du caprice qui lui est une menace perpétuelle. Il avait éprouvé cette vérité à des âges divers et en des occasions différentes, mais il croyait en avoir heureusement fini avec ces incertitudes et avoir trouvé en mademoiselle de La Thomassière ce qu'un homme de quarante ans recherche le plus, c'est-à-dire de quoi fonder son repos et assurer son lendemain. Aussi, à mesure qu'il parcourait la

# PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

# LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

**Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.**

## Histoire de la Littérature Allemande, par M. A. Bossert, inspecteur général de l'Instruction publique. — Un fort volume in-16 de 1120 pages. — Broché, 5 fr.; cartonné toile, 5 fr. 50

Cette histoire, qui embrasse la littérature allemande dans toute son étendue, depuis les origines jusqu'en 1900, est un ouvrage de première main, qui se fonde partout sur les documents originaux.

La période contemporaine, qui n'a jamais été présentée dans son ensemble, a été l'objet d'un soin particulier.

La méthode est celle de l'induction historique. Elle se fonde d'abord sur une lecture approfondie des textes; elle y joint les renseignements que nous possédons sur la personne de l'écrivain, sur les emprunts qu'il a faits à ses prédécesseurs, sur ses rapports avec les contemporains. Enfin, elle cherche à établir les liens qui constituent les écoles et qui unissent les écoles entre elles, de telle sorte que les vues d'ensemble ne sont jamais sacrifiées à l'exactitude scrupuleuse des détails.

Chaque partie est accompagnée d'une note bibliographique indiquant les ouvrages les plus importants qui sont à lire ou à consulter.

Un Index alphabétique et une Table chronologique facilitent les recherches.

VOLUMES PARUS PRÉCÉDEMMENT :

*Histoire de la Littérature Française*, par M. G. Lanson. 5e édition. 1 fort vol. in-16 br., 4 fr.; cart. toile, 4 fr. 50

*Histoire de la Littérature Latine*, par M. René Pichon. 2e édition. 1 fort vol. in-16 br., 5 fr.; cart. toile, 5 fr. 50

*
* *

## François Villon, par M. Gaston Paris, de l'Académie française. — Un volume in-16, avec une planche en héliogravure, broché, 2 fr.

(*Collection des Grands Écrivains français*).

DERNIERS VOLUMES PARUS :

**Mérimée**, par M. Augustin Filon.
**Corneille**, par M. G. Lanson.
**Flaubert**, par M. Émile Faguet.
**Bossuet**, par M. Alfred Rébelliau.
**Pascal**, par Émile Boutroux.

Chaque volume, avec un portrait en héliogravure.
Broché..... 2 fr.

(*La Collection comprend actuellement 45 volumes.*)

## L'Année Scientifique et Industrielle, fondée par Louis Figuier. 44e année (1900), par Émile Gautier. — Un volume in-16 avec 64 figures, broché, 3 fr. 50

Pour infiniment curieuse et intéressante qu'elle fut, l'Exposition Universelle de 1900, exposition où fut synthétisé, en quelque sorte, tout le mouvement scientifique et industriel du siècle qui vient de s'écouler, elle n'aura cependant pas arrêté définitivement, ni même fixé pour un temps la marche du progrès. Aussi, encore qu'elle ait été l'occasion de la mise au jour de quelques découvertes générales, telles, par exemple, le téléphone de Waldemar-Poulsen, elle n'a point à beaucoup près concentré dans son enceinte le résultat de l'activité des savants et des chercheurs.

Et c'est pourquoi, contrairement à ce que certains pourraient être tentés de croire, le nouveau volume de l'*Année Scientifique et Industrielle*, par M. Émile Gautier, ne se trouve point former un simple compte rendu de ce que fut l'Exposition.

Assurément, celle-ci a sa place dans le livre, mais seulement pour l'enregistrement des découvertes vraiment nouvelles et originales qu'elle comportait, et le meilleur de l'ouvrage se trouve employé à décrire et à faire connaître les travaux et les inventions survenus en les douze derniers mois du siècle passé.

Aussi bien, celles-ci et ceux-là n'ont-ils point manqué l'autre année, qui se sera ainsi trouvée clôturer dignement le plus admirable de tous les siècles écoulés jusqu'ici, en ce qui concerne, au moins, le progrès des sciences et le développement de l'esprit humain.

## Le Théâtre Français avant la période Classique (Fin du XVIe et commencement du XVIIe siècle), par M. Eugène Rigal, professeur de littérature française à l'Université de Montpellier, lauréat de l'Académie française. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50

L'ouvrage que M. E. Rigal publie aujourd'hui réunit à l'*Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris*, qu'il a publiée en 1887 et dont les conclusions ont été acceptées par la plupart des historiens de la littérature et du théâtre, la partie générale du livre sur *Alexandre Hardy*, publié en 1890 et accueilli avec tant de bienveillance par l'Académie française et la critique.

Le tout a été soigneusement revu, corrigé, mis au courant des précédents travaux et adapté au dessein nouveau que se proposait l'auteur.

Alexandre Hardy y est encore souvent nommé, parce

qu'il représente un *moment* de notre histoire dramatique; mais nulle part il n'est étudié pour lui-même, et de son œuvre il est à peine question. L'œuvre de ses contemporains et de ses successeurs n'est pas examinée davantage.

L'évolution de la littérature dramatique ne pouvant être bien comprise que par qui connaît les transformations du théâtre considéré dans sa constitution, dans son organisation, dans sa mise en scène, c'est à l'état du théâtre même, pendant une période obscure et, comme transition et préparation, fort importante, que ce livre est consacré.

## Lettres écrites d'Égypte, par **Étienne Geoffroy Saint-Hilaire**, à Cuvier, Jussieu, Lacépède, Monge, Desgenettes, Redouté jeune, Norry, etc., aux professeurs du Muséum et à sa famille, recueillies et publiées avec une préface et des notes par le **Dr E.-T. Hamy**, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, conservateur du Musée d'ethnographie, etc. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50

Pendant son séjour de quatre ans aux bords du Nil, Geoffroy Saint-Hilaire avait entretenu avec ses amis, ses collègues, sa famille une correspondance fort active, interceptée parfois par la croisière anglaise, mais dont, malgré tous les obstacles, une large partie était parvenue entre les mains des correspondants du jeune savant. Ce sont ces lettres, toutes pleines de détails intéressants et variés, que M. le professeur Hamy s'est donné la tâche de recueillir et de publier, à l'occasion du centenaire du retour en France de la Commission d'Égypte en les annotant avec beaucoup de soin et d'érudition, et en les commentant dans une préface historique et biographique.

On trouvera notamment dans ce volume les renseignements curieux d'un témoin oculaire sur la marche du convoi, la prise de Malte, la bataille d'Aboukir, la fondation de l'Institut d'Egypte, l'insurrection du Caire, Bonaparte aux Pyramides, le départ du général pour la France, etc., etc. Les plus importantes de ces lettres étaient adressées à Cuvier, lié alors d'une étroite amitié avec Geoffroy; les autres ont été écrites à Jussieu, Lacépède, Monge, etc., etc., aux professeurs du Muséum et à la famille.

Deux bustes de Geoffroy et Cuvier, exécutés en 1801, sont reproduits en tête de l'ouvrage.

## Notes sur l'Éducation Publique, par **Pierre de Coubertin**. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50

Le grand intérêt et la nouveauté de ce volume, c'est que la question de l'*Éducation publique* y est envisagée sous ses aspects les plus variés, et que l'auteur s'est placé, pour la traiter, au point de vue universel.

Il y a treize ans, M. de Coubertin publiait le résultat de son enquête sur les collèges anglais, et, deux ans plus tard, le récit de ses visites aux universités transatlantiques. Préoccupé, depuis lors, de développer chez nos lycéens le goût et l'habitude des exercices physiques, il n'en a pas moins continué de voyager et d'observer, et c'est ainsi qu'il a pu, comme il le dit lui-même, « constater l'existence de grands courants de réforme pédagogique, indépendants des systèmes gouvernementaux et supérieurs même aux traditions nationales. »

Dans cet esprit, il passe en revue tour à tour : le rôle de l'État et celui de la famille dans l'éducation publique, le problème de l'École primaire, l'éducation sociale, l'enseignement moral et la religion, l'université moderne, l'éducation des femmes, l'art dans l'éducation, etc... Il note le caractère général des maux dont souffre l'enseignement secondaire et propose une solution qui paraîtra à la fois audacieuse et ingénieuse; enfin il analyse brièvement les méthodes d'éducation physique et compare leurs mérites respectifs.

De rapides conclusions terminent le volume et résument un ensemble de questions d'une si pressante actualité.

## Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire, par **H. Taine**, de l'Académie française. — **Septième édition.** — Un volume in-16 broché, 3 fr. 50

Dans cette édition définitive, les *Essais* sont classés par ordre chronologique.

Il a été indiqué, à la fin de chaque article, le recueil où il a paru tout d'abord et la date de cette première publication.

Tout l'ouvrage a été refondu, et on a dû supprimer dans ce volume les articles sur La Bruyère et sur Jean Reynaud qui, par leur date, devront prendre place dans les *Essais de Critique et d'Histoire*.

Il a été incorporé en échange un article sur M. de Sacy, écrit en 1858, et publié pour la première fois dans les *Derniers Essais;* un article sur *Le Rouge et le Noir* de Stendhal qui n'a paru que dans la seconde édition des *Essais;* et enfin un article inédit sur Léonard de Vinci.

(*Bibliothèque variée*. 1re *série*).

*
* *

## Manuel de Bibliographie Historique, par M. **Ch.-V. Langlois**. — *Nouvelle édition entièrement refondue.* — PREMIER FASCICULE. — Un volume petit in 8°, broché, 4 fr.

M. Langlois a publié en 1896 la Première Partie de son **Manuel de Bibliographie historique**, intitulée : *Instruments bibliographiques*.

De cet ouvrage, qui a été très bien accueilli, deux tirages ont été rapidement épuisés.

L'auteur se propose de publier maintenant l'ensemble de son **Manuel**, en deux fascicules.

Le premier fascicule, actuellement mis en vente, contient une nouvelle édition, refondue, de la « Première Partie » publiée en 1896; elle est sensiblement plus longue que la première : de nombreuses additions ont été nécessaires soit pour réparer des omissions, soit pour donner l'ampleur convenable à des développements trop sommairement esquissés, soit enfin pour tenir compte des progrès très remarquables de la littérature bibliographique entre 1896 et 1900. —

Le fascicule mis en vente contient en outre le Chapitre préliminaire de la « Seconde Partie », où le plan de cette Seconde Partie est exposé.

Le deuxième fascicule, qui sera mis très prochainement sous presse, contiendra la fin de la Seconde Partie et un Index général.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Le deuxième et dernier fascicule du ***Manuel de Bibliographie Historique***, par M. Ch.-V. Langlois. — 1 vol. petit in-8, broché.

EN VENTE :

***Introduction aux Études Historiques***, par MM. Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50

*
* *

**Madame Guizot** (*la Mère d'un grand homme d'État*), par **Véga**. — Un volume petit in-16, broché, 2 fr.

Tout ce qui se rattache à la vie des hommes illustres présente un puissant intérêt historique. Dans une biographie composée d'après des documents inédits communiqués par la famille, Véga résume la vie de la mère de M. Guizot. Elle révèle les secrets de tendresse et de bon sens de l'âme d'une vraie chrétienne. Les extraits nombreux de la correspondance de Mme Guizot ont une réelle valeur psychologique et démontrent l'influence de la mère sur la formation d'un grand caractère. Ce livre écrit d'après une rigoureuse méthode historique complète les volumes de Mme de Witt sur M. Guizot et sa famille.

*
* *

**Vases Antiques du Louvre.** Deuxième série. — (Salles E.-G.) — *Le style archaïque à figures noires et à figures rouges. Écoles Ionienne et Attique*, par M. **E. Pottier**, Membre de l'Institut, Conservateur adjoint des Musées nationaux. — 1 vol. in-4°, avec photogravures et dessins de **Jules Devillard**. — Broché, 30 fr.; cartonné, 32 francs.

Le second Album des *Vases Antiques du Louvre*, par M. E. Pottier, fournit des documents très complets pour étudier la peinture industrielle des Grecs, depuis le VIIe siècle avant notre ère jusqu'au milieu du Ve.

Les reproductions de J. Devillard ont été faites uniquement d'après des photographies, sans l'intermédiaire de décalques ni de retouches, par un procédé qui assure l'absolue fidélité de l'image. Plus de trois cents sujets inédits, répartis dans une cinquantaine de planches, sont ainsi livrés à la publicité. Un texte de 160 pages contient la description détaillée de chaque vase.

EN VENTE :

***Vases Antiques du Louvre.*** 1re Partie. — Salles A.-E. — *Les origines. — Les styles primitifs. — Écoles rhodienne et corinthienne*), par E. Pottier. — 1 vol. in-4°, avec 2 photogravures et 332 dessins de Jules Devillard. — Broché, 30 fr.; cartonné, 32 fr.

*
* *

**L'Ile de France sous Decaen** (**1803-1810**). Essai sur la Politique coloniale du Premier Empire et la rivalité de la France et de l'Angleterre dans les Indes orientales, par M. **Henri Prentout**, docteur ès lettres. — Un vol. grand in-8, avec un portrait et une carte, br., 10 fr.

Cet ouvrage retrace les derniers temps de la domination française à l'Ile de France (île Maurice).

Le Premier Consul, au lendemain de la paix d'Amiens, avait envoyé le général Decaen reprendre possession de nos comptoirs de l'Inde : l'Angleterre, qui pas plus aux Indes qu'en Europe ne voulut exécuter le traité, se refusa à rendre les comptoirs. Decaen se rendit à l'Ile de France, et comme capitaine-général s'y révéla administrateur de premier ordre.

Si le livre Ier de l'ouvrage est une étude sur la politique anglaise et française dans l'Inde au moment de la paix d'Amiens, le livre II est l'étude détaillée d'une administration coloniale.

Le livre III retrace les divers épisodes de la lutte contre l'Angleterre et la France aux Indes orientales et montre avec précision quelle place occupa dans l'esprit de Napoléon le projet d'attaque sur l'Inde en 1805.

Le livre IV raconte d'une façon nouvelle les derniers épisodes souvent très brillants de la guerre maritime autour de l'Ile de France en 1810, notamment le combat du Grand-Port, et enfin la perte de l'Ile de France.

*
* *

**Léon Say.** Notice historique, lue en séance publique (*Institut de France*) le 1er décembre 1900, par M. **Georges Picot**, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Broch. in-16, 60 c.

*
* *

**Contes.** 1er volume. — Contes en prose de Charles Perrault, présentés par M. **Maurice Bouchor**. — Un volume in-16, contenant plusieurs scènes de *Riquet à la Houppe*, comédie féerique de Théodore de Banville, cartonné, 1 fr.

(*Association philotechnique. Répertoire des Lectures populaires*).

## PUBLICATIONS CLASSIQUES

**Molière : *L'Avare*.** Comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France, avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes par **G. Lanson**, Docteur ès lettres, Maître de conférences à la Sorbonne. — Un volume petit in-16, cart., 1 fr.

*
* *

**Diccionario Español-Francès,** par **F. Corona Bustamante.** — Basado en la parte francesa sobre el gran diccionario de E. Littré y en la parte española sobre el diccionario de la lengua castellana, con adición de las voces técnicas de ciencias, artes, industria, etc. Contiene las etimologias, los modismos, idiotismos, tropos, frases familiares, locuciones proverbiales y la pronunciación figurada. — Un volume in-8°, relié en demi-chagrin, 17 fr.

DU MÊME AUTEUR :

***Diccionario Francès-Español.*** 1 volume in-8, relié en demi-chagrin, 17 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

**Dictionnaire de Chimie pure et appliquée,** par M. **Ad. Wurtz.** — ***2e Supplément*** publié sous la direction de M. **Ch. Friedel**, membre de l'Institut (Académie des sciences). — **39e fascicule** (*Gaz comprimés. — Gluconique* (acide). — Chaque fascicule in-8°, broché, 2 fr.

EN VENTE :

Les 39 premiers fascicules du *Deuxième Supplément* sont en vente. — Chaque fascicule in-8°, broché, 2 fr.

*
* *

**Dictionnaire Géographique et Administratif de la France,** par M. **Paul Joanne.** — Livraison 152 (*Saint-Julien — Saint-Mars-du-Désert*). Chaque livraison, 1 fr.

Dans cette livraison qui contient le plan de Saint-Lô, un graphique et **21** gravures, nous signalerons particulièrement, les articles sur Saint-Lizier, Saint-Lô, Saint-Macaire, Saint-Maixent, Saint-Malo, Saint-Marcellin et sur les eaux thermales de Saint-Laurent-les-Bains.

Mise en vente par Livraisons

# LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

***Les Mœurs — Les Arts — Les Idées***

RÉCITS ET TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

**Ouvrage illustré de 19 héliogravures en taille-douce et de 350 gravures.**

**CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION**

***Le Dix-Neuvième siècle*** paraîtra en trente livraisons à **1 franc**. Chaque livraison, contenant de nombreuses illustrations et protégée par une couverture, comprendra soit 8 pages de texte dans le format grand in-8° et une gravure hors texte en taille-douce, soit 16 pages de texte. La première livraison a été mise en vente le Samedi 16 Mars 1901.

**On peut dès maintenant se procurer l'ouvrage complet, au prix de 30 fr., broché, et de 40 fr., relié.**

**CHARLES MALO**

# CHAMPS DE BATAILLE

## DE L'ARMÉE FRANÇAISE

BELGIQUE — ALLEMAGNE — ITALIE

*Ouvrage illustré de 12 planches hors texte en couleurs, d'après les aquarelles de Alfred PARIS, de 111 portraits et de 25 cartes en noir dans le texte*

**CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION**

***Champs de Bataille de l'Armée Française,*** par Ch. Malo, sera publié en quinze livraisons à **1 franc**. Chaque livraison, contenant des portraits et plans en noir, et protégée par une couverture, comprendra soit 24 pages de texte et une gravure en couleurs, soit 40 pages de texte. Il paraît une livraison par semaine, le samedi, depuis le 2 Mars 1901.

**On peut dès maintenant se procurer l'ouvrage complet, au prix de 15 fr., broché, et de 20 fr., relié.**

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

lettre, son visage montrait-il une surprise et une agitation qui alla bientôt jusqu'à la fureur.

L'effet en fut de le mettre debout, le papier froissé à la main. Son chapeau vola dans un coin de la salle et son poing sur la table y fit sursauter le chandelier de cuivre. Sa figure était celle d'un homme hors de sens, car il était violent jusqu'à en pouvoir devenir brutal et injurieux. Aussi une tempête de jurons lui sortit-elle de la bouche dans le premier mouvement de sa colère. Le transport passé, et il dura bien un bon quart d'heure, M. de Valenglin revint à la lettre. Il n'était point homme à s'en tenir à cette première chaleur et savait refroidir la sienne et raisonner sainement ce qui l'offensait le plus. Il relut donc ce que lui écrivait mademoiselle de La Thomassière.

« Avant d'en arriver, monsieur, à l'objet véritable de cette lettre, je ne saurais assez vous supplier de ne pas prendre en mauvaise part l'aveu que j'ai à vous faire. Il me coûte, certes, mais je dois dire qu'il me coûterait davantage si quelque sentiment terrestre me dictait la conduite où m'oblige envers vous une raison plus haûte et plus puissante. J'aurais honte, monsieur, d'avoir à vous avouer quelqu'un de ces caprices du cœur dont tant de filles n'hésitent pas à faire le principe de leur humeur et le pivot de leurs actions. Je ne suis pas de celles-là et j'espère que vous ne m'y confondrez point. Je tiens à votre estime et je me plais à l'espoir que vous voudrez bien me la continuer quand vous m'aurez entendue.

» Cette estime, monsieur, qui est tout ce que je puis désormais attendre de vous, ne m'eût point paru assez avant l'événement qui est la cause inévitable de ce qui arrive aujourd'hui. Votre amitié alors m'était précieuse et j'eusse même désiré qu'elle devînt par la suite quelque chose de plus, si Dieu avait permis que nous vécussions ensemble dans une union dont il semblait approuver le projet et dont je lui sais gré maintenant d'avoir empêché le lien. Il me réservait en secret à une autre tâche. Il en a décidé ainsi. C'est à son ordre que j'obéis. Il m'a donné, monsieur, un nouveau et terrible devoir et c'est pour me conformer à ses vues que je vous demande

ici même de me délier d'un engagement que je ne suis plus capable de tenir et auquel je ne me sens plus tenue. J'ai senti, monsieur, que je cessais de m'appartenir. Ce ne fut que peu à peu que j'appris clairement l'emploi que je devais faire de moi-même. Le temps de cette retraite et de cette solitude dont vous m'avez si généreusement accordé le loisir m'a servi à mûrir et à former le dessein que j'ai à vous dire et que vous ne pourrez qu'approuver.

» La prière, monsieur, m'a aidée en cette épreuve. J'ai sollicité le secours et le conseil d'âmes savantes et pieuses. Elles m'ont confirmé en mon dessein et, si ce dessein vous cause quelque peine, acceptez-la comme votre part à l'œuvre charitable et sacrée que je vais entreprendre et où j'userai mes forces et ma vie.

» C'est au service et à la délivrance d'une âme que je me voue. Mon père est mort, vous savez où et comment. C'était un homme et un pécheur. Certes, si la justice de Dieu est rigoureuse, sa miséricorde est infinie, mais il faut satisfaire d'autant plus exactement à l'une que nous avons eu plus à demander à l'autre. Et qui sait quelle dette mon pauvre père a eu à payer au divin Juge, même s'il a obtenu la pitié du divin Sauveur? Et comment s'en peut-il acquitter? Par des tourments affreux, et des peines redoutables. Ah! monsieur, rien que d'y penser, le froid gagne mes os. Puis-je l'abandonner en cet état misérable sans songer à le secourir? Il m'a donné la vie terrestre: ne chercherai-je pas à l'aider en sa vie éternelle? Le Purgatoire n'est pas inaccessible. La prière en apaise les flammes. Elle en peut ouvrir les portes! C'est ce que je demanderai à Dieu chaque jour en lui donnant les miens en échange. Qu'il les prenne donc; ils sont à lui. Le monde m'aurait distraite de cette grande affaire. Le rachat d'une âme est chose laborieuse, qui n'exige pas moins de toutes nos forces. Dieu acceptera les miennes. Je les lui offre pour qu'il en use à son gré, et c'est pour me donner à lui que je me redemande à vous. Quand vous recevrez cette lettre, je serai entrée au couvent des Filles-Dieu. Excusez-moi de vous avertir seulement maintenant d'une décision irrévocable. J'ai voulu vous éviter un entretien qui nous eût été pénible à tous deux. Ne le regrettez pas, monsieur: tout ce que vous auriez

pu m'y dire eût été inutile. On est bien fort quand il s'agit du salut d'une âme et que cette âme est celle d'un père. Puissé-je contribuer à la rendre digne d'un séjour pour lequel elle était faite et que j'ai l'espoir de mériter aussi, non par mes vertus mais par la grâce de Dieu dont je vous souhaite, monsieur, les marques les plus insignes et les plus particulières. »

Mademoiselle de La Thomassière, le matin de la cérémonie de la croix, avait préparé une autre lettre à peu près dans le même sens pour sa mère. Elle comptait, le lendemain dans l'après-midi, sortir comme d'habitude et se rendre aux Filles-Dieu, d'où madame de Larnot aurait fait porter les deux paquets, chacun à son adresse. En cette intention, une fois les lettres écrites, elle les avait placées sur elle, d'où l'enveloppe pour M. de Valenglin était tombée à son insu. Ce fut ainsi que le gentilhomme fut prévenu, par hasard, la veille au soir, de ce qu'il n'aurait dû savoir que le lendemain. Il eut donc toute la nuit pour méditer ce qu'il convenait de faire. L'idée la plus naturelle était de voir mademoiselle de La Thomassière, et c'est justement ce que la jeune fille avait cherché à éviter. Elle n'y parvint pas, car, sur les dix heures du matin, elle vit entrer M. de Valenglin dans la salle où elle se tenait avec sa mère. Valenglin avait passé par le jardin pour n'être point arrêté par les servantes.

A sa vue, mademoiselle de La Thomassière se leva brusquement de sa chaise et fit un grand signe de croix. M. de Valenglin, sans saluer madame de La Thomassière qui, de son fauteuil, assistait effarée à cette entrée inattendue, alla droit à la jeune fille. Elle le reçut de pied ferme, quoiqu'elle pût voir dans son regard un feu inaccoutumé et que sa lettre, déchirée en quatre devant elle sur le parquet, l'avertît que le choc serait dur ; elle se sentit encouragée à le soutenir par la brutalité même de l'attaque.

Cette mise en pièces ayant soulagé M. de Valenglin, il put dire d'une voix assez calme :

— Passez-moi cette vivacité, mademoiselle. Voyez, le vent se met de la partie pour emporter le témoignage de votre tort et du mien !

Un souffle d'air assez vif, venu par la porte que M. de Valenglin avait laissée ouverte derrière lui et qui se referma, faisait voltiger les morceaux du papier.

— Quant à ce que contenait ce billet, je n'en puis faire plus de cas que d'une vaine rêverie. Laissons là ces sottises et parlons de choses sérieuses. Nous en avons à régler qui nous concernent...

Mademoiselle de La Thomassière regardait M. de Valenglin. Elle ne s'expliquait pas que la lettre fût déjà en ses mains, mais ce n'était point le temps de s'enquérir de cet accident.

— D'ailleurs, — continuait-il, — si je cédais à vos instances, je m'en repentirais éternellement, et vous seriez en droit de me reprocher un jour de vous avoir abandonnée à vous-même au lieu de vous défendre contre des idées certes généreuses, mais auxquelles je ne puis consentir. Le lien qui nous unit déjà m'autorise à vous empêcher d'accomplir un acte de cette sorte, dont la moindre conséquence serait de désespérer un honnête homme qui a votre parole et qui la garde.

M. de Valenglin prononça ces derniers mots d'un ton ferme et haut. Madame de La Thomassière, croyant à quelque querelle d'amants, fit mine d'intervenir. Un bref « Laissez-moi, ma mère! » l'interrompit durement et rabattit la bonne dame au fond de son fauteuil.

— Et vous, monsieur, — reprit mademoiselle de La Thomassière, — que prétendez-vous de moi? Je n'ai rien à vous dire que vous ne sachiez déjà. Le hasard a devancé mon intention. Elle m'eût épargné un entretien dont il n'est guère besoin. Restons-en là, monsieur, si vous ne voulez pas que je vous quitte la place, pour une autre où je devrais être déjà puisque j'y eusse évité l'épreuve que vous m'imposez malgré moi.

M. de Valenglin avait cru, au fond, qu'il n'aurait qu'à se montrer à mademoiselle de La Thomassière pour la voir confuse de son projet. Il comptait sur la surprise de sa venue pour déconcerter la jeune fille. Le stratagème de la lettre lui semblait une marque certaine que mademoiselle de La Thomassière, en redoutant sa présence, avouait par là même quelque crainte de s'en sentir ébranlée. D'ailleurs le style même du billet lui paraissait si nouveau qu'il en soupçonnait madame de Larnot. Quant à mademoiselle de La Thomassière,

il lui suffirait de la raisonner pour qu'elle revînt à d'autres sentiments. Il l'avait jugée d'esprit sain et de caractère mesuré. Mais le ton de fermeté et de hauteur dont elle avait répondu à son reproche prouvait un entêtement qui pouvait être dangereux et il commençait à penser que ce qui lui avait paru un pieux caprice sans importance pourrait bien être quelque chose de plus sérieux. Il en sentit le péril et s'apprêta à défendre ses droits : car, s'il lui paraissait fort bon que La Thomassière sortît au plus tôt du Purgatoire, il trouvait dur que ce fût à ses dépens. Il fallut que son embarras fût réel pour qu'il songeât à se faire une alliée de madame de La Thomassière. Valenglin n'avait jamais fait grand cas de la bonne dame. Il vit que sa fille avait eu soin de lui cacher son dessein et il calcula que, s'il le lui révélait subitement, elle en jetterait les hauts cris et joindrait ses efforts aux siens pour retenir dans le monde une personne si nécessaire à ses habitudes.

Ce fut donc de la bouche de M. de Valenglin que madame de La Thomassière apprit l'abandon et la solitude dont elle était menacée. M. de Valenglin ne se trompait pas et l'effet de ses paroles dépassa ce qu'il en espérait. La plainte de madame de La Thomassière fut bruyante et pathétique. L'égoïsme d'une vieille femme qui craint d'être délaissée s'y mêlait naïvement au chagrin de perdre une fille qu'elle aimait. Son désespoir, quoique véritable, eût eu de quoi faire rire toutes personnes autres que sa fille et M. de Valenglin. La bonne dame gémit et se lamenta. Sa grosse figure tremblait des bajoues, aux paroles de sa bouche, et ses grosses mains s'agitaient au bout de ses bras courts. Elle en vint même à dire que feu La Thomassière était fort bien en Purgatoire et qu'il saurait bien s'en délivrer tout seul et que le vieux renard, de son vivant, s'était tiré de plus mauvais pas. Puis elle se remettait à geindre, parlant à sa fille des soins qu'elle avait eus de son enfance, des tisanes et des drogues dont elle avait guéri ses petites maladies, sans oublier les lavements d'eaux qu'elle lui avait fait prendre pour la tenir en santé et lui éclaircir le teint. Et elle essuyait ses gros yeux, gonflés de larmes qui coulaient sur ses joues amollies.

Mademoiselle de La Thomassière semblait insensible à ce

spectacle. Quand il eut pris fin et que madame de La Thomassière se fût rassise en son fauteuil, elle se tourna vers M. de Valenglin :

— Contemplez, monsieur, votre ouvrage... Et pensez-vous donc m'arrêter par de vaines paroles quand une pareille vue ne saurait me retenir ?

L'embarras de M. de Valenglin s'augmentait de ne pas plus voir de pleurs au visage de mademoiselle de La Thomassière que de trouble en sa voix, car elle ajouta du ton le plus calme et le plus résolu :

— J'ai juré que je ne dormirai plus sous ce toit et je n'ai déjà pas d'autre demeure que la maison du Seigneur. Adieu, ma mère !

Et elle fit un pas pour sortir.

Madame de la Thomassière se releva de son fauteuil. Sa douleur s'était changée en fureur. Sa figure s'empourpra. Elle marcha droit à sa fille, la main haute. Le soufflet retentit sur la joue tendue.

— Et maintenant, ma mère, me laisserez-vous partir ? — dit froidement mademoiselle de La Thomassière.

C'en était trop : madame de La Thomassière faillit étouffer de rage. Tout à coup elle s'écroula comme une masse ; son corps étendu barra la porte.

— Tu ne partiras pas, mauvaise fille, ou il faudra que tu foules aux pieds ta mère.

Mademoiselle de La Thomassière hésita à peine un instant, puis elle se signa et enjamba légèrement l'obstacle vivant. Valenglin vit sa cheville et la doublure de son jupon. Arrivée au seuil, elle se retourna une dernière fois avec un tel air de triomphe et de contentement que M. de Valenglin, qui allait courir après elle pour tenter un dernier effort, s'arrêta tout court, tant il le sentit inutile. La porte se referma. On n'entendait plus que les petits soupirs que poussait madame de La Thomassière toujours étendue sur le parquet. Il la releva et appela les servantes. L'une d'elles lui dit que mademoiselle de La Thomassière venait de sortir. Il s'en alla, comme il était venu, par le jardin. Le temps était clair et beau et les feuilles jaunes des peupliers tombaient une à une dans le soleil.

*
* *

L'entrée en religion de mademoiselle de La Thomassière fut le sujet de toutes les conversations, et qui le voulut bien en eut le récit de la bouche même de madame de La Thomassière. Tout ce qui comptait dans la ville vint visiter la délaissée et entendre le détail d'un événement si surprenant. La bonne dame, flattée de l'intérêt qu'elle excitait pour la première fois de sa vie, refit à plaisir ce récit sans jamais se lasser. Elle y ajoutait pour certains l'imitation de ce qui s'était passé en ce dernier entretien, et elle allait jusqu'à s'étendre à l'endroit même où elle s'était laissée tomber en ce jour mémorable. Cependant les langues travaillaient. Les uns blâmaient une fille dénaturée qui, pour un devoir imaginaire, abandonnait à la solitude une mère âgée. Quelques-uns faisaient remarquer que madame de La Thomassière paraissait se consoler assez bien d'une perte qui, jointe à celle de son mari, eût dû la rendre inconsolable. La vérité est que madame de La Thomassière trouvait à son double malheur un adoucissement qui, pour être unique, ne lui était pas moins précieux. Gourmande à l'excès, elle avait toujours été retenue en ce goût par la Thomassière, qui l'empêchait de s'y livrer à sa guise, par crainte de voir s'augmenter jusqu'au ridicule une corpulence où sa femme n'était que trop disposée. Mademoiselle de La Thomassière, à son tour, en avait usé de même avec sa mère, de sorte que, pour la première fois, madame de La Thomassière mangeait son saoul. Personne n'était plus là pour la raisonner, et cette liberté compensait pour elle bien des maux.

Sur le compte de sa fille donc les avis différaient. Certains vantaient son scrupule. Ils admiraient la délicatesse de son sacrifice filial et disaient tout haut que le couvent des Filles-Dieu gardait maintenant sous son toit une véritable sainte et qu'on ne manquerait pas de la canoniser un jour. Le clergé, qui eut à se prononcer en cette affaire, se montra fort réservé. Ces messieurs du chapitre jugeaient entre eux que la supérieure des Filles-Dieu, madame de Larnot, avait outrepassé son devoir de directrice, et que les prêtres ont seuls

qualité pour apprécier une vocation et décréter aux âmes ce qu'il leur faut : ne point recourir à leur science est s'exposer à de regrettables erreurs. N'ayant été consultés ni par madame de Larnot, ni par mademoiselle de La Thomassière, ils en gardaient rancune à toutes deux et hochaient la tête à ce sujet. Quelques-uns, moins réservés, laissaient entendre que des aumônes bien distribuées ou quelque fondation pieuse eussent fait tout aussi bien et auraient eu en plus l'avantage d'éviter à mademoiselle de La Thomassière le parti qu'elle avait pris et qui lui coûtait le monde en même temps que sa jeunesse et sa liberté. L'un d'eux disait même que, La Thomassière étant mort comme il était mort, il y avait chance que tout cela fût pour rien et que, d'autre part, si une contrition subite l'avait sauvé de l'Enfer, le Purgatoire n'était pas, après tout, une telle affaire que l'Église ne fût venue à bout de l'en tirer par les moyens particuliers dont elle dispose et dont elle est heureuse de faire profiter les fidèles... Mais mademoiselle de La Thomassière n'avait voulu mêler personne à une entreprise qu'elle considérait comme un devoir de famille et dont elle prétendait s'acquitter à sa façon.

Quant à M. Virlong, il soutenait mademoiselle de La Thomassière et voyait en son cas l'œuvre de la Providence. L'entrée aux Filles-Dieu d'une âme si déterminée et si ardente serait un grand bien pour le couvent. Certes les religieuses y étaient exemplaires en discipline et en vertu, mais la ferveur leur manquait. Mademoiselle de La Thomassière y apporterait la sainte contagion, car la ferveur se communique comme le feu, qui est son image. Et M. Virlong comparait déjà mademoiselle de La Thomassière à un tison tombé parmi du bois mort. « Un couvent, répétait-il souvent, n'est point fait pour polir des dévotes; il est fait pour former des saintes. »

Si l'on parlait beaucoup à Courjeu de mademoiselle de La Thomassière, on s'y occupait aussi de M. de Valenglin. Tous ceux qui s'y présentèrent trouvèrent sa porte fermée. On en prit prétexte pour dire qu'il était à demi fou et mortifié jusqu'au désespoir d'un événement si cruel et si inattendu. Certains lui prêtaient, outre le regret de la personne de ma-

demoiselle de La Thomassière, celui des grands biens qu'elle lui eût valus : non que les siens fussent médiocres, mais chacun supposait qu'il avait eu le dessein légitime de les accroître par ce mariage, et ce raisonnement semblait d'autant plus vraisemblable à chacun que presque tous l'eussent tenu vis-à-vis d'eux-mêmes en pareil cas.

La vérité était que M. de Valenglin ressentait de ce qui s'était passé un chagrin réel et que le temps ne diminuait pas. Au contraire. Il est, en effet, dans notre nature de prêter à ce qui n'est plus et aurait pu être des couleurs favorables : aussi M. de Valenglin se représentait-il avec vivacité ce qu'il avait perdu; jamais il n'aima davantage mademoiselle de La Thomassière que depuis qu'il sentait combien il était inutile de l'aimer. L'épais mur du couvent, au lieu de lui cacher la perspective du passé, le lui faisait voir comme au travers d'un cristal qui en redoublait le prix et en ravivait la vue.

Il faut croire qu'il souffrit véritablement, puisque, au bout de quelques semaines, il reparut avec une mine si changée et si chagrine que personne ne se risqua à l'aborder. On s'y hasardait peu d'ordinaire, car il avait été toujours assez rude et cassant, quoique poli et même serviable à l'occasion. D'ailleurs, il ne sortait guère qu'au crépuscule pour une courte promenade, toujours la même: il longeait à pas lents le haut mur du couvent des Filles-Dieu. M. de Valenglin se promenait ainsi pendant une heure environ, le nez dans son manteau, car l'hiver était venu. M. de Valenglin frappait du talon le sol gelé et retentissant. Les jours de lune, il demeurait plus longtemps pour la voir écorner au mur son croissant ou s'élever en silence au-dessus, ronde et blanche comme une hostie.

Hors cela, M. de Valenglin restait chez lui. Les laquais l'entendaient marcher fort tard dans la nuit sur le plancher de sa chambre, tantôt taciturne, tantôt jurant à pleine gorge, et, le matin, ils trouvaient la chandelle usée au ras du chandelier. Parfois il descendait aux écuries. Le passage y était dangereux à la croupe des chevaux, enragés de leur repos inusité. M. de Valenglin était grand cavalier et entretenait à son usage de fort belles bêtes. Il les montait finement et har-

diment, ayant été jadis officier dans la cavalerie du roi. C'est de ce service qu'il avait conservé le goût des chevaux et des armes. Il en avait de plusieurs sortes pendues à son mur, épées, pistolets et mousquets, et les regardait mélancoliquement, pensant que s'il avait été, comme jadis, à la tête de son escadron, il eût eu bien vite fait de forcer la porte du couvent. Il se voyait, faisant cabrer son cheval sur les dalles du cloître parmi les nonnes épouvantées, et saisissant à plein corps mademoiselle de La Thomassière, la mettre en croupe derrière lui et l'enlever au galop malgré sa guimpe, sa cornette et ses signes de croix. Mais les temps étaient changés. Les verrous solides et les bons murs du couvent gardaient en sûreté la fugitive. Et Valenglin se reprochait amèrement de n'avoir rien entrepris sur mademoiselle de La Thomassière que de la convaincre par des raisons parlées, non moins que de n'avoir pas su obtenir d'elle, au préalable, les privautés qui rendent un mariage nécessaire et aux suites desquelles elle n'aurait pas pu se dérober comme elle l'avait fait à une simple promesse, et il regrettait fort une délicatesse malencontreuse dont il avait lieu maintenant de se repentir.

Tout de même, on commençait, à Courjeu, à oublier M. de Valenglin, lorsqu'un jour, vers midi, le portail de son hôtel ouvert brusquement, on l'en vit sortir suivi de ses deux laquais. Aussitôt les têtes se mirent aux fenêtres sur la place. Le spectacle valait d'être vu. M. de Valenglin montait un de ses chevaux. A peine dehors, la fougueuse bête se prit à ruer et à se cabrer furieusement. Elle martelait le pavé du sabot et faisait de dangereuses voltes. On s'attendait à ce que M. de Valenglin se brisât les os en quelque chute, mais il maîtrisa son cheval et disparut au tournant de la rue, non sans que mademoiselle Lucile, la mercière, eût dit à madame Babou, sa voisine, qu'après tout ce M. de Valenglin avait une fière mine d'homme et que mademoiselle de La Thomassière était bien sotte d'avoir refusé un tel mari.

Ce n'était point pour faire admirer ses voltes que M. de Valenglin avait ainsi quitté sa retraite, mais pour se rendre à son château de Beaulignon y finir l'hiver dans une solitude encore plus étroite. On le sut, le soir même, à Courjeu, et l'on dit que M. de Valenglin avait bien choisi là le lieu qui

convenait à son hypocondrie. Elle pourrait à l'aise se nourrir d'elle-même en cette demeure isolée au milieu des bois et à plus de quatre lieues au delà des Gisquets, où habitait M. d'Aiguisy. Il fut remarqué aussi que M. de Valenglin partait sans prendre congé de personne, pas même de madame de La Thomassière, dont la santé n'était point bonne et commençait à se ressentir des repas trop copieux où elle s'adonnait avec trop de suite et de liberté.

Cette conduite de M. de Valenglin fut jugée assez sévèrement. Au fond, chacun lui en voulait de se passer de tout le monde et de garder sa douleur pour soi seul sans en faire confidence à personne, tant il y a, dans la commisération et la pitié que nous accordons au malheur, une part de curiosité sur la façon dont le patient supporte les maux, avec la pensée secrète qu'en pareil cas nous les supporterions mieux. Car tout en l'homme est vanité. Il semble de plus que nous ayons un droit sur le prochain et qu'il y ait une sorte d'outrecuidance à vouloir souffrir seul et à sa guise. Ce tort de M. de Valenglin était vivement senti à Courjeu. Après s'être enfermé, voilà que M. de Valenglin s'échappait, dans l'intention évidente de fuir toute consolation. Aussi se promit-on bien de le laisser tant qu'il voudrait à sa solitude et de ne pas risquer les mauvais chemins pour aller voir un homme qui se retirait ainsi de son propre gré à l'écart de ses semblables, comme si leur compagnie était, non seulement inutile, mais même importune et haïssable. On ne le poursuivrait donc point au milieu de ses bois, qui devaient être en cette saison fort dépouillés et fort lugubres, car on était à la mi-janvier. M. de Valenglin put s'apercevoir de ce qui l'attendait à Beaulignon par l'aigre bise qui ne cessa de lui souffler au visage durant sa route, mais il y prit peu garde, attentif à corriger les écarts de son cheval comme s'il avait voulu, par cet exercice, montrer, en une image, qu'il entendait dorénavant tenir la bride aux emportements de son esprit et de son cœur.

*
* *

Chaque jour, M. de Valenglin faisait seller un de ses chevaux et le montait en de longues courses à travers la cam-

pagne. Il ne rentrait qu'au soir, la tête harassée, car, dans la fatigue de sa monture, il ne cherchait que la sienne. Elle secondait cette dissipation de nos pensées qui se fait au grand air et M. de Valenglin demandait au mouvement un remède à sa mélancolie. L'aspect du château n'était guère pour la distraire. La solitude est plus entière dans une vaste demeure que dans une petite. Elle s'augmente du vide qui nous entoure et elle s'accroît de l'espace qui nous environne. Beaulignon était à souhait. La seule partie vivante et chaude en était les écuries. M. de Valenglin les remonta de nombreux achats. Sa préférence allait aux bêtes fougueuses et difficiles. Il se plaisait à les réduire, au risque de s'y rompre le col, si bien que les valets, à le voir partir, s'attendaient chaque fois à ce qu'il ne revînt pas.

M. de Valenglin passa quelque temps à ce divertissement solitaire. Ce fut au retour de l'une de ces courses qu'on lui dit que M. d'Aiguisy était venu le demander. Les roues de son carrosse se voyaient encore empreintes au sable de la cour. M. de Valenglin s'étonna de cette visite et y songea un jour ou deux, puis cessa d'y penser et continua ses promenades équestres. Elles n'étaient point ordinaires, car il en revenait les molettes rouges. Il y estropia plusieurs chevaux; il n'était rien qu'il n'exigeât d'eux. Il les ruait en galops furieux qui le précipitaient au hasard à travers les champs, à moins qu'il ne leur fît sauter les haies les plus hautes et les fossés les plus profonds, comme s'il eût voulu, tour à tour, atteindre ou fuir quelque chose qu'il ne parvenait ni à rejoindre ni à distancer et qui défiait le jarret et l'haleine de son cheval. Quelquefois même il se lançait à fond de train, les yeux fermés, comme pour accroître par plaisir le danger qu'il courait. Ce fut ainsi qu'un jour, s'étant laissé emporter à l'aveugle par une longue galopade, il se trouva à son insu dans la cour du château des Gisquets et à deux pas de M. d'Aiguisy qui le saluait poliment et qui, prenant cette arrivée involontaire pour une visite rendue à la sienne, le pria de vouloir bien entrer au château pour se reposer un instant. M. de Valenglin accepta et mit pied à terre de dessus sa bête époumonnée.

Certainement, M. d'Aiguisy était tombé sur l'une de ces

occasions où le plus solitaire et le plus renfrogné éprouve le besoin de se répandre au dehors. M. de Valenglin suivit donc M. d'Aiguisy dans la salle basse où brillait un grand feu. Celui-ci, en vrai personnage de comédie qu'il était, appelait par leurs noms des valets imaginaires. Un unique serviteur lui tenait lieu de tout, et plus d'une fois le petit homme lavait lui-même les roues ou pansait les chevaux du carrosse dont il tirait tant de vanité. Aujourd'hui le valet était absent. M. d'Aiguisy savait fort bien qu'il était allé acheter de l'avoine : aussi prit-il le parti de sortir lui-même de l'armoire un plateau, un flacon et deux verres. Il les remplit d'un vin rosâtre, fit claquer sa langue, et, après un silence, s'adressa brusquement à M. de Valenglin qui chauffait ses bottes au foyer:

— Ma foi, monsieur, je suis heureux de vous voir, car j'ai un remerciement à vous faire et qu'il me tardait de vous avoir fait. J'ai eu trop à me louer de vous, dans une certaine affaire, que vous savez, pour souffrir de rester ingrat à votre égard. Tandis que toute la clique de Courjeu acceptait complaisamment que j'eusse pu commettre l'action que m'imputait la rumeur d'un public stupide, vous avez été seul à me défendre contre ces langues maudites et à douter que je fusse capable de tuer un homme autrement qu'en combat loyal et selon toutes les règles de l'honneur, comme un gentilhomme qui se venge et non comme un rustre qui assomme au coin du chemin, sans cartel ni seconds. Cela, monsieur, ne s'oublie point et fait oublier beaucoup, car, — ajouta-t-il encouragé par le silence de M. de Valenglin, — j'avais de belles raisons de vous haïr et je vous haïssais comme on hait quelqu'un qui est la cause d'un dommage irréparable et d'un tort infini.

— Vous voyez, monsieur, — répondit froidement et simplement M. de Valenglin, — que le ciel s'est chargé de votre grief et a pris soin de votre injure. Il a même mis à les satisfaire une extrême rigueur. Il m'a enlevé mademoiselle de La Thomassière au moment où je la croyais à moi. Il l'a attirée à lui avec une brusquerie irrésistible, de telle sorte que nous l'avons perdue tous deux, vous sans l'avoir obtenue, moi sans pouvoir la retenir. Cela fait entre nous

quelque différence où l'avantage, monsieur, n'est point de mon côté, car, seriez-vous mon pire ennemi, que je ne vous souhaiterais jamais d'être à ma place et d'avoir à endurer mon tourment.

M. de Valenglin fut étonné d'avoir parlé. Il regarda autour de lui comme s'il n'eût pas bien su où il était. Le feu pétillait. Le vin rougissait les verres. M. d'Aiguisy agitait sur sa chaise sa singulière petite personne. Sa figure se perdait dans l'ampleur bouclée de sa perruque. M. de Valenglin le considérait attentivement et se demandait si c'était bien lui-même qui était ainsi en conversation suivie avec quelqu'un qu'il connaissait à peine et surtout par ses ridicules, et pas assez certes pour traiter un sujet si intime et si douloureux. Ne s'était-il point enfermé au désert de Beaulignon pour que personne ne pût l'interroger mal à propos sur ce qu'il voulait taire à tous? Il avait fui dans la solitude toute curiosité intempestive; il avait refoulé en lui le désir de trouver à son chagrin la consolation qu'il peut y avoir à le répandre; il s'était interdit à ses pensées aucun confident que soi-même, et il se surprenait tout à coup à faire part des plus particulières à un M. d'Aiguisy qui, à l'aborder dans une rue de Courjeu, n'eut obtenu que le salut le plus sec et le bonsoir le plus coupant.

Étrange inconséquence! Mais n'y a-t-il pas des moments où notre langue est plus forte que notre silence, où le besoin de communiquer la substance de douleur accumulée en nous, nous la fait suer, pour ainsi dire, en paroles involontaires? Cette nécessité est tellement puissante qu'elle nous livre au premier venu sans que notre étonnement même nous puisse empêcher de faire ainsi.

— Certes, je vois bien comme vous une différence entre nous deux, — repartit M. d'Aiguisy; — mais cette différence, je la vois tout autre et bien loin de m'être avantageuse. Laissez-moi, monsieur, m'en expliquer à ma façon et faites-moi l'honneur de quelque patience.

M. de Valenglin approcha ses mains du feu et les chauffa alternativement.

— Pensez, monsieur, — disait M. d'Aiguisy, — à l'état où je me suis trouvé quand ce vieux gredin de La Thomassière me

refusa si durement la main de sa fille. Je l'aimais, monsieur, comme vous la pouviez aimer. Ajoutez que ce refus fut le plus poli du monde. Le malin renard ne me dit rien dont je pusse m'offenser, mais le mépris qu'il faisait de moi n'en était pas moins cuisant. Vous me direz, monsieur, et je vous le laisserai dire, que je ne méritais pas l'honneur auquel je prétendais et que mademoiselle de La Thomassière était digne de mieux que moi. Vous auriez raison, monsieur, et la suite l'a prouvé, puisque vous avez réussi où j'ai échoué et que vous avez été agréé par son père et par elle-même et que, sans une circonstance inattendue, elle serait maintenant votre femme.

— Eh bien, monsieur, — interrompit là M. de Valenglin, — n'est-ce point justement ce qui rend mon sort si amer et si dérisoire? Ne voyez-vous point là la raison de mon désespoir et de la mort que j'y ai souhaitée pour fin? Car ce n'est point ma faute si mon cheval ne m'a pas vingt fois rompu les os! Je vous en parle avec calme en ce moment, mais ne vous y trompez point : bientôt je serai repris de la fureur qui me tourmente et ne me laisse guère de repos. Perd-on sans désespoir de si belles espérances? Quel changement, monsieur, que de se voir au seuil d'un hymen désiré et que se referme sur votre bonheur la porte affreuse d'un monastère! Ajoutez-y que mademoiselle de La Thomassière se résolut d'elle-même à ce qu'elle a accompli, et dans toute l'indépendance de sa cruauté et au nom, monsieur, d'un prétexte dont l'entêtement me fait encore rougir pour elle !

— C'est encore là, monsieur, où je vous contredirai, — riposta M. d'Aiguisy, et sa petite figure prit un air de triomphe et d'importance. — Oserai-je vous parler de moi et hasarder entre nous deux une comparaison? Certes le refus que me fit le vieux La Thomassière d'un bien si précieux me toucha vivement; mais pensez-vous que le succès que vous eûtes auprès de lui ne m'atteignit pas davantage? J'ai pleuré de rage à voir entre vos mains celle qui échappait aux miennes. La jalousie, monsieur, a des tortures sournoises et délicates. Je les ai éprouvées en leur entier. Je vous ai haï, monsieur, et vous me passerez la sincérité bizarre de ne vous le point cacher. Si jamais j'ai désiré passionnément la mort

de quelqu'un, ce n'est point celle de ce gros paillard de La Thomassière, c'est la vôtre, monsieur, vous qui, riche et heureux, alliez me ravir un bien dont m'éloignait la volonté stupide d'un barbon et le manque de quoi la contraindre.

» Vous me direz qu'il était facile de vous montrer mon ressentiment et de vous chercher querelle. J'ai failli le faire, quand vous me vîntes saluer à l'église le jour des obsèques de La Thomassière. Mais vous ne savez point, monsieur, ce que c'est que d'être faible et petit. Un duel avec vous! Un poucet comme moi y risquait le ridicule d'être désarmé ou embroché comme une grenouille, et je n'avais nulle envie, après tout, d'être ramené chez moi, tout saignant, sur les coussins de mon carrosse. Je me résolus donc au spectacle atroce d'un rival fortuné. Ah! monsieur, quel tourment, et combien la mort de ce qu'on aime doit être peu auprès de la vue qu'un autre en soit aimé! Je perdais mademoiselle de La Thomassière, et je la perdais à cause d'un homme, de quelqu'un fait comme moi, mieux que moi, si vous voulez, mais enfin de chair et d'os comme je le suis!

» C'est un homme qui me la prenait pour lui parler comme je lui aurais parlé, pour la caresser comme je l'eusse aussi caressée. Voilà, monsieur, l'état où j'ai été réduit, et trouvez-vous singulier qu'il éveille des sentiments de haine et des désirs de vengeance? Je les ai eus, et j'ai souffert d'autant plus des uns que je ne me sentais pas l'audace de réaliser les autres. J'aurais voulu vous écraser sous les roues de mon carrosse. Je suis allé voir pendre Pierre Graffard; je l'aurais, pour un peu, félicité, moins pour avoir assommé ce gros La Thomassière, dont l'apoplexie se fût chargée toute seule, que pour avoir vengé l'injure qu'il en avait reçue; et je voulais faire à un manant qui avait su tuer l'honneur de le voir mourir.

Et le petit M. d'Aiguisy, qui trépignait sur son fauteuil d'ancien dépit et de rage remontée, ne paraissait plus aucunement ridicule à M. de Valenglin.

— Tout passe, monsieur, — reprit M. d'Aiguisy, — et je vous jure que je n'ai rien conservé du venin de ma rancune d'alors. Apprenez-y une fois encore la fragilité de l'homme, qui n'est pas plus durable en ses haines qu'en ses amours, et

voyez-y l'augure que vous guérirez comme j'ai guéri. N'avez-vous pas des raisons de vous consoler que je n'avais point? Vous, monsieur, au moins, mademoiselle de La Thomassière ne vous a quitté pour personne qui vous ressemblât. Vous n'avez pas eu la menace de la voir passer à votre vue au bras d'un cavalier qui usurpât votre place et tînt votre rôle. Les murs bienfaisants des Filles-Dieu vous évitent ce spectacle exécrable. Le cloître vous assure d'elle pour toujours. Que dis-je, monsieur? elle n'est plus une femme et par là elle échappe à votre regret, car ce que vous recherchiez en elle n'existe plus. Elle s'est donnée à Dieu. Ah! le beau rival que celui-là qu'on ne connaît que pour son nom, qui n'a point de forme ni de visage! N'est-ce point bien rassurant? Et y a-t-il de quoi tant s'affliger quand ce qu'on a perdu n'est à personne? J'y prendrais plutôt de quoi m'enorgueillir puisque, pour détourner ce cœur du vôtre, il n'a fallu rien moins que l'attrait de l'éternel. Ce n'est point, monsieur, croyez-le, au vain soin de tirer du Purgatoire ce pauvre La Thomassière que vous avez été sacrifié : cela n'en est que le prétexte et l'occasion. Accusez bien plutôt mademoiselle de La Thomassière d'avoir agi ainsi par quelque vocation secrète et qu'elle ignorait elle-même et qui eût percé même à travers le mariage, l'amour et les enfants. Et alors, au lieu d'une femme, vous auriez eu une dévote aigrie et passionnée, qui en est l'espèce la pire et la plus malencontreuse, et qui eût troublé vos jours de ses manies et de ses pieuses lubies.

» Louez-vous, au contraire, que mademoiselle de La Thomassière se soit reconnue et découverte à temps, et remerciez Dieu de ce qu'il a fait. Il a repris ce qui lui appartenait et qui ne nous eût jamais appartenu qu'à moitié. Remerciez-le de ce bon office et montrez-vous raisonnable de même que je le suis devenu en apprenant ce que vous avez considéré comme un malheur et qui m'a été, comme il vous devrait l'être plutôt, un grand soulagement.

Et M. d'Aiguisy ajouta encore mille choses sur le même sujet avec une suite et un tour dont M. de Valenglin ne l'eût pas cru capable, tant nous sommes enclins à juger les gens à l'apparence, sur leurs grâces ou leurs ridicules, sans nous occuper de ce qu'il y a au fond d'eux et au delà de ce qu'ils

semblent. Cette erreur si commune avait fait prendre à M. de Valenglin M. d'Aiguisy pour un sot, tandis qu'il avait prêté sur sa mine à mademoiselle de La Thomassière des vertus d'épouse et de ménagère qu'elle avait étrangement démenties.

Quand M. de Valenglin, après avoir quitté M. d'Aiguisy, se fut mis en selle, pour la première fois depuis longtemps il n'éperonna pas son cheval et le laissa aller à son pas. Ce fut à cette allure modeste et inaccoutumée qu'il regagna Beaulignon, d'où il ne sortit guère les jours suivants. Une neige épaisse couvrait la terre, et M. de Valenglin, le nez à la vitre, regardait le paysage. Les aspérités s'en nivelaient sous une poudre blanche, et rien ne convient mieux que cette monotonie à apaiser, par son silence, l'âme la plus désordonnée, car on dirait qu'elle y ensevelît le passé sous un suaire qui en égalise les couleurs et en unifie les formes.

Que ce fut donc ce spectacle, que les discours de M. d'Aiguisy opérassent sur son esprit, que son chagrin touchât à son terme, il ne s'en produisit pas moins un grand changement dans les manières de M. de Valenglin. Les plus longues douleurs s'usent d'elles-mêmes et il arrive que nous continuions à les ressentir, pour ainsi dire, par habitude, au point que nous aurions peine à nous passer d'elles, de sorte que nous les laissons nous opprimer faute de courage à secouer leur poids désormais imaginaire. En ce cas, le moindre prétexte suffit à nous avertir que leur fardeau est si diminué qu'il nous déchargerait au plus petit effort. C'est alors que quelque circonstance fortuite nous informe du tort que nous fait notre paresse et nous arme contre elle. Aux uns les aident à cela certains événements insignifiants; il en est d'autres que guérit l'air du printemps ou la rencontre d'un visage; ceux-ci ont besoin de voyager, ceux-là de rester en place. Les plus enracinés à leur mal n'attendent que quelque nouveauté qui les en distraie. Pour M. de Valenglin les propos de M. d'Aiguisy avaient eu cet effet. L'image de mademoiselle de La Thomassière s'éloignait de lui peu à peu, elle devenait indistincte et il s'y sentait insensible. L'assurance qu'en somme elle n'était qu'à Dieu l'apaisait singulièrement et il y puisait une sorte de satisfaction égoïste. Bientôt il en chercha d'autres autour de lui. La saison lui donna tout d'abord celle de voir rever-

dir les bois qui environnent Beaulignon. Ce lieu qu'il se reprit à aimer fort lui parut manquer de diverses choses dont il se mit en tête de le pourvoir au plus tôt. Il fit venir de Courjeu des ouvriers. Ils exécutèrent plusieurs travaux qui l'occupèrent agréablement. On creusa devant le château un bassin carré qu'il fallut orner de figures. Elles ne jetaient point d'eau, mais se miraient avec grâce en celle qui les entourait et qui refléta à merveille leur bronze redoublé. On perça plusieurs allées dans les bois, entre autres une fort large qui menait à un manège de verdure; M. de Valenglin y caracolait à l'aise. Il y avait loin de ce Valenglin à celui qui, l'hiver, courait les chemins à bride abattue.

Ce changement et ces nouvelles beautés rustiques de Beaulignon, répandues à Courjeu par M. d'Aiguisy qui arrêtait son carrosse aux portes pour en parler, valurent à M. de Valenglin la visite de MM. de Parfondval et des Rantours. Ils le trouvèrent d'humeur ouverte, avec un peu d'embonpoint. Il les promena partout et les renvoya fort contents. Il leur rendit leur visite. On le revit à Courjeu plusieurs fois au cours de l'été ; au bout de l'an du gros La Thomassière, qui était comme on sait à la mi-septembre, il vint présenter ses devoirs à la veuve. Madame de La Thomassière lui parut énorme. Elle le reçut à merveille et fort gaiement, et il se demandait en sortant de là si c'était bien elle qu'il avait vue sur le parquet, en travers de la porte, le jour où la fille avait si bellement franchi le corps écroulé de sa maman. Elle semblait avoir oublié son chagrin. M. de Valenglin lui demanda des nouvelles de la religieuse. Elle en était fière; sa réputation de sainteté se répandait. Elle alla jusqu'à bénir cette heureuse vocation, sans avoir l'air de se souvenir qu'elle était due à une mort encore récente. Il faut dire qu'elle n'y pensait plus guère. Ne s'occupait-on pas de tirer La Thomassière du Purgatoire, où il expiait sans doute son goût immodéré des bergères et des servantes? Car madame de La Thomassière ne cacha point qu'elle avait eu à se plaindre de son époux sous le rapport de la fidélité qu'il lui devait et qu'il ne lui gardait pas trop, quoiqu'elle eût été prête à lui sacrifier quelque peu de son repos pour le retenir auprès d'elle en lui laissant prendre des plaisirs qu'il préférait chercher ailleurs. Et la

grosse madame de La Thomassière minaudait comme si ses chairs amollies et tremblotantes eussent pu être une pâture appétissante à qui eût voulu y goûter.

M. de Valenglin rapporta le lendemain ces propos à M. d'Aiguisy. Ils en rirent tous deux. Les deux gentilshommes se fréquentaient fort et ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre. M. d'Aiguisy amusait M. de Valenglin par ses ridicules et ses vivacités, et M. de Valenglin lui conservait un sentiment de reconnaissance. Il s'ensuivait des rapports constants entre les Gisquets et Beaulignon, où les maigres chevaux du carrosse de M. d'Aiguisy s'engraissaient aux avoines de M. de Valenglin jusqu'à s'en crever la panse et à faire craquer leurs sangles.

*
* *

Le couvent des Filles-Dieu de Courjeu avait été fondé vers 1620 par les soins de madame de La Colarderie. La pieuse dame le dirigea pendant trente années avec une fermeté admirable. Cette première rigueur se relâcha quelque peu par la suite et ne se rétablit que sous l'autorité de madame de Larnot, qui en 1673 prit le gouvernement de la communauté.

Cette madame de Larnot était une grande femme maigre et jaune. Elle imposa une discipline exacte et n'y souffrit nul écart. On priait et on travaillait, aux Filles-Dieu, avec une régularité parfaite. Tout y était ordonné jusqu'au plus petit détail. Madame de Larnot se rendait compte de tout par elle-même. Elle pouvait voir le bon ordre qu'elle avait institué se maintenir en son intégrité et, malgré cela, elle n'était point sans s'étonner que de si excellents principes de perfection ne portassent pas de meilleurs fruits. Dieu ne pouvait prendre que du plaisir à se voir servi de la sorte, mais il n'en marquait son contentement par aucune faveur particulière. Madame de Larnot le constatait avec amertune. Dieu ne répandait sur ses servantes que des grâces ordinaires, de celles qu'il ne refuse guère et qu'il ne marchande point, mais il ne s'était choisi dans ce troupeau aucune ouaille privilégiée comme il se plaît parfois à en élire pour les surélever jusqu'à lui et les mener aux hauteurs de sa prédilection.

Les religieuses de Courjeu étaient de bonnes religieuses, fort attachées à leur devoir et l'accomplissant de leur mieux. Pourtant pas une n'atteignait un état de piété supérieure qui surpassât le niveau de ses compagnes. Madame de Larnot souffrait de cet abandon où Dieu laissait cette maison, où elle avait tout établi dans l'espoir d'en faire un de ces bercails où le Seigneur choisit les brebis de sa pâque. Elle lui reprochait souvent l'indifférence qu'il montrait pour son rude labeur à préparer les âmes à sa visite.

C'est en vain que madame de Larnot chercha à combattre cette tiédeur de ses filles, où elle voyait la raison du mépris bienveillant qu'on leur témoignait ainsi. Elle appela à son aide les prédicateurs.

Il en vint de toutes sortes, qui tâchèrent de réveiller ces engourdies et de leur donner le nerf et l'élan qui manquaient à leur vol. Leurs efforts y échouèrent. Ni les beaux raisonnements, ni les éclats de voix, rien n'y put, encore que madame de Larnot y aidât par des jeûnes sévères et des austérités bien entendues. Tout resta sans effet et elle commençait à maudire son troupeau dont le piétinement sur place lassait sa patience. Pas une âme parmi ces âmes qui se distinguât par quelque soif spirituelle plus ardente et plus passionnée.

Elle s'étonnait de sa malchance et en concevait une sorte de pieuse fureur. Une fois, pourtant, elle crut le grand jour arrivé. Le curé de Saint-Grégoire lui amena une espèce de frère mendiant qu'il avait trouvé dans la cuisine cherchant à plat ventre sa nourriture dans un tas d'immondices. C'était un gaillard de haute taille, à poil roux, et doué d'une forte voix. Il prêchait aux carrefours et semblait inspiré. M. Virlong l'offrit à madame de Larnot. Pendant une semaine le saint rustre objurgua les nonnes épouvantées de ses gestes d'énergumène et des fureurs triviales de sa parole. Son bras énorme et poilu sortait de sa manche graisseuse en brandissant un crucifix de bois dur. A la suite de cette prédication, une des religieuses tomba en extase et se prétendit des visions. Toute la communauté la vint admirer sur la paillasse de sa cellule, les yeux retournés et les lèvres balbutiantes. On la fit parler, mais on n'en tira que des incohérences et des sottises. L'imposture irrita cruellement madame de Larnot, mais sa colère fut pire

lorsqu'on s'aperçut que le bon frère avait, en partant, échangé son crucifix de bois contre une riche croix d'argent qu'il avait trouvée dans la sacristie dont la visionnaire avait les clefs.

Madame de Larnot se tut sur sa double déconvenue et ce fut quelques mois après qu'elle vit venir à elle mademoiselle de La Thomassière, qui la consulta sur le scrupule où elle était et sur ses anxiétés au sujet des destinées éternelles de feu son père. Dès la première entrevue, la jeune fille s'ouvrit spontanément à madame de Larnot du projet qu'elle avait conçu. Madame de Larnot, dans tout cela, se souciait assez peu de ce que pouvait bien être devenu en l'autre monde le pauvre La Thomassière ; ce qui l'intéressait davantage était de rencontrer en sa fille ce qu'elle avait cherché si souvent, c'est-à-dire une âme ardente et vigoureuse, et capable d'un pareil sentiment. Le projet de mademoiselle de La Thomassière annonçait une délicatesse singulière et un caractère aventureux, puisqu'elle n'hésitait pas à se lancer à corps perdu dans une voie où le premier inconvénient était de renoncer au monde et à soi-même, sans compter que le résultat demeurait incertain.

De tout cela, madame de Larnot jugeait qu'une fois débarrassée de cette préoccupation un peu niaise d'être utile à son prochain dans une circonstance où les plus proches l'abandonnent volontiers, mademoiselle de La Thomassière ferait une religieuse admirable. Elle avait l'élan, la hardiesse, le transport qui mènent au plus haut, et cette fermeté à entreprendre qui fait les saintes. Madame de Larnot se sentait de force à en faire une d'une âme de cette trempe. Que ne deviendrait-elle entre ses mains!

L'occasion était trop forte pour que madame de Larnot y résistât : aussi, en femme prudente et experte, accueillit-elle assez froidement l'intention de mademoiselle de La Thomassière de prendre le voile et de sortir du siècle; elle objecta ce qu'il fallait pour mieux entêter la jeune fille. L'adroite Larnot feignit d'abord d'être effrayée de la singularité et de la grandeur d'un tel sacrifice. Par là elle flattait en mademoiselle de La Thomassière sa vanité de faire quelque chose qui la distinguât des autres et la mît au-dessus du commun.

Peu à peu pourtant et comme à regret, madame de Larnot entrait dans ses vues. Elle lui fit entrevoir la délivrance certaine de M. de La Thomassière. Pourquoi Dieu lui-même ne lui donnerait-il pas un jour l'assurance que son sacrifice avait été agréé et jugé suffisant? Peut-être recevrait-elle un jour, de lui-même, la bonne nouvelle, et certes, une fois réglé le compte dont elle aurait été l'appoint, Dieu ne l'abandonnerait pas. Et madame de Larnot promettait à mademoiselle de La Thomassière l'espoir d'une de ces unions mystiques où le Maître devient l'Époux, union si continue, si intime, si durable, qu'elle y trouverait l'avantageuse compensation de ces plaisirs du cœur auxquels elle aurait renoncé. Qu'est-ce donc que l'amour terrestre auprès de l'amour divin, et faut-il hésiter entre eux, dont l'un est par nature incomplet et précaire tandis que l'autre est immuable et absolu?

Madame de Larnot fit si bien qu'elle amena ce que nous savons et qu'elle se trouva en possession d'une âme toute à elle et qu'il ne s'agissait plus que de guider vers les sommets de la contemplation et de la mysticité. Il y avait de l'entremetteuse en madame de Larnot et il est probable que dans le monde elle eût tenu ce rôle complaisant. Pour elle, elle n'avait que le goût de la direction et l'entente de la discipline et, au fond, nul pouvoir d'aller plus loin qu'une dévotion sèche, acquise et voulue; elle n'était ambitieuse que pour les autres, se satisfaisant d'en bas de leur servir de guide, faute de pouvoir les suivre dans leur trajet.

Elle trouva donc en mademoiselle de La Thomassière une flamme et un entrain qui la comblèrent de joie : aussi résolut-elle de tenter la chance qui se présentait enfin d'obtenir ce qu'elle avait le plus souhaité, une de ces marques particulières de la faveur divine dont l'honneur rejaillit non seulement sur celle qui en a été l'objet mais sur le lieu même où elles se manifestent. Pour tout dire, madame de Larnot ne rêvait rien moins qu'un miracle où elle serait mêlée de près et qui donnerait au couvent et surtout à sa supérieure un éclat incomparable. Elle réussit à persuader mademoiselle de La Thomassière qui en accepta la possibilité avec une aisance singulière. Elle était résolue de monter à Dieu d'un pas que rien n'arrêterait pour obtenir le pardon du

pauvre La Thomassière ; et cette voie peu ordinaire paraissait aux deux femmes le chemin le plus court à parvenir où elles voulaient arriver, chacune pour une raison différente, mais avec une égale ardeur.

L'avancement de mademoiselle de La Thomassière dans la voie lumineuse fut prodigieux et continuel. Madame de Larnot en fit part brièvement au dehors. Depuis que son couvent comptait une personne qui promettait de si grandes choses, madame de Larnot prenait un air d'importance mystérieuse. Son contentement augmentait et elle ne se tenait pas d'aise. Cela dura tout l'été. L'automne se fût passé de même si, vers le milieu d'octobre, qui était l'anniversaire du temps où mademoiselle de La Thomassière était entrée aux Filles-Dieu, la satisfaction de madame de Larnot n'eût été accrue encore. Ce fut alors que mademoiselle de La Thomassière lui avoua certains indices préparatoires de la faveur qu'elle sollicitait du Très-Haut.

Dieu, à n'en pas douter, se rapprochait d'elle de jour en jour, et les ténèbres qui séparent l'Invisible de la créature s'éclaircissaient peu à peu. Le voisinage de la divine présence était certain et inévitable. Dieu venait à sa rencontre. La distance diminuait entre elle et lui, et elle éprouvait ce qu'on pourrait appeler l'appréhension mystique sans qu'elle s'en sentît le moins du monde intimidée.

Madame de Larnot reçut cette confidence avec un secret transport, car il n'était pas dans son caractère de rien montrer de ses sentiments. Elle se borna à exhorter mademoiselle de La Thomassière à redoubler d'ardeur et d'insistance. La prière est si puissante qu'elle peut forcer Dieu à l'exaucer ; elle lui fait violence et madame de Larnot brûlait d'impatience que les choses en restassent au même point. Mademoiselle de La Thomassière demeurait l'oreille tendue au céleste appel. Ce ne fut qu'aux premiers jours du printemps qu'elle eut la révélation intérieure du lieu où se produirait la miraculeuse rencontre.

Il y avait au bout du jardin, près du potager, un petit bosquet de charmille qui était l'endroit désigné par son pressentiment. Elle s'y retira chaque jour pour y faire oraison. A plusieurs reprises, il lui sembla que le dernier voile allait

se soulever et elle en éprouvait ce je ne sais quoi de modéré, de patient et de tranquille que donne la certitude d'un événement attendu et qui ne peut manquer.

Madame de Larnot pendant ce temps se consumait. Ces lenteurs la tuaient. La sérénité de mademoiselle de La Thomassière l'exaspérait. Elle eût voulu qu'elle hâtât l'heure divine par le moyen des pénitences et des macérations. Mademoiselle de La Thomassière s'y refusait doucement. Si madame de Larnot l'eût osé, elle eût enfermé cette sotte orgueilleuse dans sa cellule ou dans la chapelle qui sont, après tout, des endroits plus propices aux choses de Dieu qu'un petit couvert d'arbres taillés, à deux pas des laitues et des potirons.

Lorsque mademoiselle de La Thomassière se retirait dans le bosquet, madame de Larnot rôdait alentour et l'observait à travers les feuilles en marchant fiévreusement dans les allées. Ce fut ainsi qu'un vendredi du commencement de mai, madame de Larnot vit mademoiselle de La Thomassière sortir plus tôt que de coutume de son abri et se diriger à sa rencontre. Elle allait lui lancer son ordinaire : « Eh bien ! ma fille?... » quand mademoiselle de La Thomassière lui cria de loin :

— Ah! ma mère, il est venu vers trois heures. Je l'ai vu comme je vous vois.

Madame de Larnot faillit tomber à la renverse; elle ne revint de son étonnement que pour ressentir le dépit que lui causa le récit de mademoiselle de La Thomassière. Il était venu, l'avait consolée et acceptait son sacrifice. Il la prenait pour l'une de ses épouses spirituelles. Madame de Larnot pinçait les lèvres sèchement. Son couvent méritait mieux que ce petit miracle sans fracas. Elle avait imaginé une vision pleine de foudres, de terreurs et d'extases, la terre tremblante et les nues entr'ouvertes, et il se fallait contenter, dans un maigre bosquet de charmille, d'une apparition pour ainsi dire potagère. Et lorsqu'on demanda à mademoiselle de La Thomassière comment était son céleste Époux, elle répondit que c'était un grand jeune homme, un peu rustique, et avec un air de bonté...

Quoi qu'il en fût, le miracle n'en était pas moins certain et il importait d'en tirer le parti convenable. M. Virlong en fut averti le premier ; il interrogea longuement mademoiselle de

La Thomassière. Ses réponses furent convaincantes. Le céleste Époux lui apparaissait souvent. Leurs entretiens étaient affectueux et mesurés :

— Il se repose auprès de moi de tous ceux qui le tourmentent et l'importunent. Je ne lui demande rien ; il reste parfois silencieux à écouter les oiseaux et il ramasse à terre des brindilles qu'il tourne entre ses doigts.

Madame de Larnot, sur le conseil de M. Virlong, se résolut à faire part de l'événement à l'évêque, M. de la Bigourgère, qui y prit un vif intérêt et promit de venir en personne à Courjeu aussitôt qu'il aurait fini de prendre les eaux d'Aiguesdoues qu'il buvait en ce moment. On convint donc de tenir la chose secrète jusqu'au temps où on la pourrait proclamer au diocèse et au royaume, et mademoiselle de La Thomassière continua de se rendre chaque jour au bosquet sous l'œil dédaigneux de madame de Larnot.

*
* *

M. de Valenglin se fut fort bien dispensé d'assister au repas où il avait été convié par MM. les chanoines pour y rencontrer M. de la Bigourgère, qu'il avait connu jadis aux eaux d'Aiguedoues quand, avant de songer au mariage, il allait s'y divertir au jeu et aux galanteries; mais M. d'Aiguisy insista pour qu'il se rendît sans lui à cette invitation. M. d'Aiguisy souffrait cruellement, pour l'instant, d'une jambe cassée dans une chute qu'il avait faite avec son fameux carrosse, à l'essai d'une paire de chevaux bais que lui avait donnés M. de Valenglin. Les deux gentilshommes se voyaient fort. M. de Valenglin avait profité de cette amitié pour faire, à ses frais, remettre en état les Gisquets qui menaçaient ruine. M. d'Aiguisy acceptait volontiers ces politesses et donnait en échange à son ami le spectacle de ses ridicules et de ses bizarreries. M. de Valenglin s'arrangeait de ce paiement singulier; il y trouvait le profit de s'y distraire. Il finit donc par céder aux instances de M. d'Aiguisy et il vint à Courjeu rendre ses devoirs à M. de la Bigourgère.

Le repas eut lieu dans la grande salle du chapitre, et l'on se mit à table vers midi. L'assemblée fut nombreuse. Elle comprenait, outre le clergé, une quinzaine de convives. Au-

cun n'aurait manqué à la convocation, tant à cause de la bonne chère que pour l'honneur d'approcher M. de la Bigourgère qui venait rarement à Courjeu et bornait ses tournées épiscopales au plus proche. C'était un homme fin et avisé que ce prélat. Aussi avait-il compris tout de suite l'avantage des visions de mademoiselle de La Thomassière. Il voyait déjà la foule des curieux se presser à Courjeu et cela d'autant mieux que Courjeu est sur le chemin d'Aiguedoues, où la meilleure compagnie de la province et de la cour venait, chaque saison, prendre les bains et demander à l'étuve et au gobelet des forces pour se réjouir en santé durant le reste de l'année. M. de la Bigourgère pourrait dès lors offrir, à deux pas des remèdes du corps, ceux de l'âme, de sorte que les buveurs malheureux et les baigneurs mal partagés qui ne se trouveraient guéris ni des sources ni des piscines, pussent aller chercher au pèlerinage de Courjeu, sinon le souverain allégement, au moins des grâces de patience qui les aidassent à supporter leurs incommodités.

Bien plus, M. de la Bigourgère, au lieu de regretter, comme madame de Larnot, un miracle si intime et familier, le jugeait du meilleur augure. Sa confiance était sans réserve. Il avait voulu pourtant s'instruire par lui-même des circonstances de l'apparition. Les discours de mademoiselle de La Thomassière auraient désarmé les plus incrédules : M. de la Bigourgère s'en était trouvé si satisfait qu'il s'était résolu à rendre public le miracle aujourd'hui même, et à appeler le peuple de Courjeu à louer le Seigneur d'avoir bien voulu donner à la ville cette preuve de ses bontés, en la choisissant, parmi celles du diocèse, pour manifester sa présence visible; mais M. de la Bigourgère, en homme subtil, avait songé avant tout à convaincre de cette sainte nouveauté les personnes dont l'esprit est naturellement enclin au doute, et il s'en trouvait malheureusement de cette sorte parmi la meilleure noblesse de Courjeu, pour ne citer que M. des Rantours, qui était de tout temps disposé à chicaner les choses sacrées. On n'était guère sûr non plus de M. de Parfondval, son ami, et de quelques autres : M. de la Bigourgère pensait qu'en les réunissant à table, et en leur annonçant lui-même l'événement, il acquerrait mieux leur suffrage et qu'ils

ne le lui oseraient pas refuser en face. Une fois ce point obtenu, le gros des gens se rangerait à leur avis par imitation. Quant au reste et à la foule bavarde des femmes, ils sont si prêts à accepter les preuves miraculeuses de ce qu'ils croient que M. de la Bigourgère jugeait inutile de s'en occuper particulièrement et réduisait son attention à ce public de choix qu'il voulait persuader tout d'abord.

Il attendait justement la fin du repas, qui était copieux et succulent, car il est d'expérience que les vins et la bonne chère prédisposent favorablement les esprits et les portent à une bienveillance au moins passagère. Ce ne fut donc que lorsqu'il estima les convives dans l'état où il les souhaitait qu'il ordonna de fermer les portes et d'éloigner les valets. Cet ordre donné à haute voix surprit tout le monde et les yeux se tournèrent vers le prélat. Le silence s'établit de lui-même et M. de la Bigourgère toussa trois petites fois.

M. de la Bigourgère parlait fort bien et, ce jour-là, il parla le mieux du monde. Il débuta par un éloge de Courjeu, de la quantité et de la qualité de sa noblesse. Il en vanta l'attachement à la religion. Tout cela méritait récompense. Elle n'avait que trop tardé, mais elle n'en serait que plus éclatante. L'heure de la réparation était venue...

L'attention était générale. M. des Rantours mettait sa main en cornet à son oreille pour mieux entendre; M. Virlong souriait béatement autant que le lui permettait sa figure maigre. Chacun écoutait d'avance ce qu'allait encore dire M. de la Bigourgère.

— Dieu n'est point ingrat, messieurs, et la preuve de sa sollicitude ne pouvait tarder plus longtemps. Il nous la donne aujourd'hui et permet à votre évêque la joie de vous l'annoncer. Dieu est parmi nous, messieurs, et sans que vous vous en doutiez. « Je viendrai comme un voleur », a dit l'Évangile : *sicut fur*... Et il est venu, et il est venu prendre parmi nous une âme au monde, afin qu'elle fût la pieuse élue de sa prédilection et l'a éloignée de ses affections les plus chères pour la rendre plus digne de lui. Il en a fait sa chose. Il l'a choisie et il nous a choisis en elle. Il lui est apparu, et celle qu'il a favorisée ainsi, messieurs, vous la connaissez...

Et M. de la Bigourgère nomma mademoiselle de La Thomassière. Il y eut un murmure de surprise et d'approbation. On épiait M. de Valenglin. M. de la Bigourgère continua :

— Ah! messieurs, quelle grâce et quelle faveur! Il eût pu lui envoyer un de ses saints ou un de ses anges, qui sont ses messagers ordinaires. Il a voulu mieux. Il est venu lui-même, en personne, et, de sa triple personne, il a choisi pour se révéler à cette âme la plus touchante et la plus belle, celle où est notre espoir puisqu'elle s'est déjà sacrifiée pour nous. Ce n'est point le Dieu terrible du Sinaï qui s'est montré à mademoiselle de La Thomassière; c'est le Dieu de douceur et de paix, Jésus lui-même, l'Époux divin, et non pas, messieurs, tel qu'il est mort en croix, mais tel qu'il s'asseyait au foyer de Marthe et de Marie et s'entretenait avec elles. Ah! messieurs, quelle joie pour notre sœur d'avoir vu la face du Sauveur, non pas couronnée d'épines, mais toute brillante de jeunesse, de bonté et d'amour!

M. de la Bigourgère regarda autour de lui. Aux mines il sentit sa cause gagnée. L'odeur des viandes et des vins se mélangeait agréablement. Les valets, qui écoutaient aux portes entre-bâillées, se signaient.

— Voilà, messieurs, — reprit M. de la Bigourgère, — ce que j'avais à vous apprendre. J'ai voulu vous en avertir des premiers. Bientôt vous mêlerez votre voix à celles qui proclament ce miracle. J'ai tenu à vous en attester la vérité et laissez-moi ajouter que j'espère qu'il n'aura pas d'incrédules et que notre La Thomassière ne trouvera pas son « Thomas ».

Ce jeu de mots eut un succès admirable. Toute la salle se leva dans un brouhaha d'aise. On formait des groupes. M. Virlong allait de l'un à l'autre pour fomenter l'enthousiasme. On entourait M. de la Bigourgère de compliments comme si c'eût été son œuvre personnelle et une preuve de plus de la bonne administration de son diocèse. Il était près de trois heures quand M. de la Bigourgère annonça son intention de se rendre au couvent. La sortie se fit en tumulte. M. des Rantours, au bras de M. de Parfondval, ricanait. M. de Valenglin suivit la troupe, pensif.

Les rues étaient pleines de monde comme un dimanche.

Madame de Larnot, de son côté, avait convoqué à la grille quinze des plus actives dévotes pour leur apprendre la nouvelle : grâce à leurs langues, elle courait maintenant toute la ville; on s'abordait en s'interrogeant. Une grande foule s'était rassemblée sur la place du couvent. Il y avait des vauriens qui, grimpés aux arbres, criaient à tue-tête : « Vive Jésus! » On se coudoyait ; il faisait chaud, car on était au mois d'août. Le soleil brillait.

L'arrivée de M. de la Bigourgère ouvrit un sillon. Il bénissait de l'anneau, à droite à gauche, l'air content et échauffé, et, quand il monta les trois marches du seuil des Filles-Dieu, il se retourna.

On s'écrasait sur la place. M. de Valenglin s'y sentait pressé. Tout à coup, un chuchotement vola de bouche en bouche. Quatre heures allaient sonner; c'était l'instant où, d'ordinaire, mademoiselle de La Thomassière entrait en vision. Un profond silence se fit et il s'écoula deux bons quarts d'heure. M. de la Bigourgère avait reparu sur le seuil. Il leva la main et fit signe qu'il allait parler : « Jésus était là. » Une immense acclamation répondit à cette nouvelle. Les hommes lançaient leurs chapeaux en l'air et agitaient les bras. Les femmes, à genoux, pleuraient. En même temps, la cloche du couvent se mit à tinter. Celles de Saint-Grégoire entrèrent en branle. Grosses et petites rivalisaient. L'émotion était à son comble. Le soleil dardait avec force. La sueur coulait des visages. Une vieille mendiante accroupie auprès d'une borne jeta ses béquilles en criant : « Jésus! Jésus! je suis guérie ! » cependant que les cloches sonnaient si fort qu'elles semblaient proches et que M. de Valenglin les croyait entendre au fond de ses oreilles, tant la tête lui bourdonnait.

***

M. de Valenglin avait assisté à toute cette scène avec un malaise singulier. Des pensées confuses l'agitaient et il était plus attentif à en débrouiller le sens qu'à observer ce qui se passait autour de lui. En toute autre circonstance, ce miracle l'eût laissé sinon incrédule, du moins indifférent, et sans l'intérêt bizarre qu'il y prenait aujourd'hui. Il l'avait éprouvé

Aux premières paroles de M. de la Bigourgère et il ressentait maintenant un trouble qu'il ne s'expliquait pas. Était-ce le spectacle de l'émotion populaire? L'empressement de ces bonnes gens à fêter l'honneur que le ciel leur faisait avait plutôt de quoi divertir. Les vivats, les cris, les cantiques montraient l'embarras qu'ont les hommes à exprimer ce qu'ils sentent le mieux et la singularité qu'il y a à marquer son contentement par une gambade, un cri ou l'agitation d'un chapeau.

L'angoisse inexplicable de M. de Valenglin s'accrut encore lorsque, quittant la place où le tumulte ne cessait pas, il revint à son hôtel donner l'ordre qu'on sellât son cheval. Il ne trouva personne à l'écurie. Les deux valets étaient sans doute à quelque cabaret à célébrer, la bouteille en main, l'événement du jour. Tout de même, comme le soleil baissait et que M. de Valenglin avait hâte, sans savoir pourquoi, de s'en retourner, il se résolut à faire lui-même sa besogne. Il voulait, d'ailleurs, avant de rentrer à Beaulignon, passer aux Gisquets, chez M. d'Aiguisy, pour lui raconter ce qui venait d'avoir lieu.

Lorsqu'il traversa la ville, les habitants commençaient à pavoiser les rues et à placer les lampions. Les filles et les garçons dansaient déjà sur le mail. On s'embrassait et les talons frappaient le sol en cadence. Maître Luchoux, délaissant encore une fois la sculpture pour la charpente, clouait les planches d'une estrade improvisée. Des gens passaient en chantant et M. de Valenglin dut détourner son cheval pour ne pas écraser un ivrogne.

Il eut quelque peine à éviter ce fâcheux accident, car il était fort absorbé en ses pensées. Elles s'agitaient en lui avec rapidité et il cherchait à voir clair dans leur mouvement; il y réussit, car, au moment où il sortait de Courjeu, il s'aperçut, sans en pouvoir douter, que leur sujet principal était mademoiselle de La Thomassière. Elle occupait son esprit: sa figure s'y montrait à découvert. Ces retours du passé ne sont pas rares, mais M. de Valenglin ne s'attendait pas à celui-là, tant il avait défait sa mémoire de tout ce qui se rapportait à ce souvenir.

Le chemin que suivait M. de Valenglin montait en pente

caillouteuse dès au sortir de la ville. Le cheval allait au pas. La campagne était silencieuse. A un coude de la montée, M. de Valenglin s'arrêta. On avait de là une vue assez complète de Courjeu.

La ville apparaissait, dans cette clarté douce d'une belle fin de journée, répandue le long des deux bords de la rivière, avec ses rues inégales, ses places, ses ponts, ses maisons et ses jardins. Le détail en était visible. Autour du clocher massif de Saint-Grégoire, des bandes de corneilles volaient en cercles, troublées par le bruit des cloches encore distinct jusque-là. M. de Valenglin soupira longuement. On apercevait les bâtisses sombres du couvent et le carré long de son jardin. L'hôtel de La Thomassière, tout proche, était reconnaissable à ses girouettes. Une fumée s'échappait de la cheminée : sans doute, madame de La Thomassière allait célébrer, par quelque copieux repas, la sainte gloire de sa fille et sa mystique union avec l'Époux. Voilà qui valait bien, morbleu! l'alliance terrestre d'un Valenglin. Et dans le jour encore clair M. de Valenglin distinguait là-bas le bosquet de charmille où s'accomplissait la divine rencontre. Les petits arbres faisaient une tache verte. Aucune lumière miraculeuse ne les désignait au regard et pourtant c'était là que mademoiselle de La Thomassière s'entretenait avec le Fils de l'Homme.

Le sentiment d'une douleur profonde, sournoise et envenimée pénétrait peu à peu M. de Valenglin. Il avait souffert quand mademoiselle de La Thomassière lui avait repris sa foi, mais aujourd'hui ce qu'il éprouvait était une amertume sourde et concentrée. Il ne lui venait point, comme jadis, l'idée de mettre le feu au couvent, ni aucune des fureurs qui l'avaient tourmenté alors. Il ne pensait plus à lancer son cheval au galop à travers champs pour épuiser sa colère et sa violence. Il demeurait immobile à sentir monter et sourdre en lui je ne sais quoi d'atroce et de mordant qui lui déchirait le cœur en lui laissant la tête froide et saine.

Jadis, certes, mademoiselle de La Thomassière l'avait quitté, mais pour se donner à Dieu, et ce don qui avait été d'abord son désespoir était devenu par la suite sa consolation. Et les paroles de M. d'Aiguisy lui résonnaient à la mémoire. Que dirait-il maintenant? Dieu!... mais ce n'était plus pour

mademoiselle de La Thomassière et pour M. de Valenglin quelqu'un de lointain, d'inconnu, d'informe et d'invisible. Pour elle, c'était un Époux ; pour lui, c'était un Rival. Et ce Rival était là en personne, lui-même! Il était descendu des espaces de l'éternité, il avait pris forme, et quelle forme! non point merveilleuse ou terrible, mais la plus simple et la plus redoutable, celle d'un homme! Et M. de Valenglin, dans l'air plus frais du soir, suait d'angoisse et de jalousie.

M. de Valenglin était jaloux de Dieu. Et par quel subterfuge, par quel artifice ce Dieu, fait homme, avait-il attiré cette âme à lui, sous quel prétexte de devoir, par quel stratagème ingénieux? Et M. de Valenglin se tourmentait douloureusement. Ce n'était ni de la fureur ni de la colère, mais du dépit, de la rancune, de la haine, et brusquement il poussa son cheval comme pour fuir, avec la vue de Courjeu, de ses maisons et de son couvent, la pensée qui lui perçait le cœur et qui lui répandait par tout le corps l'âcre bile de son chagrin.

Son cheval galopait lourdement, car c'était une forte bête. Tout à coup, elle s'arrêta. M. de Valenglin leva les yeux. L'Ennemi était devant lui. C'était le calvaire que madame de La Thomassière avait fait élever au carrefour des Gisquets. Un reste de jour semblait animer l'image d'une vie naturelle. On n'en distinguait plus le détail et la couleur et l'on ne voyait que le geste des bras ouverts et étendus comme pour étreindre.

M. de Valenglin eut un éblouissement et faillit tomber. La haine le mordit au cœur de sa dent aiguë. Il n'aperçut ni la couronne d'épines, ni les plaies, ni les clous. Il ne vit du Dieu qu'un torse d'homme. C'était Lui, l'Ennemi, le Rival. Et M. de Valenglin, assura sa botte à l'étrier, redressa sa haute taille et, de son gant de cuir brodé, enfonçant son chapeau sur sa perruque, hautain, dur et dédaigneux, passa outre sans saluer.

HENRI DE RÉGNIER

# LA TRIPLE ALLIANCE

## I

### CONCLUSION ET PREMIER RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE (1881-1887).

Dans l'histoire contemporaine de l'Europe trois faits se distinguent particulièrement, en raison des changements survenus dans les rapports des grandes puissances. C'est d'abord la guerre de 1870-71 qui a transféré de la France à l'Allemagne la prépondérance continentale. Vient ensuite la constitution de la *Triple Alliance*, qui a consolidé les effets du traité de Francfort, en rapprochant les monarchies du centre dans un syndicat inquiétant, en dépit de ses statuts pacifiques. Il faut enfin tenir compte de l'*Alliance franco-russe*, qui a jeté sa masse dans l'autre plateau de la balance et rétabli, en des conditions nouvelles, la stabilité de l'équilibre.

De la guerre franco-allemande, de ses causes, de ses péripéties et de ses conséquences, rien n'est ignoré.

En ce qui concerne l'alliance franco-russe, les informations sont plus rares. L'existence même n'en est pas mise en doute. Mais, à part un petit nombre d'initiés, les mieux renseignés ne peuvent préciser la date à laquelle un pacte formel entre la France et la Russie a scellé le rapprochement préparé par les fêtes navales de Kronstadt (1891) et par la visite à Nancy du grand-duc Constantin (1892). Quelles sont les clauses de ce pacte? Quel en est le terme? C'est le secret gardé par les cabinets intéressés. Et, pour le dire en passant,

ce secret même témoigne en faveur de notre régime démocratique et parlementaire, qui sait, au besoin, modérer les exigences de son contrôle pour ne priver notre diplomatie d'aucun moyen légitime. L'entente franco-russe a pour unique objet de faire contrepoids à la ligue italo-allemande; le caractère en est exclusivement défensif, la durée garantie par les intérêts de conservation qui en contituent la raison d'être et en imposent la nécessité : voilà, à peu près, tout ce qu'on sait. C'en est assez pour que la curiosité de l'opinion publique se montre satisfaite. La réserve gardée sur le reste paraît suffisamment justifiée par le voile mystérieux qu'on s'obstine, d'autre part, à maintenir sur les stipulations de la Triple Alliance.

A vrai dire, ce voile est devenu quelque peu diaphane grâce à l'usure des ans. Des mains indiscrètes en ont même, à diverses reprises, entr'ouvert les plis. Aussi bien les conditions essentielles de l'entente à trois sont-elles maintenant connues de ceux qui ont pris la peine de rapprocher les éléments d'une pareille enquête. Cependant la plupart des notions recueillies à ce sujet sont encore éparses et flottantes. En France, tout au moins, il n'existe, à notre connaissance, aucune publication qui en présente l'exposé méthodique et la synthèse. La *Triplice*, comme on dit, a pourtant une histoire qui mérite d'être étudiée, puisqu'elle tient par des liens étroits à celle de nos vingt dernières années et peut nous fournir des enseignements utiles.

C'est cette histoire, envisagée du point de vue français, que nous nous proposons d'esquisser dans les pages suivantes.

## I

On a soutenu et l'on répète encore que l'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande a été provoquée par notre établissement en Tunisie. Le traité du Bardo date du mois de mai 1881 ; l'accord italo-allemand, d'un an plus tard : le second arrangement devrait être considéré comme la conséquence directe du premier. Irrités et alarmés par notre expan-

sion sur la côte africaine, les Italiens se seraient, par dépit et par prévoyance, portés vers le camp allemand pour s'assurer contre nous des moyens de résistance et peut-être de revanche.

C'est trop dire.

Bien avant l'affaire de Tunis, on avait vu se former le courant d'opinion qui entraînait l'Italie vers ses voisins du nord. Les premières manifestations en ont apparu du vivant même de Victor-Emmanuel. On se souvient des visites que le roi galant-homme se décida, quelques années après l'entrée de ses troupes à Rome, à faire à l'empereur François-Joseph, à Vienne, puis à l'empereur Guillaume, à Berlin. Pourquoi de pareilles prévenances, qui ne devaient pas être complètement payées de retour? — Ce n'est pas à Rome, en effet, que ses visites lui ont été rendues, mais à Venise et à Milan. — Les contemporains n'y ont pas vu seulement des démarches de courtoisie, un effort pour sceller la réconciliation avec l'Autriche ; ils en ont gardé la mémoire comme d'un premier essai tenté, sous l'inspiration du ministère Minghetti, pour nouer une entente politique avec les empires du centre.

La valeur de la combinaison ne fut-elle pas appréciée, comme il convenait, à Vienne et à Berlin, où l'on se reposait alors sur la solidité de l'entente avec la Russie? Il y a de bons motifs pour le penser. Toujours est-il que les pourparlers n'eurent pas de suite, et qu'en Italie, le pouvoir échappa à la droite, avant qu'elle eût réussi à cimenter par un traité en règle le rapprochement désiré.

Avec la gauche, qui prit la direction des affaires en 1876, on put envisager tout d'abord l'application d'un autre système. Le fait est que, durant plusieurs années, on n'eut à signaler aucun incident qui dénotât, de la part des cabinets nouveaux, une tendance à lier partie avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Il appartenait aux successeurs de Depretis et de Cairoli de reprendre à leur compte le programme de Minghetti. Les motifs de ce changement de front ne sont pas douteux : ce sont les mêmes qui avaient, six ou sept ans plus tôt, déterminé l'évolution de la droite. Après avoir complété leur unité en 1870, les Italiens étaient demeurés dans un

isolement qui les inquiétait. Leurs relations avec la France n'étaient plus celles de 1859. La conquête de Rome s'était faite à la faveur de nos désastres, malgré des engagements formels. Il est vrai que le fait avait été accepté depuis et reconnu par toutes les puissances. Mais il restait chez nous un parti dont les vœux tendaient ouvertement à la restauration de l'ancien ordre de choses. Ce parti se composait d'une minorité dont l'impuissance avait été établie par les tentatives avortées de l'*ordre moral*. Cependant ses déclamations suffisaient pour entretenir les défiances des patriotes italiens. D'autres motifs influençaient dans le même sens les dispositions du gouvernement royal. Je veux parler des préoccupations suggérées par le caractère même de nos institutions. Sans doute, la République n'est pas un article d'exportation : c'est le principe énoncé par Gambetta et auquel nous n'avions pas cessé de conformer notre attitude. Nous n'en donnions pas moins l'exemple d'un peuple cruellement éprouvé, qui, en se gouvernant lui-même, sous le régime républicain, réussissait à restaurer son crédit, sa puissance militaire et sa prospérité. Fallait-il s'étonner que la monarchie italienne le vît sans enthousiasme et inclinât vers un autre point d'appui? Ainsi les inquiétudes patriotiques concouraient avec les préoccupations dynastiques pour susciter un esprit nouveau dans la péninsule. L'ancien système avait fait son temps et produit ses effets utiles. L'Italie était naturellement conduite à se rapprocher des monarchies centrales, intéressées à la conservation du *statu quo* et capables de l'imposer. C'était la voie ouverte au jeune royaume pour sortir de l'isolement auquel il attribuait les récents mécomptes de sa politique extérieure ; il y voyait, en outre, le moyen de surmonter des difficultés intérieures et de prévenir des complications avec l'Autriche-Hongrie. Quelle figure avait-il faite au Congrès de 1878, après la guerre turco-russe? Lui seul, croyait-il, n'en avait retiré aucun profit. La politique des *mains nettes* l'avait laissé les *mains vides*[1]. C'était la conséquence de l'isolement. La leçon ne devait pas être perdue.

A Vienne, on se fatiguait des menées irrédentistes que les

1. Voir l'article de M. Crispi dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre 1900.

partis avancés organisaient dans la Péninsule, en troublant le Trentin, Trieste et les autres provinces adriatiques de l'Empire. Les choses en étaient arrivées au point que « l'Autriche s'était demandé si elle ne devait pas pourvoir à sa défense; un corps d'armée, sous le commandement d'un capitaine expérimenté, avait été rassemblé sur la frontière ouverte, tout prêt à la franchir ». C'est M. Crispi qui l'affirme[1]; et il ajoute qu'entre autres avantages, l'accession à l'entente austro-allemande devait permettre aux Italiens « de paralyser un ennemi sûr et désormais excédé de leurs inquiétudes et de leurs turbulences : l'Autriche ». — Après cela, l'agitation irrédentiste n'aurait plus de causes légitimes, et l'Italie se trouverait en même temps garantie par le Roi apostolique lui-même contre les revendications pontificales.

Toutes ces considérations s'imposaient au Quirinal et à la Consulta, où elles avaient pris faveur avant 1881. La presse italienne, en grande partie, se montrait acquise à l'idée d'un rapprochement avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ses efforts tendaient à y rallier l'opinion publique. Les dissidents ne formaient déjà qu'une minorité, dont la voix n'était plus écoutée.

Tel était l'état d'esprit qui prévalait en Italie, quand nous fûmes amenés à placer la Tunisie sous notre protectorat.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer les circonstances qui ont précédé et accompagné notre établissement dans la Régence. L'histoire en est d'ailleurs fixée dans un beau livre, écrit par un témoin et un ouvrier de la première heure[2]. Il convient seulement d'en noter un point, qui reste établi en dépit de toute contradiction : c'est que l'Italie elle-même est pour beaucoup dans les causes déterminantes de notre intervention.

Nous connaissions les intérêts divers qui retenaient sur Tunis la surveillance de nos voisins et les espérances qu'ils y rattachaient. De leur côté, ils n'ignoraient rien des motifs qui nous obligeaient à y faire prévaloir notre influence, ou, du moins, à empêcher toute autre puissance d'y exercer une

1. Article cité, *Nuova Antologia*.

2. *La politique française en Tunisie; le protectorat et ses origines, 1854-1891*, par M. d'Estournelles de Constant. Paris, librairie Plon, 1891.

action prépondérante. M. Lanza le reconnaissait lui-même dans les lignes suivantes, publiées quelques mois après la proclamation de notre protectorat : « Après avoir fondé par de lourds sacrifices sa colonie algérienne, — écrivait-il à la *Deutsche Revue* de Berlin, — on comprend très bien que la France avait intérêt à empêcher, sur ses flancs, l'établissement de tout autre État, qui aurait pu arrêter le développement de sa puissance sur la côte méditerranéenne de l'Afrique. » — Le mieux eût donc été, pour les Italiens, de s'appliquer à la consolidation d'un *statu quo*, dont les deux puissances pouvaient s'accommoder. On ne l'a pas compris à Rome. Les imprudences de la diplomatie italienne ont précipité les événements, tout autant que les déprédations des Kroumirs et l'hostilité encouragée du bey. Nous avons été forcés, sous peine d'éviction, d'agir et d'occuper la place. Et, en ce faisant, — il faut le dire hautement, — nous n'avons manqué à aucun engagement international, ni lésé aucun droit acquis par un tiers.

Quoi qu'il en fût, l'occupation de la Régence soulevait contre la France, dans tout le royaume, un mécontentement dont l'amertume subsiste encore. Suivant le mot d'un de leurs orateurs, M. Damiani, les Italiens s'étaient habitués à considérer la Tunisie « comme la porte ouverte à leur expansion ». Ils avaient applaudi aux efforts tentés par leur gouvernants pour y substituer leur influence à la nôtre. Ils avaient dédaigné les avertissements qui ne leur avaient pas été ménagés. Notre intervention ruinait leurs calculs. Aussi n'y voyaient-ils qu'un abus de force et un attentat contre leurs droits éventuels. Une blessure d'amour-propre augmentait les regrets de la partie perdue. « C'est une épine à jamais fixée dans nos cœurs », disait, il y a quatre ans, un de leurs hommes d'État. Des faits plus récents attestent que la plaie saigne encore. Dans le nombre on peut compter le discours adressé, en octobre 1898, par un ministre du roi, M. Nunzio Nasi, à une députation italienne venue de Tunis en Sicile. Il y a quelques mois encore dans un article de revue[1], M. Crispi revenait à deux reprises sur la question de Tunis, pour combattre la

1. *Nuova Antologia*, du 1er octobre 1900.

politique qui a conduit le royaume à « renoncer à la plus riche, à la plus florissante, à la plus populeuse des colonies italiennes de la Méditerranée ».

En d'autres temps, un conflit aurait pu sortir de l'événement. Mais le danger n'en était pas à craindre en 1881. Nul n'ignorait que l'Angleterre avait, depuis le congrès de Berlin, pris son parti de l'établissement de notre protectorat. L'Allemagne, comme l'Autriche-Hongrie, s'en désintéressait; on soupçonnait même le prince de Bismarck de nous avoir encouragés, avec l'arrière-pensée de jeter une pomme de discorde entre les deux États latins, d'isoler la France et d'attirer l'Italie dans l'orbite allemande. La Turquie était sans titres. L'Espagne ne voyait, en dehors du Maroc, aucun motif de se préoccuper de notre action dans la Méditerranée. Ainsi l'Italie n'aurait eu à compter sur aucun appui, si elle avait, un moment, nourri l'idée d'entamer contre nous une lutte ouverte à propos de la Tunisie. Le sens pratique, qui distingue sa diplomatie, la détournait d'une pareille faute. Mais les partisans d'un changement de système tiraient de l'aventure un argument nouveau : c'est qu'il fallait, à tout prix, sortir d'un isolement qui condamnait le pays à l'immobilité et à l'impuissance, tout en le laissant exposé aux heurts du contact avec des voisins redoutables. Un rapprochement avec la France républicaine, personne n'y songeait plus. Restait la ressource depuis longtemps étudiée, de se tourner vers les puissances centrales. Sans doute, la résolution était grave et grosse de conséquences; mais on sait déjà que les intérêts dynastiques croyaient y trouver leur compte; quant à l'opinion publique, elle s'y montrait ouvertement favorable après les dernières déconvenues.

Dans cette mesure, on peut dire que l'entrée de la France en Tunisie a été la cause occasionnelle de l'accession de l'Italie à l'entente austro-allemande; mais il ne faut pas perdre de vue que le projet même de l'évolution était caressé à Rome depuis des années, et qu'il se recommandait aux conseils de la Couronne par des considérations politiques où le dépit et le ressentiment n'avaient aucune place.

L'établissement de notre protectorat sur la Tunisie pro-

voquait, par contre-coup, la chute du ministère Cairoli (14 mai 1881), qui se sacrifiait en expiation d'un événement considéré comme un échec de sa politique. Quelques jours plus tard (29 mai), Depretis formait un autre cabinet, où il se réservait le portefeuille de l'Intérieur, pour confier la direction des Affaires étrangères à l'un des plus distingués jurisconsultes du royaume, Mancini. Les deux ministres se disaient hautement animés du désir de conserver avec la France de bonnes relations. Toutefois, au contraire du président du Conseil, Mancini avait des tendances connues vers un rapprochement immédiat avec les Puissances centrales. C'était aussi le but déclaré de son principal collaborateur, M. le baron Blanc, qu'il s'adjoignait comme secrétaire général à la Consulta.

Les premiers actes du nouveau cabinet semblaient témoigner qu'il n'entendait pas rompre avec la politique de recueillement, afin d'appliquer tous ses soins au développement des forces militaires du royaume et de se préparer ainsi de plus puissants moyens d'action pour l'avenir. Mais l'attitude des Chambres et le ton de la presse indiquaient déjà qu'il aurait à prendre parti plus tôt, peut-être, qu'il ne le désirait. Le moindre choc devait suffire pour précipiter le mouvement.

Tel fut l'effet d'un regrettable incident qui survint à Marseille le 17 juin suivant. La ville fêtait, ce jour-là, quelques régiments rapatriés de Tunisie. Aux acclamations qui saluaient nos soldats, se mêlaient tout à coup plusieurs coups de sifflet. Aussitôt la foule de s'en prendre à des Italiens, signalés comme les auteurs de l'inconvenante et imprudente protestation. De là, des rixes sanglantes, suivies d'une panique, qui provoquait l'exode précipité de beaucoup de membres de la colonie italienne, très nombreuse dans la région.

On imagine les impressions produites au delà des Alpes par la nouvelle de ces troubles et par les récits exagérés des transfuges. Les deux gouvernements parvenaient à s'entendre par un échange de loyales explications. Mais la presse s'emparait des faits survenus, pour en dénaturer le caractère. Les feuilles italiennes les présentaient comme des représailles des Vêpres siciliennes ; des manifestations antifrançaises se succédaient dans la plupart des grandes villes. Il n'en fallait pas

davantage pour que l'opinion publique, en se prononçant bruyamment pour l'alliance avec les Puissances centrales, entraînât le gouvernement du roi sur la pente où il glissait déjà.

Cependant des négociations s'ouvraient à Paris, vers le même temps, pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce, qui était signé, le 3 septembre 1881, entre la France et l'Italie. On pouvait espérer qu'une entente économique aurait pour effet de rapprocher les deux pays, en resserrant leurs intérêts matériels. Mais le branle était donné en sens contraire.

Le bruit se répandit alors que le roi Humbert allait se rendre en Autriche pour y saluer l'empereur. Cette démarche avait été retardée jusque-là, disait-on, par les objections du comte de Robilant, ambassadeur d'Italie près François-Joseph, et de Depretis lui-même. Mais les conseils des partisans de l'alliance allemande l'emportaient définitivement.

Le 27 octobre 1881, les souverains des deux monarchies se rencontraient à Vienne. Comme pour mieux marquer le caractère politique de son voyage, le roi Humbert s'était fait accompagner de Depretis et de Mancini. Les considérations qui l'y avaient déterminé étaient de telle valeur que ses ministres avaient même négligé de s'assurer préalablement si sa visite lui serait rendue à Rome. Et l'on sait qu'aujourd'hui encore, après dix-neuf ans, Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, par égard pour ses sujets catholiques et pour l'hôte auguste du Vatican, s'abstient de confirmer par sa présence au Quirinal la garantie territoriale qu'Elle a promise à son allié d'Italie. En 1881, cette conséquence n'était pas prévue. Aussi le voyage du roi était-il généralement commenté avec faveur dans la péninsule. Inutile d'ajouter qu'en France il ne faisait pas l'objet de réflexions aussi bienveillantes. Avec raison, on y voyait, ici et là, comme les préliminaires de l'accession de l'Italie au traité défensif qui unissait, depuis 1879, l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie, et que la chancellerie de Berlin, après la dissolution de l'alliance des trois empires, avait négocié dans une pensée de préservation particulière contre la Russie. Il était à présumer que le prince de Bismarck ne laisserait pas fuir l'occasion de renforcer la combinaison,

en y attirant l'Italie, pour avoir contre la France une garantie analogue à celle qu'il s'était assurée contre l'empire du Nord.

Et de fait, si quelques hésitations subsistaient encore à Rome, la diplomatie du chancelier ne tardait pas à en avoir raison. Il lui suffisait, pour cela, d'exciter les inquiétudes du gouvernement royal, en affectant des dispositions favorables au Vatican. C'était le moyen d'attirer les Italiens dans une alliance dont le premier avantage devait être de les garantir contre toute tentative d'une restauration du pouvoir temporel, favorisée ou tolérée par l'Allemagne. Bismarck ne dédaignait pas de recourir à une pareille tactique, et il en recueillait bientôt les résultats attendus.

A la fin de décembre 1881, les ambassadeurs du roi Humbert à Vienne et à Berlin faisaient connaître au gouvernement de chacun des deux empires que l'Italie s'engagerait volontiers avec eux dans un pacte d'alliance défensive. Les négociations s'entamaient à Vienne, en février 1882. L'Autriche-Hongrie y était représentée par le comte de Kalnoky, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères; l'Allemagne, par le prince de Reuss, et l'Italie par le comte de Robilant, tous deux ambassadeurs près l'empereur François-Joseph.

Le 15 mai suivant, le nouveau traité franco-italien de commerce était mis en vigueur simultanément dans les deux pays. En France, le nombre était grand de ceux qui comptaient encore sur cet accord économique pour resserrer les intérêts communs et rapprocher les esprits. Vain espoir! Cinq jours plus tard, le 20 mai 1882, les plénipotentiaires des trois monarchies signaient, à Vienne, le traité célèbre de la *Triple Alliance*.

Le texte n'en a pas été publié. Toutefois, on a la certitude que le traité a un caractère purement défensif, et qu'il institue une garantie territoriale réciproque, chacun des contractants s'étant obligé à contribuer à la défense de celui des autres alliés qui ferait l'objet d'une agression étrangère. On sait, en outre, que le pacte était conclu pour une durée de cinq ans, et qu'il devait par conséquent, à moins d'un renouvellement formel, prendre fin le 20 mai 1887. On n'a d'ailleurs, pour en mesurer la portée, qu'à se référer au traité d'alliance conclu le 7 octobre 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-

Hongrie. Ce dernier traité a été officiellement publié à Berlin et à Vienne, le 3 février 1888. En voici les clauses :

ARTICLE PREMIER. — Si, contre toute attente et contrairement au désir sincère des deux Hautes Parties contractantes, l'un des deux empires était attaqué par la Russie, les deux contractants sont tenus de se prêter réciproquement assistance avec la totalité de leurs forces militaires, et, en conséquence, de ne conclure la paix que conjointement et de commun accord.

ART. II. — Si l'une des deux Hautes Parties contractantes était attaquée par une autre puissance, la seconde des deux Parties contractantes s'engage par le présent acte, non seulement à ne pas prêter assistance à l'agresseur, mais aussi à observer vis-à-vis de l'autre contractant une neutralité bienveillante. Si toutefois, dans le cas précité, l'agresseur était soutenu par la Russie d'une façon quelconque, soit par une coopération active, soit par des mesures militaires menaçantes pour la Partie attaquée, dans ce cas, l'obligation de l'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée à l'article premier, serait immédiatement applicable, et dès ce moment les opérations de guerre des deux Hautes Parties contractantes seraient conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix commune.

ART. III. — Le présent traité, conformément à son caractère pacifique et afin d'éviter toute fausse interprétation, sera tenu secret par les deux Hautes Parties contractantes, et ne pourra être communiqué à une tierce puissance qu'après une entente entre les deux parties et dans la mesure convenue entre elles.

Les deux Hautes Parties contractantes, se fondant sur les sentiments exprimés par l'empereur Alexandre dans l'entrevue d'Alexandrovo, nourrissent l'espoir que les armements de la Russie ne prendront pas un caractère menaçant pour elles, et déclarent en conséquence n'avoir pour le moment aucun motif de communiquer le présent traité. Si, toutefois, contre leur attente, cet espoir était déçu, les deux Hautes Parties contractantes regarderaient comme un devoir de loyauté de faire connaître, tout au moins confidentiellement, à l'empereur Alexandre qu'elles devraient considérer une agression contre l'une d'elles comme dirigée contre toutes les deux.

En foi de quoi, les plénipotentiaires ont apposé leur signature authentique au bas du présent traité, qu'ils ont revêtu de leur sceau.

Fait à Vienne, le 7 octobre 1879.

HENRI VII, PRINCE REUSS (L. S.)
ANDRASSY (L. S.)

Tel est l'acte qui a servi de base à la Triple Alliance. On peut donc en tirer les indications suffisantes pour reconstituer, par induction, le pacte de 1882, en tenant compte des intérêts que les trois États avaient en vue.

L'Italie bénéficiait de la promesse d'un double appui contre une agression éventuelle de la France ; elle gagnait, de plus, un gage de sécurité pour ses frontières du nord-est ; elle obtenait enfin, par l'effet des clauses de garantie territoriale, une assurance contre toute tentative étrangère ayant pour objet la restauration de la puissance temporelle de la papauté. Par contre, elle avait à mesurer les conséquences de la situation nouvelle où la plaçait, au regard de la France, une alliance qui mettait à sa charge l'obligation de garantir à l'Allemagne les conquêtes de 1871. Au début des négociations de Vienne, le gouvernement italien avait demandé davantage. Sous le coup des préoccupations suscitées par l'affaire de Tunis, il aurait voulu l'addition d'une clause obligeant les parties à se prêter un concours réciproque pour la protection d'intérêts étrangers à l'objet même de l'alliance, notamment pour le maintien du *statu quo* méditerranéen. Les cabinets de Berlin et de Vienne n'avaient pas consenti à enchaîner leur liberté d'action en vue d'éventualités qui ne leur importaient pas ou ne retenaient pas au même degré leur sollicitude. L'Italie avait dû se contenter, par suite, d'une déclaration impliquant de la part des contractants la promesse de soumettre à un mutuel et amical examen les grandes questions politiques qui pourraient, en dehors du *casus fœderis*, intéresser plus particulièrement l'un d'eux.

Sur l'initiative du gouvernement austro-hongrois, les trois alliés étaient convenus que le traité du 20 mai 1882 conserverait un caractère strictement confidentiel, et que l'existence même n'en serait pas révélée. Le secret en était si bien gardé tout d'abord que, durant les mois suivants, la diplomatie française ne réussissait pas à démêler ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui circulaient à ce propos. C'est seulement au commencement de 1883 qu'elle était définitivement fixée sur la réalité et sur la nature d'un arrangement, auquel Mancini lui-même ne craignait plus de faire de transparentes allusions au cours de certains débats parlementaires. Elle y

était si bien préparée déjà, qu'elle ne pouvait en être ni déçue ni émue. Mais il en était autrement chez nous de l'opinion publique, incapable d'accepter avec une philosophie muette la nouvelle d'une évolution qui faisait de l'Italie, affranchie avec notre concours, unifiée et promue au rang de grande puissance, la garante du traité de Francfort et de notre démembrement.

Les commentaires provoqués en France par l'événement témoignaient d'une douloureuse émotion et ne s'imposaient dans la forme aucun ménagement. Il y avait là un danger dont la prudence de Depretis et de Mancini devait naturellement se préoccuper. Le premier des deux ministres avait donné, sans enthousiasme, son acquiescement à la ligue allemande, et seulement après s'être laissé persuader par les affirmations de son collègue que le nouveau système, ayant un caractère exclusivement défensif, n'offrait rien de contraire au maintien des bons rapports avec la France. Mancini en était convaincu peut-être, sa dialectique de juriste italien n'y découvrant aucune incompatibilité de droit. Toujours est-il — c'est justice de le constater — que les deux ministres, durant leur passage au pouvoir, ne négligèrent aucune occasion d'établir, par leurs discours et par leurs actes, qu'ils envisageaient uniquement le traité de 1882 comme une garantie de sécurité dont nous n'avions pas à nous préoccuper en temps de paix, et dont les stipulations ne devaient en rien contrarier le cours normal de nos relations avec l'Italie.

Ainsi s'explique la tranquillité des cinq années qui ont suivi immédiatement la conclusion de la Triple Alliance. C'est durant cette période que nos échanges avec l'Italie ont atteint le plus haut degré de développement, à la faveur du traité de commerce de 1881. C'est aussi durant cette période qu'a été conclu, à la suite des plus courtoises et des plus conciliantes négociations, l'arrangement du 25 janvier 1884 par lequel le gouvernement royal a consenti à la suspension de son tribunal consulaire en Tunisie, pour confier ses nationaux à la juridiction de nos magistrats. Ces heureux résultats doivent être attribués, pour une grande part, à la conception que Depretis et Mancini se sont faite de l'arrangement passé avec les puissances centrales et à la sagesse de leur attitude.

Il était à souhaiter que leurs traditions fussent scrupuleusement observées par tous leurs successeurs.

## II

La Triple Alliance durait depuis deux ans déjà, sans que les Italiens en eussent tiré aucun profit appréciable, quand un événement imprévu vint mettre à l'épreuve leur confiance en ce pacte tutélaire. Il ne s'agissait de rien de moins que d'un nouveau rapprochement entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. Le bruit, qui s'en répandait au commencement de 1884, ne rencontrait tout d'abord qu'une incrédulité générale. Mais aucun doute n'était plus possible en septembre, après la rencontre de Guillaume et de François-Joseph avec Alexandre III. D'après les informations concordantes des chancelleries, les trois empereurs s'étaient réunis à Skiernewice, afin de ratifier un traité secret, conclu pour trois ans, le 21 mars précédent, et par lequel ils s'engageaient réciproquement à une bienveillante neutralité pour le cas où l'un d'eux serait attaqué par une puissance étrangère.

C'était la première — et ce ne devait pas être la seule — application du *principe de réassurance*, imaginé par la diplomatie avisée et peu scrupuleuse du prince de Bismarck. Par le pacte de la *Triplice*, le gouvernement allemand s'était acquis le concours de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie contre toute attaque de ses voisins de l'ouest ou de l'est; par le traité de 1884, il immobilisait la Russie au cas d'une agression française et réussissait, dans une certaine mesure, à écarter l'éventualité d'une coalition franco-russe, dont sa prévoyance devait être, jusqu'à la fin, hantée comme par un cauchemar. L'Autriche-Hongrie trouvait aussi son compte dans une combinaison qui devait la prémunir, en certains cas, contre les risques d'un conflit avec la Russie, alors que la Triple Alliance garantissait ses frontières au sud-ouest.

L'Italie seule était oubliée ou sacrifiée dans le système nouveau. Non seulement elle n'avait aucun avantage à en attendre; mais elle ne pouvait se dissimuler que l'entente renouée

entre les trois empires réduisait, dans une forte mesure, l'importance que ses alliés avaient attachée à son concours. Désormais assurés de la neutralité russe, ceux-ci n'avaient plus à se préoccuper autant des considérations qui avaient fait la principale raison d'être de la Triple Alliance, ni par conséquent de l'appoint que l'Italie restait tenue de leur fournir. Sans doute, l'Italie continuait, grâce au pacte de 1882, à être protégée contre une attaque de la France, attaque bien improbable d'ailleurs; mais elle devait comprendre que son rôle était amoindri dans la *Triplice*, où elle ne figurait plus sur un pied d'égalité. A ces motifs d'inquiétude s'ajoutait le froissement produit par les procédés des cours de Berlin et de Vienne, qui venaient de s'engager, à son insu, dans une combinaison secrète, se bornant, pour apaiser ses légitimes susceptibilités, à des assurances vagues sur la nature spéciale des questions négociées à Skiernewice.

Dans un pareil état de choses, le premier soin du cabinet de Rome fut d'aviser au moyen de renforcer aussi sa position par des arrangements appropriés à ses intérêts particuliers. Peut-être pourrait-il atteindre ce but par une entente plus intime avec l'Angleterre. Grâce à la Triple Alliance, il n'avait plus à se préoccuper de ses frontières du nord-est. Un rapprochement avec la grande puissance maritime compléterait le système, en assurant à l'Italie un concours efficace pour la protection de ses côtes.

Quelles ouvertures furent alors tentées à Londres? Quel accueil y reçurent-elles? Les archives diplomatiques n'ont pas livré leur secret. On sait seulement qu'aucun traité formel n'en est résulté. C'était à prévoir. L'Angleterre avait encore pour principe de ne pas compromettre les avantages de son « splendide isolement », en soumettant sa politique extérieure aux entraves d'une alliance continentale. Peut-être aussi le gouvernement de la reine ne jugeait-il pas inutile d'éprouver préalablement le zèle qui s'offrait et de lui demander des gages. Toujours est-il — coïncidence significative — qu'il faut placer en ce temps même les pourparlers engagés à Londres et à la suite desquels l'Italie se décidait, avec l'assentiment et même sur les conseils de l'Angleterre, à prendre pied sur le littoral de la mer Rouge, en occupant Massouah.

Depuis des années, le Khédive entretenait une garnison dans ce port qui relevait de la souveraineté nominale du sultan. Mais le gouvernement anglais, qui devait, quatorze ans plus tard, se poser contre nous en défenseur intransigeant des droits contestables de l'Égypte sur le Soudan, se désintéressait alors des conquêtes excentriques d'Ismaïl-Pacha. Ses préoccupations se concentraient sur la consolidation de son établissement dans la basse vallée du Nil. C'était une tâche dont les difficultés se proportionnaient aux efforts qu'il avait l'intention d'y appliquer pour l'instant. Il ne trouvait, par suite, que des avantages à se libérer de l'occupation d'un port éloigné et improductif, pour en passer la charge à une puissance bien disposée. Le ministère italien, où Mancini conservait la direction des Affaires extérieures, considérait l'entreprise sous d'autres points de vue. Il y voyait le moyen d'inaugurer une politique coloniale et de donner à ses concitoyens comme une compensation des déboires laissés par le congrès de Berlin et par l'affaire tunisienne. C'était, d'autre part, le premier acte d'une coopération concertée avec l'Angleterre, le signe d'une entente fondée sur la communauté des intérêts, pour la consolidation de l'équilibre méditerranéen et, par conséquent, pour la garantie des côtes italiennes.

Préparée sans retard et sans bruit, une première expédition était dirigée vers la mer Rouge en janvier 1885. Dès la fin du même mois, les troupes italiennes débarquaient à Massouah et y relevaient les garnisons égyptiennes, bientôt rembarquées pour Suez. Le drapeau royal était définitivement arboré sur cette terre d'Afrique, qui réservait de si dures épreuves aux armes et aux finances des nouveaux occupants.

En Italie même, les meilleurs esprits semblaient en avoir le pressentiment. Loin de rencontrer l'adhésion unanime sur laquelle le ministère avait compté, l'entreprise, à peine connue, soulevait, dans la péninsule, les méfiances d'une grande partie de l'opinion. Les divergences se manifestaient bientôt au parlement, où la question faisait, de janvier à mars, l'objet de débats animés. Mancini y déployait les ressources de sa féconde éloquence, pour faire ressortir les avantages d'une résolution qu'il considérait évidemment comme la grande pensée de son consulat. A ses yeux, l'occupation

de Massouah constituait le plus avisé complément du pacte conclu avec les puissances centrales.« Pourquoi, demandait-il à ses adversaires, ne voulez-vous pas reconnaître que, dans la mer Rouge, la mer la plus voisine de la Méditerranée, nous puissions en trouver la clef, la voie qui nous ramène à une efficace protection contre toute perturbation nouvelle de son équilibre? » — On ne pouvait, comme on l'a fait justement remarquer [1], dire davantage pour suggérer l'idée que l'occupation de Massouah se liait à tout un plan politique, et que des accords spéciaux avaient été stipulés entre l'Italie et l'Angleterre.

Les suggestions du ministre italien ne devaient pas être confirmées par le cabinet de Londres, qui se voyait, peu de temps après, dans l'obligation de nier, au parlement, l'existence de semblables accords. Vainement Mancini s'efforçait-il, par la suite, d'établir que l'entreprise coloniale, dont il revendiquait l'initiative et la responsabilité, aurait un avenir fécond, tout en étant exempte de risques, et qu'elle ne devait affecter d'aucune manière les forces ni les alliances continentales de l'Italie. Sa parole convaincue ne réussissait pas à ramener les incrédules. Après plusieurs victoires difficilement remportées, il voyait ses partisans se débander de telle sorte que le budget de son ministère ne passait, au scrutin secret, qu'à une voix de majorité. Le 18 juin 1885, le président du Conseil annonçait au parlement que le cabinet était démissionnaire. Onze jours plus tard, Depretis reformait une administration où il se réservait, avec l'Intérieur, l'intérim des Affaires étrangères, en remplacement de Mancini, qui se retirait définitivement, première victime de la politique coloniale.

Le portefeuille des Affaires étrangères ne devait rester que peu de temps entre les mains de Depretis, dont le dessein avait été, dès le début de la crise, de le confier à un diplomate éprouvé, le comte de Robilant, alors ambassadeur à Vienne. Mais celui-ci se souciait peu d'assumer la responsabilité d'une politique dont il était loin d'approuver l'orientation. En 1881, il avait déjà — comme on l'a vu plus haut

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

— formulé des objections contre la visite projetée par le roi Humbert à l'empereur François-Joseph, jugeant au moins prématurée l'initiative d'une entente où l'Italie risquait de ne point occuper une place égale à celle de ses partenaires. Pour les mêmes raisons il avait ensuite opposé à la négociation de la *Triplice* des résistances, dont les ordres de son gouvernement avaient triomphé, sans le convaincre. L'aventure africaine, où Mancini avait poussé l'Italie, n'était pas faite pour ramener un homme qui portait très haut le sentiment de la dignité nationale et souffrait de la sentir exposée à des risques lointains. On ne pouvait donc être surpris qu'il déclinât tout d'abord la charge de diriger la politique engagée contrairement à ses vues. Mais, après son premier refus, les événements venaient modifier la situation européenne d'une manière qui levait une partie de ses scrupules. Nous voulons parler de la révolution qui éclatait à Philippopoli et des conséquences qui s'ensuivaient à bref délai.

Le 17 septembre 1885, la Roumélie proclamait sa réunion à la Bulgarie. Il était facile de prévoir que la guerre allait éclater entre la Serbie et la Bulgarie, et qu'un pareil conflit, quelle qu'en fût l'issue, amènerait un refroidissement, sinon une rupture, entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg malgré les assurances d'amitié et de neutralité consignées dans le traité secret de 1884. Du coup, l'Italie recouvrait, au regard de l'Autriche-Hongrie, le rôle qu'elle remplissait, au début, dans la Triple Alliance, et dont le rapprochement des trois empires avait momentanément amoindri l'importance. Il n'en était que plus utile pour elle d'avoir à la Consulta un diplomate expérimenté, résolu et apprécié au dehors. En de telles conjonctures, le patriotisme du comte de Robilant ne pouvait rester sourd à l'appel direct et réitéré de son souverain. Le 27 septembre 1885, il était nommé ministre des Affaires étrangères dans le cabinet dont Depretis conservait la présidence.

Singulière destinée que celle du comte de Robilant! Avec une rare fermeté de caractère et une grande justesse de vues, il était condamné par les événements, soit à concourir à des actes qu'il désapprouvait, soit à supporter les conséquences de

résolutions dont l'initiative lui était étrangère et dont il avait par avance signalé les dangers. La rencontre royale de 1881 s'était faite contre son gré : il avait eu pourtant à y faire figure comme ambassadeur. En cette même qualité, il avait dû négocier ensuite le traité de la Triple Alliance, qu'il jugeait prématuré et menaçant pour l'indépendance de la politique nationale dont il était particulièrement jaloux. C'est lui qui allait, en dépit de ses répugnances motivées, conclure le premier renouvellement du pacte avec les Puissances centrales. C'est lui qui devait être entraîné plus tard à dénoncer le traité de commerce franco-italien de 1881 et à consommer la rupture économique des deux pays, bien que le maintien de bonnes relations avec la France figurât dans les premiers articles de son programme. On sait enfin qu'il avait condamné, comme aventureuse, l'expédition de Massouah : c'est à lui encore que l'ironie du sort imposait la nécessité d'en poursuivre le développement et réservait la tristesse de sombrer sous le premier échec subi en Afrique par les armes italiennes.

Le ministère du comte de Robilant semblait pourtant débuter sous des auspices particulièrement favorables. Après quelques semaines, le 19 novembre 1885, la guerre déclarée par le roi Milan au prince Alexandre se terminait, à Slivinitza, par l'écrasement de l'armée serbe, et l'Autriche-Hongrie imposait aux belligérants un armistice, bientôt suivi d'un traité de paix. Mais la révolution de Philippopoli, l'attitude du prince Alexandre et surtout l'intervention de l'empereur François-Joseph, tendaient les rapports de la Russie avec l'Autriche-Hongrie et même avec l'Allemagne, qui, tout en paraissant se désintéresser du sort de la Bulgarie, paralysait, par sa seule neutralité, l'action du cabinet de Saint-Pétersbourg. Déjà on soupçonnait ce dernier de préparer les voies d'un rapprochement avec la France et de méditer ainsi l'évolution que le prince de Bismarck avait à cœur de prévenir.

L'Italie ne pouvait que profiter du réveil de la question des Balkans et de la lutte d'influence qui se prolongeait entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Plus qu'auparavant, l'Autriche-Hongrie attacherait du prix à la retenir dans la Triple Alliance, afin d'assurer la sécurité de ses frontières du sud, en cas de

conflit avec le grand empire du nord. L'Allemagne y devait également tenir, en considération des intérêts de sa principale alliée et des siens propres. Le gouvernement italien se trouvait donc en mesure de reprendre avec les deux puissances la voix délibérative que le traité secret de 1884 lui avait enlevée : il savait la valeur que son concours avait pour elles et il pouvait y mettre le juste prix. Avec son avisée circonspection, le comte de Robilant ne voyait, dans cette situation nouvelle, qu'un motif supplémentaire d'entretenir avec la France les bons rapports qui contribuaient à assurer la liberté de son attitude vis-à-vis de ses alliés.

Une preuve décisive de ses dispositions se trouve dans son empressement à engager des pourparlers avec la République française pour conclure un traité de navigation, conformément aux promesses que les deux gouvernements avaient échangées lors de la signature de la convention commerciale de 1881. Négocié de part et d'autre avec un égal désir d'entente, le traité nouveau était signé le 30 avril 1886. Le comte de Robilant en saisissait aussitôt le Parlement italien, dont il obtenait l'approbation sans difficulté. Malheureusement, sous l'influence des idées protectionnistes qui primaient dans son jugement toutes les considérations politiques, la Chambre française des députés se montrait moins accommodante et repoussait le traité, en juillet 1886.

Inutile d'insister sur l'effet produit au delà des Alpes par ce vote parlementaire, que les partisans de l'alliance allemande exploitaient au détriment des relations franco-italiennes. C'est en vain que la diplomatie de Robilant, soutenue par les sympathies découragées de nos amis, aurait voulu réagir. Dans toute la péninsule, on considérait le fait comme un signe de mauvais vouloir, qui poussait aux hostilités la France devenue l'adversaire irréconciliable de l'Italie. Les conséquences en devaient peser, durant plus de douze années, sur les intérêts maritimes des deux peuples. Encore faut-il y chercher l'une des causes principales qui déterminaient le gouvernement royal, à la fin de cette même année 1886, à dénoncer le traité de commerce franco-italien du 3 novembre 1881 et à consommer ainsi la rupture définitive des relations conventionnelles sur le terrain économique.

Nous n'insisterons pas ici sur l'avortement du traité de navigation ni sur la dénonciation du traité de commerce : ce serait sortir de notre sujet. Il suffit d'avoir noté, à leur date, les conséquences de ces deux faits par rapport aux dispositions qui subsistaient alors en Italie et aux pourparlers qui s'engageaient déjà, vers le même temps, en vue du renouvellement de la Triple Alliance.

On doit penser, en effet, que la prévoyance du prince de Bismarck ne demeurait pas inactive en présence des éventualités qui menaçaient l'œuvre de sa diplomatie. L'entente austro-russe se trouvant pour longtemps compromise par la question bulgare, ses efforts se bornaient, de ce côté, à empêcher une rupture ouverte. Mais il avait aussi à prévenir le rapprochement de la France et de la Russie, dont le danger lui apparaissait, à augmenter les forces de l'armée allemande pour la mettre à la hauteur de toutes les circonstances, à consolider pour une longue durée le faisceau de la Triple Alliance qui le garantissait sur l'ouest et sur l'est.

Dans ce programme arrêté on peut trouver l'explication de l'attitude comminatoire que le chancelier prenait de nouveau, vers la fin de 1886, au regard de la France. Il y voyait un moyen d'intimidation pour réprimer les tendances qui semblaient entraîner vers la Russie le nouveau cabinet de Paris, où figuraient MM. Goblet et Flourens, avec le général Boulanger ; il y puisait, en outre, un argument pour décider le Parlement impérial, devant la menace du péril français, à lui accorder ce qu'on appelait le *septennat militaire*, c'est-à-dire le vote pour sept années du budget de la guerre. Ses efforts n'ayant tout d'abord abouti qu'à une demi-satisfaction, au vote du *triennat*, il n'hésitait pas à provoquer la dissolution du Reichstag (14 janvier 1887), pour en appeler, sur cette question même, au peuple allemand. Durant la période électorale, il ne négligeait aucun moyen de forcer l'opinion, s'appliquant surtout à accréditer la crainte d'une agression française, qui justifiait les nouveaux et pénibles sacrifices réclamés des contribuables en vue de la défense nationale. Les choses furent même poussées si loin et avec une telle violence, dans l'intérêt de la démonstration, que le maintien de la paix en parut compromis pendant quelques semaines.

L'attitude de la France ne fournissait pourtant aucun motif à cette campagne. C'était simplement l'application d'une manœuvre familière au chancelier, qui ne répugnait pas à troubler les relations internationales pour le succès de sa politique intérieure. La tactique lui avait réussi déjà et devait lui réussir cette fois encore. Plus docile que son aîné, le nouveau Reichstag votait le *septennat* réclamé par le gouvernement impérial (12 mars 1887). Les nuages qui assombrissaient le ciel de l'Europe se dissipaient aussitôt comme par enchantement. Et notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, pouvait télégraphier au quai d'Orsay : « L'orage est passé ; tout est tranquille : on peut fermer les parapluies et ouvrir les parasols. »

Pour compléter son œuvre de prévoyance, le chancelier n'avait plus qu'à resserrer, pour une nouvelle période, les liens de la *Triplice*. « Le renouvellement anticipé du traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie fut, on peut le dire, le bouquet d'artifice par lequel le prince de Bismarck voulut saluer la victoire du septennat militaire, victoire qui, dans son esprit, devait mettre le gouvernement allemand en situation de jouer, mieux qu'auparavant, le rôle d'arbitre en Europe[1]. »

Aucune résistance n'était à prévoir de la part de l'Autriche-Hongrie. Il n'en était pas de même de l'Italie, avec le comte de Robilant, qui ne faisait pas mystère de ses dispositions. Aussi le chancelier jugeait-il opportun de s'abstenir de toute proposition directe, afin de ne pas encourager, par trop d'empressement, les défiances et les prétentions qui se faisaient jour à la Consulta. Il avait d'ailleurs, en l'ambassadeur d'Italie à Berlin, un intermédiaire complaisant, qui allait lui épargner l'ennui des premiers pas, en appliquant tout son zèle à vaincre les hésitations de Robilant.

Le comte de Launay, auquel un long séjour à Berlin avait inspiré une considération quelque peu exclusive pour la puissance allemande, était le partisan convaincu de l'union de son pays avec les empires du centre. Il ne voyait pas sans préoccupation approcher le terme du pacte de 1882 ; il savait qu'à

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

Berlin comme à Vienne, on était prêt à en renouveler les stipulations; il désirait que son gouvernement ne laissât pas échapper l'occasion. Mais Robilant ne semblait nullement disposé à se laisser convaincre. En 1882 déjà, il n'avait souscrit qu'avec résignation à l'entente allemande, jugeant que l'Italie n'était pas en mesure d'occuper une place égale à celle de ses alliés dans une combinaison dont l'effet certain serait de compromettre les bons rapports avec la France. Ses répugnances avaient été confirmées par la divulgation du traité conclu, en 1884, par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avec la Russie, traité dont la négociation lui apparaissait comme un manque d'égards pour son pays. Enfin il estimait que, dans l'état des choses, la *Triplice* exposait sans utilité l'Italie aux risques d'une guerre continentale, et ne lui ménageait aucune garantie pour les intérêts vitaux qu'elle avait à défendre dans la Méditerranée. Pour toutes ces considérations, il faisait d'abord le plus décourageant accueil aux sollicitations de son ambassadeur à Berlin, ne craignant pas de lui exposer, sans ménagements diplomatiques, toute la sévérité de son jugement réfléchi.

On doit à M. le sénateur italien Luigi Chiala[1] la publication d'une série de lettres échangées à ce sujet entre le comte de Launay et le comte de Robilant. Rien de plus intéressant que ce dialogue confidentiel, prolongé durant près d'une année, entre les deux diplomates animés d'un égal patriotisme, mais poussés par une conviction opposée.

Dès le mois de mars 1886, le comte de Launay demandait si le gouvernement royal ne croyait pas opportun d'aborder la question et de faire les premiers pas en vue du renouvellement « amélioré » de l'alliance. Robilant répondait que, pour parler franc, il était médiocrement satisfait de l'attitude de l'Allemagne, « dont les assurances de bon vouloir étaient un peu de l'eau bénite de cour ». A tous égards, il ne jugeait pas le moment convenable pour entamer des négociations, ajoutant que, dans tous les cas, le traité ne pouvait être renouvelé « tel quel ».

Deux mois plus tard, l'ambassadeur revenait à la charge.

1. *Pagine di Storia contemporanea*, par le sénateur Luigi Chiala.

Sans se montrer aussi opposé qu'auparavant aux négociations, Robilant objectait qu'il aurait besoin de connaître à fond les intentions du prince de Bismarck; que, sans doute, il pourrait, sans trop de peine, se ménager à cet effet, durant l'été, une rencontre avec le chancelier, à Tœplitz ou ailleurs, mais qu'il ne se résoudrait pas à une pareille démarche sans connaître préalablement les conditions d'un nouvel accord, et qu'au surplus ces conditions devraient être suffisantes pour faire violence à sa volonté de renoncer au renouvellement de l'alliance. « Pour mon compte, — disait-il en terminant, — je crois que nous n'en ferons rien. »

Aussitôt le comte de Launay de s'emparer de l'idée d'une entrevue des deux ministres et de pousser le comte de Robilant à y donner suite. Il avait, disait-il, des motifs de penser que, cette fois, le chancelier ne se refuserait pas à l'insertion dans le traité d'une clause concernant la protection des intérêts italiens dans la Méditerranée. Le terrain était bien préparé. Pourquoi le ministre du roi ne saisirait-il pas l'occasion qui s'offrait, d'aller saluer l'empereur Guillaume à Gastein, où Bismarck se rendrait en même temps? Il ne viendrait à l'esprit de personne de considérer comme une avance une démarche que de simples considérations de courtoisie motiveraient ouvertement; l'opinion publique en Italie verrait volontiers que le ministre des Affaires étrangères ne brillât pas par son absence, comme si les grosses affaires se traitaient à son insu.

Le comte de Robilant répliquait :

Il y a du vrai, mon cher ami, dans ce que vous me dites pour m'encourager à prendre l'initiative d'une rencontre avec le chancelier; mais... je ne vous cacherai pas que je n'en ferai *rien*.

Le prince de Bismarck a fait de belles phrases sur mon compte, quand je suis venu au ministère; mais, en dehors de cela, il n'a pas remué le petit doigt pour accentuer un rapprochement plus pratique avec l'Italie.

Je ne lui ai pas demandé de me donner de la force; je me passe de son concours pour cela; mais, de son côté, il n'a fait aucun essai de ce genre.

Décidément, l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde, et je ne me sens pas l'envie de la forcer à la renouveler, car je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous. Il est

aussi possible que M. de Bismarck se soit trompé à mon égard, ne me connaissant pas du tout, et se soit imaginé que je me sentirais le besoin de marcher toujours et quand même à sa suite. S'il a cru cela, il s'est étrangement trompé. Il est donc plus que probable que je ne renouvellerai pas l'alliance, et que je me réserverai de me lier à bon escient, quand le moment sera venu.

Je désire que, pour ce qui dépend de vous, vous laissiez tout à fait tomber tout échange d'idées sur le renouvellement de l'alliance.

Si le chancelier désire, lui, entamer des négociations dans ce sens, il n'a qu'à prendre, lui, l'initiative, et à nous faire connaître ses pensées; mais, comme je vous l'ai dit, il serait fort difficile que nous acceptions de prendre de nouveaux engagements.

Lors de la conclusion de l'alliance qui va finir, notre tort a été de prendre l'initiative avec insistance : je l'ai vivement déploré alors; je l'ai dit sur tous les tons à qui de droit; je ne retomberai pas dans la faute commise par mon prédécesseur...

Après une critique aussi sévère du pacte de 1882, il était douteux que le ministre italien se prêtât à en négocier le renouvellement. Dans tous les cas, il était certain qu'on n'avait pas à espérer de sa part l'initiative à laquelle on désirait le déterminer. L'attitude nouvelle du comte de Launay, sa réserve inattendue suffisaient pour édifier la chancellerie de Berlin sur les dispositions de la Consulta. Il fallait que les deux alliés du Nord se résignassent à faire les premiers pas, s'ils voulaient aboutir.

Leur parti était vite arrêté. Dès le commencement d'août (1886), après s'être concerté à Gastein avec le prince de Bismarck, le comte Kalnocky avisait l'ambassadeur d'Italie qu'à Berlin comme à Vienne, on considérait comme opportune la prolongation de l'entente à trois. Une communication analogue était faite à la Consulta, vers le même temps, par M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près le roi. Robilant prenait acte de ces déclarations en faisant observer qu'il ne croyait pas possible le renouvellement pur et simple de la *Triplice*; il jugeait indispensable d'en compléter le texte par des clauses relatives à la protection des intérêts de l'Italie dans la Méditerranée; et il exprimait le désir que les négociations eussent lieu, non plus à Vienne, mais à Berlin ou à Rome.

Probablement ces prétentions étaient tout d'abord tenues

pour excessives à Berlin et surtout à Vienne, où le pacte originaire avait été conclu en 1882, et où l'on ne pouvait envisager avec un complet détachement les revendications formulées en vue des intérêts particuliers de l'Italie dans la Méditerranée. Aussi plus de deux mois se passaient-ils, sans qu'il fût donné suite aux pourparlers. Cependant le prince de Bismarck n'était pas homme à s'arrêter devant de pareils obstacles. Sans trop de peine, il décidait le gouvernement austro-hongrois à consentir au transfèrement à Berlin du siège des négociations. Quant aux nouvelles demandes de l'Italie, il suggérait l'idée que satisfaction pourrait y être donnée au moyen d'accords dont les bons offices de l'Allemagne seconderaient la conclusion entre l'Italie et l'Angleterre, et auxquels l'Autriche-Hongrie participerait, si elle le jugeait utile.

Au commencement de novembre (1886), M. de Keudell proposait officiellement le renouvellement du traité au gouvernement italien, qui répondait en transmettant à Berlin les clauses complémentaires dont il réclamait l'insertion. Les négociations s'engagèrent régulièrement. Quelles que fussent les objections de l'Autriche-Hongrie, il n'était pas douteux que la volonté du prince de Bismarck n'en décidât le règlement à l'heure voulue. Si Robilant abandonnait la première partie de son programme, en se prêtant à un renouvellement de la *Triplice*, du moins pouvait-il se flatter d'en compléter les stipulations en un sens favorable à son pays. C'eût été encore un succès pour sa diplomatie.

Peut-être faut-il chercher dans ce succès, tenu dès lors pour assuré, un des motifs qui entraînèrent le ministre italien à se départir des ménagements qu'il s'était imposés à l'égard de la France depuis son arrivée au pouvoir. C'est en ce temps même (décembre 1886), qu'il prit la grave résolution de dénoncer le traité de commerce franco-italien du 3 novembre 1881.

On connaît déjà le fâcheux effet produit, quelques mois auparavant, par le vote de notre Chambre des députés repoussant le traité de navigation conclu entre les deux pays. L'impression qui en persistait était sans doute pour quelque chose dans le parti pris par le ministre italien. On peut

croire, en outre, que son ombrageuse fierté ne voulait pas se laisser prévenir par la France, qui semblait elle-même disposée à mettre fin au traité commercial. Cependant il semble douteux que Robilant se fût laissé, par ces seules raisons, entraîner prématurément à un acte dont les conséquences ne devaient pas lui échapper, s'il n'avait, au même moment, escompté la reconstitution d'alliances « améliorées », qui permettraient à l'Italie d'encourir avec sérénité les risques d'une rupture économique et politique avec la France. L'avenir aurait peut-être confirmé la hardiesse de ses calculs, si des circonstances imprévues n'étaient venues ébranler ses positions et en compromettre les avantages au regard de ses partenaires : nous voulons parler de la première épreuve que l'entreprise africaine réservait à l'Italie.

Il y avait deux ans déjà que les Italiens tenaient Massouah avec une faible garnison, élargissant progressivement leur établissement vers l'intérieur, sans trop se soucier des anciens maîtres de la contrée. Sans doute ils n'ignoraient pas les dispositions hostiles des Abyssins de l'Asmara, commandés par un chef entreprenant, le ras Alula, dont l'autorité prévalait exclusivement dans les hautes vallées et qui avait toujours supporté avec impatience le contact des Égyptiens. Mais de longs mois d'inaction de sa part et une confiance exagérée dans la valeur de leur armement contribuaient à entretenir les nouveaux occupants dans une imprudente quiétude.

Cependant, dans les premiers jours de janvier 1887, des nouvelles alarmantes parvenaient à Rome, où le bruit s'accréditait que le ras Alula s'approchait de Massouah, pour tenter une attaque de vive force. Le 14 janvier, le comte de Robilant s'appliquait à atténuer la gravité de ces nouvelles à la Chambre des députés, qui commençait à s'en émouvoir ; puis, répondant à un membre de l'Assemblée, qui le pressait de communiquer les dépêches reçues par le gouvernement, il s'y refusait péremptoirement, et ajoutait sous forme de péroraison :

... Qu'on m'interroge, si l'on croit qu'il y a quelque chose d'important à savoir ! Mais que je vienne ici publier les bulletins militaires, ce n'est pas possible. J'en appelle au sérieux de la Chambre :

il ne me paraît pas qu'au moment actuel il convienne, et il ne convient certainement pas d'attacher autant d'importance à quatre brigands, qui peuvent se jeter dans nos jambes en Afrique.

La Chambre accueillait par des rires et des approbations cette confiante boutade.

Le 27 janvier encore, le cabinet provoquait lui-même un nouveau débat parlementaire, afin d'obtenir un vote de confiance qui fortifiât son autorité et dont il sentait le besoin pour maintenir son attitude dans les négociations de Berlin. Il l'emportait avec une majorité de soixante-quinze voix. Ce jour-là, on ignorait à Rome que, la veille (26 janvier 1887), le ras Alula, à la tête de plusieurs milliers d'Abyssins, avait attaqué et complètement anéanti, dans les passes de Dogali, une colonne italienne de cinq cents hommes. La nouvelle du désastre ne parvenait en Italie que le 1er février; elle y produisait une émotion considérable. Le ministère s'empressait de demander au Parlement un crédit extraordinaire de cinq millions de lires pour l'envoi de renforts en Afrique. Le 4 février, la question était débattue à la Chambre des députés, et Robilant n'hésitait pas, pour enlever un vote de confiance qui lui apparaissait de plus en plus nécessaire, à faire entendre que le règlement d'intérêts bien supérieurs à l'entreprise africaine dépendait de la délibération à intervenir.

Voici comment il s'exprimait :

Les événements n'ont pas répondu à certaines paroles que j'ai dites, il y a quelques jours. Aussi n'éprouvé-je aucune difficulté à reconnaître que ces paroles étaient malheureuses. Je ne mendierai pas d'indulgence à ce propos. Je dirai seulement qu'au moment où je prononçais ces paroles, je tenais pour impossibles les faits qui se sont produits ; mais je pensais, comme je le pense encore, qu'actuellement, dans les conditions générales de l'Europe, l'Italie devait montrer que, quelle que pût être sa situation à Massouah, son action dans ces parages ne pouvait et ne devait être considérée que comme un épisode d'importance secondaire et non susceptible d'affecter son action en Europe... L'honorable préopinant a fort bien dit que ce n'est pas le moment de discuter la politique coloniale ou africaine. Il a très bien fait de développer sa pensée, en déclarant nettement que la Chambre ne doit pas hésiter à condamner le ministère, si elle croit que le ministère s'est trompé. Un ministère seulement toléré serait en ce moment un malheur pour le pays... Du verdict que le Parle-

ment prononcera aujourd'hui, dépendra en grande partie la question de savoir si l'Italie sera encore demain une grande puissance, en état de faire valoir ses intérêts vrais, supérieurs. Le moment est donc solennel. Les questions de personne ne sont rien en présence de l'intérêt de l'Italie dans le monde. Je n'ai pas le moindre doute que le verdict que vous prononcerez ne soit tel que la grandeur du nom italien n'en soit pas diminuée. Et c'est là mon seul désir.

A ces dramatiques objurgations dont les motifs et le but véritable n'échappaient à aucun des auditeurs, la Chambre ne répondait que par une majorité favorable de trente-quatre voix. Le cabinet se voyait menacé par la coalition qui se nouait entre les adversaires de la politique coloniale et les adversaires de l'alliance allemande. Aurait-il, en de pareilles conditions, l'autorité nécessaire pour faire face à toutes les difficultés de la situation et surtout pour conduire les négociations de Berlin au terme voulu? Le comte de Robilant ne le pensait pas. Sa démission entraînait celle du cabinet tout entier (8 février 1887).

Survenue en des circonstances aussi difficiles, la crise se prolongeait plus de deux mois. Tout d'abord le roi proposait au comte de Robilant de former une nouvelle administration; celui-ci refusait d'en assumer la charge. Toutefois, le fait même qu'il restait provisoirement à la Consulta, suffisait pour établir que la prolongation de son intérim était motivée par des considérations étrangères et supérieures à l'objet des récents débats parlementaires : elle n'avait effectivement d'autre but que de lui laisser le temps d'achever les négociations engagées pour le renouvellement de la Triple Alliance, négociations dont il tenait tous les fils et auxquelles l'échéance prochaine du pacte originaire (20 mai 1887) imprimait un caractère d'urgence.

Pour le plénipotentiaire italien la situation n'était pas aussi favorable que jadis. Il pouvait assurément compter que ses partenaires attachaient le même prix au maintien de l'entente à trois, la question bulgare continuant à peser sur leurs rapports avec la Russie. Mais, alors qu'il avait consommé la rupture économique avec la France et compromis pour longtemps les chances d'un rapprochement entre les deux États

latins, alors que son pays était engagé dans une entreprise coloniale qui occupait au loin une partie des forces nationales, il ne pouvait plus affecter, en ce qui concernait les alliances continentales, le détachement dont il se prévalait, quelques mois auparavant, pour rehausser la valeur de son concours et dicter des conditions. En aucun temps, l'appui des empires du centre n'avait eu plus d'importance pour l'Italie. On devait s'en rendre compte à Berlin comme à Vienne.

Ce qu'il devait en coûter à la fierté du comte de Robilant, après son attitude de l'année précédente, pour reprendre les négociations dans les conditions nouvelles où le plaçaient sa démission et les changements survenus dans la situation de son pays, on le devine aisément. C'est justice de constater que son patriotisme n'eut pas un moment de défaillance. Se pliant aux événements, il s'appliquait, à Berlin et à Londres, à presser des pourparlers où la temporisation n'était plus de mise. Aussi ne tardait-il guère à consolider le résultat que se proposait son abnégation et qui devait marquer le terme de sa vie publique. Vers le milieu du mois de mars 1887, le prince de Bismarck signait à Berlin, avec les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie et d'Italie, l'acte qui consacrait le premier renouvellement de la Triple Alliance.

La nouvelle en était portée à la connaissance du public, le 17 mars, par un avis du *Reichsanzeiger*, annonçant que l'empereur Guillaume venait de conférer au comte de Robilant le grand cordon de l'Aigle Noir. Personne ne se trompait sur la signification du décret impérial. En Allemagne comme en Autriche, la presse officieuse tenait pour définitivement conclue la prolongation du pacte de 1882 et célébrait le fait accompli comme une assurance contre l'éventualité d'une alliance franco-russe et une garantie de la paix européenne.

Cette fois encore, les stipulations intervenues n'étaient pas rendues publiques, bien que les parties contractantes se fussent déliées de l'obligation originaire de garder le secret sur l'existence même de l'accord. Tout ce qu'on savait, c'est que le traité était conclu encore pour une période de cinq années, le terme en étant par conséquent reporté au 20 mai

1892. On n'ignorait pas non plus que le traité nouveau conservait, comme le précédent, un caractère absolument défensif, les trois États s'engageant à faire cause commune avec celui d'entre eux qui viendrait à être attaqué par d'autres puissances, et se garantissant réciproquement leurs possessions continentales. Mais l'incertitude continuait à subsister sur la mesure précise des obligations militaires qui constituaient la sanction effective des obligations contractées. L'Italie avait-elle obtenu, dans les dernières négociations, les garanties qu'elle réclamait pour ses intérêts spéciaux dans la Méditerranée et que le comte de Robilant avait considérées longtemps comme une condition nécessaire de son adhésion? Le fait certain, reconnu en Italie même par les plus fervents partisans du système, est qu'aucune clause relative à ces intérêts ne figurait dans le nouveau traité. Était-il intervenu, du moins, grâce à la médiation bienveillante du chancelier de Berlin, un arrangement formel à ce sujet entre les cabinets de Rome et de Londres? L'opinion publique, dans la péninsule, se plaisait à le croire, et les publicistes italiens ne négligeaient rien pour en accréditer l'idée. Mais peut-être, prenant leur désir pour la réalité, fondaient-ils complaisamment leur confiance sur une décevante équivoque. M. le sénateur Chiala, dans le livre documenté qu'il a consacré à la Triple Alliance, se montre très affirmatif. Il fait honneur au comte de Robilant d'avoir réussi, durant la crise ministérielle, « à nouer avec l'Angleterre des *accords spéciaux* »; ailleurs, il insiste sur ce point que l'impression produite à Paris par le renouvellement de la Triple Alliance aurait été plus pénible encore, « si l'on y avait eu la certitude que des *accords spéciaux* avaient été stipulés entre l'Italie et l'Angleterre, quelques semaines auparavant, pour la protection de leurs intérêts communs dans la Méditerranée ». Plus loin, enfin, il rapporte comme preuve, sans d'ailleurs en établir l'authenticité, les paroles suivantes que Depretis aurait prononcées, en février 1887, dans une séance du Conseil des ministres : « Quant à l'Angleterre, je dois ajouter qu'aucun cabinet en Italie n'aurait jamais osé espérer obtenir ce que le comte de Robilant a obtenu; notre position est maintenant assurée sur terre et sur mer. »

Faut-il conclure de ces assertions que l'Italie avait réussi, en ce qui concerne la protections de ses côtes et l'équilibre méditerranéen, à compléter par une convention avec l'Angleterre, les garanties que la Triple Alliance lui assurait sur le continent? M. Chiala lui-même reconnaît qu'il n'attache pas une telle signification aux mots *accords spéciaux* dont il se sert pour désigner l'entente intervenue avec la Grande-Bretagne. A défaut même de cette réserve, il eût été difficile d'admettre l'hypothèse d'un traité formel. Sans parler des motifs constitutionnels qui l'auraient dissuadé de s'engager secrètement, on peut se demander quel avantage le gouvernement anglais aurait trouvé à enchaîner sa liberté d'action par des obligations conventionnelles en vue d'éventualités incertaines. De pareils pactes étaient au moins inutiles, s'il ne s'agissait pour lui que de s'assurer le concours de nos voisins du sud-est. L'Italie n'avait-elle pas déjà subordonné spontanément sa politique maritime à celle de l'Angleterre? N'était-elle pas à Massouah en vertu d'une entente concertée, et n'avait-elle pas, en présence des difficultés qui venaient d'y surgir, le plus impérieux besoin de ménager le bon vouloir de la puissance qui tenait les clefs de la Méditerranée? N'avait-on pas vu ses représentants, dès 1885, au cours de la conférence internationale de Paris pour le canal de Suez, se détourner du concert établi entre les délégués de la France, de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, pour appuyer les revendications anglaises? Le gouvernement royal se trouvait déjà lié indissolublement par la force des événements et par sa volonté même. Il n'y avait aucun intérêt pour l'Angleterre à enfreindre ses principes traditionnels et à compromettre, par une alliance positive, son « splendide isolement », en vue d'un concours qui ne pouvait lui faire défaut, le cas échéant.

Mais il y a plus. A diverses reprises, les membres du gouvernement de la reine furent interrogés, aux Communes, sur le caractère des relations établies entre les deux pays. Aucun d'eux ne se crut autorisé à confirmer les assurances dont on se prévalait en Italie.

Le 14 février 1887, M. Labouchère précisait la question, afin de savoir si le gouvernement de Sa Majesté avait con-

naissance d'informations publiées récemment sur un accord qui serait conclu, entre l'Italie, l'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne, pour la protection des côtes du premier de ces États, si cet arrangement avait fait l'objet de correspondances diplomatiques et si ces correspondances seraient soumises au parlement. Sir J. Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, répondait que l'Angleterre n'était liée par aucune convention secrète engageant son action militaire ou navale. En d'autres occasions, le député de Northampton revint à la charge avec insistance. Le sous-secrétaire d'État se borna à s'en référer à ses déclarations antérieures, ajoutant que, dans les éventualités qui pourraient survenir, la conduite du gouvernement se conformerait aux circonstances spéciales du moment et aux intérêts de l'Angleterre.

Le 9 novembre suivant, au banquet annuel du lord-maire, le marquis de Salisbury aborda lui-même le sujet en des termes qu'il est utile de reproduire. Les voici :

Nous avons lu récemment les discours de deux hommes éminents, les ministres des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, deux États auxquels nous lient nos plus profondes sympathies, et dont les intérêts, sous beaucoup de rapports, coïncident étroitement avec les nôtres. Nous avons lu leurs discours, qui ont encouragé le monde à avoir confiance dans la conservation de la paix, et nous croyons que tous deux ont les mêmes aspirations que la politique anglaise. Ils ont manifesté, non sans raison, non sans fondement, l'espérance d'avoir pour eux la sympathie de l'Angleterre. Je crois qu'ils ont cette sympathie, et que toute l'influence que l'Angleterre peut exercer penchera du côté des nations dont les efforts tendent à la conservation de la liberté, de la légalité et de la paix.

Après cela, on peut tenir pour établi, ce semble, qu'aucune modification ne s'était produite, concurremment avec le renouvellement de la Triple Alliance, dans la situation conventionnelle de l'Angleterre. Le gouvernement de la reine avait consenti peut-être à un échange de vues, favorisé par les démarches de l'Allemagne, et dans lequel on était parvenu sans peine à constater que les intentions des puissances délibérantes concordaient en ce qui concernait le *statu quo* méditerranéen, et qu'elles étaient également disposées à employer

leur influence à en sauvegarder le maintien. Avec la situation qu'elle occupait dans la mer intérieure, il en coûtait peu à l'Angleterre de s'associer à de telles déclarations, et elle y gagnait, de la part de trois grandes puissances continentales, une sorte de ratification nouvelle de ses établissements et de son action dans la Méditerranée. Quant à l'Italie, elle n'en retirait que le gain problématique d'assurances vagues, confirmant une communauté de vues, dont elle faisait les frais, et un bon vouloir dont elle avait par avance les meilleures raisons de se croire assurée.

En définitive, les laborieuses négociations que le comte de Robilant poursuivait depuis une année aboutissaient au renouvellement de la Triple Alliance, sans aucune des modifications qu'il avait jugé nécessaire d'y introduire en vue de garantir les intérêts particuliers de l'Italie. Ce n'était pas la réalisation de l'espoir dont il s'était longtemps bercé. Il ne devait être que médiocrement satisfait du résultat obtenu, s'il persistait dans la conviction que « l'Italie était fatiguée de cette alliance inféconde », et s'il continuait à « sentir profondément que cette alliance serait toujours improductive ».

BILLOT

*(La fin prochainement.)*

# LA RÉFORME

DE

# L'ARMÉE ANGLAISE

Lorsqu'un Français aborde la question de notre réforme militaire, il débute toujours par affirmer que tôt ou tard, mais inévitablement, l'Angleterre devra suivre les puissances continentales dans la voie du service universel et obligatoire. C'est là une affirmation devenue banale. Et pourtant, nous autres Anglais, nous avons encore assez de sottise ou d'entêtement pour croire que les Français n'entendent pas nos problèmes militaires.

L'Empire de la mer nous défend contre toute invasion. L'Empire de la mer nous permet ainsi une contre-attaque et un débarquement sur un point quelconque, à notre choix, des colonies ou de la métropole de l'adversaire : tentatives difficiles, peut-être, mais qui nous offriraient sûrement, à nous, moins de difficultés qu'à l'ennemi. De frontières terrestres, nous n'en avons, à vrai dire, que dans l'Inde et au Canada. Le Canada est limitrophe d'une puissance qui est en passe de devenir la première du monde, mais qui a beaucoup de points communs avec nous. Si nous pouvons avoir aussi des points de conflit avec elle, on peut néanmoins prévoir qu'au cas d'une coalition contre nous, l'Amérique resterait neutre et nous nourrirait. D'ailleurs, quelles chances de conquête pourrait offrir aux États-Unis ce Canada peuplé de Français, de catholiques, — qui préfèrent l'Angleterre à la République

protestante voisine, — et d'Anglais loyalistes dont les ancêtres jadis quittèrent le territoire des colonies révoltées, et qui toujours combattront jusqu'au dernier homme contre l'annexion? — Quant à l'Inde, elle est, du côté de l'Asie, protégée par d'immenses déserts. Elle est inaccessible aux Russes, tant que leur base d'opérations sera aussi éloignée. Si, quelque jour, ils viennent à bout de cette première difficulté et portent cette base au cœur de l'Afghanistan, nous aurons tout le temps d'envisager les nécessités que nous fera cette situation nouvelle.

L'armée anglaise ne ressemble en rien aux autres armées : quelle que soit l'étendue de notre Empire, nous n'aurons que rarement besoin d'une immense armée de terre ; ce qui est pour nous le difficile, c'est de maintenir nos forces, en temps de paix, dans les pays chauds et les contrées malsaines où nous devons entretenir des garnisons. L'Allemagne, la France, la Russie, l'Autriche, l'Italie, le Japon, aucune des puissances militaires n'a comme nous à conserver, sur le pied de paix, la moitié de son effectif en divers points du monde. En pleine paix, — et nous ne sommes jamais en pleine et en parfaite paix, — il nous faut cent quinze mille hommes de troupes régulières au dehors, plus notre armée de l'Inde, plus vingt mille hommes au moins de troupes indigènes qui figurent aux budgets du *Civil Service (Foreign Office and Colonial Office Troops)*, plus une véritable armée de police militaire dans nombre de possessions. Projeter le service obligatoire pour les garnisons de l'Inde ou même pour celles de l'Afrique australe et de nos stations de charbons sous les tropiques, c'est pure folie.

Aucune autre puissance, la Hollande exceptée, n'a à résoudre les mêmes problèmes militaires que nous. La Hollande a, comme nous, un système militaire particulier, une armée spéciale pour les Indes néerlandaises avec bataillons mi-partis de compagnies européennes et de compagnies indigènes ; les premières se recrutent par le système des hautes paies et des longs engagements : Anvers est le grand recruteur, mais le nombre des volontaires néerlandais va croissant. Nous autres, pour l'armée coloniale sur le pied de paix, nous avons la même organisation que pour notre armée tout entière. J'ai toujours pensé — et lord Roberts, le nouveau généralissime,

a toujours déclaré — que cette organisation ne fait les affaires ni de l'Inde, ni de la métropole, ni de l'armée.

Après la guerre de 1870, on parla d'imiter chez nous le service à la prussienne, ainsi qu'en France vous l'avez imité; mais ce que nous appelions *service court*, vous le qualifieriez, vous, de *long service*. Lord Cardwell, le ministre d'alors, songea d'abord à la réforme par le service de trois ans. Or, il se trouva que le transport des relèves pour l'Inde eût atteint un prix qui rendait tout le plan irréalisable. Le ministre s'arrêta d'abord au système de cinq ans, puis accepta six ans. Bientôt on trouva ces intervalles encore trop rapprochés pour l'armée de l'Inde, et on en vint au système actuel, dans ses grandes lignes du moins. Il comporte un certain nombre d'engagements pour trois ans, dans la garde surtout, suivis de neuf ans de service dans la réserve, à moins que les engagés, comme il arrive souvent, ne prolongent leur engagement dans l'armée active. Nous avons, d'autre part, des engagements de vingt et un ans, — dans la *Household Cavalry*, par exemple, — et bon nombre des autres engagés prolongent eux aussi leur service. Mais la masse de nos troupes est enrôlée pour sept années dans l'armée active et cinq années dans la réserve, sauf le cas où les hommes se trouvent dans l'Inde au terme de leurs sept années d'active : ils servent alors une huitième année et ne font que quatre ans de réserve. — Sept ou huit années d'active, c'est pour nous le « service court », et le « service court » nous fournit le gros de notre armée régulière.

*
* *

On n'a jamais bien calculé en France l'énorme coût de notre armée de défense. L'autre jour, un Français, qui fait autorité en ces matières, écrivait que bientôt nous dépenserions pour notre armée autant que dépensent les autres puissances, et même davantage. Or, il y a longtemps que pas une puissance militaire ne dépense autant que nous. Dans son budget et dans ses effectifs, la France fait entrer son armée coloniale : dans nos budgets et nos effectifs, ne figure qu'une maigre part de nos troupes coloniales et de nos dépenses militaires aux colonies. L'Inde supporte tous les frais de ses

troupes européennes : ils tiennent en une ligne de notre budget militaire.

Le gouvernement de l'Inde a toujours protesté contre notre système actuel qui lui semble trop court. L'Inde ne veut pas de jeunes recrues ; elle n'aime pas les hommes au-dessous de vingt ans ni même au-dessous de vingt et un. En principe, nous lui envoyons des hommes de vingt ans ayant déjà deux années de service. Mais c'est un thème à plaintes sans nombre : ni l'âge ni les connaissances militaires de cette catégorie d'hommes ne paraissent suffisants. En moyenne, l'Inde garde ces troupes six ans ; elle voudrait les garder dix ou douze ans : les frais de relève lui semblent trop lourds. Certaines autorités militaires de l'Inde réclament une armée spéciale de troupes blanches, et, dans la métropole, bon nombre d'hommes compétents sont aussi partisans d'une pareille armée pour l'Inde et pour les autres possessions tropicales ou malsaines. Parmi les militaires, l'opinion est qu'une spécialisation de ce genre gâterait tout ; cependant tous admettent qu'il faut donner plus d'élasticité à notre recrutement, accepter des engagements de dix ou douze années, alors même que le « service court » dans l'active et le « long service » dans la réserve resteraient la règle générale.

***

Chez nous, le secrétaire d'État à la Guerre est le ministre responsable. Il a, pour le renseigner, un certain nombre de grandes autorités militaires qui, toutes, correspondent directement avec lui. Mais toutes ces autorités sont aujourd'hui éclipsées par la grande influence du nouveau généralissime, lord Roberts : de fait et de nom, lord Roberts est le premier conseiller du ministre, qui est presque toujours un civil, presque jamais un général.

Récemment, parlant au nom de tout le cabinet, le nouveau ministre de la Guerre, M. Brodrick, combattait dans son plan de réforme militaire l'idée d'une armée spéciale pour l'Inde. Il n'admettait pas la nécessité d'une élasticité plus grande dans le recrutement. En réalité, il n'y avait jamais été favorable, depuis qu'au ministère de la Guerre il avait été sous-secrétaire d'État et secrétaire financier. De son côté, lord Roberts s'est

toujours déclaré favorable à un système plus élastique de recrutement et à des engagements de douze années dans l'armée indienne, de trois ans plus le temps de réserve dans l'armée métropolitaine. Le généralissime a sûrement cédé à la pression plus ou moins formelle des jeunes politiciens conservateurs, qui soutiennent qu'il n'est pas possible d'imaginer un système de recrutement volontaire capable de fournir une armée, que, tôt ou tard, il faudra en venir à une forme de service obligatoire, les propositions actuelles n'étant qu'une simple façade destinée à disparaître. Les nombreux adversaires du projet ont eu raison de dire que telle était bien l'idée de ses auteurs.

Dans l'empire britannique le service obligatoire n'est pas chose inconnue. Le Canada a sensiblement les mêmes lois militaires que les États-Unis. Durant nos deux guerres contre les États-Unis, le Canada a mis en ligne ses milices, qui se sont admirablement comportées : ce sont elles qui, en 1812, ont repoussé l'invasion américaine. Ces milices du Canada ne dépassent guère trente mille hommes de troupes organisées, auxquelles s'ajouteraient sans doute, en cas de guerre, des centaines de mille d'irréguliers. Le Canada a une bonne école militaire pour officiers. A la première alarme un peu chaude, on constaterait sans aucun doute les excellents résultats de ce service obligatoire ; on verrait une importante armée de milices canadiennes, bien entraînées, venir défendre le pays. Dans l'Afrique australe, la colonie du Cap a toujours conservé le service obligatoire institué jadis par les Hollandais. En Australasie, quelques-unes de nos colonies en acceptent le principe, d'autres le repoussent. En fait, ni les unes ni les autres ne le pratiquent, et nos colonies australes ont développé toute une organisation qui leur est particulière, comportant diverses classes de miliciens et de volontaires partiellement soldés (c'est-à-dire qu'ils touchent une solde durant les périodes d'exercices et de service effectif, mais ne reçoivent aucune indemnité le reste du temps).

Dans la métropole même, une vieille loi, jamais abrogée, mais annuellement suspendue, fixe les effectifs de la milice que devrait, dans chaque comté, parfaire le tirage au sort. Ce tirage au sort de la milice était devenu une simple tradition jusqu'au jour tout récent — il y a deux ans à peine — où

le présent ministère eut l'idée de fourbir cette arme et de réorganiser cette vieille institution par une loi qui fut proposée, mais qui ne fut jamais votée. Le gouvernement n'insista pas. Apparemment, le conseil des ministres n'en avait pas délibéré. Ce n'était qu'un projet du *War Office*, dont jamais le Premier ministre, si l'on en juge par ses discours, n'avait eu à s'occuper. L'an dernier, quelques lords sans attaches avec le ministère reprirent ce projet et l'apportèrent à la Chambre Haute. Lord Salisbury le cribla de critiques, et le déclara entièrement inapplicable dans notre état actuel. Il fut repoussé par une écrasante majorité que conduisaient en personne tous les membres du gouvernement. Les lords qui le votèrent étaient tous, à l'exception de lord Rosebery, d'illustres inconnus ; parmi eux figurait cependant lord Raglan, officier de milice, aujourd'hui sous-secrétaire au ministère de la guerre.

De nos ministres influents, ceux qui, de près ou de loin, touchent aux affaires militaires et navales semblent aujourd'hui favorables à l'établissement d'un service obligatoire pour le recrutement d'une milice chargée de défendre la métropole. Je ne vois pas trop comment ils pourront convertir à leurs idées le Premier ministre et tout le ministère. Je crois qu'en réalité ils escomptent déjà la retraite de lord Salisbury. La faveur populaire, pensent-ils aussi, viendra à leurs théories lorsque, dans deux ou trois ans, on aura bien constaté, d'une part, l'impossibilité de fournir, par le recrutement actuel, aux garnisons sans cesse accrues de l'Afrique australe, et, d'autre part, l'énorme gaspillage de réserves qu'aura coûtées la présente guerre. Le principe d'un service personnel dû par les citoyens à la patrie sous une forme ou sous une autre est évidemment rationnel. Et quant aux inconvénients de la conscription, il suffit de connaître un peu l'Allemagne actuelle pour voir combien nos écrivains et nos orateurs anglais les ont exagérés. Mais, d'autre part, il n'est nullement prouvé que le pays doive aimer mieux servir que payer.

M. Brodrick n'a pas proposé la moindre élévation de solde pour le simple soldat. Pourtant, c'est ce que tout le monde attendait du projet gouvernemental : il n'est pas de circonscription électorale où, lors des dernières élections, les candidats en présence et les électeurs eux-mêmes n'aient été

d'accord là-dessus. Malheureusement, cette augmentation de solde aurait eu des effets plus utiles avant la dernière guerre, car celle-ci nous a gâtés en nous faisant plus familiers les énormes avantages offerts par notre recrutement aux troupes irrégulières envoyées dans l'Afrique australe. Les volontaires de l'infanterie montée que l'on a dû recruter dans nos colonies ont reçu, à bon droit, une solde tout à fait exceptionnelle, en raison de leurs capacités exceptionnelles requises par les conditions exceptionnelles de cette guerre. Les Boers sont une admirable infanterie montée : le jour où nous avons voulu leur opposer des troupes similaires, c'est à nos colonies que nous avons dû les demander. Or, dans les colonies, les gages sont très hauts : pour obtenir des volontaires coloniaux, il fallait bien y mettre le prix auquel ils étaient habitués. Les écluses furent donc lâchées. — D'ailleurs, notre Gouvernement avait escompté la fin de la guerre pour l'automne dernier. Il avait ajourné trop longtemps l'organisation des nouvelles troupes montées nécessaires pour faire face aux guérillas de la colonie du Cap : quand brusquement on lui réclama 30 000 nouveaux cavaliers, il fallut bien offrir à Londres les mêmes hautes paies pour ces levées irrégulières qui, pourtant, n'offraient pas la même valeur moyenne que précédemment. Et voilà, sans aucun doute, de quoi faire tort au recrutement de l'armée régulière : telle augmentation de solde qui, par comparaison, semblera mesquine aujourd'hui, eût paru magnifique avant la guerre.

Le soldat régulier anglais touche par jour un peu moins de 1 fr. 25 c. dans la métropole et 1 fr. 50 c. environ au dehors. Il est bien certain qu'une pareille solde continuera toujours à attirer d'assez nombreuses recrues ; en Amérique, où l'argent a moins de valeur que chez nous, le recrutement de l'armée régulière est assuré au moyen d'une solde de 2 fr. 20 c. environ. Mais, de l'avis général, il n'est pas moins certain que ces recrutements ne suffiront pas pour ces besoins accrus : il faut de nouvelles mesures. M. Brodrick semble admettre, d'après son discours, que deux shillings par jour amèneraient les recrues en nombre suffisant. Mais il paraît reculer devant un pareil sacrifice pécuniaire. Et pourtant, qu'est-ce que ce sacrifice, comparé aux dépenses gigantesques

de la guerre ou même au budget ordinaire en temps de paix?

Il est très difficile d'évaluer ce que nous coûte réellement notre armée. Si, pour l'Inde, nous faisons le calcul en donnant successivement à la monnaie d'argent d'abord sa valeur réelle à Londres, puis sa valeur nominale dans l'Inde, l'écart est d'environ 150 millions de francs. Nos meilleures autorités financières attribuent encore à la roupie dépensée aux Indes la même valeur qu'avant la grande dépréciation de l'argent. A prendre cette valeur de la roupie, les dépenses militaires de l'Inde atteignent 575 millions de francs (y compris l'entretien de 72 000 hommes de troupes européennes). A prendre une valeur moins élevée pour la roupie, l'Inde dépense encore 425 millions annuellement.

Dans la métropole, en ajoutant au budget normal de l'armée en temps de paix les dépenses pour les arsenaux et les fortifications et les dépenses militaires du *Colonial* et du *Foreign Office*, on arrive à 825 millions de francs. En tout, Inde et métropole, c'est 1 250 ou 1 400 millions de dépenses annuelles; ajoutez à ce total les budgets militaires des colonies qui se gouvernent elles-mêmes et qui, elles aussi, ont un budget de la guerre.

*
* *

Je dois finir comme j'ai commencé, en montrant qu'à mes yeux le service obligatoire pour la défense de la métropole ne résoudrait aucune difficulté. Je vois bien les avantages indirects qu'en retirerait notre armée du dehors : les rangs de la milice une fois remplis, la milice graduellement augmentée, la valeur des volontaires effectivement améliorée, les services militaires de la métropole régulièrement et fortement organisés, il est vraisemblable qu'un certain nombre d'hommes y prendraient une connaissance et un goût des choses militaires qui pourraient les tourner ensuite vers l'armée de l'Inde ou de nos autres possessions. Mais faites le compte des difficultés. Nous ne pourrions en réalité verser dans la milice qu'une part infime des citoyens qui tombent sous le coup de la loi. Car un service véritablement universel et personnel, qui enflerait notre armée de défense jusqu'à des chiffres démesurés, à des millions d'hommes

peut-être, créerait aussi un état de choses pour lequel, d'abord, notre ministère de la Guerre n'est nullement préparé, et pour lequel, ensuite, le public ne me semble nullement disposé à faire les dépenses nécessaires d'armement, d'équipement, etc. Car le public n'aperçoit pas l'utilité de pareilles dépenses ni la nécessité d'une pareille armée. Il faudrait donc choisir un faible contingent parmi cette foule, et il faudrait astreindre ce contingent aux conditions de vie et de service requises pour former une force militaire vraiment efficace. Mais alors, quelles récriminations contre la partialité du choix! Et l'on imagine les protestations des classes ouvrières contre ce procédé, qui extorquerait à une minorité un travail militaire rémunéré à un taux très inférieur au taux normal des salaires. — D'autre part, je ne conçois pas qu'un système quelconque de service obligatoire dans la métropole puisse avoir pour effet d'atténuer ou de supprimer la nécessité des hautes paies pour notre « service court » de l'Inde ou des autres colonies. Après comme avant, il nous faudrait bien enrôler des polices militaires pour l'Afrique australe, et il faudrait y mettre la haute paie, et bientôt il faudrait même donner cette haute paie aux troupes régulières qui, somme toute, fournissent le même travail. — Veut-on toute ma pensée? Je suis de mon temps; j'admets la nécessité du service personnel dans beaucoup de pays; j'admire le système et l'armée de la Suisse; je condamne une bonne partie des arguments que produisent chez nous les adversaires du service obligatoire, mais, quand il s'agit de notre empire et de mon pays, tout bon radical que je puisse être, je suis conservateur en fait d'armée, et je rêverais d'autres réformes.

Pour l'Inde, pour l'Afrique australe et nos autres garnisons lointaines, nous aurons toujours besoin d'une armée de 120 à 150 000 hommes sur le pied de paix : nous pourrions l'obtenir, je crois, par un système de haute paie et par des engagements de dix à douze années. Pour notre armée métropolitaine, c'est-à-dire pour l'entretien en forme des nombreuses réserves qui, en temps de guerre, composeraient cette armée, j'ai toujours réclamé la réforme du système actuel en ce qui concerne le simple soldat dans l'infanterie ou dans les autres corps. Là-dessus, j'ai écrit déjà plus d'un article, il y a bien des

années. Je ne suis qu'un civil, je n'ai aucune expérience personnelle du métier : je n'ai été, et voici bien longtemps, que caporal de volontaires. J'ai toujours eu l'idée pourtant que les grands militaires de Prusse et leurs élèves du continent avaient tort d'exiger un service de quatre ans pour un simple soldat d'infanterie, et tort aussi de ne pas reconnaître que la cavalerie et les autres spécialités exigent plus de temps que l'infanterie. Depuis ces jours lointains, on a réduit la durée du service sur le continent, mais on a changé quelque chose aussi pour la cavalerie, et tout cela conformément à mes petites idées. Notre cavalerie des Indes est la plus belle cavalerie du monde ; nous n'en avons tiré aucun parti dans cette guerre du Transvaal qui vient de nous démontrer clairement qu'à la cavalerie régulière il est désormais indispensable de joindre une infanterie montée. Or, en infanterie montée, nous pourrions être bien pourvus grâce aux habitudes équestres de nos colonies et même de la métropole. En ce qui concerne l'artillerie, les Suisses, au moyen de leur seule milice, produisent de bons éléments de combat : nous n'aurions qu'à les imiter. Établir et maintenir des cadres solides ; avoir à Londres, dans la garde, quelque chose comme des régiments-école où tout au long de l'année les officiers et les sous-officiers trouveraient matière à entraînement : voilà, à mon sens, le moyen d'obtenir une milice bien pourvue de simples soldats. A la courte durée du service, on suppléerait par des périodes d'exercices qui, dans chaque région, réuniraient annuellement tous les hommes de la réserve.

Chez vous autres Français, ce système aurait sans doute des inconvénients, que, chez nous, il n'aura jamais. Vous êtes à la merci d'une agression soudaine. Notre flotte nous en garantit tant que nous avons l'empire de la mer, et vraisemblablement notre armée de réserve nous deviendrait utile, non pas dès les premiers jours d'une guerre, mais après une période longue déjà d'hostilités. Nous aurions donc vraisemblablement beaucoup plus de temps que les autres puissances pour parfaire en des camps retranchés l'instruction, même insuffisante, de nos hommes. Le projet de M. Brodrick nous a révélé une des expériences les plus curieuses du présent ministère : avec un mélange de troupes régulières, de milices et de volontaires, on

a pu composer des corps d'armée complets ayant leur région, leur centre, leur commandement et leurs états-majors. — Quand nous disons « volontaires », on peut entendre deux choses différentes : nous appelons armée volontaire une armée régulière recrutée sans service obligatoire; mais nous disons « les volontaires » pour désigner certaines troupes métropolitaines qui ne reçoivent aucune solde. — Au cours de ces dernières années, on a attiré, mais sans obligation, ces volontaires dans des camps permanents pour des périodes assez longues, et il est arrivé parfois, mais tout à fait exceptionnellement, qu'on leur a donné la ration. Nous avons en abondance de pareils volontaires, et le nombre, en cas de guerre, en serait indéfiniment accru. Le bon recrutement et l'entraînement des officiers sont évidemment assez difficiles, mais d'une difficulté surmontable si l'on y met quelques soins : c'est une difficulté que vous-mêmes, Français, vous n'avez pas entièrement surmontée dans l'organisation de votre armée territoriale. Enfin, M. Brodrick propose non seulement de grouper en corps d'armée des bataillons de volontaires unis à la milice et aux troupes régulières, mais encore de créer des batteries d'artillerie volontaire.

Pour mon compte, tant que nous ne serons pas sous la menace d'une guerre sérieuse, — et je n'aperçois pas encore pareille menace à l'horizon, — je ne crois pas à l'adoption du service obligatoire. Il y a matière à de belles économies en plus d'un chapitre de notre service militaire : je crois bien qu'on ne les fera pas. Si l'on veut mon opinion sur notre avenir militaire, je crois que, tant que durera la paix européenne, nos dépenses iront sans cesse augmentant, mais que nous conserverons toujours, en l'améliorant sans cesse, notre singulière armée à la vieille mode, avec toutes ses variétés de recrutement. Le danger de cet avenir est qu'en fin de compte l'accroissement de nos dépenses militaires pourrait bien amener une réduction de nos dépenses navales... Contre ce danger, je dois le déclarer, je lutterai toujours, sans me lasser.

CHARLES W. DILKE

# LE CILICE[1]

## XXXII

Décembre finissait. Madame de Brienne revenait d'inspecter, à Auteuil, un asile dont elle était fondatrice.

Le vague espoir d'une visite de Vaudrec la pressait de rentrer. Depuis le départ de Sophie Heller, elle le voyait peu. Il vivait dans une retraite sombre et désœuvrée, payant à l'absente un vain tribut de remords et de regrets.

Par pudeur sans doute, il s'était abstenu de toute confidence nouvelle à son amie. Une seule fois, il avait fait allusion, devant elle, à la crise intime qu'il traversait ; puis aussitôt il s'était refermé sur lui-même.

Mais, sans vouloir s'expliquer, il ne se cachait pas de souffrir.

Un après-midi, il s'était rendu à l'improviste rue Bayard. Madame de Brienne l'avait accueilli debout, le chapeau sur la tête et la fourrure aux épaules : elle se disposait à sortir. Il avait semblé si déçu de ne pouvoir rester auprès d'elle que, l'ayant fait asseoir, elle avait d'abord dégrafé son manteau, puis retiré ses gants, enfin renvoyé sa voiture. Il était demeuré là, deux grandes heures, taciturne ou parlant de choses indifférentes, tantôt le regard fixé sur le feu qui se

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars.

mourait, tantôt maniant d'une main distraite les menus objets d'art placés à la portée de ses doigts.

Comme cinq heures sonnaient au cartel du salon, il s'était levé en sursaut :

— Déjà cinq heures ! Ai-je été assez indiscret d'accaparer tout votre après-midi !... Mais vous ne sauriez croire le bien que m'ont fait ces instants passés près de vous. J'ai oublié de souffrir... Je me sens presque heureux... Songez que vous êtes tout pour moi !

Réellement, il ne semblait plus triste, étant de ces hommes sur qui, dans le malheur, la simple présence d'une femme produit le surnaturel effet d'un secours divin.

En l'écoutant, elle avait doucement frémi, comme si une essence subtile et suave eût coulé dans ses veines. Et, durant une minute, les rêves d'autrefois avaient refleuri dans son âme.

Donc, ce jour de décembre finissant, elle suivait en voiture une avenue solitaire d'Auteuil, lorsqu'elle aperçut Vaudrec à trente pas devant elle.

Lui qui, d'ordinaire, avait si belle allure, il marchait la tête basse, le pas lent et indécis, frappant du bout de sa canne les dernières feuilles mortes qui çà et là tournoyaient sur le trottoir.

Au passage du coupé, il leva les yeux. Dès qu'il reconnut la figure charmante qui lui souriait à la portière, il lui lança, du regard et du geste, un appel si désespéré que madame de Brienne fit sur-le-champ arrêter sa voiture,

— Ne voulez-vous pas monter auprès de moi ? — lui proposa-t-elle à voix haute, devant le valet de pied qui venait de sauter du siège. — Je pourrais vous déposer au quai Debilly, où j'ai affaire.

Après une hésitation feinte, il accepta. Et, sitôt installé près de son amie, abrité des regards du dehors par la buée des vitres, il dit :

— Excusez-moi de vous avoir appelée ainsi... J'ai regretté mon geste avant même de l'avoir achevé. Mais vous n'imaginez pas ce qu'a été pour moi votre apparition fortuite, une vision de salut, le secours miraculeux qu'implorent les naufragés... Oui, au moment où vous avez paru, je me débat-

tais contre les idées les plus noires ; j'étais épuisé de fatigue, submergé de tristesse. J'aurais sombré si vous n'étiez providentiellement survenue pour me recueillir et me sauver.

Elle comprit qu'il traversait une de ces heures de misère où le cœur trop chargé ne se contient plus. Et elle le laissait aller, ne l'interrompant que pour l'encourager par des mots compatissants :

— Mon pauvre ami, que vous êtes malheureux !

— Oh ! oui... plus que je ne peux vous dire, plus que vous ne croyez !

Un instant, il appuya sa tête sur l'épaule de la jeune femme, contre la fourrure tiède qui enserrait le cou. Et, les yeux clos, la gorge contractée par la douleur, il murmura :

— Secourez-moi. Occupez-vous de moi. Vous êtes ma suprême ressource, mon unique refuge... Quand je suis seul avec moi-même je souffre le martyre et il me semble que je souffrirai toujours, que je ne guérirai jamais... Je n'ai de répit que près de vous. Dès que vous approchez, mon mal s'apaise ; il disparaît dès que j'effleure vos mains... Donnez-les-moi, vos mains, vos chères mains...

Elle les lui abandonna.

Et, tandis qu'il les pressait sur sa bouche, elle se mit à trembler, prise d'un désir fou d'offrir aussi ses lèvres, de s'offrir toute : une pitié immense gonflait son cœur, concentrait en un seul élan les forces accumulées de son amour.

Cependant la voiture, ayant dépassé les pentes du Trocadéro, ralentissait pour s'arrêter.

Vaudrec demanda anxieusement à madame de Brienne :

— Quand vous reverrai-je ?

Elle lui proposa de venir dîner le soir même : elle croyait pourtant devoir l'avertir qu'il y aurait cinq autres personnes à table, deux amis de M. de Brienne et trois de ses collègues à la Chambre.

— Oh ! oui, j'accepte, — fit-il avec reconnaissance. — Que m'importent les autres convives puisque vous serez là !

Mais, le même soir, tandis qu'elle s'habillait pour le dîner, elle reçut de Vaudrec la lettre suivante, d'une écriture saccadée :

« Ma chère amie,

« Après avoir éprouvé toute votre charité, il faut que j'invoque toute votre indulgence. Ne comptez pas sur moi, ce soir. Je pourrais sincèrement m'excuser sur ma santé : la crise de tantôt m'a donné la fièvre. Mais le motif véritable, c'est qu'après vous avoir quittée, je suis retombé encore plus bas dans les idées sombres. Et, ce soir, *je ne veux pas être consolé.* »

Quand elle eut achevé de lire, tout l'égoïsme de son amour se révolta. Fallait-il qu'il eût aimé Sophie Heller pour la regretter ainsi ! Fallait-il qu'il l'aimât encore ! Intérieurement, elle prononça : « Je n'existe, pour lui, que présente. Dès que je ne suis plus là, elle le reprend ! »

De la grande pitié qui tantôt lui gonflait le cœur, rien ne restait plus : le souffle de la jalousie l'avait desséchée net. Tout le soir, elle souffrit dans sa tendresse et dans sa fierté. Plusieurs fois, elle pensa que son ami ne souffrait pas moins qu'elle, au même instant. Mais cette pensée, qui eût aggravé sa douleur jadis, allégeait aujourd'hui son ressentiment.

## XXXIII

Cependant, le violent chagrin de Vaudrec se calmait peu à peu, comme tout se calme ; et ses relations avec la comtesse reprenaient le ton d'autrefois.

Celle-ci, d'ailleurs, par un calcul habile, s'accordait moins souvent la douceur des longues causeries solitaires avec son ami. Elle le retiendrait mieux, songeait-elle, en le distrayant. Au lieu donc de le garder pour elle exclusivement, elle l'entoura. Une fois par quinzaine, ses salons s'ouvrirent ; elle n'y accueillit qu'une élite, c'est-à-dire les seules personnes que souhaitait rencontrer Vaudrec. Dans l'intervalle, elle offrait, en outre, quelque dîner intime où, depuis le choix des convives jusqu'à la parure de la table, il n'était pas un détail qui ne fût prémédité pour l'unique plaisir de l'écrivain.

Un jour, comme il feuilletait, debout auprès d'elle, une revue d'art, ses yeux s'arrêtèrent sur la gravure d'un bas-relief récemment exhumé du Palatin. Il fut ainsi amené à parler de Rome, du grand souvenir qu'il en gardait, de l'impatience qu'il avait d'y retourner.

Madame de Brienne lui demanda :

— Que n'y allez-vous, dans un mois ou deux ?

— Au mois de mai... peut-être, quoique, à vrai dire, je ne sois guère en humeur de voyager actuellement. Je crains trop d'être seul. D'ici quelque temps, je préfère ne pas me retrouver en face de moi-même.

Après une pause, il continua, d'un ton plus intime, en s'attardant sur les mots :

— Ce qu'il faudrait, voyez-vous, c'est que vous y veniez vous-même, à Rome, et que nous nous y rencontrions... Visiter Rome avec vous ! quel rêve charmant ! Si je vous disais que je le caresse depuis que je vous connais !... Souvent, j'ai voyagé avec vous par la pensée. Et c'est toujours à Rome que je vous conduisais, parce que nulle part ailleurs je ne me sentais en si intime communion avec vous ; nulle part ailleurs je ne vous sentais si près de moi... Sans que vous le sachiez, je vous ai vingt fois promenée ainsi à travers mes ruines, mes basiliques et mes villas préférées. Je choisissais l'heure propice : car l'heure est importante, à Rome, où les jeux d'ombre et de lumière se transforment si vite ! Tout votre être s'épanouissait dans ce décor divin que mon souvenir et mon imagination recomposaient pour vous. Votre esprit curieux, vos instincts délicats, votre sensibilité frémissante, enfin tout ce qui me plaît en vous s'y exaltait merveilleusement. Et ma joie était décuplée par celle que je lisais dans votre âme et dans vos yeux... Ah ! chère amie, ce beau songe ne se réalisera-t-il donc jamais ?

Grisé par ses propres paroles, il s'exprimait avec une tendresse profonde, tandis que, debout près de lui, elle l'écoutait sans le regarder, ses longs cils battant un peu comme si quelque chose l'eût éblouie.

Après un nouveau silence, il demanda posément :

— Pourquoi n'iriez-vous pas à Rome, au printemps prochain ? Votre mari ne pourrait-il vous y conduire, quitte à

vous laisser après lui ? A son défaut, une de vos amies ne pourrait-elle vous accompagner ? Je m'arrangerais pour être là pendant une partie au moins de votre séjour, et nous trouverions bien, de temps à autre, le moyen de nous isoler... N'est-ce pas, vous viendrez à Rome, au mois de mai prochain ?

A cette demande imprévue, à cette prière qui allait au devant et au delà de tous ses rêves, un tel torrent de joie afflua au cœur de la jeune femme, qu'elle ne put d'abord répondre. C'était comme si brusquement tout son passé de chagrin, ses luttes silencieuses, ses élans réprimés, ses illusions déçues, ses espoirs enfuis, ses dévotions inutiles, enfin tous les tourments que, depuis trois ans, elle avait endurés par cet homme, recevaient miraculeusement leur récompense.

Elle finit par dire :

— Ce que vous me proposez là ne me tente pas moins que vous. J'essaierai de le réaliser... Comptez sur moi.

Puis, avec un beau sourire, elle ajouta, du fond de l'âme :

— Merci.

Le soir même, elle pressentit le comte, qui ne refusa point, tout en laissant prévoir des obstacles. En avril, son temps serait entièrement pris par les travaux de la culture à Morcerf et par le Concours hippique à Paris. Au début de mai, il ne pouvait manquer d'aller à Londres pour les séances de l'*Agricultural Hall*. Mais, peut-être serait-il libre vers le 15 mai. Il serait, dans ce cas, enchanté de procurer à sa femme le plaisir qu'elle lui demandait.

Madame de Brienne le remercia et dit :

— Nous pourrions emmener ma cousine de Ferriaz. Outre que ce serait un bonheur pour la pauvre fille qui n'a jamais l'occasion ni les moyens de voyager, vous seriez libre ainsi de me laisser avec elle si les musées vous ennuyaient trop.

Il rit avec bonté :

— Non, rassurez-vous, je ne m'ennuierai pas. J'ai fait des progrès depuis notre voyage de noces. A vivre auprès de vous, j'ai fini par croire que j'aimais les tableaux. Figurez-vous

même que, l'autre soir, au cercle, Blanzac m'a interpellé : « Dites donc, Brienne, vous qui vous connaissez à la peinture... » J'ai répondu : « Mais non, c'est ma femme qui s'y connaît. Moi, je ne suis expert qu'en chevaux. »

Mais une idée lui vint :

— Puisque vous songez à emmener Berthe de Ferriaz à Rome, pourquoi n'iriez-vous pas seules, toutes les deux, pendant que je serai à Londres?

Elle répondit franchement :

— Parce que Vaudrec m'a fait espérer qu'il viendrait nous rejoindre. Il serait alors plus convenable que vous fussiez là.

— Eh bien! soit, j'essaierai de me rendre libre pour la seconde quinzaine de mai. Nous en reparlerons.

On n'était qu'au début de janvier : elle avait donc quatre mois devant elle pour préparer l'événement qu'elle souhaitait. Par quelques mots jetés, de temps à autre, dans la conversation, elle habitua M. de Brienne à considérer comme un engagement ferme la promesse conditionnelle qu'il avait faite.

A Vaudrec, au contraire, elle ne dit plus un mot du voyage, voulant lui ménager la surprise de la nouvelle jusqu'au dernier instant.

Lui-même, par discrétion sans doute, n'avait plus abordé le sujet. D'ailleurs, il se rassérénait chaque jour davantage. Il avait recouvré toute l'activité de son esprit et, dans l'ardeur du travail fécond, sa mélancolie se fondait.

Avec madame de Brienne, il se montrait tel que jadis, affectueux, confiant et assidu, continuellement soucieux de lui plaire, s'intéressant à tous les actes de sa vie, à ses occupations extérieures comme à ses pensées intimes, à ses lectures comme à ses toilettes. Le jeu charmant des envois de fleurs, de livres, de lettres avait recommencé. Et tel aussi que jadis, il avait la mine fraîche, l'œil vif, l'allure fière.

A se rappeler comme il lui était apparu au mois de décembre, dans l'avenue d'Auteuil, madame de Brienne certes avait le droit de s'applaudir. C'était bien son œuvre, à elle, de l'avoir ainsi consolé, guéri, sauvé !

Elle connut alors des jours délicieux. Son cœur renaquit à l'espoir de la félicité. La vie, de nouveau, s'ouvrit large et

magnifique devant elle. Comme autrefois, à l'aurore de son amour, une ivresse légère lui faisait paraître douce chaque heure vécue ; et, la nuit, des rêves lumineux planaient sur son âme, comme une vapeur argentée sur les flots.

Une seule idée bientôt l'occupa : celle du voyage prochain. Elle y songeait tout le temps. Dès qu'elle fermait les yeux, le nom de Rome resplendissait en lettres de feu dans son esprit. Elle fondait sur la Ville Éternelle une espérance exaltée. Le séjour qu'elle allait y faire déciderait du reste de sa vie. Là, elle ressaisirait sa vision première et reconquerrait son bonheur. Dans le plus émouvant décor que l'histoire et l'art aient jamais créé, dans le lieu du monde où l'âme humaine a connu ses plus nobles enthousiasmes, ses plus délicates mélancolies, ses plus violentes ivresses, elle partagerait avec son ami des impressions si profondes que leurs destinées en resteraient indissolubles à jamais.

## XXXIV

Un matin de la mi-avril, madame de Brienne eut la joie d'entendre son mari lui annoncer :

— Décidément, je serai revenu de Londres le 10 mai et je pourrai vous conduire à Rome.

Il ajouta presque aussitôt :

— Vaudrec y sera-t-il à cette époque-là ?

Elle répondit qu'elle ne savait plus rien de ses intentions, mais qu'elle l'interrogerait le jour même : elle attendait sa visite.

Il vint en effet, un peu tard, vers sept heures, comme il avait coutume depuis quelque temps. Il était fort gai, la moustache haute, la boutonnière fleurie.

— Je suis venu tard, — dit-il en manière d'excuse, — parce que c'est aujourd'hui votre jour de réception et qu'à cette heure-ci j'ai plus de chance de vous trouver seule.

Elle objecta malicieusement :

— Mais, jeudi dernier, ce n'était pas mon jour et vous êtes venu plus tard encore !

Puis, avec un sursaut de contrariété :

— Voici justement que l'on sonne!...

Le timbre de la cour résonnait, en effet. Elle reprit rapidement :

— Et moi qui avais une grave nouvelle à vous apprendre!

— Grave?

— Oui, grave... et heureuse. Vous ne devinez pas?

Mais déjà la porte du salon s'ouvrait, et une jeune femme entrait, une svelte jeune femme en robe claire, avec un grand chapeau agressif. C'était une mondaine quelconque, belle porteuse de toilettes, un de ces luxueux bijoux d'étoffe et de chair que Paris seul fabrique.

Vaudrec, qu'elle ne connaissait pas, lui fut présenté. Elle le complimenta sur ses livres que, sauf un de ses romans, elle n'avait pas lus. Heureuse d'entrer en rapports avec un écrivain à la mode et que la meilleure société recherchait, elle lui exprimait son admiration en termes vagues, excessifs, et qui le plus souvent se contredisaient.

Si misérables que fussent ces louanges, il y prenait manifestement plaisir, par cela seul qu'elles lui venaient d'une femme élégante, bien faite, et de qui un parfum rare s'exhalait.

Madame de Brienne, que ce manège agaçait et qui, d'autre part, s'inquiétait de voir l'heure avancer, déclara d'un air négligent :

— J'ai résolu, ces jours-ci, d'aller à Rome le mois prochain, avec M. de Brienne et ma cousine de Ferriaz. Nous comptons partir le 10 mai.

Vaudrec eut un instant de surprise et d'embarras. Puis, du ton le plus naturel, il dit :

— Vous allez à Rome! Que je vous envie, madame! Si je n'avais tant à faire, comme je vous imiterais! C'est un tel enchantement que Rome, au mois de mai!...

Et il la décrivait toute fleurie de beauté, avec ses roses profuses, ses fontaines scintillantes, son ciel de saphir pâle, son allégresse partout épandue. Il finit en citant Gœthe, Byron, Shelley.

La mondaine, éblouie, l'interrompait de questions niaises, tandis que madame de Brienne l'écoutait, perplexe et décon-

certée. Elle comprenait que, devant une personne étrangère, il se tînt sur la réserve et ne découvrît pas ses projets. Mais pourquoi exprimer le contraire de sa pensée? Pourquoi cette exclamation : « Si je n'avais tant à faire, comme je vous imiterais ! » Enfin, pourquoi ne la remerciait-il pas d'un regard, d'un geste?

Quand il se leva pour partir, elle épia vainement sur sa figure le moindre signe d'intelligence.

Elle demeura oppressée tout le soir et s'endormit tard, d'un sommeil fébrile.

Elle s'éveilla tard aussi, le lendemain, avec cette fatigue étrange, cette sorte de courbature morale que nous laissent les nuits commencées sous un poids de tristesse.

Sur le plateau du déjeuner, la femme de chambre lui apporta une lettre de Vaudrec. Il écrivait :

« La présence de votre élégante et flatteuse amie m'a empêché de vous dire hier combien la nouvelle que vous m'avez apprise m'a ravi. Je vous l'ai tant souhaité, ce voyage ! J'en espère de si beaux souvenirs pour vous !

» Mais ce que j'aurais voulu aussi vous dire, c'est la tristesse égoïste qui se mêle à mon plaisir, c'est le grand regret que j'ai de ne pouvoir vous accompagner. Vous savez quelles sujétions me sont imposées jusqu'à l'achèvement de mon volume, et que je dois me refuser toute vacance avant l'été. Ma pensée ira donc seule vous retrouver là-bas, chère amie, et le rêve que je caresse depuis si longtemps ne se réalisera pas encore !... etc., etc. »

Elle ne lut pas plus loin. La colère, la honte, le désespoir assaillaient son âme. Et, ne sachant auquel de ces sentiments céder, elle restait inerte, la bouche contractée, les joues en feu, les nerfs vibrants. Mais le désespoir l'emporta, et, comme une enfant, elle sanglota sur son lit en mordant l'oreiller.

La première douleur amortie, elle s'efforça de comprendre. Pas une minute elle ne s'arrêta au prétexte invoqué par Vaudrec. Le secret qu'il gardait sur ses motifs véritables en prouvait la gravité. Qu'était-il donc advenu dans sa vie? Que s'était-il donc passé, qu'elle n'eût pas le droit de connaître, qu'il n'osât point lui avouer? Elle cherchait, avec une tension

obstinée de toutes ses facultés, en jetant des regards aigus autour d'elle, comme le marin qui scrute la brume pour découvrir un écueil... Mais, à quoi bon chercher? Avait-elle besoin de *savoir* pour *comprendre*? Ne lui suffisait-il pas de *se rappeler*? N'avait-elle donc pas éprouvé, une fois déjà, son impuissance à retenir cet homme auprès d'elle, à le satisfaire par son amour occulte et sans caresses?... Non, elle n'en pouvait douter : seule, une influence féminine avait pu être assez forte pour produire, chez son déloyal ami, un si brusque revirement; seule, une femme avait pu lui faire oublier, en si peu de temps, les projets qu'il avait conçus pour une autre femme, l'assentiment qu'il avait imploré d'elle, la promesse tacite qu'il en avait obtenue... Une logique instinctive la conduisait, l'entraînait à cette certitude.

Mentalement, elle fit la revue des femmes avec qui elle le savait lié, se demandant si, d'aventure, ce ne serait pas l'une d'entre elles qui l'enchaînait à Paris.

Elle ne lui connaissait que trois amies, toutes trois vivant au grand jour d'un bonheur conjugal envié. Elles témoignaient à Vaudrec une affection calme et franche, relevée seulement d'une pointe de coquetterie, de cette coquetterie par laquelle les honnêtes femmes semblent dire aux hommes qui leur plaisent : « Ne vous y méprenez pas. Nous sommes femmes autant que les autres, et nous ne vous enjôlerions pas moins qu'elles... si nous le voulions. » Assurément, nulle de ces trois n'était la rivale cherchée. Alors, qui?... En ces derniers temps, elle n'avait observé aucun changement dans la vie mondaine de l'écrivain; il ne lui avait parlé d'aucun salon nouveau où il fréquentât, d'aucune relation nouvelle où il se fût engagé. Et l'impuissance où elle était de fixer ses craintes les stimulait, au lieu de les calmer.

## XXXV

Dès le lendemain, un hasard l'éclaira. Elle s'était rendue chez une parente de M. de Brienne, qui offrait une matinée d'enfants.

A sa douleur récente, une tristesse plus ancienne et toujours prête à revivre s'ajoutait. Depuis la mort de son fils, elle ne pouvait, sans un serrement de cœur, rencontrer le sourire d'un visage enfantin. Et pourtant, loin de fuir ce spectacle, elle le recherchait. Elle adorait les enfants de ses amies, s'occupait d'eux sans cesse et les comblait de cadeaux, comme si sa pauvre âme en deuil se leurrait à cette illusion de maternité.

Assise dans un des salons, elle regardait le petit monde joyeux s'ébattre autour d'elle, lorsqu'une grande femme blonde entra, précédée de deux fillettes qu'elle dirigeait en se penchant.

Dès qu'elle parut, tous les regards se fixèrent sur elle, car elle était fort belle. On murmura son nom : « Madame Cernys. » Lorsqu'elle eut installé ses fillettes, elle se redressa et se mit à causer avec un des rares hommes qui se trouvaient là. On put alors l'admirer à loisir. Une toilette de haut goût, une taille élancée, des formes pleines, une chevelure d'or brûlé, des yeux légèrement obliques mais superbes de largeur et d'éclat, une bouche un peu forte, des narines respirantes, lui composaient une beauté originale et hardie. Elle ne paraissait pas moins attrayante au moral : on la devinait spirituelle rien qu'à la regarder parler. L'esprit scintillait sur son visage, semblait tour à tour chatouiller ses lèvres et les retrousser. Par instants, le rire jaillissait de sa bouche comme une fusée de joie, claire et vive.

La voisine de madame de Brienne lui glissa dans l'oreille :

— Je ne sais ce qui rend madame Cernys si belle et si gaie, ce printemps... A la place du mari, je m'inquiéterais.

Celle qui parlait ainsi était une vieille dame au profil d'oiseau de proie, aux gestes anguleux. On l'avait connue bienveillante et désirable autrefois ; mais l'injure des ans l'avait rendue mauvaise. Elle ne pardonnait pas aux générations nouvelles d'être jeunes à leur tour. Elle favorisait pourtant les intrigues, afin d'être la première à les connaître et à les dénoncer.

Elle continua, d'une voix incisive :

— Après tout, Cernys a peut-être pris le sage parti de ne plus s'inquiéter !

Madame de Brienne demanda :

— Qui est M. Cernys ?

— Un odieux personnage, rogue et vulgaire, qu'on voit toujours le monocle à l'œil et le cigare aux dents, un homme de finance et de sport, de plaisir et d'épée. Il était ruiné, il y a dix ans ; la dot de sa femme et je ne sais quels tripotages de Bourse lui ont refait une fortune, une grosse fortune... Mais, comment ne connaissez-vous pas les Cernys ? On les rencontre partout... jamais ensemble, d'ailleurs !

Puis, dardant sur madame de Brienne son œil perspicace et dur, elle ajouta négligemment :

— Je croyais même que vous aviez des amis communs.

La comtesse, flairant une méchanceté, inventa cette réponse :

— Nous avons, en effet, des relations communes ; mais j'ai entendu tenir sur M. Cernys des propos si contradictoires, que j'étais curieuse de savoir ce que vous pensez de lui.

Un délicieux baby qui s'approchait d'elle en ce moment lui servit de prétexte à une diversion qu'elle jugeait prudente. Elle l'attira sur ses genoux, l'interrogea, le câlina. L'enfant, séduit, la laissait faire, la prenait par la taille, babillait gentiment. Mais, un instant, comme elle relevait la tête, elle surprit le regard de madame Cernys, attaché sur elle, qui se détournait aussitôt.

Dans l'état de malaise où elle était, ce simple regard lui fut insupportable. Subitement elle désira s'en aller, prendre l'air, marcher. Elle posa l'enfant à terre :

— Maintenant, va jouer, mignon. Il faut que je parte.

La vieille dame affecta quelque surprise de la voir si tôt partir. Puis, croyant s'apercevoir que son premier trait, lancé un peu au hasard, avait touché, elle se pressa d'en décocher un second, mieux ajusté :

— Gardez-vous de rapporter à vos amis le mal que je pense de M. Cernys. Ils seraient capables de le redire à sa femme... pour lui plaire.

Avec une indignation enjouée, madame de Brienne protesta :

— Si vous connaissiez mieux mes amis...

L'autre immédiatement vit le joint. Et, s'armant de cette audace tranquille qui la rendait si redoutable, elle répliqua :

— J'exceptais, bien entendu, ceux que je connais et, en particulier, le plus charmant de tous, le seul homme d'aujourd'hui qui me fasse regretter ma jeunesse : Vaudrec, enfin... A ce propos, quand vous le verrez, dites-lui de ma part qu'il me néglige abominablement depuis quelques mois et que cela me désespère, mais qu'en vérité je ne lui en veux pas de me sacrifier à d'aussi belles personnes que madame Cernys et vous... Au revoir, ma toute chère.

Madame de Brienne était debout déjà quand ces mots perfides furent prononcés. Un instant, elle vacilla, ayant la sensation d'une aiguille qu'on lui enfoncerait à la pointe du cœur. Et l'adieu qu'elle voulait dire resta dans le gémissement qui lui vint aux lèvres.

Deux fois, en traversant le salon, elle crut qu'elle allait tomber : elle ne sentait plus le sol sous ses pieds.

Devant la porte, un groupe d'enfants qui se précipitait la fit se tourner un peu. Dans ce mouvement, elle aperçut madame Cernys qui la regardait encore.

## XXXVI

Quand, deux jours plus tard, Vaudrec revint la voir, elle l'accueillit comme d'habitude. Mais tout de suite il observa qu'elle avait les yeux miroitants et meurtris, tels qu'on les a au lendemain d'une fatigue ardente.

— Eh bien! s'écria-t-il doucement, c'est donc décidé? Vous irez à Rome!

Et, comme pour prévenir un reproche attendu, il s'empressa de répéter à son amie combien il regrettait de ne pouvoir aller la rejoindre, combien étaient pressantes les raisons de travail qui le retenaient à Paris. Son attitude et sa parole ne trahissaient aucune gêne. En terminant, il dit :

— Laissez-moi espérer que notre projet n'est qu'ajourné et que l'an prochain...

Elle l'interrompit :

— Pourquoi ne pas l'espérer ? Un projet nous engage si peu !

Il continua, comme s'il n'avait pas saisi le sous-entendu :

— Oui, espérons-le, n'est-ce pas, chère amie ? En attendant, j'ai choisi pour vous, dans ma bibliothèque, cinq ou six volumes qui vous apprendront sur Rome tout ce que je me promettais de vous y faire admirer. Il faut que vous les emportiez là-bas, ces volumes, et que vous les lisiez sur place.

— Je craindrais de vous en priver.

— Non, certes, vous ne m'en priverez pas. En voyant le vide qu'ils laisseront sur mes rayons, j'aurai au contraire tant de plaisir à penser qu'ils sont avec vous ! Demain, je vous les enverrai...

Il parlait ainsi qu'aux plus tendres jours de leur intimité, avec la même douceur dans le regard, la même caresse dans la voix. Il semblait sincèrement éprouver tout ce qu'il exprimait ; il paraissait vraiment déçu de ne pouvoir réaliser, avec son amie, le rêve séduisant dont il l'avait bercée.

Elle en arrivait à se demander si, d'aventure, elle ne s'était pas trompée, si peut-être elle n'avait point calomnié son ami en l'accusant d'une infidélité nouvelle.

Mais, plus vifs étaient les regrets qu'il lui témoignait, plus misérables apparaissaient les motifs dont il se couvrait. Comment lui ferait-il croire qu'il ne pouvait prélever quinze jours, dix jours, moins que cela, — une semaine, — sur le temps qu'il consacrait au travail ?

Et, de nouveau, le besoin de savoir la mordant, une impérieuse envie la prenait de crier à Vaudrec : « De grâce, soyez franc, parlez-moi sans détour, dites-moi tout. Aucune révélation ne peut m'être plus pénible que l'incertitude où vous me laissez. »

Mais elle se raidissait contre cette faiblesse, indigne d'elle. Et, craignant de trahir l'émotion qui la gagnait, elle prit une broderie pour avoir un prétexte à tenir les yeux baissés.

Alors il ne douta plus de ce qui se passait en elle ; et, comme jadis, au début de sa précédente liaison, une grande pitié lui vint pour cette irréprochable amie, cette belle créature aimante qui souffrait par lui.

Debout contre la cheminée, il la regardait, assise et muette, penchée sur sa broderie.

Un rayon de soleil dorait la nuque, caressait la chevelure, baignait mollement les bras et le torse. Le visage, à contre-jour, s'enveloppait d'ombre. A chaque mouvement de la main tirant l'aiguille, les bagues scintillaient.

Il songeait : « Évidemment, *elle sait*. Une médisance de salon, un mot lancé au hasard a dû l'avertir. Elle aura deviné le reste... »

Après une pause, il reprit la parole, mais sur un sujet indifférent qui fut vite épuisé. Puis il en aborda un second, aussi banal, et qui ne les retint pas davantage.

Sous le bruit des phrases vaines, chacun d'eux sondait anxieusement la pensée de l'autre : comme si l'on pénétrait jamais le mystère d'une âme qui se dérobe, cette âme nous fût-elle la plus chère, la plus proche, la mieux connue !

Un instant, elle crut qu'il allait enfin s'ouvrir et s'épancher ; après plusieurs transitions, il déclara :

— J'ai appris que vous assistiez jeudi à cette matinée d'enfants dont vous m'aviez parlé.

Elle le regarda résolument :

— J'y suis allée, en effet. Mais je ne suis restée que peu de temps : j'avais un rendez-vous à quatre heures.

Et elle attendit, prête à recevoir le choc. Mais, au lieu de poursuivre sur le terrain où il s'était engagé, il tourna court, comme si une objection subite se fût dressée dans son esprit ou que le courage lui manquât.

Leur conversation languit quelques minutes encore. Puis Vaudrec se retira. Il semblait avoir peine à partir ; son adieu fut tendre et triste.

Sur le seuil de la porte, il se retourna :

— Irez-vous demain au mariage de mademoiselle de Hénaut ?

— Oui.

— Voilà qui me décide : j'irai aussi. A demain donc, chère amie.

Le lendemain, à l'issue de la cérémonie, ils se retrouvèrent sur le parvis de Saint-François-Xavier. La cohue était grande ;

les équipages stationnaient en longues files dans les avenues qui rayonnent autour de l'église.

Madame de Brienne venait de faire signe à son valet de pied d'aller chercher sa voiture. Mais Vaudrec insista pour l'y conduire.

— Accordez-moi cette minute de causerie. Je ne sais pourquoi, mais il me semble que nous nous sommes mal vus hier, et j'ai mille choses à vous dire.

— Allons!

Et, d'un geste, elle rappela le valet de pied. L'homme, accourant, fit connaître que la voiture se trouvait l'une des dernières, à l'extrémité de l'avenue de Breteuil, et il partit devant.

Dès qu'ils furent dégagés de la foule, Vaudrec commença d'une voix tranquille :

— Oui, nous nous sommes mal vus hier. Est-ce parce que je vous sentais préoccupée, absente? Je l'ignore... Mais j'en suis resté triste pendant toute la soirée... Un instant, je me suis demandé si, par hasard, on ne vous aurait pas tenu sur moi quelque propos méchant qui vous aurait fait de la peine et que vous auriez craint de me rapporter. Il y a, de par le monde, tant de personnes intéressées à nuire, tant de bonnes âmes qui se délectent à médire !... Et cela m'a fait regretter de n'avoir pas encore eu l'occasion de vous parler d'une maison où l'on a pu me rencontrer ces temps-ci, une maison agréable où vont beaucoup d'écrivains et d'artistes... chez les Cernys.

Il s'exprimait posément, avec la précision un peu apprêtée des phrases qu'on n'improvise pas. Elle se gardait de l'interrompre, et elle l'écoutait, l'oreille tendue, le souffle bref, le regard fixé droit devant elle.

— Cernys, — continuait-il, — est une ancienne relation à moi, une relation de cercle. Après avoir fait beaucoup d'armes l'un avec l'autre jadis, nous nous sommes perdus de vue. La chasse nous a rapprochés, cet hiver; nous étions toujours invités ensemble chez Montenac. Quant à madame Cernys, vous l'avez déjà rencontrée, sans doute?

Elle fit, de la tête, un signe négatif. Il poursuivit, avec le même calme, la même lenteur mesurée :

— Madame Cernys est une femme de vingt-huit à trente

ans, qui a de l'éclat, de l'élégance et une certaine beauté. Je doute qu'elle soit très instruite: elle aime trop le mouvement et la vie pour aimer la lecture. Mais elle est intelligente et même elle ne manque pas d'esprit. C'est du moins l'impression qu'elle m'a faite, les deux seules fois que j'ai dîné chez elle.

Et comme madame de Brienne s'obstinait dans le silence, il reprit, avec une douceur grave :

— Vous voici de nouveau telle que je vous ai quittée hier, muette et renfermée. Qu'avez-vous contre moi?... Seriez-vous contrariée de ce que j'aille chez madame Cernys? M'en voudriez-vous d'avoir négligé, oublié plutôt de vous parler d'elle?... Je la vois si peu!

D'un mouvement décidé, elle releva la tête. Et, les yeux durs, les sourcils froncés, avec un accent indéfinissable de fierté, de douleur et d'ironie, elle murmura :

— Pourquoi vous justifier? Je ne vous demandais rien.

Sans un mot de plus, elle monta en voiture.

Il s'éloigna, surpris encore plus qu'affligé des paroles qu'elle venait de prononcer: car on a toujours peine à comprendre les manifestations d'un amour qu'on ne partage plus. « Pourquoi m'en veut-elle? — se disait-il. — Quel reproche peut-elle m'adresser? Suis-je moins attentif, moins affectueux envers elle? L'ai-je négligée, en ces derniers temps? Non, certes. Alors, pourquoi m'avoir parlé ainsi?... Mais, pourrais-je lui en vouloir, à mon tour? Elle aura cédé à un mouvement d'humeur jalouse, qui sera passé demain. Évidemment, elle est sous le coup d'une révélation. Quelque bavardage de salon l'aura mise en éveil; son imagination aura inventé le reste. Il est impossible qu'on puisse rien savoir encore!... J'aurais pu être, toutefois, plus habile avec elle. Je n'aurais pas dû attendre qu'elle me parlât de Rome pour lui annoncer que je ne pourrais l'y rejoindre. J'aurais dû aussi lui nommer plus tôt madame Cernys. Mais le pouvais-je? Aurais-je pu lui dire?... »

## XXXVII

Et, dans un raccourci de mémoire, il revoyait ce qu'il aurait eu, en effet, quelque peine à dire.

Il avait rencontré madame Cernys une seule fois, l'hiver précédent. Du premier abord, elle l'avait séduit par sa grâce cambrée, par la beauté nerveuse de ses formes, par son allure flexible et résolue.

Pendant une demi-heure, ils avaient causé avec entrain. Mais comme elle n'avait reçu de lui nul compliment, comme il n'avait rien laissé voir du trouble dont elle le pénétrait, elle avait regretté de s'être mise en frais pour lui, tout en désirant le revoir bientôt afin de prendre sa revanche, par le dédain.

Car elle était grande artiste en coquetterie. Elle adorait que les hommes lui fissent la cour, non qu'elle attachât le moindre prix à leurs flatteries banales, mais pour la joie malicieuse de les retenir auprès d'elle, émus, palpitants, soumis ou exaspérés. Avec une adresse féline, elle jouait de leur désir, de leur jalousie, de leur vanité, les tenant tous en haleine, les opposant l'un à l'autre, affolant celui-ci par l'idée qu'elle préférait celui-là, et, en définitive, ne se donnant à aucun.

L'orgueil seul l'avait, jusqu'à ce jour, préservée de la chute. Elle s'estimait libre, en effet, à l'égard de son époux qui, après l'avoir trahie dès le début de leur union, l'avait indignement exploitée dans une heure de péril financier ; elle avait depuis lors mis sa fortune personnelle à l'abri et payé au prix qu'il fallait l'indépendance absolue qu'elle entendait se réserver désormais sous les dehors du mariage. Elle n'avait d'ailleurs accepté la continuation de la vie conjugale que dans la seule pensée de ses deux fillettes, à qui elle eût tout sacrifié.

Deux ou trois fois, elle avait cru s'émouvoir aux sentiments qu'elle inspirait. L'émotion n'était pas venue, ou l'avait frôlée à peine. Elle en avait conclu qu'elle n'était

point faite pour l'amour ; et elle s'en réjouissait, jugeant la passion d'après ce qu'elle en voyait chez autrui, c'est-à-dire comme une maladie redoutable et presque toujours ridicule. Mais dans l'impassible exercice de son pouvoir féminin, un rêve, certains jours, traversait son esprit. Un homme, de mérite supérieur, s'éprenait d'elle, gravement, profondément, et non à fleur de peau, comme ces pantins qui formaient sa cour habituelle. Durant des mois, des années, il ne pensait qu'à elle, ne vivait que pour elle, se dévouait à elle, dans une servitude volontaire, torturante et secrète. Trop fier pour se plaindre, trop énergique pour se décourager, il l'attendait obstinément... Ah ! si elle rencontrait un pareil homme, alors peut-être... oui, peut-être alors l'aimerait-elle aussi. Mais ces hommes-là existent-ils ? Les rencontre-t-on jamais ?

Un an s'était passé, sans qu'elle revît Vaudrec. Elle s'était retrouvée à côté de lui, un soir de janvier, hors Paris, dans un dîner de chasse. Aux premiers traits qu'elle lui avait lancés, il avait répondu avec une politesse froide, car il se méfiait d'elle comme d'un piège attirant et dangereux. Mais soudain, se ravisant, il s'était mis à la questionner sur elle, sur ce qui l'intéressait dans la vie, sur ce qu'elle pouvait désirer, poursuivre ou regretter. Il l'interrogeait avec une curiosité calme, sympathique et hardie, en homme qui a beaucoup pratiqué les femmes, qui connaît merveilleusement leurs instincts et leurs rêves, leur puissance et leur faiblesse.

Quand il l'avait quittée, ce soir-là, elle s'était sentie plus intime avec lui qu'elle n'avait jamais été avec personne. « Venez me voir bientôt », lui avait-elle dit, en lui jetant un de ces regards brefs et pénétrants qui allument l'orgueil aux cœurs masculins.

Trois jours plus tard, en visite chez elle, il l'avait trouvée grave, émue, sans défense, renonçant à ses ruses, à ses feintes, à tous ses stratagèmes de coquette, comme un lutteur découragé qui jetterait ses armes avant même d'avoir combattu.

Pour achever de la conquérir, il n'avait eu que peu de paroles à prononcer, l'œuvre s'étant accomplie hors de lui, par la seule action des forces inconscientes qui régissent la versatile destinée des femmes.

Dès lors, elle s'était mise à l'aimer de toute son âme, de tout son être, avec la fougue enthousiaste, l'ivresse exaltée, l'impatiente ferveur qui animent les convertis. Après trois semaines de cour, elle s'était rendue, heureuse au delà de ses rêves, surprise seulement de n'avoir pas cédé plus tôt.

Et lui-même s'était jeté avec joie dans cet amour imprévu qui s'offrait si opportunément à son éternel désir.

## XXXVIII

Depuis cinq jours, madame de Brienne se trouvait à Rome. Elle y était venue seule avec mademoiselle de Ferriaz, ayant démontré facilement à son mari qu'il n'avait plus besoin de l'accompagner.

Pas un instant, elle n'avait eu l'idée de renoncer, pour elle-même, à ce voyage, rêvé si différent ! Au contraire, pendant la fin de son séjour à Paris, elle avait senti croître d'heure en heure l'impatience de fuir, de quitter sa maison, d'être seule et loin. Elle aurait voulu partir sur-le-champ, par le premier train, aller n'importe où, mais partir, partir !

Dans cette disposition morale, la société de sa cousine était la seule qui ne pût lui être importune. C'était, en effet, un doux esprit de jeune fille, nature délicate et close, un de ces êtres qui semblent prédestinés à la vie de pénombre, de silence et d'abnégation. Elle demeurait à la campagne, huit mois par an, auprès d'un père et d'une mère âgés qui, par égoïsme, oubliaient de la marier. Hors d'eux, elle n'avait d'intérêt, dans l'existence, que madame de Brienne à qui elle portait une tendresse profonde, mêlée d'admiration. Elles se voyaient fréquemment à Paris ; et le reste de l'année, une correspondance régulière entretenait leur intimité.

Avant même d'être en route, mademoiselle de Ferriaz avait obervé chez sa cousine une préoccupation insolite, une tristesse vainement refoulée. D'instinct, elle s'était sentie en présence d'un secret douloureux qu'elle ne devait pas connaître ; et, s'interdisant toute recherche comme une indélicatesse, elle avait redoublé de sollicitude.

Les premiers jours passés à Rome avaient causé à madame de Brienne une sorte d'éblouissement. Sa souffrance s'était comme étourdie à être promenée du matin au soir, parmi les musées, les églises, les cloîtres, les palais, les arcs de triomphe, les villas, les tombeaux, les horizons sublimes et les ruines héroïques.

Mais, de tant de merveilles, il ne lui restait qu'une image confuse, aucune impression exquise ou forte, parce qu'un voile de pensées troubles s'interposait entre son âme et ses yeux.

Donc, le cinquième jour depuis son arrivée, elle se promenait seule hors la ville, après avoir reconduit à l'hôtel sa cousine fatiguée. La voiture venait de quitter la Voie Appienne et suivait au pas le chemin transversal qui, des Catacombes juives, ramène à Saint-Paul.

Il était six heures déjà. Sous un ciel d'améthyste, la campagne romaine se déroulait, majestueuse et terne, jonchée de colonnes, de sépulcres et de débris glorieux. Çà et là, en files sombres, les aqueducs délabrés se dirigeaient lugubrement vers la Sabine. Les monts Albains s'enveloppaient d'une vapeur violacée. Nul bruit. L'âme des siècles morts semblait flotter sur la plaine déserte et recueillie.

Pénétrée par ce spectacle, madame de Brienne fut envahie bientôt d'un étrange émoi.

Les images tourbillonnaient dans son cerveau. Les souvenirs en foule assaillaient son esprit. Mais subitement images et souvenirs s'ordonnèrent, et tout ce qui depuis trois ans avait rempli sa vie se déroula. Jour par jour elle revécut le roman de son âme, se rappelant chaque épisode, refaisant chaque étape, sentant chaque douleur renaître et chaque blessure se rouvrir. Puis, quand tout le chemin fut ainsi parcouru, elle considéra où il l'avait conduite... De tant d'efforts, tels étaient donc les résultats! Son amour en déroute, son cœur en lambeaux, toute foi brisée, tout orgueil anéanti, toute espérance impossible, toute illusion flétrie, enfin une ruine morale qui ne laissait plus en elle aucun ressort intact!

Un tel désespoir l'accablait qu'elle se mit à frissonner de tous ses membres comme si un grand froid l'eût transie.

Renfoncée dans la voiture, elle appuyait la main contre sa gorge qui retenait les sanglots. Et son cœur, étreint et gonflé, lui faisait un mal atroce.

A un croisement de chemins, le cocher arrêta pour laisser place à un convoi mortuaire qui venait à la traverse, un misérable convoi. Quatre pénitents en cagoule portaient le cercueil, qu'un prêtre, un enfant de chœur et deux paysans minés de fièvre suivaient en psalmodiant. Du côté où ils allaient, la campagne latine prolongeait à perte de vue ses champs abandonnés où les derniers rayons du soleil faisaient lever des brumes blafardes.

Cette rencontre sinistre, la mélancolie de l'heure, la désolation tragique du lieu, tout semblait concourir pour amener les pensées de madame de Brienne aux conclusions funèbres. Et la mort en effet lui apparut, mais non point redoutable, très douce et très enviable au contraire, puisqu'elle nous affranchit à jamais de la souffrance et de l'espoir, puisqu'elle nous endort du seul sommeil d'où l'on ne s'éveille pas, puisque rien de ce qui finit avec elle ne recommence plus.

Deux fois encore, les jours suivants, elle revint seule au même lieu, pour s'y replonger dans les mêmes réflexions, pour s'y contraindre aux mêmes constatations. Elle éprouvait une sorte de volupté sombre à ramener ainsi son âme au supplice, comme un martyr enivré de douleur qui se remettrait sur la croix.

Mais, au début de la seconde semaine, elle fit, avec mademoiselle de Ferriaz, l'excursion d'Albano. Toute la journée, elle parcourut les montagnes charmantes. Le parfum des floraisons nouvelles embaumait le pays. Une lumière jeune enveloppait délicatement chaque forme. Des nuages roses voguaient à la dérive sur un ciel opalisé. Les anémones et les cyclamens couvraient le sol des bois. Serti dans sa vasque rocheuse, le lac de Nemi resplendissait comme un saphir. La pureté de l'air, la tiédeur des brises, l'harmonie des nuances, revêtaient d'une grâce virginale la noblesse du paysage latin.

Elle revint de là moins accablée, moins tendue, comme si la douce lumière qui l'avait caressée tout le jour l'eût aussi baignée intérieurement.

Le lendemain, s'attardant au cloître de San Cosimato après une visite à Saint-Pierre, elle ressentit une impression plus profonde encore de calme et d'allègement. D'heure en heure, sa pensée semblait s'éclaircir à la façon d'une eau trouble qu'on laisse au repos.

Et, de ce jour, en effet, le tumulte de son âme tomba. Une puissance secrète imposa silence à son cœur, comme pour l'obliger d'entendre le persuasif conseil de résignation que, depuis tant de siècles, la Ville Éternelle dicte aux cœurs troublés.

A chaque station de ses promenades préférées, sous les ombrages de la villa Médicis, aux trois églises de l'Aventin, au couvent de Saint-Onuphre, au cimetière protestant, partout enfin où Rome semble se faire intime pour nous parler de plus près, une voix mystérieuse murmurait à son oreille : « Il faut renoncer. ».

La veille du jour qu'elle avait fixé pour son départ, cette voix résonna au fond d'elle avec une autorité qui ne souffrait plus de remise.

C'était vers six heures du soir, à la villa Mattei. Elle s'y était rendue seule, tandis que mademoiselle de Ferriaz assistait à un salut, chez les religieuses de la Trinité des Monts.

Le soleil déclinait dans une poussière d'or ; les jasmins de la villa exhalaient une senteur subtile ; par intervalles, un souffle tiède faisait onduler la cime des chênes verts et des eucalyptus. Sur un banc, à l'extrémité de la terrasse, madame de Brienne songeait.

Les syllabes impératives résonnaient à son oreille : « Il faut renoncer. »

Et, à mi-voix, comme on parle en rêve, elle répétait : « Il faut renoncer. »

Cependant une mystérieuse lumière éclairait son esprit, et les grandes vérités morales qui nous apparaissent aux heures de crise brillaient dans la nuit de ses paupières baissées. Elle comprenait qu'une résignation hautaine et muette est la seule attitude qu'une âme fière doive opposer aux coups réitérés de la fortune ; elle comprenait encore que notre opiniâtreté à poursuivre la lutte inégale n'est le plus souvent qu'un lâche

prétexte à ne pas abdiquer l'espérance ; elle comprenait enfin qu'après tant de disgrâces et d'injures, elle n'avait plus le droit d'aspirer au bonheur, comme la plante fanée n'a plus le droit de fleurir.

Donc elle n'irait pas plus loin dans la voie néfaste où elle s'était engagée. Elle ne s'abaisserait pas plus longtemps à offrir son amour dédaigné. Elle le vaincrait, cet amour. Elle exorciserait le charme funeste qui, depuis trois ans, tenait sa volonté asservie et son orgueil humilié. Elle deviendrait une autre femme. Le passé n'existerait plus pour elle désormais. Par piété, elle en conserverait le souvenir dans son cœur brûlant, mais comme on garde un mort dans une chapelle ardente, avec la certitude qu'il ne revivra plus.

Elle serait inexorable envers elle-même. Elle ne transigerait plus avec les instincts de sa nature aimante ; elle n'admettrait, dans sa vie nouvelle, ni faux-fuyants ni subterfuges. On ne pactise point avec son mal, lorsqu'on le veut guérir. Un seul remède pouvait la sauver : ne jamais revoir Vaudrec. Il ne fallait plus qu'elle le revît !

Mais à peine eut-elle formulé cette conclusion, qu'elle fut terrifiée d'en apercevoir les effets. Elle ne reverrait plus Vaudrec !... Pourrait-elle vivre sans le voir ? Pourrait-elle se lever chaque matin, remplir chaque journée, s'endormir, chaque soir, avec cette pensée torturante : « C'est fini. Jamais plus je ne le reverrai. Il ne saura plus rien de moi, je ne saurai plus rien de lui !... » Pourrait-elle endurer un pareil supplice de toutes les heures ?

Elle ne faiblissait pas néanmoins, et l'effort même que lui coûtait sa décision lui en prouvait la nécessité. Il fallait que son parti fût pris sur-le-champ. Demain elle n'en aurait plus le courage.

Alors, toute vibrante et soulevée d'énergie, elle se jura de ne plus revoir jamais son ami.

Quand les paroles irrévocables eurent fini de résonner dans son âme, elle se leva. Au premier instant, elle crut qu'elle allait retomber, car elle se sentait les yeux vides, le cœur vide, la tête vide, comme si ses artères eussent perdu tout leur sang. Elle se ressaisit peu à peu, en laissant flotter ses regards sur le magique spectacle que, pour la dernière fois, le crépuscule

romain offrait à sa vue. Puis, à pas lents, elle sortit du jardin silencieux.

Elle quitta Rome le lendemain. Elle avait d'abord projeté de revenir directement à Paris. Elle multiplia, au contraire, les étapes, visitant Orvieto, Sienne, Assise et Pérouse, s'attardant une semaine à Florence, sentant chaque jour descendre plus avant au fond d'elle la froide placidité que donnent les résolutions immuables.

## XXXIX

Elle ne s'arrêta que deux jours à Paris, tant son impatience était vive de se réfugier à Morcerf.

A son arrivée rue Bayard, on lui avait remis une lettre de Vaudrec. Elle avait eu le courage de la brûler sans l'ouvrir.

Réinstallée à la campagne, elle s'imposa tout de suite une discipline active.

Chaque matin, elle accompagnait M. de Brienne dans ses courses à cheval. Chaque après-midi, elle sortait en voiture, prenant pour but quelque visite dans un château voisin ou une longue marche sur quelque belle route forestière. Souvent, le soir, elle recevait à dîner.

Fidèle à ses résolutions, elle traitait sans pitié son âme endolorie; elle lui refusait toute échappée vers le rêve, tout regard vers le passé; elle lui disputait jusqu'aux douceurs de la solitude, pour l'astreindre à la vue distrayante du monde, au contact fortifiant de la vie des autres.

Songeant moins, elle souffrait moins. Ou plutôt sa souffrance changeait de nature, descendait plus au fond d'elle-même, devenait une manière d'être, un mode habituel de sentir.

Mais elle avait par instants des rechutes navrantes, des révoltes affreuses. Parfois un flot subit de passion submergeait son cœur et le laissait inondé pendant plusieurs jours. Il lui fallait des semaines ensuite pour réparer le désastre. D'autres fois, ce n'était plus une crise d'amour, mais une crise de

tristesse. Elle se sentait tellement seule, tellement perdue dans la vie, qu'elle sanglotait durant des heures comme un enfant égaré dans la foule.

Un jour, se promenant à pied sous la futaie de Sommerange, elle fut surprise par un de ces désespoirs inopinés. Pourtant, l'heure était radieuse : une pluie de soleil, traversant les branches hautes, arrosait la mousse qui recouvrait le sol; l'air était plein de bourdonnements d'insectes et de murmures d'oiseaux.

Un poids si lourd venait de fondre sur elle que ses jambes refusaient de la porter. Elle fit quelques pas encore, puis se laissa tomber sur un tronc abattu qui bordait le sentier.

De ses bras accoudés à ses genoux elle soutint sa tête qui lui pesait comme une masse de plomb. Jamais elle n'avait éprouvé une lassitude si accablante. Jamais non plus elle n'avait eu la conscience aussi claire de son malheur. Car, en ce moment, elle gardait tout son calme ; nulle fièvre ne courait dans ses veines, nulle larme ne lui montait aux yeux; et, malgré une pression douloureuse aux tempes, son cœur continuait de battre à coups tranquilles et réguliers.

Alors, pour la première fois, elle comprit l'éloquente signification de ces mots si usés, *avoir la mort dans l'âme* : porter la mort en soi, la mort de toute illusion, de toute allégresse, de toute espérance, la mort de tout ce qui nous aide à vivre.

## XL

Cependant l'été s'achevait.

Un matin, au salon, le comte, à qui un domestique venait de remettre le courrier, dit à sa femme :

— Tenez, voici une lettre de Vaudrec. Elle arrive à propos. J'allais lui écrire pour l'inviter à faire l'ouverture dans quinze jours. Où est-il en ce moment ?

Elle jeta un regard sur l'enveloppe, qui portait le timbre de Pontresina.

— Il m'écrit d'Engadine.

— Quand revient-il ?

Elle dut se résoudre à ouvrir la lettre. Et rapidement, comme s'il s'agissait d'un billet insignifiant, elle parcourut les quatre pages que recouvrait une écriture serrée. Un combat violent se livrait en elle, partagée qu'elle était entre la tentation de lire et la volonté contraire. Des lambeaux de phrase jaillissaient à son esprit : « ... une amitié comme la nôtre ne se rompt pas sur un malentendu... Ai-je donc démérité de vous?... Quels que soient vos griefs contre moi, je fais appel à votre cœur... etc, »

Madame de Brienne s'arrêta quelques secondes à regarder la signature, dont la vue seule autrefois lui causait un frisson délicieux. Puis, froidement, elle replia la lettre et la mit dans sa poche.

— Eh bien! — demanda M. de Brienne. — Sera-t-il de retour le 13 septembre?

— Non, il va descendre en Italie, et ne reviendra qu'aux derniers jours d'octobre.

— Alors, je l'inviterai après la Saint-Hubert, au passage des bécasses. Nous en reparlerons, d'ailleurs... Je vous quitte. Il faut que j'aille au haras.

Elle attendit de ne plus entendre son pas sur le perron qui menait au jardin.

Puis vite, sans une minute d'hésitation, elle fit brûler la lettre dans la cheminée.

Le feu, capricieusement, s'éteignit avant d'avoir tout consumé. En plaçant une seconde allumette sous le morceau intact, madame de Brienne relut involontairement cette phrase : « Je fais appel à votre cœur... »

Elle ressentit de cet acte d'énergie un tel ébranlement que, de tout le jour, elle ne put prendre la moindre nourriture et que, le lendemain, la migraine la cloua sur son lit.

Plusieurs fois, durant l'automne, le comte reparla d'inviter Vaudrec.

Chaque fois madame de Brienne éluda l'invitation. Mais chaque fois aussi elle éprouvait les mêmes transes. Et croyant déjà sentir la présence de Vaudrec, elle frissonnait tout entière, comme le cerf recélé qui entend l'approche des chiens.

Elle inventa mille prétextes pour différer son retour à

Paris. Persuadé par elle, le comte ne fit que paraître à la rentrée des Chambres et résolut de ne se réinstaller rue Bayard qu'au mois de janvier.

Vers la mi-décembre, il fut pourtant rappelé au Palais-Bourbon par un vote grave dont le sort du ministère dépendait. Il quitta Morcerf en maugréant, car ses meilleurs compagnons de chasse y venaient d'arriver.

De retour le surlendemain pour déjeuner, il dit à ses hôtes :

— Figurez-vous qu'en dînant hier au cercle, je tombe sur Vaudrec. Je lui dis : « Puisque je vous tiens, je vous emmène demain. Une battue magnifique ! » Je n'ai jamais pu le décider. Il m'a fait toute sorte d'objections : un travail en retard... les éditeurs... s'il acceptait mon invitation, il serait obligé d'en accepter d'autres ; je ne sais quoi encore. Bref, je reviens sans lui.

Un des chasseurs, homme jovial, interrompit avec un gros rire :

— Ah çà ! madame Cernys n'aime donc pas le perdreau !

Cette boutade vulgaire, qui pourtant ne lui révélait rien, suffit à rejeter madame de Brienne dans les plus noires pensées.

Quelques heures plus tard, ce jour-là, ayant été faire une visite à trois lieues de Morcerf, elle revint comme le soir tombait. A droite et à gauche de la route, les champs déroulaient leur nudité morne. Des files de corbeaux erraient en croassant sur le ciel blafard, ou s'abattaient, d'une chute rapide, sur les labours détrempés. Un vent grincheux faisait frémir les peupliers nus qui bordaient le chemin. Le disque fauve de la lune ascendante émergeait sinistrement d'un bois qui barrait l'horizon.

Et de même qu'au jour radieux où elle se promenait sous les chênes de Sommerange, avec la même détresse, le même accablement, elle se sentit « la mort dans l'âme ».

MAURICE PALÉOLOGUE

*(La fin au prochain numéro.)*

# LES DERNIÈRES ANNÉES

DE

# BERNADOTTE

De 1815 à 1844, Bernadotte, prince royal ou roi de Suède, porta, non sans effort, le double poids de ses devoirs comme souverain, de ses souvenirs comme soldat républicain et maréchal de l'Empire; sa conscience de Français, troublée, mais non éteinte par la transformation de sa destinée, le faisait alternativement s'enorgueillir ou se plaindre d'être un *déraciné*. Après avoir, sous deux drapeaux différents, chevauché, d'abord de la Seine à la Vistule, puis de la Vistule à la Seine, il se trouvait voué désormais à une tâche sédentaire, ingrate, exclusive des brillantes compensations de la vie guerrière. Reconnu en droit, mais simplement toléré par les autres gouvernements, suspect en France, pour des motifs divers, aux royalistes, aux libéraux, aux bonapartistes, il n'était plus qu'un monarque isolé, captif, presque oublié dans la petite patrie qu'il avait faite sienne. Banni moralement de Paris, il n'osa ou ne put jamais se montrer à Pétersbourg. Condamné, en terre scandinave, à des luttes exclusivement pacifiques, il poursuivit sans relâche celle qui avait pour but de sauvegarder son ancienne réputation tout en consolidant son bon renom de souverain, d'établir partout,

devant les générations qui allaient suivre, l'unité de son caractère et de sa conduite.

Tout en se disant Suédois par le cœur, il l'était aussi peu que possible dans sa vie. Après quelques essais malheureux, il avait définitivement renoncé à apprendre la langue de son peuple. On comprend sans peine cette résolution de sa part. Outre la difficulté d'une semblable étude au déclin de l'âge, Charles-Jean en éprouvait une autre qui tenait à sa façon de concevoir et d'exprimer ses idées. Ce qu'il disait dans son idiome natal l'inspirait en quelque sorte. Les mots qui se pressaient sur ses lèvres nourrissaient sa pensée. En usant du suédois, il eût subi un embarras perpétuel, une contrainte qu'il était incapable de s'imposer. Sa malencontreuse idée de vouloir lire le discours du trône en 1812, sans le comprendre, sur un manuscrit préparé *ad hoc*, avait produit un tel effet sur son auditoire qu'il ne renouvela jamais semblable expérience. Devenu roi, il assista muet à l'ouverture des États, déguisé en potentat du moyen âge, impassible sur son trône d'argent et sous sa couronne gothique, donnant à baiser cette main jadis levée pour jurer haine à la royauté, et parlant aux députés des quatre ordres par la bouche de son fils.

Dans son vaste palais de Stockholm ou dans sa résidence d'été de Rosendal, inaccessible au commun de ses sujets, il menait une vie singulière. Au lit, où il demeurait jusqu'à une heure avancée de la matinée et même de la journée, recevait des rapports, dictait des lettres, préparait ses audiences et ses effets de conversation ; puis il mettait au courant sa correspondance privée avec ses agents d'affaires et ses fermiers, vaquait à l'administration des domaines et des gisements de fer et de cuivre qui constituaient sa fortune particulière ; car il craignit jusqu'à la fin que son fils ne fût privé de son héritage royal, et il voulait lui léguer au moins de nombreux millions.

Pendant les heures de la soirée, qu'il donnait à la vie publique et qui se prolongeaient assez avant dans la nuit, il déversait sur son entourage son intarissable faconde. Il y avait en lui comme une accumulation d'idées, de regrets, même d'espérances mal définies qu'il ne pouvait confier à ses alentours. Auprès des diplomates étrangers, qui enten-

daient par état sa langue maternelle, ses confidences se répandaient d'autant plus abondamment qu'elles le dédommageaient des contraintes de l'étiquette et des tourments de l'exil. Ses longs monologues, plus grandiloquents qu'éloquents, étaient accompagnés d'une mimique et d'une mise en scène spéciales, débités avec l'accent méridional, coupés, comme par des refrains impérieux, par ses perpétuels *Entendez-vous*. Il se consolait à demi de ne point prendre part aux affaires générales de l'Europe en dissertant à toute occasion sur elles. Pour mieux tromper la monotonie de son existence, il parlait encore plus volontiers de la France, façon indirecte de ramener sur lui l'entretien. De même qu'en entrant dans la famille des rois il n'avait pas complètement dépouillé le champion de la souveraineté du peuple, de même le successeur des Eric et des Gustave restait français au fond de l'âme. La France constituait pour lui, selon la formule d'un roman de nos jours, le « jardin secret » qu'il ne rouvrait pas sans une honte inavouée, où il ne cessait pourtant d'errer par le regret et le désir de se tresser des couronnes.

« Il a toujours vécu de souvenirs et d'illusions, écrit le ministre de France en 1819; depuis que sa vie est moins remplie, son imagination ardente a pris un plus grand essor. Elle le reporte perpétuellement vers la France; elle lui fait passer en revue les différentes phases de sa vie passée, ses services réels comme les illusions dont il s'est bercé. Elle promène son esprit toujours au milieu du même cercle d'idées; c'est pourquoi, quand on l'aborde, on le trouve successivement révolutionnaire, libéral, constitutionnel, despote, hostile ou pacifique, téméraire ou livré à l'inquiétude. » Néanmoins, au dire du même observateur, il s'imagine, comme Lafayette, être le seul homme public, avec le comte d'Artois, qui, depuis 1789, n'ait pas changé.

*
* *

Les Bourbons, il le savait, ne lui pardonnaient pas sa conduite en 1814, son refus mal déguisé de les servir, ses tentatives pour les supplanter. Louis XVIII, possédé du désir de

faire prévaloir dans l'Europe entière le principe auquel il devait sa restauration, espérait obtenir du Congrès de Vienne le rétablissement des Wasa à Stockholm après celui des Bourbons à Naples. On peut voir dans les *Mémoires de Talleyrand* les indications qu'il donna à cet égard à ses représentants, la résistance qu'il éprouva même de leur part et devant laquelle il eut la sagesse de s'arrêter. A Paris, les journaux royalistes, le *Moniteur* comme l'officieuse *Quotidienne*, s'appliquaient à discréditer avec une habile et perfide modération le héros suédois. Dans les salons du faubourg Saint-Germain, la « question de Suède » occupait souvent le tapis. A la guerre ouverte, impossible encore à introduire dans le monde des chancelleries, on substituait provisoirement la guerre sourde, celle qui travaille insensiblement l'opinion. Le mot d'ordre était celui-ci : l'obéissance à Bernadotte doit finir avec lui, si même elle dure autant que lui.

Instruit de ces dispositions, le prince de Suède fit entendre, dès le début des hostilités, qu'il rendrait œil pour œil, dent pour dent. Dans son intimité, il se reprit à ses invectives des années précédentes : « La race des Bourbons est pourrie et la lie de la nation est sortie de France avec elle. » Les héritiers de Louis XIV contestaient sa légitimité : pourquoi eût-il fait cas de la leur et ne les eût-il pas défiés, « au sein de la Baltique », là où, dix ans auparavant, Louis XVIII avait défié Napoléon ? Il lança ce mot, qui revint jusqu'à Paris : « Puisqu'on a tant sacrifié au droit de naissance, il fallait proclamer, au lieu du descendant de Hugues Capet, M. de Montesquiou, qui prétend descendre de Clovis. » Mais, comme chez lui la forfanterie méridionale ne perdait jamais ses droits, il s'avisa un jour d'ajouter : « Si quelque considération portait la Suède à conserver quelque attachement à la France, ce ne pourrait être que par reconnaissance du présent fait à la nation en me donnant à elle ! » Ainsi Charles-Jean devenait bon gré mal gré l'adversaire des Bourbons comme il l'avait été de Napoléon. Le passé, ce passé récent qu'il venait de renier à tant d'égards, bénéficia dans sa pensée de tous les mérites qu'il retirait au présent, sous l'influence de ses rancunes.

A la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe

Jouan, le vieil homme reparut et se fût réveillé tout entier, s'il eût su qu'à l'île d'Elbe l'empereur parlait de lui avec indulgence et lui faisait tenir une place dans ses projets de revanche. Pendant les semaines suivantes, il raconta tout haut, sans pouvoir se contenir, ses impressions. On peut les suivre, variant sans cesse, depuis la réapparition du drapeau tricolore jusqu'à la seconde invasion.

Il prédit d'abord à Napoléon un échec, qui sera un grand bonheur pour la France. Vingt jours se passent; l'empereur est arrivé aux Tuileries; Murat, semblant donner à son émule du Nord l'exemple du repentir, a déclaré la guerre à l'Autriche. Bernadotte se souvient tout à coup que ses engagements envers la coalition sont expirés; mais Murat est renversé en quelques jours et Bernadotte, appréhendant derechef d'être isolé en Europe, offre de prendre place au milieu des alliés. Une semaine s'écoule; il apprend que Benjamin Constant a été appelé aux Tuileries, que Lafayette siège à la Chambre des représentants, que Carnot occupe le ministère de l'Intérieur. Il échange ses vues sur l'avenir de la France avec madame de Staël. La presse suédoise, se conformant à ses intentions, donne à peu près exclusivement sa publicité étrangère aux actes du gouvernement de Napoléon. Des articles hostiles à la coalition sont insérés jusque dans les feuilles d'annonces. Le prince royal se fait tirer les cartes pour y lire l'issue de la campagne prochaine. Au cercle de la Cour on l'entend proclamer Napoléon le premier capitaine du monde, le plus grand homme de l'humanité, supérieur à Annibal, à César, même à Moïse!

La nouvelle de Waterloo le surprit douloureusement et bouleversa de nouveau le cours de ses idées; l'empereur vaincu redevint dans sa bouche un individu sans talent, un militaire sans tête, qui méritait sa défaite. Quant à la France, son premier cri — tant il redoutait le retour des Bourbons — fut un vœu pour le rétablissement de la république. Il parut prendre au sérieux la proclamation éphémère de Napoléon II et fit féliciter à ce sujet le ministre d'Autriche, qui crut qu'on se moquait de lui. Il se reprenait follement à cette idée que, si on l'eût alors appelé à Paris, il eût traité avantageusement pour la France avec l'Europe. Un peu plus il

eût affirmé que la Révolution était vaincue à Paris dans sa personne, comme elle venait de l'être à Waterloo dans la personne de Napoléon.

La seconde Restauration accomplie et les traités de 1815 devenus la loi générale de l'Europe, Charles-Jean garda envers les Bourbons une attitude contrainte et boudeuse. Comme si leur succession eût dû se rouvrir à brève échéance, il recommença à discuter avec sa prolixité habituelle et une humeur inaccoutumée sur les affaires de Paris. Au *Te Deum* chanté à l'église catholique de Stockholm pour la seconde rentrée de Louis XVIII, aucun Suédois ne parut. Excité par des rapports pessimistes, le prince se rencontra avec Talleyrand pour qualifier le duc de Richelieu de politique inexpérimenté, n'ayant jamais commandé, et arbitrairement, qu'à des tribus cosaques. Il compara les Français, sous le règne de la Chambre introuvable et des cours prévôtales, à un grand troupeau de vingt-cinq millions d'ânes gardé par cinq cent mille loups. Il lui eût paru tout simple que l'auteur de la Charte le prît pour modèle et, devançant Louis-Philippe, se crût le premier roi légitime de sa race : « J'ai été républicain », s'écrie-t-il le 30 juin 1816; puis se reprenant : « Ou du moins j'ai servi la république; c'est déjà un tort inexcusable aux yeux des Bourbons. Ensuite je ne les crois pas assez généreux pour oublier que je suis sorti d'une classe ordinaire de la société et que c'est la Révolution qui m'a porté au point où je suis parvenu. Je puis dire cependant qu'ils m'ont de grandes obligations, car sans moi Napoléon n'aurait pas eu cette coalition dont j'ai formé le point central, et je méritais quelque reconnaissance pour la facilité avec laquelle j'ai rendu la Guadeloupe ! »

Charles-Jean eût voulu trouver la cordialité des rapports là où il n'y avait que la résignation aux faits accomplis. Lorsqu'il devint roi (février 1818), le gouvernement français le fit complimenter par un envoyé extraordinaire; le *Moniteur* daigna même parler un jour de sa « grande âme » et de son « génie »; néanmoins la cour des Tuileries parut vouloir se placer avec celle de Stockholm presque sur le pied de paix armée et la considérer bon gré mal gré comme en dehors du nouveau système politique européen. Ses repré-

sentants furent encouragés à rappeler l'indignité native, à dénoncer les faiblesses et les fautes du parvenu épargné par le Congrès de Vienne. Les surveillants diplomatiques de Bernadotte, Rumigny, puis Gabriac et Montalembert relèvent avec un soin malveillant, dans leurs dépêches, les actes ou les paroles propres à compromettre l'élu de 1810, n'omettent aucun des travers de son caractère ou des singularités de sa vie. Toute l'Europe officielle était plus ou moins d'accord à ce sujet avec la France.

On comprend dès lors que Bernadotte, en face des Bourbons, ait pris position, sans redouter le reproche de contradiction ou d'inconséquence, entre les royalistes proprement dits et les meneurs de l'opinion libérale et constitutionnelle. Un jour, prenant prétexte d'une souscription ouverte à Paris en vue d'ériger un monument à Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, le roi de Suède affirmait, par une lettre qui fut insérée au *Moniteur*, son respect pour la légitimité ; mais il ajoutait que celle-ci tirait son principe de la légitimité par excellence, celle des nations. Une phrase du même genre, de la main de la reine, mais d'une inspiration que l'on devine, fut inscrite quelques années après sur l'album de madame de Montalembert : « L'univers est la patrie des braves. Agrippa fut adopté par Auguste ; on entre dans la famille des rois à la suite de grandes actions. Pour s'y maintenir, il faut en faire de bonnes. »

Ainsi légitimé par lui-même, ce fondateur de dynastie n'allait pas jusqu'à taire ses origines ; il aimait au contraire à se distinguer des souverains, tout en se classant parmi eux. Il fit montre d'indépendance à leur égard par la protection qu'il accorda à certaines victimes de la réaction de 1815. Il laissa venir à lui les fils de Ney, son camarade à l'armée de Sambre-et-Meuse, de Drouet d'Erlon, son ancien lieutenant, de Fouché, son ex-collègue au ministère. Pour les premiers il sut faire fléchir la législation rigoureuse qui excluait les étrangers de l'armée, leur octroya des brevets d'officiers dans l'artillerie et les gardes à cheval. Le jeune prince de la Moskowa devint aide de camp du prince Oscar. Le comte Athanase d'Otrante fut pourvu d'un office de chambellan et contracta sous les auspices du roi une brillante alliance.

Joseph Bonaparte exilé en Amérique retrouva l'appui de son beau-frère pour solliciter, d'ailleurs inutilement, son retour en Europe et un asile à Rome, en Suisse ou en Hollande.

Volontairement suspect, par la direction de ses bienfaits, de sympathies libérales, Charles XIV attachait au mot *constitutionnel* le sens exclusif que les publicistes et les députés de l'opposition défendaient dans un journal portant cet adjectif pour enseigne. Tel article de cette feuille contre les ultras et leur influence parut à de bons juges inspiré, peut-être rédigé par le monarque suédois. Metternich avait beau jeu à exercer sur des incartades de ce genre sa hautaine ironie. « Il est sans doute étrange, écrit-il le 23 décembre 1821 à l'ambassadeur autrichien en Russie, de voir émaner directement du trône un encouragement à tous les factieux de l'Europe pour les affermir dans la continuation de l'œuvre de l'émancipation des nations qui, au gré du roi, avance trop lentement, mais qui, selon lui, n'en sera que plus sûrement conduite au but. Il est encore plus étrange de voir un roi signaler le parti des royalistes à la haine des libéraux et exciter ceux-ci à leur courir sus. Il y a certes bien matière à réflexion dans un pareil renversement d'idées, dont on doit s'étonner autant que de l'oubli total des convenances. C'est le cas de dire que le vrai n'est pas toujours vraisemblable, et que souvent le mauvais naturel l'emporte sur la bonne fortune. »

Tant que Napoléon vécut, Charles XIV ne songea guère à intercéder en sa faveur auprès des cabinets européens; c'eût été ajouter une cause de suspicion à beaucoup d'autres. Importuné par le souvenir de son grand ennemi et voulant s'en délivrer sans humiliation secrète, il se donnait sur lui le mérite de la modération et du bon sens. « Que de malheurs il eût évités s'il eût voulu m'entendre ! » Le 5 mai 1821, il annonça, comme sous l'empire d'un songe prophétique, que l'empereur venait de mourir. Quelques semaines après, un billet qu'il reçut au moment d'entrer au Conseil lui confirmait la nouvelle. Les affaires terminées, il s'exprima ainsi sur l'événement, avec l'accent de l'homme qui juge plus qu'il ne regrette : « Il n'a pas été vaincu par les hommes... il fut plus grand que nous tous. Mais Dieu l'a puni, parce qu'il

comptait seulement sur lui-même, sur son intelligence et, comme tout s'use, il a usé cette prodigieuse intelligence en la forçant trop. Seules, la bonté de l'âme et la pureté du cœur demeurent. » Ainsi une jalousie persistante se trahissait dans l'expression de son admiration posthume; Bonaparte demeurait pour lui le rival dont il osera dire encore l'année suivante: « S'il a été le premier homme de notre siècle par ses conceptions militaires, je l'ai surpassé par l'esprit d'ordre, d'observation et de calcul. »

L'avènement de Charles X le remit en mauvaise posture auprès du gouvernement français. Le parti royaliste pur arrivait au pouvoir; la véritable restauration, au sens des ultras, commençait. Pour ces hommes, Bernadotte intronisé à Stockholm avait été, comme la Charte affichée à la porte des Tuileries, une nécessité du moment. Le temps était venu de compléter, en Suède aussi bien que dans le reste de l'Europe, l'œuvre entravée ou interrompue dès ses débuts en France.

On fit plus que de manifester des espérances. Le ci-devant comte d'Artois entra de sa personne en campagne. Dans les instructions, signées de sa main, remises au marquis de Gabriac, est posée l'éventualité d'une révolution annulant celle de 1809 et rétablissant l'ancienne dynastie. Sur place, ses représentants durent constater que personne en Suède ne pensait plus à Gustave IV et à son fils, et qu'une intervention étrangère serait nécessaire pour les ramener; ils ne purent que souhaiter une restauration opérée par surprise, un coup d'État triomphant uniquement par l'inertie et la résignation de ses adversaires.

Charles-Jean se fût donc défendu sans peine contre l'intrigue assez puérile nouée aux Tuileries; il l'annula promptement par ses avances au nouveau roi, par ses déclarations légitimistes et autoritaires : « Faites savoir à Sa Majesté, dit-il au ministre de France, que je n'oublie pas que je suis né Français et surtout que j'ai été son sujet. » Lorsque Charles X, cédant au mouvement de l'opinion, coopéra à l'affranchissement de la Grèce, le roi de Suède l'approuva, mais avec des restrictions qui sentaient le monarque d'ancien régime; le dernier venu parmi les souverains prenait l'initiative de dénoncer l'insurrection grecque comme dangereuse pour les

monarchies. Il insistait à l'occasion sur la nécessité de l'éteindre en constituant la Grèce en royaume, d'annuler ainsi dans ce pays l'influence des hétairistes, plus redoutables à ses yeux que les carbonari italiens. On l'entendit un jour développer le plan d'une intervention militaire en Grèce, fondé sur l'union, à égalité de forces, entre son gouvernement et le gouvernement français. C'eût été pour la Suède — et le roi y pensait probablement lorsqu'il lançait au hasard cette idée — un moyen de renouer, sous une forme spéciale et passagère, l'alliance traditionnelle, celle que Richelieu et le grand Gustave avaient inaugurée sur les champs de bataille de l'Allemagne.

Au même moment, l'occasion s'offrait à lui de concilier ses devoirs présents et ses aspirations anciennes. Il était habitué à chercher le mot d'ordre à Pétersbourg, et il soupçonnait avec raison un accord prêt à se faire entre la Russie et la France, assurant à l'une une extension de son influence en Orient, à l'autre un accroissement de territoire sur le Rhin. Ce fut du moins pour lui l'occasion de répéter que l'équilibre véritable de l'Europe revivrait si le royaume des Bourbons récupérait les frontières conquises sous la République.

Malgré sa confiance apparente dans les idées libérales, il lui plut d'applaudir à la lutte entreprise par le ministère Polignac contre les *constitutionnels* de l'époque, devenus suspects à ses yeux, tout comme les Grecs, de tendances républicaines. Au fond, chez lui comme chez l'empereur Alexandre, l'amour de la liberté se réduisait à un désir ardent de voir tout le monde lui obéir librement, mais aveuglément. Enchaîné par la loi et la tradition en Suède et surtout en Norvège, il rongeait en secret son frein. Il parlait d'abondance du cœur quand il disait savoir gré au vieux roi de ne pas gouverner selon le bon plaisir du *Journal des Débats*, quand il le voyait déjà fermant d'une main vigoureuse l'abîme des révolutions. Le jeune Montalembert l'a entendu s'écrier : « Si j'étais roi de France, avec 1 200 millions et 300 000 hommes, je me moquerais bien de vos Chambres ! » Sous le monarque constitutionnel reparaissait le disciple de l'autocrate russe, ou plutôt le jacobin enclin aux coups de force, toujours prêt à y applaudir, dressant l'oreille, au bord des flots calmes

de la Baltique, comme s'il eût entendu se réveiller, autour des Tuileries ou de Saint-Cloud, le canon de Fructidor ou le tambour de Brumaire.

Il lui plaisait de dire en 1828 : « Si le trône des Bourbons était menacé, je laisserais à mon fils cette couronne pour laquelle je l'ai instruit et, emportant mon épée, je volerais à la défense du roi de France ! » Deux ans plus tard, ce trône tombait, et le ministre de Suède, seul de tout le corps diplomatique, suivait Charles X jusqu'à Rambouillet; mais Charles-Jean ne songea pas un instant à abandonner sa couronne et à reprendre son épée.

Ainsi, de 1815 à 1830, le roi élu de Suède se ménagea vis-à-vis de la monarchie du droit divin tout en l'attaquant par des voies détournées. Il flatta encore davantage les partis d'opposition, dont il attendait sa réhabilitation dans l'opinion et presque le retour de son ancienne popularité. Par l'intermédiaire de ses agents à l'étranger, il tenta, enrôla, rémunéra les publicistes, libéraux ou autres, non seulement en France, mais en Allemagne et en Angleterre. Le comte Gustave Löwenhielm, son ministre à Paris, en même temps qu'il surveillait les intérêts nationaux, dirigeait avec succès un véritable office secret de publicité et de censure préventive. Dans des articles de journaux, des notices biographiques, des recueils de pièces, des volumes spéciaux, on peut lire, touchant sa vie politique et militaire, des renseignements habilement choisis et présentés, des jugements que leur inspirateur se promettait de relire avec satisfaction sous une plume étrangère. Ici il empêchait certains faits d'être rappelés, discutés ou révélés; là il en faisait mettre d'autres en lumière. Contre la littérature de Sainte-Hélène, il prit d'avance ses précautions et négocia, dit-on, heureusement pour soustraire à l'impression quelques pages du *Mémorial*, témoignage du ressentiment de Napoléon.

Jusqu'à nos jours, le travail de la légende s'est poursuivi, avec des interprètes très divers de ton et d'importance. En 1898, un Français de Bordeaux, venu à Stockholm et admis à l'audience du roi Oscar II, donnait intrépidement pour conclusion à sa relation de voyage ces mots : « Je songe à ce qu'il serait advenu de notre patrie si Bernadotte, le Béar-

nais aux cheveux crépus, le grand roi réformateur des Suédois, s'était élevé au-dessus de Napoléon, le Corse aux cheveux plats... » A ce regret inattendu, un anonyme qui pense en suédois et écrit en français, dans sa brochure *la Femme de Bernadotte* (1893), donne pour pendant certaines assertions non moins surprenantes. Relativement au passé, il nous apprend qu'en 1812 Charles-Jean tomba gravement malade, refusa les remèdes qu'on lui offrait, espérant échapper par la mort à l'horreur de sa situation; qu'en 1813 il chercha à se faire tuer d'une balle française; qu'en 1814 « il ne voulut pas du trône de France ». Puis, embrassant d'un coup d'œil hardi l'avenir, il nous présente Charles XIV comme « l'inaugurateur d'une ère, le patriarche d'une race nouvelle, le Wasa d'une histoire antique, l'Odin d'une légende fabuleuse » !

*
* *

La Révolution de juillet 1830, qui surprit l'Europe entière, agita profondément Charles XIV. D'une part elle le replaçait en face des souvenirs, des aspirations, du drapeau de sa jeunesse; d'autre part elle allait lui faire sentir plus durement, par contre-coup, le poids de l'alliance russe; elle devait troubler par la perspective de nouvelles explosions démocratiques, de nouvelles coalitions antifrançaises, l'âme d'ancien régime qu'il s'était faite.

Au premier moment il s'étonna — et on trouvera extraordinaire cette illusion persistante au fond de son esprit — que les vainqueurs des trois Journées n'eussent pas réparé l'erreur commise à son détriment en 1814. Il ne se sentait pas encore résigné à la pensée de finir sous la couronne « des Goths et des Vandales ». Ainsi Stanislas de Pologne relégué en Lorraine depuis de longues années et y jouissant d'une souveraineté paisible n'avait jamais complètement désespéré de retrouver son trône électif, de mourir roi dans sa patrie. Charles-Jean s'avisa ensuite que l'avènement de la quasi légimité fortifiait la sienne, lui donnait une position plus nette en Europe. En France, il allait cesser d'être un usurpateur pour les hommes du gouvernement, et peut-être rendre les patriotes d'autrefois plus indulgents à sa conduite en 1813.

Comme aux Cent-Jours, ses anciens amis redevenaient de puissants personnages : Benjamin Constant entrait au Conseil d'État, Gérard au ministère de la Guerre. Lui-même n'avait-il pas été un « soldat du drapeau tricolore » avant d'être l'élu d'un peuple, tout comme le nouveau roi? L'opinion publique en Suède approuvait également les événements de Paris, car la chute de Charles X anéantissait les récents projets d'alliance franco-russe, et par conséquent constituait un échec pour l'allié de 1812, resté quand même l'ennemi séculaire.

Charles-Jean n'en dut pas moins, dans l'affaire de la reconnaissance de Louis-Philippe, conformer sa conduite à celle du successeur d'Alexandre. Si les Anglais applaudissaient à l'avènement du duc d'Orléans, l'empereur Nicolas se montrait ouvertement, ardemment hostile ; il venait d'interdire l'accès de ses ports au nouveau pavillon français. Averti par cette manifestation, Charles-Jean, tout en rendant très active sa correspondance personnelle et secrète avec ses amis de Paris, se déroba aux entretiens où il eût pu trahir ses impressions, et attendit pour se prononcer les résolutions des grandes puissances.

Sur ces entrefaites, le prince de la Moskowa, porteur d'une lettre autographe de Louis-Philippe, arriva à Stockholm. Ce n'était qu'un courrier extraordinaire, mais il portait le nom d'un ancien frère d'armes du roi, et l'on espérait à Paris que cette circonstance lui vaudrait un bon accueil. On avait oublié qu'il figurait encore comme officier sur les contrôles de l'armée suédoise. Le jeune Ney donna prise sur lui en arborant, aussitôt après son arrivée, le drapeau national au balcon de la légation. C'était imiter Bernadotte, ambassadeur républicain à Vienne, déployant en signe de défi les trois couleurs sur la façade de son hôtel. Incontinent, le roi fit prévenir le chargé d'affaires intérimaire, marquis de Tallenay, d'avoir à enlever cet insigne, puisqu'à ce moment la légation française en Suède n'existait plus officiellement. Toutefois, avant le règlement de cet incident, il consentit à donner audience au prince de la Moskowa ; il venait d'apprendre que les généraux Belliard et Athalin avaient été reçus à Vienne et à Pétersbourg. Le 21 septembre, le prince, démissionnaire de la

veille comme officier suédois, fut admis à remettre la lettre de Louis-Philippe.

Le roi accueillit bien un homme dont la présence éveillait en lui tant de souvenirs, anciens ou récents, mais le ministre des Affaires étrangères et toute la cour affectèrent une froideur glaciale. Aussitôt après le fils de Ney, Suchtelen, le ministre de Russie, fut introduit; en venant au palais, il avait pu remarquer le drapeau français toujours arboré aux fenêtres de la légation et une certaine agitation populaire provoquée par ce spectacle. Charles XIV s'excusa en quelque sorte auprès de lui de ses ménagements pour un homme qu'il eût pu traduire devant un conseil de guerre, ainsi que de l'audience accordée, malgré l'exhibition prématurée des couleurs de la Révolution. Il rappela sans embarras le précédent qui le concernait : « J'étais ambassadeur, depuis trois mois en fonctions, et je n'ai mis en évidence le drapeau que sur les ordres réitérés du gouvernement d'alors. » Puis il communiqua à Suchtelen la lettre de Louis-Philippe, fit entendre qu'on le trouverait à son poste, à côté des autres souverains, si la France déchaînait la guerre européenne. Son discours durait encore, lorsqu'on lui apporta un billet de Tallenay annonçant que le malencontreux drapeau était retiré. Ney partit le soir même.

L'empereur Nicolas avait donné l'exemple à son voisin et reconnu le nouvel ordre de choses en France, sauf à faire tenir à Louis-Philippe une lettre hautaine, volontairement blessante, et dont le roi de Suède vanta, faute de mieux, la « précision ». Depuis lors, il dut continuer à voir son pays natal, même sous le drapeau tricolore, par les yeux du tsar et, en dépit de son passé, s'inquiéter à l'aspect des divers foyers d'agitation rallumés en Belgique, en Italie, en Pologne par la Révolution de 1830. Il redoutait par contre-coup une coalition contre la France, une guerre où il se sentait désigné comme chef d'état-major du tsar généralissime. Aussi, plus que jamais combattu entre ses instincts et ses intérêts, il accusait, dans ses retours menaçants, cette propagande révolutionnaire qu'il avait représentée sous les armes quarante ans auparavant. L'ancien contempteur des tyrans couronnés se surprenait à prêcher, tout comme l'avait fait son prédé-

cesseur Gustave III en 1792, la ligue du bien public contre les « tribuns anarchistes » et les « démagogues couronnés »; il esquissait déjà des plans de campagne. Il prit parti, en paroles, pour l'empereur Nicolas contre ses sujets polonais, et contre les insurgés belges pour ce roi des Pays-Bas qui tout récemment avait ranimé sous ses yeux le fantôme de l'ancienne dynastie suédoise. L'occupation d'Ancône par une garnison française lui parut une démonstration fausse, inconsidérée, offensante pour tous les gouvernements.

A son exemple, ses ministres et ses familiers parlaient de la cour du Palais-Royal comme d'un mauvais lieu politique. Au moment où le maréchal Gérard, l'ancien protégé du roi, assiégeait Anvers à la tête d'une armée française, on entendit un diplomate suédois, dans un dîner officiel, dire à haute voix à son voisin : « A la santé du général Chassé (le défenseur de la place) qui, Dieu aidant, sera bientôt le général *chassant!* » Toutefois, républicain couronné jusqu'au bout, Charles-Jean violait parfois la consigne qu'il s'était donnée. Un jour il déclamait contre la Révolution internationale, faisait appel à l'union permanente et attentive des souverains; un autre jour le soldat de Sambre-et-Meuse se réveillait en lui pour dire à l'envoyé du soldat de Jemappes : « Croyez au triomphe de la liberté dans le monde; car c'est nous qui l'avons votée autrefois, avec majorité, sur les champs de bataille! » Une autre fois encore, c'était comme une vision de Tilsitt qu'on évoquait à ses côtés, lorsqu'en 1838, toujours à la table d'un ministre, le chargé d'affaires de Russie disait à un attaché de la légation française : « Votre alliance avec l'Angleterre n'est pas naturelle, et un moment viendra où les relations entre nos deux pays seront plus intimes qu'entre vous et les Anglais. Nous sommes plus naturellement vos alliés que ceux de la Prusse même. »

Les perspectives de guerre s'étant peu à peu éloignées, Charles XIV fit bonne figure aux représentants de la maison d'Orléans. A Paris, on avait cru le flatter en lui envoyant, après le fils de Ney, les fils de Soult et de Lannes, le marquis de Dalmatie allié à la famille Clary, puis le comte de Montebello. De tels noms cependant sonnaient mal à ses oreilles, car on surprit plusieurs fois l'expression de la contrainte

sur son visage lorsque, de ses lèvres royales, il devait laisser tomber un mot de bon souvenir sur ses anciens camarades. Pour Louis-Philippe il trouva des paroles courtoises, mais fit entendre que le roi élu des Français aurait à conquérir son admission dans le concert européen, à se faire pardonner ses origines par Bernadotte tout comme par le prince de Metternich ou l'empereur Nicolas. Entre temps, il laissait reproduire par un journal subventionné sur sa cassette les attaques de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France* contre le gouvernement du Juste milieu, donnant ainsi une adhésion inattendue à cette politique des ultras naguère si vivement qualifiée par le parvenu de 1810. Peu à peu, en comptant les émeutes réprimées à Paris et les attentats avortés contre la famille royale, Charles-Jean finit, à l'exemple du tsar, par accepter le fait accompli. Il souhaita même, faute de mieux, la stabilité du régime et, après avoir blâmé spontanément les protestations de son beau-frère Joseph en faveur de Napoléon II, il réprouva les tentatives armées, à Strasbourg et à Boulogne, du prince qui devait s'appeler Napoléon III.

Pendant quelques mois (octobre 1833-juillet 1834), il y eut cependant, et pour une cause futile, rupture des relations diplomatiques entre la Suède et la France.

Le 10 mai 1833, on donnait à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, la première représentation d'un vaudeville en deux actes, *le Camarade de lit*. Ce camarade, inventé par les auteurs, était un ex-grenadier de la garde impériale, nommé Thiébault, qui venait retrouver en Suède son compagnon de chambrée passé roi. Il réussissait à le rencontrer dans le parc d'un de ses châteaux et se faisait reconnaître de lui. Charles-Jean (il était nommé en toutes lettres) se laissait aller à lui promettre une entrevue d'égal à égal, en tête à tête, à table, et s'y rendait en cachette, revêtu comme Thiébault de son ancien uniforme. Alors, dépouillé de ses insignes royaux et oublieux de l'étiquette, le verre en main, l'imagination exaltée par ses vieux souvenirs, il exhibait sur son bras nu l'inscription indélébile *Liberté ou la mort*. Au dessert, le républicain ressuscité jetait d'un coup sur le papier une série de décrets invraisemblables destinés à son peuple, sauf à reconnaître et à déplorer le lendemain sa folie et à signer, au lieu

de son abdication, le contrat de mariage des amoureux de la pièce.

Cette évocation d'un souverain vivant et ami sous les traits d'un acteur comique fit scandale à Stockholm. Le gouvernement français, qui n'avait pas osé l'empêcher, devança les réclamations annoncées en exprimant ses regrets au héros involontaire du *Camarade de lit*. Cet incident semblait oublié des deux parts lorsque, deux mois après, Charles XIV, pendant une audience donnée à un Français, fit allusion à la pièce du Palais-Royal, puis, s'animant à ce souvenir, finit par prononcer cette énormité : « La France a perdu la mémoire de mes bienfaits. On oublie trop que je puis me venger, et je me vengerai. »

Il ne lui avait pas suffi de faire acheter pour son compte les deux éditions successivement publiées du *Camarade de lit*. Il prenait au sérieux cette assertion d'un journal parisien qu'on avait voulu mettre en scène et ridiculiser le major-général en expectative d'une nouvelle Sainte-Alliance. Un vaudeville irrévérencieux envers sa personne devint dans sa pensée une manifestation de la démagogie prête à dévaster de nouveau l'Europe. Il harangua à ce propos le ministre d'Autriche : « Il faut que l'aristocratie oppose des bornes au torrent. Caïn et Romulus étaient des aristocrates comme il nous en faut. M. de Metternich et l'empereur Nicolas sont les sauveurs de l'Europe... » On eut beau lui représenter que le *Camarade de lit* pouvait provenir d'amis maladroits, de libéraux qui avaient voulu dire à la France et au roi des Français : Voilà le souverain vraiment démocratique qui conviendrait à notre pays. Le roi, adroitement excité par les russophiles de son entourage, accusa, devant le ministre de France, Louis-Philippe d'obéir servilement à la Révolution et, sur les protestations de son interlocuteur, laissa échapper un : « Jurez-moi que votre souverain est sincère. » — Cette fois, il fallut rompre les relations.

L'Angleterre s'interposa pour arranger le différend. A Paris, la campagne contre le roi de Suède continuait... au théâtre. Dans un autre vaudeville, *le Prix de Folie*, le public applaudissait un couplet épigrammatique à son adresse ; on annonçait des auteurs du *Camarade de lit* une nouvelle pièce inti-

tulée le *Roi Jean*. Le gouvernement français promit de réprimer ou d'empêcher ces atteintes à la majesté royale. Charles XIV finit par ne plus penser au grenadier Thiébault et par laisser les rapports réguliers se renouer au bout de neuf mois. Il scella même par de bonnes paroles la réconciliation : « Il en sera des nuages survenus entre nous comme de ceux qui s'élèvent au sein des familles les plus unies. En politique, la France me permettra de penser que nous sommes un peu parents. » Quelque temps après, dans le palais théâtre du régicide de 1792, la cour suédoise dansait sur des airs du *Gustave III* d'Auber, arrangés en quadrille par le prince royal. Le comte de Montebello ayant fait remarquer cette singularité au ministre des Affaires étrangères : « Cela prouve, répliqua celui-ci en souriant, que l'on devrait faire moins d'attention à un vaudeville. »

Depuis ce temps jusqu'à sa mort, Charles XIV resta en coquetterie réglée avec le gouvernement français, comme pour s'assurer à Paris un appui moral contre ses incommodes protecteurs d'Angleterre et de Russie. En 1840, il assista, bien malgré lui, à l'élaboration d'une nouvelle coalition contre la France à propos de la question d'Orient ; il se demandait alors avec angoisse s'il pourrait rester neutre, s'il ne devrait pas au moins marcher à l'arrière-garde russe. Nul doute que, si la guerre européenne eût éclaté, il n'eût été contraint d'y prendre part. Néanmoins, au milieu de ses inquiétudes patriotiques en plus d'un sens, il exprimait de nouveau son vœu de voir la France recouvrer sa frontière traditionnelle. « Les journaux parisiens menacent l'Europe d'une propagande, disait-il pendant la crise de 1840, et parlent de reprendre la rive gauche du Rhin. Cette seule indiscrétion suffirait pour créer une nationalité allemande. J'ai combattu longtemps pour assurer à la France ce qu'elle nomme ses limites naturelles. La guerre les lui a fait perdre, je doute que la guerre les lui rende. Cela n'aura lieu qu'à la suite de négociations et d'échanges équitables. »

Le temps aidant, l'opinion populaire en France devenait clémente à celui qui s'était appelé le général Bernadotte ; les hommes politiques, les militaires, le gouvernement s'associaient à cette sorte d'amnistie nationale et spontanée. Dès

1831, l'historiographe alors unanimement reconnu de la Révolution, Thiers, avait franchement, à la tribune, dédoublé son personnage en constatant qu'une fois prince souverain il était devenu Suédois sans réserve. Les divers ministres, par une sorte de générosité rétrospective, le réintégrèrent moralement dans l'épopée impériale ; ils inscrivirent son nom sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, et placèrent son portrait au Musée de Versailles, consacré à toutes les gloires de la France. Le général Lejeune, son neveu par alliance, désigné pour commander la subdivision de Pau, mit en parallèle, dans son premier ordre du jour, le Béarnais par excellence, Henri IV, et son émule, le chef de la nouvelle dynastie suédoise ; et celui-ci, par réciprocité, de reparler avec sympathie de ses anciens compagnons de gloire, de regretter avec effusion Mortier, tombé sous la machine infernale de Fieschi, d'envoyer les félicitations d'un « vieux soldat » à la jeune armée de Constantine. Il se rappelait au souvenir de l'ancienne, en octroyant à Soult et à Gérard le grand cordon de l'ordre des Séraphins. De même il avait successivement décoré de l'ordre de l'Épée Morard d'Arcas, son dernier colonel dans l'armée royale, Fririon, qui avait commandé sous lui en Danemark, Bory Saint-Vincent, un des proscrits de 1815.

Les Béarnais se montrèrent naturellement les plus empressés dans leurs avances. Le nom de Bernadotte fut donné à une rue de Pau (1837), des notices élogieuses parurent. De son côté, Charles XIV demandait à son pays natal des semblants de précédents à sa haute fortune ; de même qu'il s'y était cherché des ancêtres huguenots, il se rappelait la fée du val d'Aran, femme du seigneur de Sireix, sa mystérieuse aïeule, prétendait-il, qui avait vu d'avance un monarque parmi ses descendants. Il se recommandait de diverses manières aux témoins de son enfance et à leurs héritiers. Il envoyait son portrait et une collection de médailles suédoises pour le musée, des vases de porphyre pour la décoration du château ; il faisait tenir à la paysanne qui avait été sa sœur de lait des marques réitérées de sa libéralité. Enfin il projetait de transformer sa maison paternelle en succursale de l'Hôtel des Invalides pour les vieux militaires béarnais. On a cité de lui cette lettre au préfet des Basses-Pyrénées, écrite

quelques mois avant sa mort : « En devenant Suédois, je n'ai pas cessé de reporter souvent mes pensées sur l'intéressante contrée de ma naissance, et je suis toujours heureux d'apprendre que les habitants du Béarn continuent à prospérer sous l'égide et par les soins d'un gouvernement sage et éclairé. »

A Sainte-Hélène, on avait entendu Napoléon, captif et banni de l'Europe, jugeant ses propres actes et adressant d'autorité ses jugements au monde, comme il eût jadis présenté un décret à l'obéissance de ses peuples. Bernadotte, qui vieillissait sans gloire sous la couronne, repassait aussi volontiers sa vie et, de même que, dans son palais, il étalait les armes d'honneur reçues du Directoire, plus que jamais, durant ses derniers jours, il revenait sur les époques et les événements de la Révolution auxquels il avait été mêlé ; il rappelait ses services réels et ressuscitait jusqu'aux illusions dont il s'était nourri. Aux ministres étrangers qu'il honorait de ses confidences, il lui arrivait d'offrir, avec certaines pièces extraites de ses papiers, des preuves à l'appui de ses dires.

A son auditoire de courtisans et de diplomates s'en joignait un autre, intermittent et facilement accessible, par le sentiment du respect, à des paroles tombées de haut, celui des voyageurs et des étrangers admis à son audience. Aux savants d'origine germanique, il rend pédantisme pour pédantisme. Avec le docteur de Stürmer, qui rapporte tout à la médecine, il cause non seulement médecine, mais politique, économie politique, théologie. Devant Strombeck, un jurisconsulte polygraphe, il analyse les théories du droit pénal, cite l'affaire de Calas, qualifie par leurs différences le droit romain, le droit allemand, le droit suédois. Il est resté possédé du besoin d'éblouir, de faire valoir ses connaissances universelles, et en même temps, avec un accent dont il n'y a pas lieu de soupçonner la sincérité, ce vieillard désabusé de tant de choses laisse venir sur ses lèvres des considérations de haute morale religieuse. Les problèmes de l'autre vie préoccupent cet esprit jadis uniquement dévot aux cartes de mademoiselle Lenormand et absorbé par le culte superstitieux de lui-même. « Il faut croire, » dit-il à l'un. — « L'humilité est ce qu'il y a de plus grand et de plus digne d'être loué », dit-il à l'autre. —

« Si Dieu a envoyé son fils sur la terre, s'il nous a élevé sur le trône, c'est pour mettre en œuvre l'amour du prochain... »

En face des Français, le besoin de mettre en paix sa conscience avec eux dominait. S'il écartait les parents importuns qui ne se rappelaient à lui que pour recueillir, à la faveur de leur nom, quelques miettes de sa table, il reconnaissait volontiers ses compatriotes, notamment ceux du Midi. Plus simple qu'autrefois, partant, plus sincère et se sentant plus loin des années tragiques, il multipliait ses confidences. En avril 1835, deux Français lui furent présentés, porteurs d'une lettre du maréchal Maison, pleine d'affectueux souvenirs. Devant eux, Bernadotte revécut une heure tout entier. Puis on vit venir des hommes politiques en disponibilité, des littérateurs, des savants, le vicomte de Rougé, J.-J. Ampère, le vicomte d'Arlincourt, les membres de la Commission scientifique envoyée au Spitzberg. La plupart sortirent émus de leur tête-à-tête avec ce survivant de la grande époque qui, sous sa couronne étrangère, ne demandait qu'à oser se souvenir et aussi à faire oublier. A Ampère il développa sans embarras l'étourdissante antithèse de sa vie : « Moi, républicain, sur le trône ! » Il gratifia d'une médaille frappée pour la circonstance Xavier Marmier, l'écrivain qui s'appliqua depuis à faire connaître et apprécier chez nous les littératures du Nord. « Ne parlons pas de 1813, lui disait-il. Mes entrailles en sont encore émues... J'aurais mille royaumes à donner à la France que je ne m'acquitterais pas envers elle de la reconnaissance que je lui dois... » Marmier se laissa prendre à cette faconde toujours juvénile et, quelques mois après la mort du roi, il traçait de lui, après tant d'autres, un portrait où il n'avait mis que l'ombre nécessaire pour faire ressortir, dans sa mobilité inquiétante et pourtant attirante, la physionomie du modèle.

Sous l'action du temps et de l'âge, Charles XIV se dépouillait peu à peu de sa passion jalouse contre Napoléon. Il le voyait, même autour de lui, devenu son rival en popularité, présent, par son portrait, dans presque toutes les maisons norvégiennes. Il s'exprimait sur son ancien ennemi, sur le *héros* célébré par le grand poète suédois Tegner, avec un accent apaisé et respectueux, louait franchement les grandes œuvres du Consulat et ne réprouvait que ce que l'histoire a réprouvé

après lui, le dessein chimérique de la monarchie européenne. Il se revoyait tel qu'il figure dans les tableaux de David, au *Sacre* et à la *Distribution des Aigles*, assistant au triomphe de l'homme qui avait, avant lui et bien plus haut que lui dans le monde, porté deux couronnes. Il se rappelait et rappelait avec bonne grâce à ses interlocuteurs avoir figuré des premiers parmi les seconds de la terre, avoir attendu en compagnie des souverains dans les antichambres des Tuileries et de Saint-Cloud. C'était redire après Pozzo di Borgo : « Moi comme bien d'autres nous serons des satellites autour du grand soleil, soit qu'il ait vivifié, soit qu'il ait brûlé le monde. »

En 1840, à la nouvelle que l'empereur allait revenir de Sainte-Hélène et passer sous l'Arc de l'Étoile, escorté de ses derniers vétérans, le vieillard fut saisi et pleura. Il pensait alors, lui qui allait bientôt descendre dans les caveaux de Riddarholm, que là, même en compagnie de Gustave-Adolphe et de Charles XII, il serait pour la France un captif et un exilé. Certaine comparaison orgueilleuse de son compatriote et camarade Lannes, au temps de la gloire impériale, revint alors sur ses lèvres : « Dire que j'ai été maréchal de France et que je ne suis plus que roi de Suède! » Lorsqu'on lui transmit, sur son lit d'agonie, l'expression des sentiments de Louis-Philippe : « Il y a donc encore un Français qui s'intéresse à moi, qui comprend que j'ai été vaincu par les événements! » Il eût fallu ajouter : par ses passions, par ce tempérament qui ne lui avait jadis pas permis de compter avec ses actes ou ses paroles de la veille, avec l'opinion irrésistible et parfois vengeresse des hommes.

Il mourut le 3 mars 1844, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'avant-dernier des maréchaux de 1804 et le doyen des rois de l'Europe. Pendant les six semaines de sa maladie, l'anxiété des Suédois avait été générale et profonde. Le deuil fut unanime. Charles XIV obtint les funérailles d'un bienfaiteur national. Il demeurait devant ses peuples l'auteur de la « paix de trente ans », paix que sa lignée, héritière de son esprit, aura bientôt rendue séculaire.

Pour lui, on l'a vu, préoccupé du passé autant que du présent pendant les trente dernières années de sa vie, il n'avait

cessé de rechercher, avec l'amour des Suédois, le pardon des Français ; il était ainsi redevenu, en dépit des exigences de sa situation nouvelle, Français lui-même par l'imagination, par l'évocation incessante des aventures triomphantes de sa jeunesse et des impressions de son premier état. Aussi présente-t-il à cette nation, pour laquelle il a été tour à tour un serviteur, un ennemi, un étranger, certain état d'âme unique parmi ses contemporains. Il a laissé écrire par un Allemand (Strombeck) que, « non moins grand, mais plus heureux que le Bourbon (Henri IV), il a plus fait pour la Suède que l'autre ne put faire pour la France ». Si pour ses premiers compatriotes il n'a jamais été à aucun degré un Henri de Béarn, il fait néanmoins penser à ces cadets baptisés dans la Garonne ou dans l'Adour qui, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, avec leurs épées bien affilées et leurs langues bien pendues, ont servi en plus d'une manière la France et fait valoir un des aspects de son génie. A la république des lettres comme à l'armée royale ils ont fourni des types inoubliables, sortis du sol dont nos romanciers et nos poètes ont reconnu les frontières, de Bergerac à Tarascon. Venu après eux, quand l'esprit provincial se perdait au milieu du courant de la vie française, Bernadotte aura été, dans une carrière sans précédents par ses contrastes, le plus hardi, le plus loquace, le plus heureux des cadets de Gascogne.

LÉONCE PINGAUD

# UN
# POÈTE POPULAIRE A ROME

## — G.-G. BELLI —

### I

Sainte-Beuve écrivait en 1845 : « M. Gogol me dit avoir trouvé à Rome un véritable poète populaire, appelé Belli, qui écrit des sonnets dans le langage transtévérin, mais des sonnets faisant suite et formant poème. Il m'en parle à fond et de manière à me convaincre du talent original et supérieur de ce Belli, qui est resté si parfaitement inconnu à tous les voyageurs. »

Depuis lors, un demi-siècle et davantage s'est écoulé, et Belli est demeuré un « inconnu », non seulement pour le reste de l'Europe, mais pour une grande partie du public italien. Les deux éditions de ses sonnets, publiées en 1870 et 1889 par M. Luigi Morandi[1], avaient bien rappelé l'attention des lettrés sur le poète *romanesco* et provoqué plusieurs articles de revues allemandes et italiennes, — monographies à peine esquissées, profils perdus, études fragmentaires, — mais,

1. *Duecento sonnetti in dialetto romanesco di Giuseppe-Gioacchino Belli, con prefazioni e note di Luigi Morandi* (1870), 1 vol. — *I sonnetti romaneschi di G.-G. Belli, pubblicati a cura di Luigi Morandi* (1889), 6 vol.

jusqu'à ces dernières années, aucun sérieux ouvrage de critique n'avait paru ni sur l'écrivain, ni sur l'œuvre. Belli attendait toujours son historien, et, si quelque érudit curieux, relisant les paroles de Sainte-Beuve, voulait se renseigner sur le poète transtévérin, connaître la valeur de sa verve satirique et le rôle qu'il avait joué dans la vie publique et littéraire de son temps, il ne savait à quelle source puiser et se retirait découragé devant cette insuffisance de bibliographie. Aujourd'hui, cette lacune n'existe plus : le portrait est buriné, la consciencieuse et intelligente étude de M. E. Bovet[1] nous fait connaître à fond l'homme et le poète qui osa peindre en sonnets burlesques la Rome papale de Grégoire XVI et, nouveau Beaumarchais, mina inconsciemment le pouvoir temporel et contribua à sa chute.

Malgré les années, les révolutions politiques et le changement de régime, le peuple du Transtévère ne s'est pas sensiblement modifié depuis le temps de Belli ; ses traits caractéristiques sont restés à peu près les mêmes. Superstitieux et sceptique, jouisseur et indifférent, n'ayant dans l'âme qu'une sorte de fatalisme obscur et ne connaissant qu'un seul respect, celui de la parole donnée, le Romain d'aujourd'hui ressemble étrangement à celui de 1840. C'est que l'œuvre du poète ne dépeignait pas seulement une époque, mais le type d'une race. La description morale, sociale, intellectuelle du *popolino*, tel que la ville papale l'avait formé, s'applique encore par plusieurs côtés au citoyen de la troisième Rome : son âme n'a guère varié, du moins dans le quartier resserré entre le Tibre et le Janicule, où se conservent les traditions et les habitudes, un peu oubliées ailleurs, du *vero Romano di Roma*.

La première édition des sonnets de Belli date de 1865. Elle ne comprend que des poésies en langue italienne et des sonnets en dialecte fortement mutilés[2]. C'est un Belli auquel on a coupé bec et ongles, et qui perd ainsi une grande

1. *Le Peuple de Rome vers 1840, contribution à l'histoire des mœurs de la ville de Rome, d'après les sonnets en dialecte transtévérin*, par E. Bovet (1898), tome I ; — le tome II est en préparation.

2. *Poesie inedite di G.-G. Belli*, 4 vol. (1865). — Cette édition est due au fils du poète, Ciro Belli.

partie de sa valeur. M. Luigi Morandi la lui restitua en 1870 par la publication de deux cents sonnets en patois *romanesco*, et en 1889 par une édition complète de l'œuvre intégrale du grand satiriste, faite sur les autographes mêmes. M. Morandi fit précéder sa première édition d'une préface intitulée *Da Pasquino a Belli ed alla sua scuola*, qui suscita une vive polémique entre lui et un autre érudit italien, M. Domenico Gnoli, sur les origines de Pasquino. Les deux lettrés ne se battirent point à coups de couteau comme les Transtévérins, mais à coups d'articles. Pendant quelques années, les revues italiennes leur servirent de champ clos; d'autres combattants se mêlèrent au duel, et, sans que la question ait été définitivement élucidée, il est certain que le conflit jeta des clartés sur l'origine des pasquinades et le développement satirique de l'esprit latin à travers les âges.

Pendant tout le moyen âge et les temps modernes, la littérature romaine n'ayant montré son originalité que dans la satire, il faut voir là, non seulement une aptitude spéciale de la race, mais le résultat des conditions climatériques, historiques et économiques où la race elle-même s'est développée. Dans le terrain du Latium, sur ce sol aride ou marécageux, théâtre constant de guerres et de pillages, une population dure et sévère devait naître et croître, tournée de force et presque uniquement vers les réalités immédiates de la vie. Les anciens Romains ne furent pas des savants, des philosophes, des artistes, des poètes, mais des tacticiens et des législateurs. Leur caractère se modifia par le mélange des sangs divers; pourtant certains traits primitifs subsistent encore en eux.

Le Latin d'aujourd'hui a l'esprit prompt, le regard perçant, tendu vers ce qui est visible et tangible; aucun ridicule, aucune particularité de la physionomie humaine ne lui échappe : le sobriquet, la comparaison viennent spontanément à ses lèvres. De là des surnoms trouvés par accord unanime : Victor-Emmanuel, *Baffone*, — moustachu; — Pie IX, *Nasone*, — au grand nez; — Léon XIII, *Testa secca*, — tête sèche. — Travers et vices se détachent à ses yeux avec une netteté plastique. Ce n'est pas la moquerie légère des Français, mais

un sarcasme âpre, sans gaieté, souvent brutal, qui fait image par des touches vigoureuses, implacablement précises parfois dans leur réalisme. « Le peuple romain, disait Stendhal, est peut-être celui de toute l'Europe qui aime le mieux la satire...» C'est chez lui habitude mentale traditionnelle et persistante.

Le sentiment de sa grandeur, qu'il conserve toujours malgré la ruine de ses institutions, a contribué à maintenir et à fortifier chez le peuple romain la tendance satirique. Pour lui, Rome est restée le centre de l'univers, et son Capitole la pierre angulaire du monde. Les empereurs allemands ont tenté de lui opposer leurs droits impériaux, la papauté a voulu s'arroger le pouvoir suprême, la maison de Savoie est parvenue à faire flotter sur les sept collines le drapeau tricolore : Rome, en tant que cité, reste toujours supérieure pour le Romain aux autorités qui le gouvernent. Il la croit éternelle, destinée à survivre aux Césars, aux pontifes et au régime parlementaire. Ses citoyens sont les premiers du monde, et leur droit d'exercer la censure est incontestable et imprescriptible.

Les occasions de satire, dit l'historien de Belli, n'ont d'ailleurs jamais manqué, il faut l'avouer, au peuple romain, durant ses évolutions historiques. Le christianisme même lui en a fourni. A Rome, il ne fut pas bienfaisant comme ailleurs : gâté, dès le début, par la forme hiérarchique des institutions, il ne changea rien au caractère des individus et ne transforma point l'esprit du temps. « Tous les vices se réunissaient dans l'ordre nombreux des prêtres orgueilleux ; et, à côté du vœu monacal de chasteté, le plus licencieux libertinage triomphait[1]. » Le témoignage des Pères de l'Église est concluant à ce sujet. Gregorovius, s'appuyant sur l'autorité de saint Jérôme, à propos d'un mariage entre un homme veuf pour la vingtième fois et une femme qui avait porté le deuil de vingt-deux maris, s'élève contre les parentés spirituelles qui servent de prétexte aux « matrones chrétiennes pour nouer de honteuses amitiés avec leurs fils d'adoption », et contre les réunions de fraternité spirituelle *(Agapetæ et*

1. Gregorovius, *Storia della città di Roma.*

*Synisacti)*, « commerce séraphique de moines et de nonnes vivant en communion d'âme et de corps ».

Cet état de choses ne fit qu'empirer avec le temps. On sait ce que fut la ville des papes au moyen âge. Sa population épuisée, corrompue, était incapable d'aucun progrès moral ou politique. La longue exhortation que saint Bernard, abbé de Clairvaux, adressait à son élève, le pape Eugène III (1145), la dépeint sous des couleurs bien sombres. L'anarchie était complète ; un matérialisme grossier, la violence, la ruse, un scepticisme amer régnaient seuls. Rome était redevenue le centre de l'univers, la cité sainte vers laquelle se dirigeaient, de tous les points de l'Europe, de longues files de pèlerins[1] ; mais les Romains ne partageaient ni la foi ni l'ardeur de ces dévots. Pour eux, les cérémonies religieuses étaient des représentations ; ils y assistaient des coulisses, s'amusant de l'enthousiasme des spectateurs[2]. En 1346, à l'époque où Cola de Rienzi chassait les barons de Rome et essayait d'y rétablir l'ordre par une constitution nouvelle, un témoin oculaire s'écrie avec désespoir : « Partout la lasciveté, partout le mal, aucune justice, aucun frein ! Il n'y avait plus de remède, tout le monde périssait[3]. »

Dans de pareilles conditions politiques, sociales et morales, la satire devait jaillir, suprême protestation des opprimés, cri arraché à l'indignation et à la souffrance. La lutte de quatre siècles entreprise par Pasquino contre la papauté ne fut pas simplement un jeu de l'esprit : elle devint un principe reconstituant, non seulement pour le peuple de Rome, mais pour la papauté elle-même, qui lui doit en partie son relèvement et son accroissement d'influence et de pouvoir.

Le torse mutilé qui orne l'un des angles du palais Braschi, et sur lequel les archéologues ne sont pas d'accord, ne représente point pour le Romain un héros grec, mais l'œuvre

1. Boccace raconte l'histoire d'un juif, nommé Abraham, qui, pressé par un ami d'embrasser le christianisme, s'en vint à Rome chercher la foi. Il fut effrayé de la façon dont la religion y était pratiquée, mais ne s'en fit pas moins catholique, persuadé qu'une religion qui durait en dépit d'un pareil clergé ne pouvait qu'être inspirée par le Saint-Esprit.

2. E. Bovet, *Le Peuple de Rome*.

3. Extrait de Muratori.

plusieurs fois séculaire d'un peuple entier. Ce torse, c'est Pasquino, le père de la pasquinade; et la pasquinade, c'est la protestation du faible contre le fort, de la victime contre le bourreau, de la conscience populaire contre les abus de l'autorité. Mais, si connu que fût Pasquino, il en a été longtemps de lui comme de tant d'autres phénomènes littéraires : « On en parle tous les jours comme d'une chose bien connue, et pourtant on en ignore les véritables origines [1]. » Grâce à la polémique soulevée par les publications de Morandi, — et qui n'est point close encore, — on commence à connaître les éléments dont cette personnalité anonyme s'est formée.

L'éditeur de Belli établissait cinq points : 1° que Pasquino était une création toute populaire et toute romaine ; 2° que Pasquino aurait été, à l'origine, un tailleur ou un maître d'école médisant auquel on attribuait à Rome tous les bons mots qui couraient sur la papauté : après sa mort, son nom fut donné à la statue du palais Braschi, et c'est à cette statue qu'on suspendait ou qu'on affichait de nuit les écrits satiriques ; 3° que la papauté chercha d'abord à capter les grâces de ce Pasquino de marbre en instituant une fête (le 25 avril) où des poètes officiels étaient chargés de louer le pape ; 4° que la première pasquinade dont la date soit certaine est du 13 août 1501 ; 5° que Pasquino soutint la Réforme avec énergie.

A quoi M. Gnoli répondit que Pasquino n'était pas une création populaire, puisque les premières pasquinades sont presque toutes écrites en latin et, que, du reste, l'élément satirique y manque absolument ; que la fête du 25 avril n'a donc pas été instituée par la papauté pour se concilier Pasquino; que jusqu'au sac de Rome, en 1527, les poésies affichées à la statue du palais Braschi servaient simplement d'exercices de rhétorique aux étudiants de l'université et aux élèves du gymnase : on ne pouvait donc attribuer à ce Pasquino-là aucune conception supérieure politique ou religieuse.

M. Morandi répliqua naturellement aux arguments de son

1. E. Bovet, *Le Peuple de Rome*.

adversaire. Les citations se mirent à pleuvoir des deux côtés. Enfin d'autres champions entrèrent en lice. Tout en admettant les origines littéraires de Pasquino, ils prouvèrent que son caractère satirique s'était déclaré longtemps avant 1527, et qu'en mars 1513, lors de l'élection de Léon X, le poète romain Antonio Lelio avait écrit déjà l'une de ses plus célèbres pasquinades. L'un des savants historiens de Pasquino, M. Cesareo, tranche ainsi la question : « La pasquinade proprement dite se compose de deux éléments : la satire anonyme et généralement politique, et l'attribution de cette satire à Pasquino. Or, si le second élément date d'une époque plus récente, le premier existait dès le milieu du XV^e siècle. Mais lorsque Pasquino commença à personnifier la satire, il s'appropria tous les matériaux anonymes des années précédentes. »

D'ailleurs, qu'importent les dates, à quelques années près, qu'importe l'origine plus ou moins littéraire ou populaire de la pasquinade ! Deux faits sont certains : l'aptitude toute spéciale de l'esprit romain à la satire, aptitude que les conditions politiques et sociales de Rome devaient développer démesurément ; l'influence exercée par cette satire anonyme, âpre, mordante, continuelle. Au XIII^e, au XIV^e, au XV^e siècle, les satires contre les papes et les cardinaux étaient déjà nombreuses ; on les affichait un peu partout : à Campo dei Fiori, au Tombeau d'Adrien, au Vatican même. La mode n'était pas encore de les suspendre à la statue du palais Braschi, ni de les appeler pasquinades ; mais le lieu ni le nom ne changèrent rien à l'esprit des âpres sarcasmes : esprit de mécontentement et de raillerie qui des lettrés descendit au peuple et, après avoir débuté en latin, finit en dialecte.

L'histoire de la Rome de ces derniers siècles tient dans sa poésie satirique : comédies, poèmes, odes, sonnets. Cette poésie ne respectait pas plus les belles dames romaines que la cour pontificale. Tout y passait : cardinaux, ambassadeurs, princesses, prélats grands et petits. Dans une satire sur l'élection du pape Braschi (Pie VI) [1], l'abbé Gaetano Sartor met en scène les princes de l'Église et les montre attendant avec impatience

1. 1775.

la fin du conclave pour retrouver leur liberté et leurs amours. Les cardinaux Albani et Bernis récitent un duo [1] :

*Dopo l'orrida prigione,*
*Ond'è oppresso il nostro core,*
*Ecco alfin la libertà !*

ALBANI.

*Della mia vezzosa Altieri*
*Parmi già d'udir la voce.*

BERNIS.

*Vedo i vezzi lusinghieri*
*Della bella Santacroce.*

Giuseppe-Gioacchino Belli ne visa pas si haut. Il laissa de côté les grandes dames et se borna à décrire les amours, les mœurs, les tristesses et la religion des humbles familles du *popolino* romain.

## II

« J'ai pris la décision, écrit Belli lui-même dans une préface, de laisser un monument de ce qu'est aujourd'hui la plèbe de Rome... Ce sont de petits tableaux distincts, reliés entre eux par le fil occulte du métier... » L'intention du poète n'est donc pas douteuse, et c'est à ce point de vue d'ensemble qu'il faut se placer pour saisir la portée philosophique, historique et sociale de son œuvre.

Fils d'un petit employé de bureau tombé dans la misère, Belli — né en 1791 et mort en 1863 — connut de bonne heure les douleurs de la vie, et un fonds d'amertume et de mélancolie s'amassa en lui, qu'il prit l'habitude d'épancher en sarcasmes. Cependant ses premières œuvres littéraires n'ont rien de satirique ; très médiocres, d'un tour académique, ce sont des pastorales, des vers anacréontiques ou d'inspiration religieuse. Mais, si comme poète, le célèbre imitateur de Pasquino n'était pas célèbre encore, il jouissait déjà

1. Après l'horrible prison — Dont notre cœur a été oppressé, — Voici enfin la liberté ! — *Albani :* De ma charmante Altieri — Je crois déjà entendre la voix. — *Bernis :* Je vois les charmes ensorcelants — De la belle Santacroce.

d'une grande réputation à Rome pour sa parole railleuse, incisive et son art de la mimique. Teneur de livres, puis secrétaire du prince Stanislas Poniatowski, un mariage riche le tira des métiers ingrats qu'il pratiquait et lui permit d'étudier, de voyager. Jadis très conservateur et respectueux de l'Église, il revint de ses voyages libéral et libre penseur. Dans un journal, une sorte de *diarium* rédigé en français, il accumulait les détails réalistes ; tout faisait image pour lui. Ce fut la belle saison de son génie. Quittant les pédantes académies qui florissaient à cette époque, il pénétra chez le peuple, vécut avec lui et écrivit dans une espèce de fièvre l'œuvre immortelle que les éditions de M. Morandi ont révélée au monde lettré. On aurait dit qu'une force mystérieuse le poussait : il arrivait sans effort à écrire jusqu'à dix sonnets par jour. Tous les lieux lui étaient bons pour cela ; il composait surtout en voyageant, en poste, à l'auberge.

Cette belle saison fut brève : en 1839, il écrivait des vers italiens de tendance orthodoxe ; en 1840, il adressait un placet à Grégoire XVI pour obtenir un emploi, — à ce Grégoire XVI qu'il avait flagellé en plus de deux cents sonnets ! — Enfin, après 1848, il se renia lui-même complètement, et fut pour le reste de sa vie réactionnaire et dévot ; il déplorait son œuvre passée, voulait la détruire. Mais quoi ! l'effet était produit, dépassant peut-être les intentions qu'avaient eues le poète lui-même, au temps où il aspirait à devenir le Voltaire italien.

Belli, et c'est là son originalité, ne décrit pas le peuple romain, il le fait parler, agir sous nos yeux. Presque tous ses sonnets sont des dialogues : comédies, drames d'une vie intense, où deux, trois, quatre personnages prennent parfois la parole. Chacun de ces deux mille cent quarante-deux petits poèmes [1] forme un ensemble indépendant, mais, pour bien en saisir la portée, il faut les avoir lus tous et avoir observé

1. M. Bovet classe les sonnets de Belli en cinquante catégories qu'il groupe d'après les sujets en douze chapitres principaux. Son premier volume n'arrive qu'au cinquième chapitre ; il comprend : la Famille, — le Caractère, — le Sentiment religieux, — le Pape et les Prêtres, — le Gouvernement. — Le deuxième volume résumera les sept autres chapitres, c'est-à-dire : la Superstition, — l'Ignorance, — les Métiers, — la Vie hors de la maison, — A travers les rues, — les Serviteurs, — la Prostitution. — Les sonnets relatifs à cette dernière catégorie ont été relégués par M. Morandi dans le sixième volume de son édition.

l'unité générale de l'inspiration et du procédé. L'œuvre entière est d'un réalisme vigoureux. Belli est un naturaliste à la façon romaine, il appelle toutes choses par leur nom propre avec une simplicité absolue ; les mots scabreux ne l'effarouchent pas, il s'en sert avec abondance, mais sans le ricanement niais ou pervers dont on les accompagne en d'autres pays. Qu'il s'agisse de physiologie, — santé, naissance, maladie, mort, — qu'il s'agisse d'amour, de nourriture, de religion ou de meurtre, il cherche et trouve le terme le plus saillant, le plus cru, celui qui fait image colorée et effarouche la pruderie.

Même sans aborder le sixième volume, où son éditeur a sagement relégué certaine catégorie de sonnets, il est difficile de citer Belli, à cause justement des mots indécents qu'il emploie même dans les sujets qui y prêtent le moins. Ouvrons au hasard un des volumes. On dirait que le rideau se lève : tout le *popolino* du Transtévère apparaît devant le spectateur, vivant, grouillant, aimant, tuant, priant, naïf et cruel, corrompu et simple.

Le sentiment qui arma la main de Virginius s'est conservé là — comme d'ailleurs chez presque tous les peuples de l'Italie — sans rien perdre de son intensité. Le plébéien romain veut être sûr de la chasteté de sa fiancée. Il est intransigeant sur ce point, et les jeunes Transtévérines sont surveillées en conséquence par leurs parents ; mais c'est surtout contre les élégants de la noblesse que les mères les mettaient en garde au temps de Belli : « Contre ces sortes de bêtes, Maddalena, auxquelles personne n'échappe, il n'y a que la chaîne. » Lorsque, malgré l'étroite surveillance, un malheur survenait, le père, les frères lavaient l'affront dans le sang du séducteur, quelle que fût sa situation sociale. Si protégés que fussent les aristocrates avant 1848, rien ne les sauvait du couteau transtévérin. Un père, condamné à mort pour avoir tué le séducteur de sa fille, s'écrie : « Mieux vaut mourir décapité que vivre avec une tache au front. » Même aujourd'hui, où les mœurs se sont adoucies, une offense de ce genre reste rarement impunie. Noble, bourgeois, ouvrier, le suborneur d'une jeune fille romaine a presque toujours un mauvais quart d'heure à passer. Quelquefois sa victime attrape, elle aussi, un coup de poignard.

Et les jurés acquittent le meurtrier, le public applaudit... Souvent ces parents vengeurs sont des drôles de la pire espèce, n'importe! la sympathie populaire leur est acquise: ces représailles sanglantes, réaction de l'honneur familial outragé, satisfont la violence primitive du mâle qui, à Rome et, en général, dans toute l'Italie, considère encore la femme comme sa chose, comme un être dépourvu de libre arbitre.

Lorsque les deux jeunes gens appartiennent à la même classe, le soir, sous les yeux maternels, le galant vient faire sa cour. On s'observe, on s'étudie réciproquement: c'est ce qui s'appelle *fare all' amore*. Lorsque le prétendant semble hésiter, la mère de la jeune fille essaye de le décider par des éloges habiles : « Ce n'est pas à moi de louer ma propre fille, mais, puisqu'elle ne m'entend pas, avec vous, monsieur Pio, qui êtes un jeune homme prudent, je peux bien le dire. Pauvre Agnese, elle a vingt ans déjà et ne sait rien encore, c'est un enfant, une colombe; et quand... vous me comprenez? En somme, on peut presque dire qu'elle est trop innocente... Suffit, laissons là ces paroles oiseuses... Et vous, cher monsieur Pio, quand pensez-vous trouver une jeune fille et vous marier[1]? »

L'église sert souvent aux rencontres des amoureux. Une fois les fiançailles conclues, le jeune homme passe et repasse sous les fenêtres de sa belle et lui chante des sérénades : « Viens à la fenêtre, beau visage, poitrine de lait, bouche de sucre... » Si le prétendant a été éconduit, c'est une autre antienne : « Œil de chat, bouche de fourneau, nez de perroquet... » L'idylle est souvent troublée par des scènes de jalousie. Les jeunes filles s'injurient aussi entre elles : « Tu m'enlèves mon ami, eh! tête de citrouille! Va-t'en au diable, va, bouche tordue, va, balayure de la place Navona! A quoi te servent tous tes colifichets, sale femme borgne avec tes jambes en X? » Entre fiancés, les scènes sont plus orageuses encore: « C'est sûr, je suis jaloux, sacredieu! Et comment ne le serais-je pas, par la Vierge Marie! quand je me rappelle tes étreintes? De qui je suis jaloux? De Matteo, du borgne, de ton oncle, de ton cousin, du juif, du

1. Traduit par E. Bovet.

sergent de ville, du curé, du chien, du chat, et même de ton ombre[1]. »

Après des fiançailles aussi agitées, les mariages transtévérins ne sont guère paisibles. On se marie trop tôt, on se marie sans moyens assurés d'existence, le mari devient brutal, la femme se révolte : « Oui, je comprends, c'est une vieille histoire! Maintenant que tu as mangé tes quatre sous, il te bat. Qu'y faire, Marianna? C'est ton mari. »

Les Romains, toujours amers et satiriques, ont sur les femmes, malgré les privilèges traditionnels des matrones[2], des proverbes décourageants : « Qui dit femme, dit malheur. » Il est vrai qu'un des personnages de Belli n'est pas plus flatteur pour les hommes : « Il suffit de savoir que toutes les femmes sont des..., les hommes une masse de voleurs, et l'on a appris l'histoire romaine. »

Les peuples du Midi ont presque tous une conception uniquement matérialiste de l'amour; l'habitant du Latium, plus encore que les autres. La fidélité lui paraît extrêmement difficile, et, dans le *popolino* du Transtévère, les drames de l'adultère sont fréquents; mais il est rare que l'époux réagisse. Entre le Tibre et le Janicule, il est bien plus dangereux de séduire une jeune fille qu'une femme mariée. Belli, qui a dessiné des portraits si vivants du fiancé jaloux, n'a pas fait de même pour le mari. Mais il a peint en couleurs violentes l'époux cruel, l'époux lassé : « Bref, répond un ami, tu veux te débarrasser d'Agnese sans risques? Bien! tâche de la tuer dans le voisinage d'une église; puis, sauve-toi dedans et n'aie pas peur. » Il a également marqué en traits incisifs le type du mari aveugle ou complaisant qui accepte avec une naïveté équivoque les cadeaux offerts par les protecteurs de sa femme[3]; il est descendu dans toutes les hontes et les misères du petit peuple. Malheureuses femmes du Transtévère! Il est naturel parfois qu'elles cherchent

1. Traduit par E. Bovet.

2. A Rome, les femmes du peuple furent toujours mieux traitées que dans les autres régions de l'Italie. On leur épargnait les travaux trop rudes, on avait pour elles des égards inconnus ailleurs.

3. La crudité du langage de Belli interdit la citation.

les joies défendues : « Pauvre Annunziata ! depuis que son mari a fait faillite, à cause de toutes ses p..., personne ne vient la consoler, pas même un chien, et il y a des jours où elle ne sait pas le soir comment est fait le pain, pas même le pain moisi[1] ! » Souvent la Romaine se révolte; la pénitente répond au prêtre qui lui conseille la patience : « Imposez-moi une pénitence quelconque, je ferai tout pour l'amour de Dieu, mais je ne puis plus aimer ce monstre. » La faute d'amour ne tourmente pas, d'ailleurs, outre mesure la conscience des épouses transtévérines; il est rare qu'elle soit suivie du remords qui paralyse l'activité domestique. Elles ont des amants, sans cesser pour cela de s'intéresser à leur mari, d'être des mères dévouées, des ménagères laborieuses. Lorsque la jalousie les prend, elles deviennent féroces, accablent leurs rivales d'injures : « Reviens-y, faire la coquette avec mon mari, reviens-y encore une fois, sale museau hardi!... et je t'attrape tes tresses, je te lève les jupes et... »

Mais au Transtévère tous les ménages ne sont pas mauvais, il y en a de bons, et le type de la femme dévouée a inspiré à Belli quelques véritables chefs-d'œuvre de grâce attendrie et simple. Le loyer n'a pu être payé et le mari va se rendre chez l'*esattore*[2] pour demander un nouveau sursis. « Bien, je suis contente, oui : vas-y, Salvatore, fais ce que tu veux, et que Dieu t'inspire. Même, je te conseillerais de prendre Diomira : elle est d'un âge à toucher le cœur. Jette-toi aux pieds de l'*esattore :* prie-le, cher mari, pleure et soupire. Fais attention, toutefois, que la colère ne t'emporte point... Laissons faire au Seigneur. S'il te chasse, ne te fâche pas comme l'autre fois. Souviens-toi que tu as une famille... Supporte pour l'amour de la Madone. C'est entendu, n'est-ce pas, mon Salvatore ? Va, et que Dieu t'accompagne. Un baiser, ma fille. Adieu ; descends doucement les escaliers : adieu ! » En d'autres occasions, lorsqu'elle le voit sortir, aveuglé de colère, la femme essaie d'arrêter le mari : « Comment, tu sors de nouveau ? Et furieux à ce point ? Tu as

1. Traduit par E. Bovet.

2. L'*esattore* est chargé par le propriétaire de toucher les loyers, de faire opérer les saisies.

quelque chose en tête. Oh! Dieu, qu'as-tu sous ton habit? Qu'est-ce? Sainte Vierge! tu as pris ton couteau! Ah! Filippo ne me quitte pas ainsi; Filippo, de grâce, mon cher Filippo, pose cette arme, donne-moi ce couteau pour l'amour de Jésus. Tu ne sortiras pas d'ici. Non, je ne suis plus Gertrude, si tu sors[1]... »

Les veuves inconsolables sont rares dans le petit peuple de Rome. A la veuve qui égrène en pleurant son rosaire au pied du lit de mort de son mari, une amie dit : « Laisse les défunts où ils sont et pense que ton compère, un brave homme, te fait les yeux doux depuis longtemps. » Et la veuve répond : « Qui? Stanislao? Je le sais, Matilde; et, je le jure sur ce rosaire, j'y pensais justement. »

Mais c'est comme mères que les Transtévérines sont touchantes. Au temps de Belli elles représentaient le seul élément civilisateur dans cette atmosphère de positivisme brutal. Cependant leur tendresse se manifeste plus en actes qu'en paroles. D'abord, afin que l'enfant naisse beau, la mère ne se fatigue pas durant sa grossesse. « Nous ne sommes pas des portefaix, je vous l'ai dit! Non, par la grâce de Dieu, nous sommes Romains. » La *popolana* de Rome préfère les filles aux garçons : « Comment? J'irais faire un mâle? Oh! ne me dites pas ça! ces mâles sont des aimants qui attirent le malheur. A peine dans mes bras, je croirai le voir se quereller et avaler de l'eau-de-vie. » Lorsque leurs enfants meurent, les Transtévérines ont la douleur violente : « Oh! les angoisses de la mort! Qui peut dire la Passion de Jésus si la douleur d'une mère est aussi forte[2]? » Plus tard, quand leurs fils sont des hommes, les pauvres mères continuent à veiller sur eux, à excuser leurs fredaines, à tâcher d'en pallier les conséquences : « Je comprends que, s'il a tué le caudataire, il a mal fait... Mais ne devrait-on pas considérer qu'un mauvais conseil de la faim a poussé mon fils au désespoir?... » Toutes ne sont pas également dévouées. Quelques-unes vendent leurs filles : « Vois-tu la locataire du second, comme elle a su se faire des boucles d'oreilles? Et

1. Traduit par E. Bovet.

2. Id.

toi, grosse bête, tu te fais des scrupules pour rien ! Je ne veux pas te donner un mauvais conseil, mais... Quand tu as une occasion, profites-en : si un galant homme veut un service de toi, ne te le fais pas arracher avec des tenailles. »

En 1840, l'éducation morale et intellectuelle était fort négligée au Transtévère ; il n'y avait, pour ainsi dire, pas d'école pour le peuple. La raison du plus fort était la seule reconnue ; il suffisait de ne pas se faire prendre et d'observer les fêtes religieuses et le jeûne. Dans un sonnet de Belli, un père dit à son fils : « Il est bon aussi d'être chrétien. Et pour cela, tu dois toujours porter dans ta poche un couteau bien aiguisé et le rosaire. » Les conseils de la mère sont toujours meilleurs : elle essaie de donner à ses enfants l'habitude de la vérité, du travail, de l'économie.

Quant à la propreté, elle n'était pas tenue en grand honneur sous le pontificat de Grégoire XVI. « Depuis deux mois, tu ne t'es pas peignée, et pourtant il n'y a rien de tel qu'un peu de propreté. Dans les nouilles que tu as préparées, l'autre jour, rien que dans ma part, j'ai trouvé jusqu'à sept pous ! » L'ignorance était complète. Une mère, interrogée par ses enfants sur le sacré collège, répond sans hésiter : « Je te le dis, comme je l'ai appris moi-même : les cardinaux sont ainsi appelés, parce qu'ils sont les *cardi* (chardons) de la sainte Église. »

Dans les familles du Transtévère, du moins au temps de Belli, les filles restaient près de leur mère jusqu'au jour de leur mariage et l'aidaient à tenir la maison. Bien qu'assez coquettes et ne connaissant pas la pruderie, les jeunes Romaines demeuraient en général vertueuses ; les fils se dérangeaient plus tôt. En voici un qui appelle de la rue : « Maman, oh ! maman ! — Hé ? — Maman ! — Que veux-tu ? — Prenez ma pipe à la tête du lit et donnez-moi un franc. — Que vas-tu en faire ? — Cela ne vous regarde pas... — Dis-moi du moins où tu vas, à cette heure ? — Où il me plaît. — Ah ! Nino ! — Oh ! ça commence ! — Mon fils ! — Eh bien, je vais manger des tripes. — Avec qui ? — Avec les pantoufles d'Abraham ! — — Comme toujours, tu vas avec des filles... »

Souvent, ces pauvres familles se débandent. Les fils se

font moines ou vont aux galères. Quant aux filles : « Brigitta est allée nourrice chez une Anglaise, et Amalia s'est enfuie avec un charlatan. Puis, il y a Flaminia qui brode en or ; et les deux autres, Cleofe et Teresa, n'ont pas de métier, mais vivent d'elles-mêmes. »

Le Romain est grand mangeur, fort buveur, et l'*osteria* représente pour lui le paradis terrestre ; mais fréquemment la misère est telle qu'il faut se contenter d'une maigre chère : « Quelquefois on fait une omelette si mince qu'on y voit la lumière comme à travers une oreille ; quatre noix, et le repas est terminé ! Puis, tandis que moi, papa et Clementina nous passons une heure ou deux à boire une goutte, la grand'-mère débarrasse la table et met en ordre la cuisine. Et, à peine voit-on le fond du litre, un p..., une prière, et en paix nous allons au lit[1] ». Chaque soir, au Transtévère, dans les familles, le rosaire se dit en commun, même dans les maisons où les hommes sont des repris de justice et où les femmes ne ressemblent en rien à la Lucrèce antique.

Cette population, de mœurs violentes, d'instincts plutôt grossiers, ne manque pas de cœur : la vieillesse y est généralement respectée. « Toujours pis, notre pauvre vieille : plus elle va et plus elle se démantibule. Le menton lui touche déjà les genoux. Elle passe une ou deux heures à la quenouille, et, le reste du temps, elle barbote des prières. » Toutefois les relations entre parents ne sont guère cordiales, les proverbes en témoignent : « Parent veut dire tourment. » — « Il y a trois *c* périlleux : cousins, compères et *cognati* (beaux-frères). » Les rapports avec les voisins sont meilleurs. On se fait des visites, on se rend des services, on se prête des objets de cuisine ou de toilette, jusqu'au jour où la dispute éclate avec une crudité de langage extraordinaire : « Où est-elle cette charogne qui a l'audace de battre ma fille ?... Cache-toi, balayeuse pleine de punaises et de puces !... » Ainsi interpellée, l'autre sort et se précipite furieuse : « Ne me retenez pas, il faut que je lui écorche le ventre. Ah ! sorcière, attrape donc ! » Et les coups pleuvent, et parfois le couteau brille.

1. Traduit par E. Bovet.

## III

Le tableau de la famille au Transtévère, tel que Belli le trace, est moins attristant que celui de la religion. Cependant aucun peuple ne mêle plus intimement que celui de Rome la cour céleste aux moindres actes de sa vie : Dieu, la Madone, les saints, les âmes du purgatoire entrent dans toutes les réalités journalières de sa misérable existence. Mais le *popolino* des sonnets ne s'est jamais élevé à une conception spiritualiste de la divinité ; on le voit tout matérialiser en son âme, même Dieu. Il en a fait un vieillard dur, avare, puissant et jaloux, qui châtie le pauvre monde et prend plaisir au sang versé ; l'idéal chrétien du Père céleste n'a pas pénétré son cœur. Le nom de l'Éternel est dans toutes les bouches, mais on ne l'implore que pour des besognes étranges[1]. A quoi bon le prier? « Il ne veut que personne soit heureux ici-bas. » Même à l'heure de la mort, il est plus sûr de s'adresser à d'autres qu'à lui : « Dieu n'a pas l'habitude d'écouter les raisons de qui meurt, et l'envoie en enfer la bouche fermée. »

La personnalité du Christ n'est pas moins étrangement méconnue. On le confond avec Dieu le Père, on parle de lui comme du créateur ; son culte est grossièrement compris : « Si l'on fête trop grandement celui de la chapelle Pauline, les autres Christs de Rome pourraient se mettre en colère. » Jésus est-il né avant ou après Mahomet et Moïse? « Avant ou après, que veux-tu que cela me fasse? Moïse, Mahomet, Jésus, le certain, c'est qu'ils sont tous morts. » Toutefois le Romain garde encore rancune aux Juifs d'avoir crucifié le Sauveur du monde. L'Israélite de Belli se défend de son mieux : « Du moment qu'Il était venu pour mourir, quelqu'un devait bien le tuer. » Pour le Transtévérin, d'ailleurs, le christianisme ne date que du baptême dans le Jourdain : « Arrivé à l'âge de raison, Jésus-Christ passa à gué le Jour-

1. Dans les sonnets de Belli, les croque-morts remercient Dieu pour les épidémies, le bourreau pour les criminels à pendre, les femmes adultères pour la mort de leurs maris.

dain et se fit chrétien très fidèle, catholique, apostolique et romain. » L'idée de la Rédemption est à peine saisie; Jésus est un fétiche de qui l'on implore toutes sortes de grâces: la mort d'un ennemi, un terne à la loterie. On croit à son indulgence absolue, il pardonne tous les péchés : l'usure, les coups de couteau, les débauches; un seul crime est irrémissible à ses yeux : la profanation des églises. La crainte que Jésus n'ait répandu son sang que pour les grands seigneurs revient parfois dans les sonnets de Belli : « Christ créa les maisons et les palais pour le prince, le marquis, le chevalier, et pour nous il fit une terre de ... » Cependant des paroles plus justes, en leur familiarité bizarre, nous sont rapportées par le poète. Une mère dit à ses enfants : « Les bonnes œuvres, voilà ce que veut le Seigneur, car Jésus est comme la chouette. Qu'aime-t-elle? Le cœur. » L'amour maternel seul spiritualise les Transtévérines, et leur permet d'entrevoir le sens vrai du christianisme.

Le culte de la Vierge est beaucoup mieux compris à Rome, bien qu'il subisse, lui aussi, une matérialisation grossière. La maternité douloureuse de Marie lui gagne la confiance des mères; sa beauté, sa pureté, sa douceur font courber le front des hommes; les vierges se tournent naturellement vers elle. Elle joue un moins grand rôle dans l'œuvre de Belli que le Père et le Fils, justement parce que, la révérant davantage, le Romain parle moins d'elle. Sur le point de mourir, le plus grand pécheur peut se sentir tranquille et lutter face à face avec le diable s'il a pratiqué le culte de la Vierge. « Même s'il a mené une vie infâme, un serviteur de Marie n'est jamais damné, parce que, dans ce moment-là, pauvre femme, elle se démène vraiment en faveur de ses amis. » Et, pour obtenir sa protection, nul besoin de trop se morfondre : « Il suffit, chaque matin, au réveil, de réciter trois *Ave Maria* et de lui rendre hommage par quelques coups de chapeau. » A Rome, la pluralité des madones trouble le *popolino*. Il ne faut surtout pas les confondre, il faut se rappeler que « celle de la Neve est très différente de celle des Monti ».

Au coin de toutes les rues, dans toutes les maisons et dans toutes les boutiques du Transtévère, on trouve une image de la Vierge sous laquelle une lampe brûle jour et

nuit. La mère du Christ veille sur le sommeil des pires bandits et des plus éhontées courtisanes; elle est forcée d'écouter d'étranges requêtes. Un prélat a promis à son domestique de le pensionner après sa mort; celui-ci invoque l'aide de la Madone : « Donc, ô Sainte Vierge Marie, bénissez le désir qu'il a montré, retirez-le vite à vous. Ainsi soit-il! » Les prières des pauvres femmes angoissées, qui ont soif et faim, montent toutes vers Marie; chaque morceau de pain qu'elles reçoivent est pour elles un don de la Vierge. Mais la ferveur du culte qu'il lui rend n'empêche pas le *popolino* de la traiter sans façon et de raconter familièrement certains épisodes de sa vie; les anachronismes le laissent parfaitement indifférents. Si, pour devenir chrétien, Jésus dut se faire baptiser, ce ne fut pas nécessaire pour la Madone : « La seule qui se sauva sans être baptisée, fut la Vierge Marie, puisque — comme on sait — elle mourut juive. Et la chose s'arrangea très bien. Elle n'avait pas besoin d'être lavée, celle qui naquit aussi blanche qu'un linge de lessive. »

L'Annonciation a inspiré à Belli un bien joli sonnet, d'un ton populaire et naïf. Malheureusement, il est impossible de le citer en entier. « Tandis que la Vierge Marie mangeait une assiettée de soupe, l'ange Gabriel descendait comme un trait d'arbalète. Par un carreau brisé de la fenêtre, le courrier du Messie entra dans la maison, et, tenant un lis à la main droite, il récita d'abord un *Ave Maria*. Puis il dit à la Madone : « Madame épouse, par la permission de Dieu, depuis la Pâque des roses, vous êtes enceinte sans le savoir. » Elle, alors, répondit à Gabriel... »

Quant aux saints honorés dans le quartier du Transtévère, ils sont légion. Sans parler des saints apôtres, il y a contre la peste, le tremblement de terre, les apoplexies, saint Rocco, saint Emidio, saint Andrea Vellino; pour les yeux, la tête, le cou, les dents, sainte Lucia, sainte Bibbiana, saint Biascio, sainte Apollonia; pour les meurt-de-faim, les accouchées, les maris, saint Carlino, sainte Anna, saint Martino — et tant d'autres encore, nommés dans les sonnets de Belli! Un Romain porte deux cierges à sainte Filomena, une sainte de fraîche date, pour obtenir d'elle la guérison de sa femme; le prêtre, apprenant que la malade est mourante, dit au mari :

« Reprenez vos cierges, je ne veux pas discréditer une sainte aussi récente. »

Naturellement le *popolino* ne connaît pas la Bible ; il n'en a qu'une idée confuse, bien qu'il lui accorde une confiance aveugle. L'histoire sainte, transformée par l'imagination populaire, défile presque entière dans l'œuvre de Belli : patriarches, rois juifs, prophètes, tout l'Ancien Testament. « Veux-tu savoir qui est le roi David ? Un astrologue du temps de Noé, qui était en même temps joueur de harpe du roi Ésaü. » Le Transtévérin ne croit pas à la chasteté de Suzanne, et la conduite de Judith envers Holopherne lui inspire cette conclusion dévote : « Et voici, mon petit Paolo, comment on peut égorger les gens pour la foi, et faire la... pour la gloire de Dieu. »

Adam et Ève sont très populaires entre le Tibre et le Janicule. Le premier homme avait à peine commencé à vivre « que déjà il savait réciter l'histoire, lire, écrire ». Le problème du péché originel intrigue beaucoup les fortes têtes, et la question reçoit les plus invraisemblables réponses. Rome est le seul pays du monde où Caïn trouve quelques défenseurs : la solution par le coup de couteau y paraît si naturelle ! « Je ne défends pas Caïn, monsieur le docteur ; je sais mieux que vous ce qu'était Caïn ; je dis ça pour dire que parfois le vin peut aveugler l'homme et lui troubler le cœur... Et puis, voir toujours Dieu cracher sur ses raves et sur son miel, et jamais sur le lait et les brebis d'Abel, suffirait à tourner la bile à un homme fait comme nous de chair et d'os... »

Les idées des Romains de Belli sur le Nouveau Testament sont plus imprévues encore que sur l'Ancien : « Jésus-Christ, en mourant, fit un autre testament et nous laissa le paradis... » Quant à leurs connaissances géographiques, elles ne dépassent pas les alentours du Tibre. Toutes les rencontres célèbres se sont faites à Rome ou dans les environs : celles de Jésus et de saint Pierre, de Romulus et de Mahomet !

Cette altération de l'idée religieuse devait avoir pour conséquence un culte formaliste, où la pratique tient lieu de tout : « Celui qui porte au cou le scapulaire des Carmélites ne pourra pas mourir de mort honteuse. Tu peux,

pour ainsi dire, être assassin et te moquer du bourreau. » On bien : « Qui veut sauver son âme doit écouter la messe et respecter le gouvernement. » L'esprit satirique de Belli s'exerce volontiers sur cette fausse conception du christianisme : « Il n'est pas difficile de savoir si tu es un honnête homme ou un fripon. Vas-tu à la messe? Fais-tu partie des missions? Les jours de jeûne, manges-tu du poisson? Tires-tu ton chapeau devant les Madones?... As-tu de l'eau bénite à la tête de ton lit? Donc tu es un brave homme et tu as de quoi fermer le bec même à Dieu le Père[1]. »

Une mère, néanmoins, dit à ses enfants : « Le bon Dieu ne se laisse pas tromper par quelques mots latins et deux cierges allumés. Quand on n'a pas la charité, l'eau du puits et l'eau bénite sont une seule et même chose. » Mais ces voix sérieuses sont rares. Le *popolino* de cette époque ne voit dans la religion que les formes et les pratiques. Ses notions sur les sacrements sont des plus confuses. Souvent il cite le baptême comme très antérieur au Christ; d'autres fois, Jésus en est l' « inventeur ». La confession est aussi très singulièrement interprétée : « Rendons grâce à la bonté de Dieu, puisqu'il y a un moyen de pouvoir pécher en toute paix et toute charité. Il te suffit d'aller de temps à autre mettre le nez à cette grille-là (le confessionnal), et tu auras le salut, même en tuant un roi[2]. » Le Panthéon est l'église la mieux adaptée à ce nettoyage, car « les gros péchés s'enfuient plus vite par le trou du toit ».

Les Transtévérins de Belli n'ont pas non plus une idée bien claire des dix commandements : « Le jour où Jésus-Christ se fit chrétien, le Décalogue païen fut supprimé, et le christianisme commença. » Ayant matérialisé Dieu, ils matérialisent aussi l'âme humaine : « Les âmes, que sont-elles? Ce sont des espèces de souffles d'air... Il y a des âmes fines et des âmes ordinaires. » Mais, quelles qu'elles soient, il ne faut jamais désespérer de leur salut : « Après une bonne confession, le criminel pendu et décapité est plus sûr d'aller au ciel que sa victime morte à l'improviste[3]. »

1. Traduit par E. Bovet.
2. Idem.
3. Idem.

Les miracles sont fréquents à Rome, sous le règne de Grégoire XVI, et les fêtes religieuses continuelles; ceux qui voudraient en diminuer le nombre sont d'affreux jacobins. Chaque fête a son mets particulier : le jour de Pâques, on se bourre d'œufs et de saucissons, « à la gloire de la sainte Église ». Dans la nuit qui précède la Saint-Jean, les sorciers et les sorcières se transforment en bêtes et se réunissent à Saint-Jean-de-Latran; mais ceux qui portent un brin de jonc à leur gilet ou qui ont une gousse d'ail dans leur poche peuvent être tranquilles: ils sont armés contre les suppôts de Satan. Noël est une occasion de ripaille; l'Épiphanie également. C'est la fête des *befane*, — fées venues des pays lointains pour récompenser ou punir les enfants de la conduite qu'ils ont tenue pendant l'année. — Elles déposent leurs cadeaux dans la cheminée et, toute la nuit, les bambins réveillent leurs mères : « Maman! maman! — Dormez. — Je n'ai pas sommeil. — Laissez dormir ceux qui en ont envie, petit démon. — Maman, je veux me lever. — Non, non, restons au lit. — Je ne peux plus y rester... — Je ne vous habille pas. — Et moi, j'appelle grand-père! — Mais il ne fait pas jour... »

Malgré sa foi profonde dans la vertu de certaines dévotions, le Romain de Belli a une peur terrible de la mort; l'immortalité l'effraye : « Ce *jamais* est une idée qui m'épouvante. Bonne ou mauvaise, au paradis ou en enfer, cette chienne d'éternité doit durer éternellement[1]. » Les idées qu'il se fait de l'au-delà sont cependant des plus riantes : « Non, Regina, ma belle! en paradis tu ne perdras pas ton temps à travailler; tu n'y trouveras que des violons, des rires et du pain céleste, c'est-à-dire du pain d'or. » — Il y a même quelque part un bon jambon dont toute femme a le droit de couper une tranche, toute femme qui n'a pas trompé son mari; mais la tradition veut que depuis Ève le jambon soit encore intact.

Les visites aux églises jouent un rôle considérable dans la vie romaine. Il serait curieux d'étudier, dit l'historien de Belli, l'effet que cette invite constante de l'église toujours ouverte exerce sur l'âme des habitants et des hôtes

1. Traduit par E. Bovet.

de la Ville Éternelle. C'est une sorte de possession qu'ils subissent à leur insu, et dont les résultats sont incalculables. Belli, lui, n'étudie pas le phénomène moral, il ne nous montre que le détail populaire, familier, équivoque même, de cette fréquentation excessive. En traits satiriques, mais sans indignation, il énumère les profanateurs du temple et dénonce la puérilité des petites pratiques.

Quant à la papauté, il ne lui consacre qu'un assez petit nombre de sonnets : en vrai Romain, il se sent plus inspiré par les faits concrets que par les idées générales. Toutefois, il l'attaque incessamment et la symbolise en images vigoureuses : « Au milieu de mon jardin il y a un gros arbre, unique au monde de son espèce, et déjà tout rongé de vers ; cependant, à chaque saison, il porte son fruit, beau à voir, mais acide et vénéneux... Quelqu'un m'a dit de le greffer, et qu'ainsi son fruit deviendrait mangeable peu à peu. Mais un *carbonaro* de mes amis m'assure qu'il n'y a pas d'autre remède que la hache et le feu, parce que le chancre est dans la racine[1]. »

L'histoire du pouvoir temporel est résumée en peu de mots : Romulus et Rémus se disputaient à coups de couteaux la possession de Rome, « mais le pape survint qui prit tout pour lui ». Depuis lors, il n'a pas lâché prise, étant éternel comme Dieu. Quand un pape meurt, son âme ne fait que passer dans le corps de son successeur : aussi se ressemblent-ils tous. « Ils seront un peu plus beaux ou un peu plus laids ; ils pourront être moins bons ou plus méchants, mais, quand il s'agit de manger, ils mangent tous. »

Cependant quelques pontifes ont laissé de vifs souvenirs au Transtévère ; on y parlait encore, vers 1840, de Pie VI et du meurtre de Basville et de Duphot : « La secte des Français jacobins prit cette mort pour une offense, elle expédia à Rome une troupe d'assassins pour garrotter Braschi, le chef de l'Église. » Pie VII et ses démêlés avec Napoléon Ier n'étaient pas oubliés non plus : « Au moment d'être déporté..., que dit-il aux prêtres ? Je pars agneau et je reviendrai lion. »

1. Traduit par E. Bovet.

Mais la force satirique de Belli s'exerce en particulier sur le règne de Grégoire XVI. Il ne s'agit plus ici d'idées générales ni de faits historiques, de théories ni de souvenirs, mais d'hommes de chair et d'os, de réalités positives contre lesquelles on peut lutter corps à corps. Les coups de dents sont impitoyablement donnés, ils déchirent, ils emportent le morceau. Le nouveau Pasquino collectionne tous les menus faits de la vie pontificale et les transforme en mordantes satires. Grégoire XVI avait un nez énorme : « On dirait Polichinelle travesti en pape. » Il aimait le vin, la bonne chère, les plaisanteries épicées ; cruel avec les animaux, indifférent à la misère du peuple, il ne connaissait pas la justice et accordait sa confiance à des clercs indignes : les sonnets où Belli le prend à partie sont sanglants, et l'histoire devra ratifier plusieurs des jugements portés par le satiriste.

Ce pontificat déconsidéré et battu en brèche par les pasquinades du poète a préparé celui de Pie IX. Les premiers actes du nouveau règne comblèrent de joie Belli. Le *popolino* exultait. « Le pape d'à présent rit, salue, il est jeune, d'abord facile, il est bon, il est beau... » Et ailleurs : « Quand il te regarde avec ces petits yeux, avec cette bouche riante, ne te sens-tu pas ému jusqu'aux entrailles ? Ne lui donnerais-tu pas un baiser à pincette ? »

Les cardinaux ont toujours été plus maltraités que les papes par la satire romaine. Elle les a tenus pour les vrais responsables de la misère du peuple et des crimes du gouvernement. A ses yeux, le chapeau rouge est un maléfice, il corrompt tous ceux qui le portent : « Ce sont tous des loups de même poil ; tue, tue ! ce n'est qu'une seule et même race. » Leur cupidité est sans égale : « Un cardinal, c'est pire qu'un juif ! » Les archevêques, évêques, prélats, curés, moines, nonnes, sacristains, tous ceux qui de loin ou de près appartiennent à l'Église, ne sont pas mieux traités que le sacré collège. Belli les malmène sans pitié, déverse sur eux un torrent de haine féroce ; toutes les rancunes d'un peuple trouvent un exutoire dans ses sonnets. Qu'il s'agisse de la direction des consciences, de la méthode de gouvernement, de l'administration des finances, il dénonce tous les abus. Pour frapper le pouvoir temporel, son génie revêt les formes

les plus cyniques, les plus triviales, les plus âpres, les plus exagérées, souvent même les plus injustes. Successeur de Pasquino, continuateur d'une œuvre séculaire, c'est lui qui a peut-être porté à l'arbre le plus fort coup de cognée, Soudain, effrayé de ce qu'il avait fait, le poète populaire étrangla sa muse, tandis que le pape dont il avait salué avec tant de joie l'avènement s'épouvantait, lui aussi, d'avoir lancé la barque de saint Pierre sur la mer orageuse des idées nouvelles.

Tous deux, instruments d'une volonté plus haute, avaient contribué à préparer, l'un par la voix des humbles, l'autre par la voix de l'Église, une ère de liberté pour le peuple et de relèvement pour le catholicisme. Mais ils manquèrent de foi et se précipitèrent dans la réaction, croyant ainsi étouffer en leur germe les semences qu'ils avaient jetées. Leur espoir fut déçu, le pouvoir temporel tomba. Ce qui ne changea point, d'après l'historien de Belli, c'est le peuple du Transtévère. Il resta, comme au temps de Grégoire XVI, fataliste, superstitieux, jouisseur et indifférent, gardant pour principale vertu sa fierté, attendant de l'avenir l'éducation politique, sociale et morale qui doit le mettre en mesure de reconquérir une partie de sa grandeur passée.

D. MELEGARI

# VERCINGÉTORIX[1]

Vercingétorix survécut six ans à sa défaite; mais sa carrière historique finit à l'instant où César donna l'ordre de le traiter en captif (septembre 52).

Elle avait commencé il y avait moins d'un an; elle tenait à peine dans trois saisons : Vercingétorix était apparu dans l'histoire au cours de l'hiver; il disparaissait avant que l'hiver fût revenu. L'épopée dont il avait été le héros dura l'espace de dix mois.

En janvier, c'est l'insurrection de la Gaule qui s'organise, en un clin d'œil, dans un pays que César regardait comme soumis; en mars, c'est le siège d'Avaricum, où Vercingétorix montre pour la première fois à son adversaire une armée celtique qui sait obéir à la discipline. En mai, la résistance de Gergovie ne laisse plus à César que l'espoir de la retraite. Puis, en été, survient cette bataille de Dijon où le proconsul romain ne l'emporte qu'au péril de sa vie. Et enfin, à l'entrée de l'automne, se déroule et finit le triple drame d'Alésia, où quatre cent mille hommes se réunirent pour décider du sort de Vercingétorix.

L'œuvre du roi des Arvernes, dans l'histoire des grands ennemis de Rome, n'est point à coup sûr comparable à celle d'Hannibal et de Mithridate; elle n'en a pas l'étendue, la variété, la portée générale. Vercingétorix n'arma qu'une nation,

1. Cf. *Revue de Paris*, 15 septembre 1900, pp. 399-401.

et les deux autres dirigèrent la moitié du monde. Mais, comme tension de volonté et application d'intelligence, les trois campagnes d'Avaricum, de Gergovie et d'Alésia, ramassées en un semestre, valent Trasimène, Cannes et Zama, échelonnées en dix-huit ans.

Puis, le Gaulois eut sur les adversaires de Rome, sur les deux plus grands, Hannibal et Mithridate, comme sur les moindres, Jugurtha, Persée, Philippe, l'avantage de ne combattre qu'avec la force de la jeunesse, et d'être brisé d'un seul coup. A défaut de la victoire, la fortune lui a donné le privilège de ne point vieillir dans la défaite, et de ne point s'enlaidir à la recherche d'un asile et dans les craintes de la trahison. Sa courte vie de combattant eut cette élégante beauté qui charmait les anciens et qui était une faveur des dieux.

*
* *

Jugeons de plus près ce qu'il a accompli dans ces dix mois.

Sans avoir fait l'apprentissage de l'autorité, Vercingétorix s'est montré, du premier coup, digne de l'exercer. Je ne parle pas seulement de son mérite comme chef militaire, je l'examinerai tout à l'heure. Mais il m'a semblé entrevoir en lui quelques-unes de ces qualités administratives qui donnent seules le droit de gouverner les hommes.

Il a le goût des ordres précis et la volonté d'être ponctuellement obéi ; il fixe des dates, indique des chiffres, marque des lieux de rendez-vous : ses décisions sont prises sans tâtonnement dans la pensée, sans flottement dans l'expression. Il sait que le commandement est d'autant mieux exécuté qu'il est plus rapide, plus net et plus clair. Ses secrets sont bien gardés, et c'est une des plus rares vertus des gouvernants que d'obliger leurs auxiliaires à se taire : au moment de la conjuration de la Gaule, tandis que Comm se laisse dénoncer à Labiénus, personne ne paraît avoir connu les agissements de Vercingétorix ; et, même au dernier jour d'Alésia, c'est encore à l'improviste qu'il se montre à César.

Il a la perception très lucide de ce qu'il faut faire pour arriver à un résultat déterminé : qu'il s'agisse de masser des

troupes sur un même point à l'heure utile, ou d'amener les assemblées d'hommes à se résoudre au jour opportun. Il est réfléchi, consciencieux et logique. Il évalue avec justesse les instruments, soldats ou chefs, étapes de marche ou passions politiques, qu'il lui faut mettre en œuvre. J'imagine qu'il sut jauger les chefs ses égaux, s'il est vrai qu'il les effraya d'abord et les acheta ensuite ; mais il a reconnu les bons, si Lucter a été son principal appui. Il a l'expérience des faiblesses de la foule : voyez avec quelle habileté il a écarté des Gaulois, impressionnables comme des femmes, la vue des fugitifs d'Avaricum; et c'est peut-être parce qu'il a soupçonné les lâchetés des siens qu'il s'est offert en victime expiatoire. Ses négociations avec la Gaule furent habiles, puisque après tout il l'a soulevée presque entière, et qu'il s'est fait accepter d'elle comme chef.

Sa grande force sur les hommes venait de ce qu'il ne les craignait pas. Il affronta toujours ses soldats, conseil ou multitude, du même air de bravoure tranquille qu'il affronta, vaincu, le tribunal de César. Aussi obtint-il des Gaulois, non certes tout ce qu'il aurait voulu, mais au moins ce que pas un autre Gaulois, avant et après lui, ne put leur imposer. Gens d'indiscipline, il les mata sans relâche. Près d'Avaricum, ils voulaient combattre : il les conduisit à portée de l'ennemi, le leur montra, et le leur interdit. Au pied de Gergovie, il arrêta à son gré l'élan de la poursuite. L'idéal des soldats celtes était la bataille : il la leur refusa toujours, à une fois près, qui fut la journée de Dijon. Tous ses compagnons tiennent à leurs richesses : il put un jour décider le plus grand nombre à les brûler eux-mêmes. Les Gaulois répugnaient au travail matériel : il les obligeait à faire une besogne de terrassiers.

Car il savait la manière de parler et de plaire. En dehors du conseil des chefs, où la jalousie ne désarmait pas toujours, il paraît avoir été fort aimé dans la plèbe des soldats ; elle l'acclamait volontiers, et il est probable que Vercingétorix, comme son prédécesseur Luern, prenait avec elle des allures de démagogue. Il eut en tout cas, d'un chef populaire, l'éloquence fougueuse et entraînante. Même à travers le froid latin de César, on devine qu'il était un orateur de premier

ordre. Il avait le talent de faire vibrer les passions et d'en tirer, en toute hâte, les adhésions qui lui étaient nécessaires : peu d'hommes ont su, comme lui, retourner les sentiments d'autres hommes. Accusé de trahison au moment où il prend la parole, il finit en étant proclamé le plus grand des chefs. Les Gaulois sont battus à Avaricum, et, sur un mot de Vercingétorix, ils se persuadent presque qu'ils sont invincibles.

Mélange d'entrain et de méthode, de verve et de calcul, l'intelligence de Vercingétorix était de celles qui font les grands manieurs d'hommes ; et je ne doute pas qu'elle ne fût de taille à organiser un empire aussi bien qu'à sauver une nation. — A moins, toutefois, que le désir de vaincre et la continuité du péril n'aient tendu cette intelligence à l'extrême et ne lui aient donné une vigueur d'exception : tandis qu'en des temps pacifiques, elle se serait peut-être inutilement consumée.

*
* *

Car, du premier jusqu'au dernier jour de sa royauté, Vercingétorix ne fut et ne put être qu'un chef de guerre : toutes les ressources de sa volonté et de son esprit furent consacrées à l'art militaire.

N'oublions pas, pour l'estimer à sa juste mesure, qu'il s'est improvisé général au sortir de l'adolescence, et que ses hommes étaient aussi inexpérimentés dans leur métier de soldats qu'il l'était dans ses devoirs de chef. De plus, ils avaient, lui et eux, à lutter contre la meilleure armée et le meilleur général que le monde romain ait produits depuis Camille jusqu'à Stilicon. Aussi ont-ils eu peut-être, à résister pendant huit mois, autant de mérite qu'en ont eu Hannibal et ses troupes, vieux routiers de guerre, à vaincre pendant huit ans.

Vercingétorix dut créer son armée en quelques jours, et s'appliquer ensuite à la discipliner et à l'instruire. Il mit à la former une attention qui ne se démentit jamais, et il trouva, pour chacune des armes, la pratique qu'il devait suivre.

La cavalerie gauloise, hommes et chevaux, était excellente de hardiesse et de vivacité, mais elle se débandait vite à la

charge ou dans les chocs, elle n'avait pas la force compacte et enfonçante des escadrons germains. Le chef gaulois lui évita, sauf à Dijon, les trop grandes rencontres; il ne l'engagea qu'en corps détachés; et de plus, il intercala dans ses rangs, au moment des combats, des archers et de l'infanterie légère, dont les traits appuyaient sa résistance ou protégeaient sa retraite : tactique qu'il emprunta à la Germanie.

Les Romains avaient des troupes excellentes aux armes de jet, archers de Crète, frondeurs des Baléares, sans parler du javelot des légionnaires. Vercingétorix multiplia, dans son armée, les corps d'archers et de frondeurs, qui l'aidèrent maintes fois à préparer l'assaut des lignes romaines, par exemple à Gergovie et dans la dernière journée d'Alésia.

L'infanterie gauloise n'était qu'un ramassis d'hommes fournis presque tous, sans doute, par les vieilles populations vaincues ou les déclassés du patriciat celtique : Vercingétorix finit par en tirer un corps de quatre-vingt mille soldats qu'il déclarait lui suffire, et qui se montrèrent, au moins à Gergovie et à Alésia, braves et tenaces.

L'armée romaine était toujours suivie d'un parc d'artillerie et comptait de nombreux ouvriers prêts à réparer ou à construire les machines. Le chef arverne, qui ne se fiait pas aux seules forces des hommes et des remparts pour attaquer les camps de César et défendre ses propres refuges, tira fort bon profit de ces talents d'imitation qui étaient innés aux Gaulois : les gens d'Avaricum eurent des engins presque aussi ingénieux que ceux des assiégeants, et les soldats d'Alésia mirent en pratique les meilleurs systèmes pour combler les fossés et faire brèche dans les palissades.

Les légions, après le combat ou la marche du jour, se retranchaient chaque soir, et leurs camps étaient à peine moins solides que des citadelles : les Romains combinaient ainsi l'attaque et la protection, l'offensive et la défensive. Vercingétorix apprit à ses soldats à fortifier, eux aussi, leurs camps, et à les transformer en refuges devant lesquels hésitât l'ennemi.

Enfin, si imprenables que parussent les grandes forteresses gauloises, Gergovie et Alésia, avec leurs remparts et les escarpements de leurs montagnes, il compléta toujours leurs défenses par un boulevard avancé, derrière lequel il campait ses

troupes, et qui retardait encore l'assaillant loin du pied des murailles.

Ainsi, Vercingétorix faisait peu à peu l'éducation militaire de son peuple, et ne laissait inutile aucune des leçons que lui apportait l'expérience des combats.

Tout cela montre qu'il eut cette qualité supérieure du chef qui se sent responsable de la vie de ses hommes et de la destinée de sa nation : la science très exacte de ses moyens et de ceux de son adversaire, sans faux amour-propre ni confiance dangereuse. Et cela apparut plus encore dans la manière dont il régla les rapports de tactique entre les deux armées, la sienne et celle de César.

Sa cavalerie est trop fougueuse : il l'occupe à détruire sans risques les traînards et les fourrageurs de l'ennemi. Son infanterie est médiocre : il l'emploie surtout dans la besogne, toute matérielle, des travaux de siège. Les légions romaines sont dures comme des villes : il ne les attaque pas de front, il essaie de les user par lambeaux, sous la faim et les escarmouches. Leurs camps sont inviolables : il leur oppose des forteresses inaccessibles, comme Gergovie. Les Gaulois aiment à combattre par de grandes masses, dont la sauvage inexpérience n'aboutit qu'à des massacres : il ne recourt à ces amas d'hommes qu'une seule fois, lorsque, à Alésia, en face des retranchements de César, allongés sur cinq lieues et protégés par des pièges et des redoutes continus, il ne peut avoir raison des lignes ennemies que sous la montée incessante de corps innombrables. — Je ne parle ici que des affaires où Vercingétorix prit la décision la meilleure : mais ce fut, et de beaucoup, le plus grand nombre.

De même qu'il jugea presque toujours exactement le fort et le faible des armées, il sut souvent apprécier avec justesse la valeur d'une contrée et les ressources d'un terrain.

Jules César avait un sens topographique d'une étonnante acuité. Vercingétorix eut moins de mérite à connaître les routes et les lieux de la Gaule. Encore est-il juste de constater qu'il usa adroitement de ses connaissances. Ses marches avant et pendant le siège d'Avaricum, — sa longue retraite, tantôt lente et tantôt rapide, mais toujours hors du contact de l'ennemi, depuis les abords de Bourges jusqu'aux murailles

de Gergovie, — son apparition devant les légions, au moment où elles veulent franchir l'Allier, — l'habileté avec laquelle il se présenta à l'improviste près de Dijon, coupant la route du sud à César venu du nord, — la célérité enfin avec laquelle il abrita sa fuite derrière Alésia : tout indique chez lui une intelligence des routes, une entente des longues manœuvres, un calcul sérieux de la portée des marches et des contre-marches.

Il sut moins bien manœuvrer sur le champ de bataille. Il manqua de cette rapidité et de cette sûreté de coup d'œil qui faisaient le génie de César, et que peut seule donner, à défaut de la nature, l'habitude des rencontres. Il ne devine pas, en une seconde, ce que l'ennemi va faire ou ce qu'il doit faire lui-même dans une situation donnée. Sur les bords de l'Allier, il laisse César surprendre le passage par une ruse d'enfant. A Gergovie, il perd la Roche-Blanche avec la même facilité et par un procédé presque semblable ; il commet l'imprudence de dégarnir son camp au moment où César va l'y attaquer, et il l'attend à l'ouest quand l'autre monte par le sud. Le jour de la défaite de sa cavalerie, près de Dijon, il ne sait pas fortifier la colline qui domine la plaine et d'où les Germains le délogent si vite. Enfin, à Alésia, il s'use trois fois inutilement contre les lignes des vallons. — Peut-être, à propos de la plupart de ces circonstances, est-il bon de rappeler que Vercingétorix, comme tous les Gaulois, n'avait pas l'idée du stratagème militaire : je ne constate pas qu'il ait employé la ruse pour son compte, et il est presque toujours trompé par celle de l'ennemi. Ce fut aussi le cas de Camulogène devant Paris : les Gaulois, disaient les anciens, étaient, à la guerre, « d'une nature simple et qui ne soupçonne pas la malice ».

Un autre reproche que les tacticiens leur avaient fait, c'était de « manquer de circonspection, et de se laisser surprendre sans peine ». Vercingétorix est guéri de ce défaut. Il se rend compte, autant que César lui-même, que connaître et prévoir font la moitié de la victoire. Tout ce qui est arrivé de fâcheux aux Gaulois, — le danger de garder Avaricum, la défaite en bataille rangée, l'échec d'une tentative partielle pour sauver Alésia, — il l'a annoncé et prévu : et ce fut cette réalisation de ses pronostics qui le rendait si populaire dans la foule, même

après un désastre. Sa raison fit parfois de lui un prophète. Il n'espérait jamais la victoire sans se préparer pour la défaite, puisqu'il avait prévu qu'Alésia et Gergovie lui serviraient de refuges. A l'heure du campement, il savait trouver le terrain favorable : il a eu, autour d'Avaricum, deux positions successives, sans autre protection que des défenses naturelles, et pas une seule fois César n'osa l'attaquer. Pendant les marches, il ne s'est jamais laissé surprendre, et il a surpris plusieurs fois son adversaire. César avoue lui-même qu'il avait beau changer les heures et les routes des expéditions au fourrage, Vercingétorix ne manquait jamais de les attaquer à l'improviste.

L'Arverne paraît avoir organisé, autour et à l'intérieur de l'armée romaine, un vaste service d'espionnage et de renseignements : il a dû, contrairement aux habitudes gauloises, multiplier les éclaireurs, et l'on sait qu'il y a là, en campagne, la condition essentielle du succès : de faibles armées ont pu remporter de très grands avantages, par cela seul qu'elles transformaient en éclaireurs un dixième de leur effectif.

Après cela, les autres qualités militaires de Vercingétorix, son courage, sa ténacité, son sang-froid, sont choses banales, et autant du soldat que du général. Il me semble, en relisant César, que Vercingétorix a été assez sage pour ne pas s'engager inutilement lui-même au milieu des grandes mêlées. On ne dit pas qu'il se soit exposé avec cette belle imprudence que le proconsul montra quelquefois. Si cela est vrai, le chef gaulois eut raison de croire que sa vie était le principal instrument de salut et de son armée et de la Gaule.

*
* *

Ce n'est pas qu'il n'ait commis des fautes, et on en a déjà signalé quelques-unes, comme les imprudences de Gergovie et les hésitations de l'assaut au pied d'Alésia. Mais les unes et les autres furent rapidement réparées. — La seule faute insigne et irréparable, celle qui annula toutes les victoires et qui prépara toutes les défaites, ce fut d'engager la bataille, près de Dijon, contre César en retraite : bataille qui devait finir par un désastre presque sans remède. Vercingétorix avait toujours dit qu'il ne fallait jamais échanger la certitude de vaincre

lentement contre l'espérance d'un triomphe immédiat. Il fit, ce jour-là, ce qu'il avait toujours empêché les Gaulois de faire, et le démenti qu'il donna à ses paroles ne fit que justifier l'excellence de ses principes.

Les autres fautes de la campagne furent moins les siennes que celles de son conseil : on eut le tort de ne point laisser César, après le passage des Cévennes, s'engouffrer jusqu'à Gergovie, et de perdre un temps précieux en revenant vers le sud ; on eut le tort de ne point brûler Avaricum. Mais, sur ces deux points, Vercingétorix ne fit que céder aux chefs. On aurait dû harceler la défaite du proconsul, vaincu chez les Arvernes : mais c'était la tâche des Éduens. Et enfin, si les Gaulois s'interdirent la levée en masse pour sauver Alésia, si les trois attaques des lignes de César furent conduites en quelque sorte à rebours, c'est que Vercingétorix, sans communication avec le dehors, ne put d'abord faire respecter ses ordres, ni ensuite les faire entendre.

***

Au surplus, ces fautes militaires furent la conséquence de la situation politique où se trouvaient Vercingétorix et la Gaule.

Sa royauté sur les Arvernes était une tyrannie qu'il avait imposée par la plèbe et par ses clients à l'aristocratie de son peuple. Le principat d'un Arverne sur la Gaule était odieux aux Éduens et sans doute désagréable à d'autres peuples. Il en résulta qu'il eut pour principaux rivaux aussi bien les nobles arvernes que les nobles éduens, et que les chefs les premiers à se soumettre, après la reddition d'Alésia, furent ceux de ces deux pays : le plus utile des alliés de César, l'année suivante, fut l'arverne Epathnact, et la première ville où le proconsul put se reposer en sûreté après sa victoire, fut la Bibracte des Éduens.

Vercingétorix eut donc le plus à craindre des chefs dont il avait le plus besoin. La plupart des hommes de son conseil devaient le regarder comme un gêneur, puisqu'un jour ils essayèrent de s'en débarrasser ainsi que d'un traître : les hommes les plus capables de trahir croient le plus volontiers à la perfidie des autres. Aussi le roi arverne dut-il maintes

fois, pour obtenir beaucoup de ses auxiliaires, leur accorder quelque chose : quand César s'avança par le sud contre l'Auvergne, Vercingétorix concéda à l'égoïsme des grands propriétaires d'aller défendre leurs terres; et il épargna de même Avaricum, pour ne point froisser les intérêts des citadins bituriges. J'explique encore par des jalousies politiques, soit le refus de la levée en masse, soit les lenteurs des Gaulois entre Gergovie et Dijon, entre le blocus d'Alésia et l'arrivée des secours. Après tout Vercingétorix, depuis son alliance avec les Éduens, ne fut-il pas obligé de leur soumettre ses plans et de faire renouveler ses pouvoirs? Ce n'est pas un paradoxe que de dire qu'une fois réuni à eux, il fut moins obéi et moins fort, et que ses vraies défaites datent du jour où il dut commander à toute la Gaule.

Supposez au contraire que les peuples celtiques eussent depuis longtemps pris l'habitude de combattre et d'obéir ensemble; faites de Vercingétorix, non pas un roi d'occasion, intronisé pour une campagne, mais un maître légitime et reconnu de tous, comme Hannibal ou Mithridate, et il est vraisemblable que les choses eussent tourné autrement. Si la Gaule a été vaincue, ce n'est point parce que son chef a commis des fautes, c'est parce qu'elle s'est décidée trop tard à combattre, et qu'elle a parfois combattu à contre-cœur.

*
* *

Mais il faut ajouter aussitôt qu'elle a été également vaincue parce qu'elle avait devant elle Jules César et dix légions, c'est-à-dire le général et les troupes les mieux doués des qualités qui faisaient défaut, l'autorité à Vercingétorix, la cohésion à ses soldats.

Les légions furent, durant cette campagne, la discipline et la solidité mêmes : la x^e^ était, pour ces deux qualités, célèbre dans le monde entier; la VII^e^, la VIII^e^, la IX^e^, étaient, avec elle, les plus vieilles et les plus endurcies des armées du peuple romain; la XI^e^ et la XII^e^, qui étaient regardées comme une troupe jeune encore, n'en servaient pas moins depuis sept ans sous les ordres de César; les quatre autres étaient plus récentes, mais les nouveaux soldats, par esprit de corps et point d'honneur, se mettaient vite à l'unisson de leurs aînés. Durant les

trois principales campagnes de l'année 52, César n'eut à reprocher à ses légions que la fougue imprudente avec laquelle les centurions de la VIII^e se lancèrent à l'assaut de Gergovie, et encore n'est-il pas sûr qu'ils n'aient point cru obéir à ses ordres. Devant Avaricum, affamées et presque assiégées, elles refusèrent la retraite que leur offrait le proconsul; devant Alésia, elles furent d'une invraisemblable force de résistance: on est effrayé à la quantité de terres, de bois, de fer et d'osier qu'elles ont dû brasser pendant un mois, et à l'effort d'énergie qu'elles ont présenté encore le dernier jour. Les légionnaires n'étaient pas seulement d'admirables soldats, mais aussi des ouvriers de premier ordre, et quelques-unes de leurs victoires ont été, somme toute, des affaires de terrassement. Une dernière qualité était l'endurance à la marche: leur expédition contre Litavice, 75 kilomètres en vingt-quatre heures, tout en étant un fait exceptionnel, montre ce qu'on pouvait exiger d'eux.

A côté de la force des hommes, la force de l'armement, de celui de la troupe, le camp, et de celui du soldat, l'armure et les armes : le légionnaire est pesamment armé et presque entièrement bardé de fer, et la légion, retranchée dans son camp, est presque aussi à l'abri qu'une ville derrière ses remparts. Voilà pour la défense. — Dans l'attaque, l'usage du javelot, la charge à l'épée (qui seule put forcer l'armée de secours à la retraite, mais qui l'y força si vite), et plus encore (car les campagnes de 52 ont été surtout des guerres de siège), l'expérience la plus complète des machines et des engins. Les légionnaires avaient de leur côté toutes les inventions que la poliorcétique grecque multipliait depuis trois siècles, car les ingénieurs des pays helléniques ont sans relâche travaillé et perfectionné leur science pour le profit final de la conquête romaine. La lutte de 52 offre précisément les exemples les plus complets des deux types de siège: l'attaque de force d'Avaricum, à l'aide d'une terrasse et de machines de guerre *(oppugnatio)*, l'investissement d'Alésia par les lignes d'un blocus continu et sa réduction par la famine *(obsessio)*: et s'il est possible de trouver, même dans l'histoire romaine, des attaques plus savantes que celle d'Avaricum (par exemple celle de Marseille par Trébonius), elle ne présente pas, à ma

connaissance, de circonvallation plus complète, plus compliquée et plus infranchissable que celle d'Alésia. — Il est vrai que Gergovie déjoua également toute attaque et tout blocus.

Enfin, pour comprendre la défaite de Vercingétorix, pensons que tous ces hommes et toutes ces machines furent à la disposition de Jules César, l'intelligence la plus souple et la volonté la plus tenace qu'on ait vues dans le monde gréco-romain : je n'excepte pas Alexandre. Assurément, le vainqueur de Vercingétorix n'est point le type parfait de l'*imperator* romain : bien des actes de sa nature primesautière, nerveuse et imprudente, auraient été blâmés par Paul-Émile. Mais il fut en Gaule un modèle inimitable de conquérant et de général : précis et rapide dans ses ordres, l'œil aux aguets, l'esprit à l'affût des occasions, calculant beaucoup, mais comptant parfois sur le hasard aussi bien que sur sa prévoyance, patient dans les sièges (sauf à Gergovie), prudent dans les marches, pressé sur les champs de bataille, où les bons moments viennent et s'enfuient rapidement, exigeant beaucoup des siens et de lui-même, se battant comme un soldat, dédaigneux des plus grandes fatigues et des pires dangers, réussissant à coups d'audace, comme dans la traversée des Cévennes, — et, par-dessus tout, trop soutenu par une inaltérable confiance dans sa fortune pour craindre jamais ni les hommes ni les dieux, et pour vivre autrement que dans l'espérance de la victoire et la volonté du pouvoir.

***

Malgré tout, cependant, on ne peut pas dire que les légions et César ont suffi pour vaincre Vercingétorix. Il faut faire, dans le compte de cette victoire, une belle part à deux autres éléments qui ne viennent pas du proconsul ou qui ne sont pas de l'armée romaine.

Il y a d'abord les légats de César, ou, plutôt, il y en a un, Labiénus : les autres ont été, en 52, simplement utiles, Labiénus a été indispensable. Il a tenu sans broncher pendant l'hiver au milieu de la Gaule insurgée, il a déjoué la conjuration de la Belgique, il a réduit Comm l'Atrébate à une impuissance de quelques semaines : si le complot avait éclaté dans le Nord en même temps qu'à Gergovie et à Génabum,

César, revenu à Sens, aurait été pris à revers. — Le même Labiénus, quand l'armée du nord se formait enfin sous Camulogène, l'écrasait à Paris pendant que César se faisait battre au sud sous Gergovie : ce qui permit au légat de venir sans encombre secourir à temps son proconsul. — C'est Labiénus enfin qui, le jour du dernier combat devant Alésia, a dirigé cette sortie désespérée qui sauva les lignes romaines et qui fut, tout compte fait, la victoire décisive.

Si Labiénus a préparé les succès de César, les Germains ont réparé les défaites des Romains. D'abord, leurs incursions contre les Trévires ont privé Vercingétorix d'auxiliaires fort utiles. Puis, César, au début de ses principales campagnes, appelle à son aide immédiate les cavaliers et l'infanterie légère des peuplades germaniques. Il a déclaré que ces alliés furent peu nombreux : mais leur nombre n'importe pas, il faut simplement constater leur rôle. — La première rencontre de cavalerie entre les Gaulois de Vercingétorix et les troupes romaines a lieu près de Noviodunum : celles-ci reculent, les Germains rétablissent le combat à leur avantage. — Devant Alésia, il y eut deux combats de cavalerie, l'un engagé par les assiégés, l'autre par l'armée de secours, et ils furent la répétition de celui de Noviodunum : nos hommes faiblissaient, dit César, mais les Germains assurèrent la victoire. — Enfin, la grande bataille de Dijon se composa de deux engagements distincts : à leur droite, où ils n'ont point de Germains en face d'eux, les Gaulois sont vainqueurs, et César lui-même faillit périr ; à leur gauche, les Germains les écrasent et arrivent à temps pour dégager le reste de l'armée romaine. Qu'on suppose le proconsul manquant du secours des escadrons germains, la cavalerie gauloise eût été plus longtemps invincible, et Vercingétorix n'aurait pas eu à s'enfermer dans Alésia.

*
* *

Nous voici ramenés une fois de plus à constater la folie de cette bataille d'avant Alésia où le roi des Arvernes ruina en quelques heures son œuvre de huit mois et l'espérance de la Gaule.

Pour excuser cet acte, il faut tenir compte de la jeunesse

de l'homme et de son tempérament gaulois : à moins de trente ans, un Celte, chef de guerre depuis quelques mois à peine, n'a pas ce calme rassis de vieil *imperator*, qui, après tout, a manqué parfois à César quinquagénaire. Vercingétorix a subi, à certains moments de sa vie, l'irrésistible force de la pensée qui s'emballe. C'est à un emportement de ce genre qu'a obéi sa volonté, quand il a ordonné la charge colossale où il brisa ses meilleures forces; et c'est aussi dans un de ces accès d'impétueuse imagination qu'il a tenu ce singulier discours d'après Avaricum, où il prédisait aux Gaulois vaincus l'empire du monde.

Ces impatiences de Vercingétorix rapprochent son tempérament du nôtre, ces rêveries ou ces faiblesses lui donnent peut-être un charme de plus. Il n'a pas l'éternelle froideur de l'ambitieux qui ne cesse de calculer et de décider. Je ne dirai pas qu'il eut ses instants de bonté : nous pouvons juger ses actes comme général, mais nous connaissons si mal son caractère, son humeur et ses pensées qu'il ne faut rien affirmer sur l'homme. Mais il n'est pas interdit de supposer qu'un mouvement de pitié l'aida à sauver Avaricum, et que le noble désir du dévouement acheva de le résoudre à se rendre à César.

On lui a reproché ses exécutions sanglantes de l'entrée en campagne : il est facile de les justifier, elles étaient une nécessité politique, et il a dû croire aussi qu'elles étaient un devoir envers les dieux.

Car, à côté de Vercingétorix homme de guerre, le seul que nous fasse bien connaître Jules César, il faut aussi se figurer (et je sens parfaitement que je fais une hypothèse et que j'ai le droit de la faire), il faut se figurer un Vercingétorix pieux et dévot, adorant et craignant les dieux de sa tribu, de sa cité et de la Gaule, l'équivalent celtique de Camille, de Nicias et de Josué. C'est afin d'obéir à ses dieux qu'après leur avoir donné, comme gage de victoire, des holocaustes humains, il s'est immolé lui-même à la fin, comme expiation de la défaite. Il s'est levé et courbé sous leur ordre, tel qu'un pontife armé de la patrie gauloise.

*
* *

En définitive, c'est bien par ce mot de patrie gauloise qu'il faut résumer sa rapide existence, son caractère, ses espérances et son œuvre.

S'il a combattu et s'il est mort, c'est uniquement par amour pour cette patrie. Jules César, qui l'a connu comme ami, comme adversaire, comme prisonnier, l'a dit et le lui a fait dire et il ne nous laisse jamais supposer, dans les actes de Vercingétorix, un autre mobile que le patriotisme. La dernière parole que l'auteur des *Commentaires* place dans la bouche de son ennemi est celle-ci : « qu il ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la défense de la liberté de tous », et c'est sans doute parce que César redouta la puissance de ce sentiment exclusif que, Vercingétorix une fois pris, il ne le lâcha que pour le faire tuer.

La patrie gauloise, telle que l'Arverne se la représentait, c'était, je crois, la mise en pratique de cette communauté de sang, de cette identité d'origine que les Druides enseignaient : avoir les mêmes chefs, les mêmes intérêts, les mêmes ennemis, une « liberté commune ». Que cette union aboutît, dans sa pensée, à un royaume ou à un empire limité, compact, allant du Rhin aux Pyrénées, pourvu d'institutions fédérales, ou qu'elle dût demeurer une fraternité de guerre pour courir et ravager le monde, nous ne le savons pas, et il est possible que Vercingétorix ait pensé et dit tour à tour l'un et l'autre. Mais, et ceci est certain, il eut la vision d'une patrie celtique supérieure aux clans, aux tribus, aux cités et aux ligues, les unissant toutes et commandant à toutes. Il pensa de la Gaule attaquée par César ce que les Athéniens disaient de la Grèce après Salamine : « Le corps de notre nation étant d'un même sang, parlant la même langue, ayant les mêmes dieux, ne serait-ce pas une chose honteuse que de le trahir ? »

Et Vercingétorix identifia si bien sa vie avec celle de la patrie gauloise, que, le jour où les dieux eurent condamné son rêve, il ne songea plus qu'à disparaître.

CAMILLE JULLIAN

LE MOUVEMENT SYNDICAL ALLEMAND

# LES OUVRIERS

DU

# PORT DE HAMBOURG

Tandis qu'en Angleterre les *Trade-Unions* absorbent à elles seules presque entièrement et, tout au moins, dominent le mouvement ouvrier; tandis qu'aux États-Unis la concentration des forces ouvrières s'opère énergiquement sous le drapeau de l'*American Federation of Labor*, en Allemagne, des groupements divers, agissant parfois de concert, plus souvent en guerre déclarée les uns contre les autres, se partagent la clientèle ouvrière : sociétés socialdémocratiques, sociétés de Hirsch-Duncker, sociétés catholiques, sociétés évangéliques, sans compter les *Innungen*, sortes de corporations d'artisans, et les *Vereine* innombrables, sans but bien précis, destinés à maintenir par de fréquentes beuveries en commun un certain esprit de confraternité entre leurs membres.

Ce serait une tâche à la fois écrasante et vaine d'observer successivement et dans le détail tous ces groupes. Tous n'ont pas la même importance numérique, ni la même activité. Mais surtout, tous ne répondent pas de la même manière aux nécessités de l'évolution industrielle moderne, et c'est là la pierre de touche qui nous permettra de reconnaître ceux qui méritent l'attention. Quelques-uns, comme les *Innungen*, sont surtout, à vrai dire, un héritage du passé, des institutions

vieillies, que des dispositions législatives récentes ont maladroitement essayé de restaurer. Si elles rendent un service, ce que je ne suis pas en mesure d'affirmer, c'est un service médiocre et momentané, c'est de retarder un peu la transformation de certains métiers de l'ancien type en industries modernes. L'organisation du travail ne sortira pas de là, pas plus qu'elle ne pourrait sortir en France du rétablissement des corporations, en Angleterre de la restauration des *Ghildes* d'autrefois. On ne prépare pas l'avenir en étayant ce qui tombe, mais en élevant ce qui naît à la vie.

L'étude isolée de l'Allemagne ne permettrait pas très facilement de distinguer, parmi les associations ouvrières qui se sont créées sur son territoire, celles qui contribuent le plus efficacement à l'organisation moderne du travail. Toutes, en effet, poursuivent d'autres buts que celui-là, buts plus vagues, souvent hors de leur atteinte, buts éloignés, plutôt entrevus que définis. Les socialdémocrates, par exemple, sont hantés d'un rêve de socialisme qui se précise dans l'abolition du salariat, mesure négative, toute de destruction, après laquelle personne ne sait exactement entre quelles mains tomberait, ni comment s'exercerait la direction des industries. Les *Arbeitervereine*, catholiques ou évangéliques, ont la préoccupation de sauver la foi de leurs membres, préoccupation justifiée par le caractère anti-religieux des sociétés socialdémocratiques, mais étrangère au but économique. Seuls les groupes de Hirsch-Duncker paraissent avoir uniquement en vue l'organisation ouvrière, mais la vie semble se retirer d'eux : ils comptent environ 80 000 membres dans toute l'Allemagne et se recrutent peu, tandis que les bataillons socialdémocrates d'un côté, catholiques de l'autre, grossissent journellement et disposent en certains endroits d'une réelle puissance.

Cependant, la force mal connue qui pousse tous ces ouvriers à s'associer entre eux n'est pas une force exclusivement allemande. C'est la même qui agit chez nous en France, chez nos voisins les Belges, en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, partout où s'est introduit le régime moderne de l'industrie. Partout, une évolution parallèle, en supprimant la plupart des ateliers, en mettant en face l'un de l'autre, d'un côté le grand patron, de l'autre des centaines ou des

milliers d'ouvriers, a rendu nécessaire un groupement, une représentation effective, une organisation de cette foule ouvrière, inorganique par elle-même, incapable, par conséquent, de discuter efficacement ses intérêts. L'ouvrier d'autrefois établissait isolément son contrat de travail avec son patron, là du moins où les règles corporatives lui en laissaient la liberté. L'ouvrier d'aujourd'hui, souvent inconnu du patron, ne peut pas isolément discuter son salaire avec lui ou avec ses représentants, pas plus que le citoyen ne peut discuter isolément son impôt, ou que le fonctionnaire ne peut discuter isolément la rémunération de ses services avec le chef de l'État, le percepteur ou le trésorier-payeur. Mais les citoyens, groupés en collèges électoraux, ont la faculté de se faire représenter collectivement, de discuter collectivement, par l'entremise de leurs mandataires, et leur participation aux charges de l'État et la reconnaissance de leurs services. On sait que l'organisation de cette représentation nationale ne s'est pas faite sans difficultés, qu'elle est loin de satisfaire tous les intéressés, que le désir d'une représentation plus efficace se trouve au fond de tous les troubles politiques, quelles que soient les revendications apparentes. De même, en dépit des programmes différents auxquels ils adhèrent, malgré l'ignorance où ils restent parfois du vrai mobile qui les pousse, les ouvriers de tous les pays industriels cherchent à s'associer pour organiser leur représentation collective, pour être à même de régler leurs intérêts communs, de les discuter avec les patrons, d'établir dans leur usine ou dans leur métier le marché collectif du travail.

Ce but est très apparent dans les Sociétés ouvrières fortement constituées. Un observateur non prévenu l'aperçoit de suite dans les *Trade-Unions* anglaises actuelles, parce qu'il est plus dégagé qu'ailleurs de préoccupations étrangères; mais il n'en a pas toujours été ainsi, et les débuts du mouvement ouvrier anglais, au lieu de viser directement l'établissement du marché collectif de travail, s'inspiraient d'une théorie générale sur la constitution sociale, tout au moins d'un plan idéal d'organisation du travail qui abolirait le salariat et le patronat. Malgré le remarquable esprit pratique de la race, il a fallu la dure leçon de l'expérience pour éclairer les ouvriers

anglais sur la vanité de leurs rêves, pour leur montrer la voie plus étroite, mais seule efficace, qui les conduirait au but.

Les ouvriers allemands, beaucoup moins fortement organisés, plus récemment nés à la vie industrielle et à la vie syndicale, ne distinguent pas encore très clairement le vrai but de leurs efforts; ils s'agitent par sentiment de malaise, mais savent peu la cause, moins encore le remède de ce malaise. Ceux qui sont le plus avancés dans leur évolution syndicale commencent cependant à entreprendre la besogne précise et définie qu'ils ont à faire, l'établissement du marché collectif. Toute grève purement économique, c'est-à-dire qui vise une amélioration des conditions du travail, est en réalité une tentative de marché collectif; le traité qui y met fin a tout à fait ce caractère quand les deux parties en viennent à un arbitrage ou que, simplement, elles parviennent à s'entendre.

Pour bien se rendre compte du mouvement ouvrier allemand, il faut étudier avec soin une association qui ait déjà amené un résultat effectif, Il sera plus aisé ensuite d'indiquer quels obstacles particuliers d'autres groupes ouvriers trouvent sur leur route, comment et pourquoi ils ont peine à se dégager de mille entraves, quelles illusions leur cachent le vrai but de leurs efforts, quelles incapacités spéciales les empêchent de l'atteindre. Après quelques hésitations, mon choix s'est arrêté sur les ouvriers du port de Hambourg. C'est une société nombreuse, adonnée à un genre de travail très caractéristique des conditions économiques modernes, sur le point de l'Allemagne où le commerce est le plus actif. Enfin, les résultats acquis par elle dans le sens du marché collectif de travail la placent au premier rang parmi les associations ouvrières allemandes.

*
* *

Ce n'est pas à dire que les patrons hambourgeois qui emploient les ouvriers du port aient jamais consenti à traiter avec l'association générale qui les groupe, ni avec aucun des syndicats professionnels qui représente chacune de leurs spécialités. « Nous n'avons pas d'entente avec les employeurs, me dit le secrétaire du *Verband der Hafenarbeiter*; nous

n'avons pas établi les tarifs de concert avec eux ; il nous les ont *octroyés*. » Néanmoins il y a des tarifs, et ces tarifs sont suivis exactement, et les ouvriers les acceptent en fait, puisqu'ils consentent à fournir leur travail en échange des salaires librement octroyés par les patrons. On ne peut pas faire qu'un contrat bilatéral de son essence soit unilatéral. Les patrons sont libres d'offrir ou de ne pas offrir du travail, mais les ouvriers aussi ont la liberté de l'accepter ou de ne pas l'accepter. Quelles que soient les apparences et les formes convenues, il y a donc en réalité marché, du moment qu'il y a rencontre de deux volontés libres, et il y a marché collectif quand ces deux volontés sont celles de deux groupes, du groupe des patrons, d'une part, du groupe des ouvriers de l'autre.

Le tarif des salaires n'est pas d'ailleurs tout le marché de travail ; il ne fixe pas les conditions d'exercice du travail, et celles-ci ont leur importance. Pour les bien connaître, il faut voir les ouvriers à l'œuvre, les suivre à bord des navires amarrés dans le port, sur les quais, dans les gabarres qui conduisent les marchandises aux entrepôts, etc. Pour en apprécier le résultat, il faut aussi visiter les ouvriers chez eux, connaître leurs charges, écouter leurs récits. Il est alors plus facile de juger en quoi la situation des ouvriers s'est améliorée depuis que l'organisation des syndicats a déterminé un marché collectif plus ou moins déguisé. Et l'on voit aussi ce qui manque à cette organisation pour être plus complètement efficace, quels obstacles elle rencontre dans l'irrégularité du travail, dans le manque d'éducation syndicale du personnel.

J'ai parcouru longuement et à plusieurs reprises le port de Hambourg, soit seul, soit avec un guide ouvrier, soit avec un guide patron. Ces visites ont vivement éclairé pour moi les documents écrits que j'avais à ma disposition, et complété les conversations des personnes que j'interrogeais. Leur premier résultat a été de me faire distinguer nettement les différentes catégories de travailleurs employées dans le port.

Lorsqu'un navire entre dans le port, c'est toujours pour y laisser ou pour y prendre des marchandises. S'il s'agit d'objets peu encombrants et en petite quantité, le navire s'ancre au milieu du fleuve, et des embarcations légères l'accostent pour les recevoir ou les apporter. Si, au contraire, — et c'est de beau-

coup le cas le plus fréquent, — il s'agit d'objets encombrants ou de la cargaison entière, le navire vient se ranger à quai. Dans les deux cas, le chargement et le déchargement sont opérés par les *Schauerleute*. Ceux-ci forment la classe la plus nombreuse des ouvriers du port.

Les *Schauerleute* travaillent uniquement à bord des bateaux. Ils descendent dans la cale, font manœuvrer les treuils, placent les marchandises en haut des glissières qui les précipitent sur le quai, ou les attachent à l'extrémité des chaînes de la grue qui doit les enlever. Tout ce qui concerne le déchargement proprement dit du navire relève de leur spécialité, et de même tout ce qui concerne son chargement. Ils sont arrimeurs ; et c'est une science que l'arrimage d'une cargaison pour un voyage au long cours. Aussi, à côté du *Schauermann* ordinaire, existe-t-il des *Schauerleute* spéciaux pour le blé, pour le charbon, pour le fer ; leurs salaires sont différents, comme nous le verrons, leur condition aussi ; ce sont des spécialistes et non des hommes à tout faire comme l'ensemble des *Schauerleute*.

Dès que la cargaison est descendue du navire, le rôle des *Schauerleute* cesse. Sur le quai, elle passe aux mains des *Quaiarbeiter*, ouvriers du quai, qui la roulent dans les hangars ou la chargent sur wagons, qui la classent, la distribuent suivant sa nature et sa destination.

D'immenses magasins ont été construits récemment par la ville de Hambourg dans l'intérieur du Port franc et sont loués aux armateurs, importateurs, négociants en gros de toutes sortes ; le service de ces magasins est fait par les *Speicherarbeiter* (ouvriers d'entrepôts).

Mais en plus de ces magasins établis dans le Port franc, et qui sont par suite de véritables entrepôts douaniers, il existe à Hambourg, dans l'espace compris entre l'Elbe et le *Binnen Alster*, une quantité considérable de dépôts de marchandises d'une origine beaucoup plus ancienne et d'une disposition assez pittoresque. Ce sont de hautes constructions longues et étroites, la plupart en bois, chacun de leurs cinq ou six étages surplombant au-dessus de l'étage inférieur, et terminées par un pignon aigu à leurs deux extrémités. D'un côté, elles ouvrent sur une rue étroite ; de l'autre, elles bordent un

canal *(Flethe)* en communication avec le port. Avant les chemins de fer, ces canaux bordés de magasins étaient la seule voie d'accès à la terre ferme ; aujourd'hui encore, malgré trente kilomètres de quais pourvus de voies ferrées, ils conservent leur importance, et de nombreuses gabarres les sillonnent. Le va-et-vient entre le port et les *Flethe* donne lieu à des entreprises spéciales de transports, sortes de camionnages par eau ; ceux qui les dirigent portent dans la langue particulière de Hambourg le nom d'*Ewerführer Base* et leurs ouvriers celui d'*Ewerführer*. Après les *Schauerleute*, les *Ewerführer* forment la classe la plus nombreuse parmi les *Hafenarbeiter*. Quant aux *Ewerführer Base*, on en compte actuellement cent quarante à Hambourg, et plusieurs sont des patrons importants employant en moyenne cinq cents ouvriers par jour, possédant jusqu'à sept remorqueurs à vapeur et une quantité considérable de chalands.

En dehors de ces quatre classes principales d'ouvriers — *Schauerleute*, correspondant aux *dockers* anglais ; travailleurs du quai ; ouvriers de magasins ; *Ewerführer*[1] — il y en a un assez grand nombre d'autres qui se distinguent soit par la nature de leur travail, soit par la nature de leur engagement. Ce sont d'abord les *Kohlenarbeiter* et les *Getreidearbeiter*, préposés à la manutention du charbon et du blé[2] ; les peintres de navires *(Schiffsmaler)* ; les nettoyeurs de navires *(Schiffsreiniger)* ; les nettoyeurs de chaudières *(Kesselreiniger)* ; les machinistes et chauffeurs *(Machinisten und Hafendampfern)* ; puis les travailleurs à quai au service de l'État de Hambourg *(Staatsquaiarbeiter)*, gens pourvus d'un emploi régulier, sortes de fonctionnaires ; les *Schauerleute* et *Quaiarbeiter* commissionnés par les grandes compagnies de navigation, telles que la Compagnie Hamburg-Amerika, et travaillant eux aussi sans chômages. Enfin l'association générale des ouvriers du port comprend encore des maçons employés à la construction et à l'entretien des quais, des bateliers de l'Elbe *(Binnen-*

1. Malgré mon désir d'éviter l'emploi de mots étrangers et techniques, j'ai dû, pour ne pas tomber dans d'interminables périphrases, désigner les différentes catégories d'ouvriers par le nom qu'elles portent à Hambourg.

2. Il ne faut pas les confondre avec les *Getreideschauerleute* et les *Kohlenschauerleute* qui travaillent seulement à bord des navires, comme tous les *Schauerleute*.

*schiffer*, *Kastenschuttenschiffer*), des fabricants de voiles, des dragueurs, etc.

Au milieu de cette infinie variété d'emplois, un peu déconcertante au premier abord, un caractère commun se dégage. La plupart de ces ouvriers ne sont pas assurés de leur travail quotidien ; tous les jours ils se pressent dès six heures du matin aux bureaux de placement, incertains du sort qui les attend, tantôt embauchés pour une journée et une nuit consécutives, tantôt obligés d'attendre la maigre aubaine d'un quart de journée qui ne se présente pas toujours. Sauf les bateliers de l'Elbe, les machinistes, une partie des ouvriers du quai et les *Schauerleute* privilégiés, tous les autres sont soumis aux angoisses du chômage professionnel, du chômage inévitable dû à la nature même de leur travail.

Cette triste condition n'est pas spéciale au port de Hambourg. A Londres, à Liverpool, la même cruelle incertitude pèse sur les *dockers* ordinaires. Elle tient aux mêmes causes, par-dessus tout à l'irrégularité de l'arrivée des navires. Les risques de chômage sont encore augmentés à Hambourg par l'embâcle de l'Elbe qui arrêtait autrefois le trafic pendant plusieurs semaines consécutives, qui lui nuit grandement encore malgré l'emploi des bateaux brise-glaces.

Il ne peut donc pas être question de garantir les ouvriers du port contre tout chômage ; mais on peut diminuer le chômage, par exemple en s'opposant aux engagements à très court terme : au lieu de prendre vingt ouvriers pendant une heure, le capitaine de navire ou l'armateur en prendra cinq pour une demi-journée chacun, si les règlements du port interdisent d'engager un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée. Ainsi, d'une part, un plus petit nombre d'individus seront amenés à venir chercher de l'ouvrage au port, et d'autre part, ceux qui s'en procureront ne courront pas le risque d'être congédiés après une heure de travail, ce qui est pour eux, en pratique, une forme du chômage, et non la moins décourageante. On peut aussi faciliter la recherche du travail au moyen de bureaux de placement bien organisés. On peut rendre moins pénibles les conditions matérielles dans lesquelles elle se fait, en mettant à la disposition des ouvriers des locaux convenables, qui leur évitent les longues

stations dans la rue sous un climat peu clément, et les stations plus dangereuses encore au cabaret.

Depuis dix ans environ, de sérieux progrès ont été accomplis dans ce sens à Hambourg. Il serait peut-être exagéré de les attribuer en totalité à l'action des syndicats ouvriers; plusieurs sont dus soit à l'intervention bienveillante du Sénat hambourgeois, soit à certaines initiatives extérieures aux organisations syndicales. Il faut reconnaître cependant que l'existence d'un organisme collectif représentant les ouvriers a été l'occasion de toutes les réformes, que sans lui elles n'auraient pas été tentées. Les syndicats n'ont pas résolu seuls toutes les questions, mais ils les ont toutes posées. On aura donc une idée de leur action en comparant la situation actuelle des ouvriers du port avec ce qu'elle était avant 1890.

C'est dans la classe la plus nombreuse, dans celle des *Schauerleute*, qu'il faut se placer pour faire cette comparaison C'est en effet celle qui est le plus représentative de la situation moyenne, celle aussi qui souffre le plus durement de l'irrégularité du travail.

Guidé par un délégué de l'Association des travailleurs du port, je visite plusieurs familles de *Schauerleute*. Toutes demeurent à une faible distance de l'entrée du Port franc, sur la rive droite de l'Elbe, entre l'Alster et le faubourg Saint-Paul. Le quartier est malsain par la nature marécageuse du terrain sur lequel il s'élève, par la construction défectueuse des maisons, par l'entassement de la population. Des rues étroites et tortueuses, bordées de maisons assez peu élevées, avec une infinité de ruelles en culs-de-sac donnant accès à d'autres maisons plus basses et plus misérables encore. On pénètre dans une de ces cours *(höfe)*; on monte un mauvais escalier sombre, suant l'humidité, et on est étonné d'apprendre que deux petites pièces et une très étroite antichambre sont louées 230 marcs par an (287 fr. 50). Un ménage vit là dedans avec six enfants. Le père arrive à gagner 1 500 à 1 600 marcs par an (1 875 à 2 000 francs), ce qui est un très fort salaire, comme nous le verrons tout à l'heure. La fille aînée est en service; une seconde fille de seize ans fait le ménage et garde les petits pendant que sa mère va vendre du poisson dans les rues; tous les matins, de six heures

à midi, elle arpente les rues pour débiter sa marchandise, et le profit est insignifiant, quelques pfennigs seulement, m'assure-t-on. Ces gens sont laborieux ; ils ne s'abandonnent pas ; quand nous entrons, le premier objet qui frappe nos regards est un grand baquet d'eau de savon ; sa vue rassure dans ce taudis. Au milieu du désordre impossible à éviter avec une famille si nombreuse dans un espace si resserré, il y a une aspiration visible vers la propreté. Mon mentor me fait remarquer, d'ailleurs, que le fait d'avoir placé la fille aînée en service parle en faveur des habitudes de la famille ; les jeunes filles élevées dans un ménage par trop mal tenu sont incapables généralement de se plier aux mille soins de détail qu'exige le service d'une maison ; elles peuvent devenir ouvrières de fabrique, par exemple à Hambourg faire le triage du café *(Kaffeesortierung)*, mais non se placer comme domestiques.

Voilà donc une famille, nombreuse il est vrai, mais dont le père gagne un fort salaire. Plus d'un septième de ce salaire passe à payer le loyer ; c'est une proportion élevée, et pourtant le logement est pitoyable, exigu et malsain. Sont-ce là des conditions exceptionnelles? Hélas, non. Je visite successivement dans le même quartier d'autres logements ouvriers de 240, 250, 260 et 270 marcs. Partout les mêmes *Höfe* étroits et sombres, le même escalier obscur, les mêmes murs salpêtrés ou gluants ; partout la même exiguité. J'interroge une agitatrice socialdémocrate ; elle m'affirme qu'on ne peut pas se loger à moins de 300 marcs, renseignement évidemment faux ; par contre une dame charitable de la ville, qui visite fréquemment les pauvres, me dit que depuis deux ans, par suite du constant afflux de population, il n'y a plus de logements au-dessous de 210 marcs ; on en trouvait auparavant à 180 marcs. Mon guide de l'*Hafenarbeiter-Verband* m'a donc bien présenté les échantillons que je lui demandais, ni exceptionnellement misérables, ni exceptionnellement aisés. Et l'impression que je rapporte de ma visite est profondément triste.

Contre ces déplorables conditions de logement, les syndicats ouvriers ne peuvent à peu près rien comme syndicats, et le personnel ouvrier du port de Hambourg se trouve également

désarmé. Il ne saurait être question ici de sociétés analogues aux *Building societies* d'Angleterre ou d'Amérique. Le terrain qui avoisine le port est trop cher pour que l'épargne ouvrière puisse l'acquérir, et les *Schauerleute* ordinaires, tous ceux qui ne sont pas assurés d'un engagement à long terme, doivent nécessairement habiter dans les environs immédiats du port. En effet, il faut qu'à partir de six heures du matin, et à toute heure du jour s'ils ne trouvent pas à s'employer de suite, ils se tiennent à portée des embaucheurs; il leur faut guetter constamment le travail qui se présente. L'irrégularité du travail est ainsi liée d'une manière très étroite aux fâcheuses conditions de logement que nous avons constatées, au point que le même phénomène se retrouve à Londres, à Liverpool, à New-York, à Glasgow, etc. C'est un fait caractéristique des grands ports de commerce.

Cependant, dans ce sombre tableau, un trait est spécial à Hambourg et lui fait peu d'honneur. Ni l'initiative privée, ni les pouvoirs publics n'ont sérieusement réagi contre l'insalubrité, l'entassement et la cherté des logements ouvriers. On me montre, derrière la Poste, de grands bâtiments en briques d'un aspect confortable et cossu. C'est la fondation d'un riche marchand *(Albr. Ph. Schuldt Stiftung)* qui a laissé sa fortune à la ville pour construire de vastes casernes ouvrières sur l'emplacement d'un quartier particulièrement misérable. L'idée est louable et son exécution a opéré un premier nettoyage, mais elle a peu profité aux ouvriers. La ville, chargée d'administrer la fondation, loue de préférence aux personnes qu'elle emploie les logements de ces casernes, de sorte qu'en fait ce sont surtout des familles de commis, de gardiens, etc., qui les occupent. La municipalité est d'autant plus portée à agir ainsi que le prix des loyers a pu être fixé très au-dessous du prix normal[1] grâce à la générosité du fondateur; par suite, la location d'un de ces logements constitue un avantage gratuit au locataire, une prime aux bons serviteurs, dans l'espèce. Et c'est là encore une infériorité de la fondation Schuldt: c'est une œuvre de bienfaisance; elle ne peut donc pas servir

1. Appartements de trois pièces 215 marcs par an; appartement de deux pièces 160 marcs; en plus, gaz gratuit. Le prix de *rentabilität* de pareils logements serait au minimum d'un tiers en sus.

d'exemple à ceux qui voudraient réformer les conditions de logement des ouvriers du port. On ne peut pas s'attendre à ce que de nombreux philanthropes consacrent leur fortune à des œuvres semblables, et il n'y a pas de raison pour que des hommes qui gagnent honorablement leur vie soient logés par charité. Combien sont mieux inspirées les sociétés qui, comme la *Workmen Dwellings Society* de Glasgow, s'efforcent d'améliorer des logements existants ou de bâtir à neuf des constructions simples, mais salubres et convenables, où les familles ouvrières trouvent à se loger au même prix que dans les taudis mis jusqu'ici à leur disposition. De semblables exemples montrent que le problème de l'habitation ouvrière n'est pas insoluble même là où les conditions du travail exigent impérieusement l'agglomération sur un terrain coûteux ; l'Association entend en effet tirer de ses immeubles un revenu raisonnable. Et ils poussent les propriétaires de masures à faire quelques dépenses d'entretien pour retenir la clientèle attirée par la propreté des maisons modèles. En Allemagne, plusieurs villes, entre autres Elberfeld, Stuttgart, Francfort-sur-le-Mein, ont pris l'initiative d'élever quelques habitations ouvrières; ailleurs, des sociétés analogues à celles que nous avons en France pour les logements ouvriers ont été constituées par l'initiative privée; enfin certaines municipalités ont édicté des règlements sévères ordonnant la démolition des maisons reconnues insalubres. Hambourg est en retard à ce point de vue. Le Sénat hambourgeois aurait, paraît-il, une tendance marquée à provoquer une réforme, mais la *Bürgerschaft*, qui partage avec lui le pouvoir législatif, est animée de sentiments moins favorables. Plusieurs de ses membres, m'assure-t-on, sont propriétaires des pauvres maisons du quartier du port et préfèrent le *statu quo*.

Jusqu'ici, par conséquent, la nécessité d'habiter dans le voisinage immédiat du port a pesé de tout son poids sur les *Schauerleute* de Hambourg, et aucun effort efficace n'a été fait pour améliorer leur situation à cet égard. Il n'en est pas de même, heureusement, en ce qui concerne les conditions de leur travail.

*
* *

Avant 1890, il n'existait aucun tarif obligatoire pour le travail des *Schauerleute*. Sans doute, il y avait des usages généralement suivis ; mais dans les moments de dépression, quand les ouvriers fatigués d'un long chômage et manquant du nécessaire se disputaient l'ouvrage, il était facile d'obtenir d'eux un travail peu rémunéré. La première charte des salaires fut octroyée en 1890 à la suite d'une grève [1]. L'association générale des travailleurs du port *(Hafenarbeiter-Verband)* considère ce résultat comme son premier triomphe, et autant que j'ai pu m'en rendre compte en recueillant des témoignages d'origines très diverses, c'est bien à elle qu'il est dû.

Actuellement, et depuis cette époque, le tarif est uniformément appliqué, quel que soit le patron avec lequel le *Schauermann* est embauché. Cela est d'autant plus important que les *Schauerleute* n'ont pas toujours directement affaire aux armateurs. Il y a des entrepreneurs de chargement et déchargement nommés *Magler* et des sous-entrepreneurs ou *Stauer*. Ceux-ci étaient souvent autrefois de vieux *Schauerleute* ayant acquis de l'expérience et pourvus de quelques économies ; la profession tend aujourd'hui à se relever, et plusieurs anciens capitaines de navire, généralement soutenus par un armateur, s'établissent comme *Stauer*. Avec cette cascade d'employeurs, un tarif fixe est pour les ouvriers une garantie très utile. C'est là, en effet, ce que notre législation appelle, assez improprement d'ailleurs, le *marchandage*, confondant le fait de la sous-entreprise avec un des abus qui en résultent fréquemment. Les *Stauer* de l'ancien type, comme il arrive presque toujours aux ouvriers devenus patrons, n'étaient pas très tendres pour les *Schauerleute*, s'il faut en croire les récits qui me sont faits. Vis-à-vis d'eux, en particulier, le tarif des salaires, tout octroyé qu'il soit, constitue un grand progrès.

Depuis 1890, le tarif a été modifié avec une légère hausse en faveur des ouvriers. En 1896, une grève fut maladroi-

1. Voy. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute in Hamburg-Altona, von* C. Legien. S. 15. (*Verlag der General-Commission der Gewerkschaften Deutschlands*).

tement entreprise, sans discipline suffisante et dans la saison la plus défavorable, pour amener une élévation importante de salaires. Elle échoua complètement, et c'est en 1898 seulement que les patrons consentirent le tarif actuel, plus avantageux que celui de 1890, mais inférieur à celui que réclamaient les grévistes de 1896[1]. Il importe de la bien connaître.

La plus grande partie des *Schauerleute* travaillent à la journée *(Tagelohn)*. Aussi le tarif débute-t-il[2] par l'indication des salaires afférents à une journée (4 m. 50 pf.), à une demi-journée (2 m. 25 pf.), à trois quarts de journée (3 m. 40 pf.). La journée normale de travail dure dix heures, de six heures du matin à six heures du soir, avec une demi-heure de repos, de huit heures à huit heures et demie *(Frühstückspause)* et une heure et demie d'interruption, de midi à une heure et demie *(Mittagspause)*. Cela donne, par conséquent, 45 pfennigs ou environ 0 fr. 56 c. de l'heure; mais on ne peut pas engager un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée; il est donc sûr d'avoir au moins 2 m. 25, environ 2 fr. 80 de salaire s'il trouve à s'embaucher. C'est l'obstacle qu'a mis le tarif à l'extrême irrégularité du travail, et tous les ouvriers du port, *Ewerführer*, *Quaiarbeiter*, etc., jouissent du même privilège, sauf ceux qui sont employés à la manutention des marchandises dans les magasins particuliers situés sur le bord des *Flethe (Speicherarbeiter)*.

En dépit de cette mesure protectrice, l'irrégularité du travail est considérable chez les *Schauerleute*. D'après l'enquête de la Commission du Sénat de Hambourg, sur 9 805 *Schauerleute* ayant travaillé dans le port en 1895, on en comptait seulement 891 qui avaient fait plus de 210 journées; 731 avaient fait de 106 à 210 journées; 8 183 avaient fait de 1 à 106 journées[3].

1. La journée ordinaire de travail du *Schauermann* était payée 4 m. 20 pf. au tarif de 1890. Elle est de 4 m. 50 pf. d'après le tarif de 1898 actuellement en vigueur. Les grévistes de 1896 réclamaient la journée de 5 marcs et une augmentation correspondante pour les autres éléments du tarif. (Voy. Legien, *op. cit.* et aussi *Bericht der Senats-Commission für die Prüfung der Arbeiterverhältnisse im Hamburger Hafen*).

2. Voir *Lohntarif der Schauerleute von Hamburg-Altona, 15 septembre 1898.*

3. Pour l'établissement de ces statistiques, la Commission a réduit en journées, par équivalence, les nuits et les heures supplémentaires passées au travail par les

Il est clair que cette dernière catégorie comprend beaucoup d'ouvriers occasionnels, d'individus qui, en quête de travail, sont venus errer parfois aux environs du port et ont trouvé à s'embaucher à un moment de presse. Les graphiques publiés par la Commission du Sénat nous fournissent au surplus à cet égard une indication intéressante : 5 800 *Schauerleute* ont travaillé en 1895 pendant la valeur de une à quinze journées. Évidemment, ce ne sont pas là des professionnels.

Les plus à plaindre sont les individus dépendant uniquement du métier de *Schauermann* pour vivre, et soumis à de trop fréquents chômages, ceux qui arrivent à faire de 200 à 250 journées par an. Je vais voir dans sa mansarde un grand diable de *Schauermann*, haut de six pieds, qui se courbe pour ne pas se frapper la tête contre la poutre de son plafond. Tout en faisant cuire son repas de midi sur son petit fourneau, il me raconte que ses meilleures années lui rapportent 1 250 marcs, que sa femme s'emploie à la *Kaffeesortierung* et gagne environ 9 marcs par semaine. Grâce à cela, il joint à peu près les deux bouts, et élève les trois enfants qui lui restent. Il en a perdu trois autres en bas âge; je ne m'en étonne pas, car sa pauvre demeure ne répond à aucune des exigences de l'hygiène : une cuisine étroite, sorte de boyau de 1 mètre 20 de large prenant jour sur la rue par une lucarne; à côté, une pièce exiguë, mais convenablement éclairée; par derrière, un renfoncement sans autre air, sans autre jour que celui qui y pénètre par ces deux pièces; trois lits sont disposés là dedans. Ajoutez l'humidité pénétrante qui suinte des murs; des morceaux de tôle sont cloués de-ci de-là au plafond pour arrêter les gouttières qui se forment dans la toiture. Et le loyer est de 240 marcs. Cet homme est pourtant un des *Schauerleute* privilégiés qui travaillent plus de 210 journées par an.

Comment font donc ceux qui élèvent une famille plus nombreuse, ou dont la femme ne peut pas travailler, ou ne trouve pas de travail? Comment font ceux qui gagnent 1 500 à 1 600 marcs par an, et davantage? J'ai recueilli l'explication de leur bouche, et le tarif la contrôle. Ils travaillent

*Schauerleute*. Ces journées représentent donc bien tout le travail fait par eux dans le port en une année. V. *Bericht der Senats-Commission*, p. 94 et 105.

souvent la nuit et font des heures supplémentaires, ou bien ils chargent et déchargent des marchandises d'une manutention particulièrement pénible, ce qui leur vaut un supplément de salaires. Le tarif établit que le travail de nuit est payé, pour la nuit entière (de six heures du soir à quatre heures du matin, avec une heure et demie de repos), 5 m. 70, pour la demi-nuit 2 m. 85. Le travail des dimanches ou jours fériés *(Sonn oder Festtag)* est compté comme le travail de nuit. L'heure supplémentaire ordinaire se paie 0 m. 60 pf., mais peut atteindre jusqu'à 1 m. 20 pf., par exemple lorsque l'ouvrier, ayant travaillé pendant la pause de midi *(Mittagspause)*, est encore tenu au travail après trois heures de l'après-midi et sans interruption. Enfin la journée employée au moins pour moitié à remuer certains articles spéciaux *(besondere Artikel)* est surpayée. On donne pour le phosphate 4 m. 90 par jour; pour le salpêtre, le minerai, le sable, les peaux, 5 m. 10; pour le fer brut, le blé en vrac, le guano, le soufre, le camphre, la térébenthine, etc., 5 m. 30. La nuit, les jours de fête et les dimanches, on paie 6 m. 30 pour tous les articles indistinctement.

Les hommes robustes et rompus au métier, qui ne reculent jamais devant aucun excès de fatigue, arrivent, en multipliant les heures supplémentaires, en travaillant souvent la nuit, le dimanche et les jours fériés, à augmenter sérieusement leur gain; mais c'est généralement au détriment de leur santé. Le tarif interdit, il est vrai, de faire travailler aucun *Schauermann* pendant plus de trente-six heures de suite, les heures de repas déduites, excepté dans des cas particuliers[1]; mais on conviendra que l'abus des forces peut se produire bien en deçà de cette limite. Et puis, les circonstances particulières *(besondere Fälle)* permettent aisément de la dépasser.

Je visite un petit ménage fort intéressant, dont le chef est un de ces *Schauerleute* énergiques. Ancien matelot, originaire du Holstein, beau gars aux larges épaules, à la figure franche, il m'accueille fort bien grâce à la présentation du délégué de son syndicat, et il me laisse relever sur son carnet le compte

1. *Die Arbeitszeit soll, ausser in besonderen Fällen, 36 laufende Stunden, einschliesslich der Ess-Pausen, nicht übersteigen.* (Voy. *Lohntarif der Schauerleute von Hamburg-Altona 1898*, i. f.)

de ses journées et de ses salaires qu'il a régulièrement tenu depuis trois ans. Le voici dans son éloquente simplicité :

Année 1897 : 225 jours 1/2, 30 nuits, 61 demi-nuits, 14 dimanches, 61 heures supplémentaires. Gain total : 1 526 marcs 05.

Année 1898 : 268 jours, 56 nuits, 88 demi-nuits, 16 dimanches 1/2, 88 heures supplémentaires. Gain total : 1 938 marcs 05.

Année 1899 : 287 jours, 30 nuits, 104 demi-nuits, 9 dimanches, 67 heures supplémentaires. Gain total : 1 856 marcs 15.

La tâche est écrasante. En mettant bout à bout toutes ces heures de travail, on trouve 3 061 heures pour la première année, 4 093 pour la seconde, 3 847 heures pour la troisième; si on calcule qu'une année normale de 300 jours à dix heures donnerait un total de 3 000 heures, on voit de combien il est dépassé en 1898 et 1899. Et le calcul fait disparaître cependant la principale cause de fatigue, la distribution irrégulière du travail, l'épuisement causé par cent nuits de travail en 1898, par quatre-vingt-deux nuits en 1899, alors que ces nuits succèdent le plus souvent à des journées passées au travail.

A vrai dire, mon *Schauermann* ne paraît pas excédé par ce régime ; il ne se plaint pas de son sort et jouit avec un orgueil légitime du bien-être relatif qu'il assure à sa femme et à ses trois enfants. L'appartement qu'il occupe se compose de trois pièces fort petites, une étroite cuisine, une chambre à coucher sans fenêtre, ouvrant sur une sorte de salon. Cela coûte 270 marcs par an. La maison ressemble à celles que j'ai déjà décrites, mais le mobilier dénote une certaine aisance : un canapé, un fauteuil de bord, quatre chaises, une table, une armoire garnissent la pièce principale, une pendule, une suspension à couleurs criardes, deux enluminures encadrées y jouent le rôle d'ornements. Une machine à coudre de 120 marcs sert aux travaux de la femme. Tout l'ensemble des meubles acheté depuis le mariage, depuis six ans par conséquent, a coûté de 700 à 800 marcs ; malheureusement, il n'est pas encore entièrement payé.

C'est que la vie est chère à Hambourg, depuis que l'entrée de la ville dans le *Zollverein* allemand a fait hausser le prix

de presque tous les objets de consommation. Mon guide de l'*Hafenarbeiter-Verband* m'explique que la viande se vendait 45 pfennigs la livre lorsque le bétail américain entrait en franchise ; aujourd'hui on la paie de 70 à 80 pfennigs. Le sucre vaut 20 pfennigs de plus par livre, dit-il, le café également. La femme du *Schauermann* estime à 1 marc par jour la dépense de viande et à 22 marcs environ par semaine l'ensemble des dépenses de ménage, le loyer excepté, bien entendu. Pour 52 semaines, cela donne 1 144 marcs, soit avec le loyer 1 414 marcs. Le reste du salaire est absorbé par les dépenses de vêtement, les impôts (4 m. 19 pf.), le journal que reçoit le mari (0 m. 36 pf. par semaine), sa cotisation syndicale (0 m. 60 pf. par mois), enfin par l'entretien du mobilier et le paiement de l'arriéré dont il grève la famille. La femme me fait remarquer d'elle-même que ses dépenses de nourriture sont élevées, mais que son mari ne pourrait pas supporter le rude labeur qu'il accomplit s'il n'avait pas une alimentation convenable. Grâce au voisinage du port, il vient prendre ses repas chez lui, et c'est chez lui aussi qu'il se repose en lisant son journal aux rares heures de loisir. La seule distraction extérieure que le ménage se permette est une journée de promenade aux environs de Hambourg, en famille, avec les enfants.

En résumé, le mari, dans la force de l'âge — trente à trente-cinq ans — parvient à faire vivre sa famille par son seul travail, sans que sa femme soit obligée de se livrer à aucune industrie extérieure ; il la fait même bien vivre, sauf l'exiguité du logement, mais la somme annuelle de labeur à laquelle il se soumet pour cela paraît excessive.

A côté de lui, voici un type tout différent. Un ménage sans enfants prend à loyer un appartement de 250 marks, dont il sous-loue une pièce moyennant 80 marks. Son logement se trouve réduit à une pièce assez convenable, avec un tout petit espace pour faire la cuisine à côté de la porte d'entrée. Le mari, l'air insouciant et goguenard, m'affirme qu'il ne gagne pas plus de 800 à 900 marcs par an, sur quoi le délégué de l'*Hafenarbeiter-Verband* secoue la tête d'un air de doute, et se tourne vers sa femme pour avoir son avis sur ce chiffre : « Que voulez-vous, répond celle-ci en souriant, je

suis bien obligée de m'en rapporter à lui ! — D'abord, explique le *Schauermann*, je n'accepte jamais de travail la nuit ! » Et ce refus de travailler la nuit ne doit pas le recommander aux embaucheurs. Quoi qu'il en soit, il dit ne pas avoir de dettes et suffire à ses dépenses annuelles avec cette somme.

Mais un ménage sans enfants n'est pas dans une condition normale, et c'est seulement pour son cas cependant que nous trouvons, d'une part, un travail sans surmenage pour l'ouvrier, d'autre part, un salaire suffisant pour faire vivre la famille sans que la femme ait à quitter sa maison. Il ne paraît pas qu'un *Schauermann* travaillant à la journée *(Tagelohner)* puisse, sans effort exagéré, fournir seul aux dépenses d'une famille moyenne.

Il n'en est pas de même de ceux qui travaillent à la tâche *(Accordarbeiter)*, notamment de ceux qui chargent le blé et le charbon. C'est l'aristocratie du métier. Les individus, *Schauerleute* et autres, régulièrement employés par les grandes compagnies de navigation, ne se voient pas non plus obligés d'accepter du travail de nuit pour éviter le chômage ; mais les ouvriers que j'ai visités représentent bien la moyenne du métier. Deux genres de maux sévissent principalement sur eux, l'irrégularité du travail et les mauvaises conditions de logement ; l'un et l'autre sont liés dans leur principe au métier lui-même, et à la proximité du port qu'il impose aux ouvriers. Les syndicats ouvriers ne pouvaient donc pas réagir très efficacement contre eux. La seule mesure vraiment favorable à la régularisation du travail est celle qui interdit d'embaucher un *Schauermann* pour moins d'une demi-journée. Elle est inscrite dans le tarif comme le montant des salaires et, bien que ce tarif soit octroyé, il n'est pas douteux que les syndicats aient concouru à son établissement.

*
* *

Ils ont fait plus encore. Soit par des réclamations directes, soit grâce au bienveillant intermédiaire du Sénat de Hambourg et de quelques associations particulières, ils ont obtenu une sérieuse amélioration de certaines conditions accessoires de leur travail.

Il faut dire que celles-ci s'étaient trouvées profondément modifiées par le développement du port de Hambourg, et dans un sens défavorable aux ouvriers. Autrefois, quand un navire arrivait, ceux-ci savaient où et à qui se présenter pour s'offrir à le décharger, étant personnellement connus des entrepreneurs de chargement et déchargement, anciens ouvriers eux-mêmes. Avec l'extension matérielle du port, l'augmentation considérable du nombre des ouvriers, l'importance croissante des entreprises de chargement et de déchargement, devenues aujourd'hui de grandes affaires exigeant un fort capital, le régime ancien avait complètement disparu. L'embauchage ne pouvait plus s'opérer de la même manière qu'autrefois, et les anciens rapports d'ouvriers à employeurs perdaient leur caractère personnel ; il n'y avait plus de point de contact. C'était le régime du grand atelier [1]. Les syndicats, nés de cette situation, n'avaient pas seulement à régler collectivement la question de salaires. Le marché de travail, en vue duquel ils s'étaient constitués, devait résoudre également les difficultés accessoires résultant des conditions nouvelles.

Ainsi, l'éloignement des différents lieux de déchargement et d'embauchage ne permettait plus aux ouvriers du port d'attendre chez eux ou à proximité de chez eux l'arrivée des navires. De longues stations dans les rues voisines du port devenaient nécessaires, et le froid, l'humidité, le vent rendaient ces stations pénibles. Le cabaret offrait un abri contre les intempéries, en sus des attraits de la boisson. Le cabaret devint bientôt le vrai centre d'embauchage, à tel point que souvent le cabaretier, véritable intermédiaire, embauchait au nom du patron, et embauchait de préférence ses clients les plus fidèles, surtout ceux auxquels il avait consenti des avances [2]. C'était une prime à l'ivrognerie et à l'intempérance. Très fréquemment aussi le paiement des salaires se faisait le soir dans le cabaret même, ou dans une pièce voisine et communiquant avec lui.

1. Cette transformation du régime du travail est très bien décrite dans le rapport du sénat de Hambourg dont j'ai déjà parlé : Voy. *Bericht der Senats-Commission für die Prüfung der Arbeiterverhältnisse im Hamburger Hafen.*, § 18. *Die Arbeitsvermittelung-Annahme zur Arbeit.*

2. Voy. *Bericht der Senats-Commission*, p. 19.

D'autres problèmes naissaient, d'abord celui du transport des ouvriers aux différents quais contre lesquels viennent se ranger les navires, puis celui de leur alimentation dans le port. Certains d'entre eux, en effet, se trouvaient désormais trop éloignés de leur demeure pour y prendre leurs repas.

La Commission du Sénat, nommée à la suite de la grève de 1896, entreprit de porter remède à cette situation. La première chose à faire, c'était l'établissement de bureaux de placement faisant le contact plus facile entre ouvriers et employeurs, et permettant aux ouvriers de trouver un abri matériel sans tomber sous la domination du cabaretier. Déjà, à la suite du choléra de 1892 qui avait fait affluer à Hambourg des ouvriers étrangers, une association privée, la *Patriotische Gesellschaft*, subventionnée par l'État de Hambourg, avait organisé un bureau de placement pour les ouvriers d'occasion *(Gelegenheitsarbeiter)* et avait enregistré environ vingt-cinq à trente mille engagements par an. Elle était disposée à augmenter ses moyens d'action et son installation, mais elle éprouva de la résistance de la part de beaucoup d'ouvriers et de la presque universalité des patrons. Les uns et les autres désiraient, en somme, diriger les bureaux de placement. Les ouvriers furent incapables de les organiser à leur guise, les patrons en établirent un certain nombre qui fonctionnent encore aujourd'hui. Au surplus, les ouvriers ne paraissent pas attacher une extrême importance à cette défaite. En passant devant un *Arbeitnachweis-Bureau*, près de Sandthorhafen, en compagnie du secrétaire de l'*Hafenarbeiter-Verband*, je l'interroge sur son fonctionnement : « Nous regrettons, dit-il, que les bureaux de placement soient entièrement entre les mains des patrons, mais pour changer cela il faudrait faire une grève, vraiment cela n'en vaut pas la peine. »

Les bureaux de placement permettaient de se passer de l'intermédiaire des cabaretiers. La société des *Stauer* (entrepreneurs de déchargements) a fait en outre une obligation à tous ses membres d'éviter le paiement des salaires dans les cabarets, ou même dans les salles communiquant avec un cabaret. Enfin la Commission du Sénat a insisté auprès des autorités pour recommander l'observation exacte de la loi d'Empire défendant le règlement des salaires dans les débits,

et le retrait de leur concession aux débitants qui l'enfreindraient.

En ce qui concerne le transport des ouvriers sur les différents points du port où les appelle leur travail, des arrangements ont été conclus avec la *Hafen-Dampschiffahrts-Gesefschaft* pour le rendre peu onéreux et facile[1]. Dans le même ordre d'idées, des restaurants populaires *(Volkskaffeehallen, Speisehaüser)* ont été construits par l'État pour permettre aux ouvriers éloignés de leur logement de trouver à leur portée une nourriture convenable. Ce sont des bâtiments spacieux, assez élégants d'aspect, élevés sur des terrains publics, mais loués à des entreprises privées sous certaines conditions étroites. Aucune vente de spiritueux n'y est autorisée. La bière, dont on ne saurait priver les Allemands, le thé et le café sont les seules boissons en usage. Les ouvriers avec lesquels je suis en rapport se louent beaucoup de cette institution. Il y a une douzaine de *Speisehaüser* dans l'enceinte du Port franc.

Pour contrôler l'ensemble des dispositions prises en faveur des ouvriers, on a créé un *Hafeninspektor*, inspecteur du port, dont les fonctions sont analogues à celles des inspecteurs de fabrique. Il est chargé aussi de surveiller les conditions de salubrité et de veiller aux mesures protectrices contre les dangers inhérents au travail.

La condition des ouvriers du port a été certainement améliorée depuis une douzaine d'années par ces changements. Mais dans quelle mesure les syndicats ont-ils contribué à ces résultats, c'est ce qu'il faudrait dégager pour apprécier leur action. Le seul point sur lequel ils aient eu une influence directe est l'augmentation des salaires ; encore ont-ils commis, au moment de la grève de 1896, une grosse maladresse en engageant mal à propos une lutte inégale dont ils sont sortis vaincus. Quant aux mesures obtenues par l'influence de la Commission du Sénat, il est vrai de dire que l'agitation produite par la grève en a été l'occasion, mais une occasion très indirecte. Bien plus que le tarif, plus réellement, elles ont été octroyées à titre purement gracieux.

1. Voy. *Bericht der Senats-Commission*, pp. 27 à 35. *Die Beförderung zur Arbeitstätte.*

*
* *

On s'explique la médiocrité de ces résultats en examinant l'organisation actuelle des syndicats ouvriers du port de Hambourg et le rôle qu'ils ont joué dans la grève de 1896.

Je me présente au siège de l'*Hafenarbeiter-Verband*. Le *Verband* est une fédération des différents syndicats d'ouvriers des ports allemands, *Schauerleute*, *Ewerführer*, etc. Une affiche placée dans la pièce principale, en face d'un portrait de Lassalle, indique le but poursuivi : « Obtention des conditions de travail et de salaires les plus favorables possibles pour les membres du *Verband*. Le *Verband* garantit à ses membres une inappréciable protection de leurs droits, un appui en cas de grèves et autres difficultés. En plus on donne à chaque membre un secours en cas de mort *(eine Sterbeunterstützung)*. Droit d'entrée 50 pfennigs, contribution mensuelle 60 pfennigs. » — « Ainsi, dis-je au secrétaire, vous assurez vos services avec 75 centimes par mois et par membre? — Oui, et nous fournissons à chaque membre un abonnement gratuit au journal du *Verband*, qui paraissait jusqu'ici tous les trois mois, mais que nous allons faire paraître tous les mois. — Et que paie-t-on en outre dans chacun des syndicats spéciaux que vous fédérez? — Rien du tout; le chiffre de 60 pfennigs représente toute la cotisation versée par les ouvriers. Le *Verband* retient 60 p. 100 pour lui, pour la *Central-Kasse*, et remet 40 p. 100 à la caisse spéciale *(kleine Kasse)* du syndicat. »

Avec de semblables cotisations, le *Verband* ne peut pas être bien riche. Aucun fonds de garantie contre le chômage, bien entendu; il ne saurait en être question dans un métier si exposé au chômage professionnel, normal. Le secours de grève est la seule destination des réserves que permettent de faire les versements des membres, une fois les frais d'administration, de publication et les secours en cas de mort payés. Mais ces réserves sont faibles. Quelques mois avant la grève de 1896, au témoignage de Legien, la caisse de l'*Hafenarbeiter-Verband* renfermait 9 097 marcs (11 625 fr. 50) seu-

lement[1]. Aussi, dès la première semaine, les 18 000 grévistes de Hambourg en étaient-ils réduits à implorer la charité publique pour soutenir la lutte entreprise par eux avec tant d'imprévoyance. Des *Sammlungen*, sortes de quêtes à domicile, furent organisées à Hambourg et produisirent au début des sommes considérables, 43 172 marcs la première semaine (53 965 francs) et 40 523 marcs (50 664 francs) la seconde. Au bout de quelque temps, le 14 décembre, le Sénat de Hambourg prit l'initiative d'interdire ces *Sammlungen*, souvent accompagnées de menaces ou d'actes d'intimidation. Les grévistes reçurent toutefois des secours importants en dons spontanés envoyés au *Verband* ou à la rédaction de l'*Hamburger Echo*, journal dévoué aux intérêts ouvriers et à la politique socialdémocrate. De l'étranger, de l'Angleterre surtout, il vint plus de 70 000 marcs (87 500 francs) ; l'Allemagne envoya près de 600 000 marcs (750 000 francs). Grâce à cela, les grévistes purent recevoir, pendant la deuxième semaine, 9 marcs par tête pour les célibataires, 10 marcs pour les ouvriers mariés, plus 1 marc pour chaque enfant de moins de quatorze ans[2]. Au 15 décembre, ces secours étaient portés à 10 marcs pour les célibataires et 11 marcs pour les ouvriers mariés. Mais les patrons de Hambourg, sachant bien d'où venaient les secours distribués, certains par suite que la générosité des donateurs serait promptement épuisée, se refusèrent à toute tentative de conciliation et obligèrent les ouvriers à se rendre à merci. Aucune élévation de salaires ne fut consentie pour le moment; ce fut seulement en 1898 qu'un nouveau tarif « octroyé » accorda une augmentation, d'ailleurs inférieure à celle qu'avaient réclamée les grévistes en 1896[3]. C'était une défaite absolue pour les ouvriers, défaite dont les syndicats ressentirent le contre-coup malgré l'opposition qu'ils avaient faite d'abord à la déclaration de la grève.

La grève de Hambourg a révélé, en effet, le manque de

1. Voy. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute in Hamburg-Altona. Darstellung der Ursachen und des Verlaufs des Streiks sowie der Arbeits-und Lohnverhältnisse der im Hafenwerker beschäftigen Arbeiter*, von C. Legien, p. 46.

2. Voy. l'ouvrage de Legien, déjà cité, pp. 59, 60, 80, 81 et 112.

3. Le tarif de la journée d'un *Schauermann* était de 4 m. 20 pf.; il est aujourd'hui de 4 m. 50 pf. Les grévistes demandaient 5 marcs.

discipline des ouvriers syndiqués. Non seulement ils n'avaient pas été capables de faire de bonnes finances à leur syndicat, mais en outre — et peut-être à cause de cela — ils n'obéissaient pas à ce syndicat. Ils partaient en guerre sans argent et sans l'assentiment de leurs chefs. Le témoignage non suspect de Legien est formel sur ce point : « Ceux des meneurs des organisations de travailleurs du port qui appartenaient, dit-il, au parti socialdémocrate se prononcèrent contre la grève[1] ». Or, les *Gewerkschaften* spéciales à chacun des métiers du port, et l'*Hafenarbeiter-Verband*, qui en est la représentation collective, appartiennent officiellement à la Socialdemocratie. Donc les chefs avaient parlé et n'avaient pas été écoutés. Legien ajoute encore : « La déclaration de grève surprit la direction du parti socialdémocrate à Hambourg même, d'une manière si inopinée, qu'elle se trouva hors d'état d'influer sur l'attitude des grévistes[2]. » Plus loin, il reconnaît que les ouvriers organisés de Hambourg ne furent pas moins surpris quand ils apprirent la décision soudaine votée par une réunion de *Schauerleute*. Dans cette réunion, les membres du bureau de l'*Hafenarbeiter-Verband* s'étaient prononcés contre la cessation du travail. Au surplus, le comité central de la grève faisait, dans le manifeste adressé par lui, le 7 février, « à tous les travailleurs et les amis des travailleurs », l'aveu caractéristique suivant : « Nous avons reconnu que c'était une faute de notre part d'être entrés dans la lutte sans organisation. Nous avons appris pendant ces onze semaines combien est nécessaire une organisation stable et durable. Aidez-nous à l'établir[3]. »

Ni les chefs du *Hafenarbeiter-Verband*, ni les représentants autorisés de la Socialdémocratie ne songèrent d'ailleurs à lutter contre l'acte d'indiscipline des *Schauerleute*. Ils suivirent leurs troupes au lieu de les diriger. Pouvaient-ils agir autrement? C'est fort douteux. Autant les directeurs d'une association ouvrière ayant en caisse des fonds importants peu-

1. Legien, *loc. cit.*, p. 41.

2. *Der Leitung der sozialdemokratischen Partei in Hamburg selbst kam die Streikerklärung so überraschend, dass sie ausser Stande war irgendwie auf die Stellungnahme der Streikenden einwirken zu können.*

3. Cité par Legien, p. 77.

vent agir utilement à l'encontre d'un mouvement irréfléchi de leur personnel, en refusant tout secours à une grève non autorisée par eux ; autant leur influence est faible quand les fonds en caisse sont insignifiants. Dans le cas des *Schauerleute* de Hambourg qui, dès les premiers jours de la grève, étaient au nombre de quatre mille chômeurs et qui devaient entraîner avec eux un chiffre total de plus de seize mille ouvriers, que pouvaient bien peser dans leur décision les quelques milliers de marcs de l'*Hafenarbeiter-Verband* ? Ce n'est pas sur ces fonds-là qu'ils comptaient pour soutenir la lutte ; dès lors, il importait peu qu'on les leur refusât. Je sais combien cette opinion paraîtrait odieusement bourgeoise aux meneurs socialdémocrates de Hambourg que j'ai eu l'occasion de rencontrer ; je m'y tiens cependant avec d'autant plus de conviction que l'étude des syndicats ouvriers anglais m'a toujours montré l'organisation disciplinée dépendant de la prospérité matérielle du syndicat, et celle-ci liée aux cotisations élevées qui exigent de l'ensemble des membres une éducation syndicale avancée.

Mais les meneurs socialdémocrates négligent, de propos délibéré, les moyens pratiques d'action. La lutte sur le terrain professionnel pour obtenir de meilleures conditions de travail, disparaît pour eux derrière la lutte générale de classes, le *Klassenkampf*, pour renverser l'organisation actuelle de la société. Ce but vague, problématique, négatif, en tout cas éloigné, dérobe à leur vue les réformes immédiatement réalisables. Il a un inconvénient plus grave, celui de les incliner vers les attaques révolutionnaires, violentes, stériles, de les écarter des organisations à but défini qui font l'éducation de leurs membres en leur enseignant par expérience personnelle les conditions de l'action efficace. Ils ne se rendent pas compte qu'un état social ne se renverse pas et ne se crée pas artificiellement, qu'il est toujours l'expression d'un équilibre de forces, que toute réforme tend uniquement à une meilleure et plus exacte représentation de telle ou telle force sociale, de tel ou tel intérêt, non à la suppression ou à la création d'une force, d'un intérêt. C'est en vain que certains docteurs mettent en relief avec une grande habileté le caractère positif des enseignements de Marx et le sens histo-

rique, évolutionniste, attaché par lui, croient-ils, à sa formule de la lutte des classes[1]. En fait, les chefs de la social-démocratie y voient toujours un cri de guerre, souvent un appel à l'antagonisme et à la haine. L'aspiration vers la paix sociale les fait ricaner amèrement : « Ah oui, la paix sociale ! Avec l'arme au pied, n'est-ce pas ? *(Mit Gewehre am Fusse)*. Non, non, c'est la lutte, il faut que ce soit la lutte ! » Et je sens bien que le *Leiter* qui me parle ainsi considère la lutte non pas comme un acheminement vers la paix, comme un moyen pénible mais inévitable de régler un différend pour arriver à une entente, mais comme le préliminaire d'une révolution. Au fond, il n'est pas loin de traiter d'hypocrites intéressés, à la solde des employeurs, ces « apôtres de paix et d'harmonie » *(diese Frieden-und Harmonieaposteln)* dont les conceptions lui semblent de fausses idylles et des pièges trompeurs.

Dans une préface à l'histoire de la grève de Hambourg par Legien, la commission générale des *Gewerkschaften*, c'est-à-dire des associations ouvrières socialdémocrates, se félicite ouvertement du développement de l'antagonisme des classes : plus il s'accentuera, plus approchera le jour de la grande lutte « qui imposera sans doute de grands sacrifices aux travailleurs, mais qui les conduira à la victoire définitive[2] ». Et le même esprit d'animosité aveugle se retrouve dans certaines considérations de Legien au début de son récit de la grève. Cet homme intelligent en vient à écrire des phrases comme celle-ci : « Une énorme richesse s'est concentrée entre les mains de quelques personnes de Hambourg par le travail des ouvriers du port et des gens de mer[3]. » Ainsi, dans les combinaisons commerciales qui font en réalité la fortune de Hambourg, il ne voit plus que le fait matériel de charger, décharger et transporter des marchandises, fait qui en lui-

1. Un livre fort intéressant à ce point de vue est le *Sozialismus und Soziale Bewegung im 19. Jahrhundert*, du docteur Werner Sombart, de l'Université de Breslau. Il est difficile de présenter les théories marxistes d'une façon plus scientifique et plus raisonnable, mais le docteur Sombart reconnaît lui-même (p. 64 et 65) qu'il ne comprend pas le marxisme comme on le comprend d'ordinaire.

2. *Der Streik der Hafenarbeiter und Seeleute-Vorwort*, p. VII.

3. Id. p. X.

même n'est aucunement productif, et qui le devient seulement s'il sert une idée commerciale. En réalité, le *Schauermann* ne contribue pas plus à la fortune de l'armateur que le télégraphiste, l'employé des postes ou des chemins de fer. Les uns et les autres exécutent des opérations matérielles sans participer au mérite de la combinaison qu'ils servent. Tout cela est assez évident, mais quel joli « effet » à tirer de l'opposition entre la richesse du négociant et la vie étroite du *Schauermann !* Comme le contraste est favorable au *Klassenkampf !* Et la lutte des classes étant le moyen adopté par la socialdémocratie pour atteindre sa fin[1], on ne renonce pas volontiers à un argument si propre à l'exciter.

Ainsi les syndicats socialdémocrates sont attirés par les grands meneurs hors du terrain ferme de l'organisation professionnelle et précipités dans les hasards de la politique militante de parti. A des gens auxquels on annonce l'avènement prochain d'un régime idéal, l'abolition du patronat et du salariat emportés dans un *Kladderadatsch* général, qu'importe l'amélioration des conditions de leur travail ? Comment s'imposeraient-ils de pénibles sacrifices pour verser de grosses cotisations, constituer une caisse à leur syndicat, dans le but d'obtenir lentement et avec effort ce qu'ils croient emporter de haute lutte, par une victoire prompte et complète ?

Et pourtant, la plupart de ces ouvriers allemands paraissent parfaitement préparés à former des associations professionnelles fortes et sages. A Hambourg, à Breslau, je me trouve en rapports avec des membres des *Gewerkschaften* socialdémocrates, et je ne vois pas se manifester en eux les haines violentes, les aspirations ardentes et vagues dont sont animés les grands meneurs du parti. A Hambourg, en particulier, je n'ai qu'à me louer de la parfaite obligeance, du sérieux et de la sincérité de ceux qui veulent bien guider mon enquête. Aucune tentative de leur part pour grossir les faits, pour me mettre sous les yeux des misères impressionnantes. Les familles d'ouvriers du port que je visite ont été choisies par le délégué du *Hafenarbeiter-Verband* qui m'accompagne ; il a pris la peine de leur demander à l'avance la

1. *Sozialismus als Ziel, Klassenkampf als Mittel.* « Le socialisme comme but, la lutte des classes comme moyen, » telle est la devise.

permission de me présenter; il a eu soin de ne les prendre ni parmi celles qui ont des ressources exceptionnelles, ni parmi les plus misérables, comme je l'en avais prié. Dans les conversations que j'ai avec lui et aussi avec quelques autres dignitaires du *Verband*, je recueille beaucoup de renseignements fort intéressants et très précis sur la différence du régime des impôts à Hambourg et à Altona; sur les conséquences pratiques qui en résultent pour les ouvriers; sur les résultats locaux des Assurances d'État contre les accidents, la vieillesse et l'invalidité; sur le régime des *Innungen* ou corporations de métiers de l'ancien type; sur la transformation opérée dans les conditions matérielles de la vie ouvrière par l'entrée de Hambourg dans le *Zollverein*; sur le Sénat de Hambourg dont ils parlent avec déférence et sympathie, etc. Assurément, ces hommes n'ont pas l'âme révolutionnaire. Ils peuvent bien répéter dans un moment d'effervescence des formules incendiaires, mais ils n'en sont pas pénétrés. Un de nos consuls français en Allemagne me disait spirituellement: « Les socialdémocrates? dans la masse, ils sont à peine centre-gauche! » J'ai eu souvent l'impression que ce consul disait vrai. A Breslau, je cause longuement avec le secrétaire du *Gewerkschaftkartell*, sorte de fédération des syndicats locaux socialdémocrates. Aucune déclamation, mais des informations sérieuses, positives, auxquelles on sent que cet homme attache de l'importance; lui non plus ne place pas toute sa confiance dans le *Kladderadatsch*. D'ailleurs, il est fier de me mettre sous les yeux le tableau des très fortes cotisations payées par certains des syndicats affiliés au *Gewerkschaftkartell*: quelques-unes montent à 1 m. 10 pf. (1 fr. 37 c.); ce sont les ouvriers du bâtiment qui donnent ce bon exemple, et le secrétaire m'explique comment les maçons soumis aux longs chômages d'hiver ont pu constituer une caisse de prévoyance pour y remédier (*Arbeitlosigkeitfund*).

Ce n'est donc pas la masse du personnel ouvrier, ce ne sont pas même ordinairement, et autant que j'en ai pu juger, les chefs locaux qui manquent de sagesse, ce sont plutôt les grands meneurs. La déviation politique subie par les syndicats allemands socialdémocrates paraît bien être leur fait. Mais cette déviation suppose chez le personnel des syndi-

cats une incapacité à s'organiser eux-mêmes. S'ils étaient véritablement indépendants, *selbständig*, comme ils le proclament volontiers, ils échapperaient à l'action des meneurs, ils ne seraient pas leur proie. Ils se constitueraient énergiquement sur le terrain professionnel et y demeureraient.

Quelques rares métiers paraissent y avoir réussi, notamment les typographes et les charpentiers. Le *Verband der deutschen Buchdrucker*, fondé en 1866, a la réputation de s'être tenu jusqu'à aujourd'hui à part des influences politiques[1]. Quant à l'association des charpentiers (*Zentralverband der Zimmerleute*), elle a des cotisations importantes, proportionnelles aux salaires de chaque membre, une organisation de secours de route pour ceux de ses membres qui se déplacent, et un règlement de grèves très sage qui met entre les mains du comité central la décision de toute grève locale. Le comité central a seul la disposition des sommes provenant des cotisations. Aussi le *Verband* a-t-il obtenu des employeurs, à Berlin notamment, une reconnaissance de fait qui lui permet de conclure avec eux de véritables marchés collectifs de travail[2]. Il est bon de remarquer que ces métiers demeurés, malgré d'importantes modifications, très engagés dans les voies anciennes, souvent pratiqués dans de petits ateliers ou de petits chantiers, exigeant toujours des ouvriers spécialistes ayant fait un apprentissage, bref, peu envahis par le machinisme, ont pu s'organiser en Allemagne, comme en Angleterre, comme aux États-Unis, en s'appuyant plus ou moins sur des restrictions corporatives, en fixant par exemple le temps minimum de l'apprentissage, le nombre maximum des apprentis, en se protégeant par des barrières artificielles, en se fermant. Ces procédés antiques sont interdits aux industries qui ont fait leur évolution, c'est-à-dire à la plupart et aux plus importantes des industries. De plus, leur efficacité diminue à mesure que se poursuit l'évolution générale, que tel ou tel métier est atteint

1. Voir à ce propos le témoignage de M. Kulemann dans *Die Gewerschaftbewegung*, p. 183 et 184.

2. L'étude des syndicats allemands de charpentiers a été faite d'une manière très complète par le Dr Josef Schmöle dans son ouvrage : *Die Sozialdemokratischen Gewerkschaften in Deutschland, Zweiter Teil, Erste Abteilung*. Voy. principalement le *Statut des Zentralverbandes der Zimmerleute*, donné à la page 290 et s., et le *Streikreglement*, à la page 180.

par le machinisme dans un de ses détails, la typographie par la linotype, la menuiserie par les scieries mécaniques et leurs dépendances. Ce ne sont donc pas des procédés d'avenir, et l'attention de l'observateur doit se porter de préférence sur les organisations syndicales de métiers déspécialisés, ayant déjà subi l'influence des conditions nouvelles créées par l'évolution industrielle et commerciale.

Il n'est pas facile de les rencontrer en Allemagne. Ni les textiles ni les métallurgistes ne sont fortement organisés. Sans doute, à Barmen-Elberfeld et dans toute la Westphalie, en Saxe, sur le Rhin, j'ai souvent trouvé d'honnêtes bourgeois effrayés des progrès de la socialdémocratie, et des meneurs ouvriers très ardents dans leurs opinions socialistes. Il est vrai également que sur ces points et sur beaucoup d'autres, à Berlin, en Hanovre, en Silésie, la socialdémocratie a une grande influence politique, mais les associations ouvrières affiliées à elle ne sont pas puissantes sur le terrain professionnel. « Nous avons beaucoup fait au point de vue politique, peu au point de vue syndical », me disait à Hambourg le député Von Elm. Aussi le *Hafenarbeiter-Verband*, dont j'ai essayé d'apprécier la valeur syndicale, est-il, dans une branche d'activité liée au mouvement du grand commerce maritime, dans un métier très moderne, par conséquent, le groupement le plus énergique que j'aie rencontré.

Quand on compare la faiblesse des résultats auxquels il est arrivé avec l'importance prise depuis quarante ans par les *Trade-Unions* anglaises, il n'est pas difficile de conclure en faveur de celles-ci ; mais ces jugements ont peu de réalité. Ni les problèmes à résoudre, ni les hommes, ni les circonstances de temps, de lieu, de milieu social n'étaient les mêmes dans les deux pays. Voyons donc simplement quels obstacles particuliers l'organisation syndicale des ouvriers allemands trouve sur son chemin.

*
* *

Il faut tenir compte, en premier lieu, du développement récent de la grande industrie dans l'ensemble de l'Allemagne. Sauf la Westphalie et les provinces rhénanes où elle existe depuis longtemps, mais où elle a pris une extension inouïe à

la suite de la mise en exploitation du bassin houiller de la Ruhr; sauf quelques centres du Hanovre ou de la Saxe, l'Allemagne avait, il y a quarante ans, peu de régions industrielles. Aujourd'hui encore, malgré son merveilleux essor, elle compte, dans des provinces reculées, des tissages à la main sans valeur artistique, sans autre justification que le peu d'exigences des ouvriers, et dont je ne connais l'équivalent ni en France ni en Angleterre[1]. La question des syndicats ouvriers ne pouvait pas se poser avant la naissance de la grande industrie; elle ne se pose aujourd'hui encore que là où l'industrie moderne s'est installée avec le machinisme.

Il faut tenir compte aussi, et ceci est beaucoup plus grave, des habitudes invétérées de subordination qui règnent dans la classe ouvrière allemande en général. Moins accusées à l'ouest de l'Empire, très sensibles dans les provinces anciennement prussiennes, poussées à l'extrême en Silésie, elles se sont opposées partout à la constitution de ces puissantes réserves d'hommes indépendants qui font la force des *Trade-Unions* anglaises, qui sont pour elles une pépinière de chefs, et qui établissent un lien étroit entre le gouvernement de ces associations et leurs membres. Ici, au contraire, on sent un fossé entre les meneurs et les simples associés, les uns s'égarant dans des théories générales, les autres, la masse, confinés dans de médiocres préoccupations. Il ne s'est pas trouvé assez de ces têtes claires, de ces esprits précis qui savent déterminer les données matérielles d'un problème, et de ces âmes dévouées, de ces cœurs généreux, qui se consacrent à en amener la solution. Que si un homme d'élite comme Bernstein, instruit par le spectacle de l'organisation unioniste anglaise, indique à ses camarades les voies du succès, immédiatement on l'accuse de tout voir « avec des lunettes anglaises », « *durch englische Brille* », et les grands agitateurs, comme Bebel, s'alarment du dommage que ces idées pourraient apporter à la propagande révolutionnaire.

On pourrait croire à première vue que cette habitude de la subordination est, du moins, favorable à la discipline syndi-

1. Au Congrès du *Verein für Sozialpolitik* tenu à Breslau en 1899, de longues délibérations ont eu lieu au sujet de ces *Handweber*. Plusieurs membres considéraient que cette survivance du passé devait être encouragée autant que possible.

cale. Il n'en est rien. La discipline syndicale est essentiellement une discipline volontaire. Elle exige une adhésion active qui se traduise par des sacrifices d'argent, par des efforts de propagande, qui se fortifie par l'intelligence raisonnée du but. Elle ne saurait se contenter d'un acquiescement passif. Les masses moutonnières, celles qui obéissent d'instinct au premier Panurge qui passe, sont sujettes à de subits revirements ; comme elles ont docilement suivi un mouvement, elles suivent avec la même docilité le mouvement contraire, et c'est peine perdue de les raisonner. Au début de la grève de 1896, les chefs autorisés du *Hafenarbeiter-Verband* avaient beau représenter aux *Schauerleute* que ce n'était pas le moment de cesser le travail, que la saison si défavorable des grands froids et de l'embâcle de l'Elbe approchait; rien n'y faisait; quelques moutons étaient tournés opiniâtrement du côté de la grève, il fallait que tout le troupeau partît à leur suite, et, après le troupeau des 4 500 *Schauerleute*, vinrent celui des *Ewerführer*, celui des *Quaiarbeiter*, etc., jusqu'à ce que plus de 16 000 ouvriers eurent cessé le travail au milieu des rigueurs de l'hiver. Tels sont les fruits de la subordination habituelle et irraisonnée.

Il y en a d'autres encore. Le manque d'indépendance d'esprit, de vieilles traditions patriarcales, des différences accusées de races dans certaines provinces, des différences de religion dont l'origine historique vérifiée remonte souvent, non pas à la conviction personnelle d'un ancêtre, mais à la situation géographique de son domaine ou de son atelier — *Cujus regio, illius religio* — tout cela, multipliant les principes de division dans cette société docile, a créé en Allemagne une série de groupes séparés, souvent ennemis les uns des autres, en tout cas sans communication les uns avec les autres.

Au point de vue de l'organisation ouvrière, il en est résulté une difficulté toute particulière d'établir les syndicats sur le terrain nettement professionnel qui est le leur. L'expérience a été tentée par Max Hirsch et Franz Duncker dès 1868. On ne peut pas dire qu'elle ait réussi. Après plus de trente ans d'existence, les *Hirsch-Duncker Gewerkvereine* comptent seulement 86 000 membres environ. La caisse d'invalidité qu'elles

avaient fondée a dû se dissoudre à la suite des difficultés soulevées par le chancelier, que cette institution indépendante gênait pour l'établissement des assurances d'État aujourd'hui en vigueur. La fédération de ces sociétés n'a pas en caisse plus de 60 000 marcs. M. Hirsch, non découragé, mais sans illusions, attribue lui-même son peu de succès à la division des esprits : « Les divisions politiques, religieuses et autres, me dit-il, sont notre grand vice, et un vice difficile à corriger. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour nous unir aux socialdémocrates, mais c'est impossible; ils voudraient tout avoir, tout dominer. C'est un grand malheur. »

Les chefs socialdémocrates ne ménagent pas leurs sarcasmes aux *Gewerkvereine*. Celles-ci ont un but de paix sociale par l'organisation du personnel ouvrier; au contraire, les *Gewerkschaften* affiliées à la socialdémocratie ont ouvertement pour but la lutte des classes, et, dans l'esprit des meneurs, la constitution des syndicats professionnels paraît être surtout un moyen d'agitation politique. En fait, les *Gewerkschaften* groupent la clientèle la plus nombreuse, plus de 500 000 membres[1]; la plupart de leurs meneurs, tout séparés qu'ils soient par leurs idées de la masse des associés, ont du moins une origine ouvrière. Elles possèdent donc, plus que les *Gewerkvereine*, ce caractère d'autonomie, d'auto-organisation qui est la condition essentielle de la vie et du progrès pour les syndicats ouvriers de tous les pays. Mais il leur manque d'être uniquement des syndicats professionnels; elles sont et elles veulent être des groupements politiques, et leur caractère antireligieux est nettement accentué.

D'où une nouvelle division : les catholiques, d'un côté, les protestants de l'autre, ont groupé leurs fidèles en *Katholische* et en *Evangelische Arbeitervereine*, particulièrement agissants dans les provinces du Rhin. A plusieurs reprises, le docteur August Pieper, secrétaire général des *Arbeitervereine* catholiques, m'explique que le but éloigné qu'il poursuit est bien l'organisation professionnelle sur un terrain neutre, au point de vue politique et religieux. Il se rend parfaitement compte qu'aucun résultat sérieux n'est possible dans le sens

1. D'après le *Correspondenzblatt der General-Commission der Gewerkschaften Deutschlands*.

du marché collectif de travail aussi longtemps que les ouvriers d'une industrie donnée se scinderont en quatre tronçons. Mais il m'affirme, d'autre part, que le seul procédé efficace qui soit à la disposition des ouvriers catholiques consiste à s'organiser séparément : « Noyés parmi les socialdémocrates, ils seraient, dit-il, sans aucune influence sur la direction des *Gewerkschaften*, et se trouveraient entraînés dans un mouvement révolutionnaire, en dehors du terrain professionnel. Au contraire, dans certains conflits locaux, là où notre association est puissante, on est obligé de compter avec nous, et nous contribuons alors à maintenir les conflits sur le terrain professionnel. » Je recueille un témoignage semblable de la bouche du pasteur Weber, secrétaire général des *Evangelische Arbeitervereine*. Un pas a d'ailleurs été fait dans le sens de l'union par la fondation des *Christliche Gewerkvereine*, associations chrétiennes interconfessionnelles, mais déjà leur existence paraît compromise par le mandement des évêques de Prusse concerté à Fulda en octobre 1900.

En somme, la discussion efficace du marché collectif de travail est fort entravée par ces divisions. Une agitatrice socialdémocrate de Hambourg qui manifeste pour les *Arbeitervereine* une antipathie peu déguisée, reconnaît cependant devant moi que, dans une grève récente, certains groupes catholiques ont lutté vaillamment à côté de leurs camarades des *Gewerkschaften* : « *Katholische haben gut gestanden im Kampfe* ». Mais cela ne suffit pas à renverser les hautes barrières qui se dressent entre ces différentes associations.

Les haines politiques viennent encore compliquer la situation. Les syndicats qui désertent le terrain professionnel deviennent fatalement des foyers d'action politique, et il ne m'est pas malaisé de le vérifier en Allemagne. Combien de fois m'est-il arrivé de recueillir, au bout d'une demi-heure de conversation avec un dignitaire quelconque de *Gewerkschaft* ou d'*Arbeiterverein*, ce renseignement qui était un aveu : « Dans tel district, nous disposons de tant de voix. » La préoccupation politique perçait sous l'apparence syndicale. Le pasteur Weber, parlant des *Christliche Gewerkvereine*, auxquels il est très favorable en principe, m'exprime sans détour sa crainte de servir la politique du centre catholique en

affiliant les sociétés évangéliques qu'il dirige. Enfin, les syndicats de Hirsch-Duncker eux-mêmes sont « classés » au point de vue politique. On les considère comme appartenant au parti *freisinnig*, l'ancien parti progressiste.

Pour qui connaît la rigueur des classements politiques allemands, il est facile de comprendre ce que leur introduction dans les syndicats ouvriers peut ajouter d'antipathies à celles qui les séparent déjà. Et pourtant, il ne paraît pas probable que les préoccupations de la politique laissent de sitôt le champ libre à l'organisation syndicale. Dans cet empire d'Allemagne où la « manière forte » est de tradition, où le caractère du souverain actuel et les souvenirs récents du chancelier de fer s'unissent pour la mettre en honneur, le gouvernement se fait rarement oublier. Tantôt c'est sa police qui dissout ou interdit une réunion; tantôt il alarme le monde ouvrier par un projet de loi directement contraire à l'exercice du droit de coalition *(Zuchthaus-Vorlage)*; ou bien, changeant de tactique, il organise les assurances contre les accidents, la vieillesse et l'invalidité, soit pour enlever cette base à l'organisation syndicale, soit pour gagner les travailleurs par des bienfaits matériels. Et toujours la même alternance de protection et de dureté, le même système de gouvernement avec le morceau de sucre et le fouet *(Zuckerbrod und Peitsche)* obligent l'ouvrier allemand à suivre attentivement les mouvements de ses maîtres. Comment séparerait-il ses visées professionnelles de ses opinions politiques si la politique s'immisce d'elle-même dans ses affaires professionnelles?

L'organisation syndicale allemande ne se heurte donc pas seulement aux obstacles que rencontre partout la constitution du marché collectif de travail. La plus grande difficulté qu'elle ait à surmonter tout d'abord, c'est de rejeter loin d'elle les divisions religieuses et politiques, les divisions de race et d'origine qui la dénaturent. Elle n'a pas encore trouvé son vrai terrain d'action.

PAUL DE ROUSIERS

*L'Administrateur-Gérant :* H. CASSARD

# LIVRES NOUVEAUX

**L'OISEAU D'ORAGE**, par **Marcelle Tinayre.**

Sans aucune de ces grandes phrases où l'auteur prend parti, juge, conseille, ou même ordonne, madame Marcelle Tinayre étudie en ce joli roman le problème de l'enfant dans l'adultère. L'amant a traversé la vie de son héroïne : de toutes ses forces, elle a aimé; elle s'est donnée sincèrement, mais cet amour neuf et passionné n'a rien entamé de l'affection qu'elle garde à son mari. Quand l'amant s'éloigne, c'est de son mari qu'elle se rapproche, pour toujours, cette fois. Il ne saura rien, et il aimera l'enfant de l'autre : elle portera seule le poids de son secret : son mari vivra confiant et heureux. Ce roman est accompagné d'une longue nouvelle, *Une amitié*. Nos lecteurs ont goûté le gracieux talent de madame Marcelle Tinayre : ils retrouveront dans ce volume nouveau toutes les qualités de charme et d'émotion, ce don de conter d'un style toujours alerte, à la fois abondant et mesuré, qui ont fait le grand succès d'*Hellé*.

**L'ESTHÉTIQUE DE LA RUE**, par **Gustave Kahn.**

En ce livre charmant et plein de choses, c'est toute l'histoire de la rue, la rue de jadis, et la rue d'aujourd'hui, que M. Gustave Kahn nous raconte. Il nous montre les rues de Pompéï, avec les portes à cintre large, les pavés de blocs de lave énormes, et les longues murailles couvertes de *graffiti*, puis c'est la rue des Mille et une Nuits, puis nos rues de France au moyen âge, les foires, le Pont-Neuf et ses tréteaux, et les places et les grandes fêtes populaires où l'on acclamait l'entrée des rois. C'est ensuite notre rue moderne que M. Gustave Kahn nous décrit, — « la polychromie de la rue par les couleurs des façades, les affiches et la lumière, la rue pittoresque, les toits, le pavé, les tavernes, les fêtes modernes ». Ce livre nous apprendra heureusement à bien regarder autour de nous; il nous donnera le goût de chercher et de découvrir en marchant un peu de cette beauté partout éparse que M. Gustave Kahn a su nous faire voir en de jolies phrases pittoresques.

**COSMUS**, par **Einar Christiansen**, traduit du danois par **Léon Pineau.**

Il y a bien des parties obscures en ce drame social; mais on n'en saurait méconnaître l'intérêt puissant. Le prince Cosmus mérite de survivre comme une sorte d'Hamlet moderne, tourmenté lui aussi d'apparitions, qui sont ses propres angoisses, prenant corps devant lui, à ses yeux. L'auteur, Einar Christiansen, est le directeur du théâtre royal de Copenhague : il a fait représenter plus de quinze pièces avec un grand succès. Il a revu lui-même l'excellente traduction que nous donne M. Léon Pineau de cette œuvre hardie, parfois compliquée et touffue, mais toujours vivante et pittoresque.

**HISTOIRE POLITIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**, Origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804), par **A. Aulard.**

M. Aulard est aujourd'hui, sans doute possible, l'homme qui connaît le mieux, qui sait le plus complètement l'histoire de la Révolution. Vingt années de travail ininterrompu, qui furent aussi vingt années de découvertes incessantes et fécondes dans un domaine exploré jusque-là sans méthode, lui ont donné, avec une science extraordinairement riche des sources originales, un sens parfaitement sûr de ce qui importe, de ce qui est essentiel, de ce qui mérite de survivre parmi l'amas des documents inventoriés et publiés. Seul peut-être, il pouvait dire aujourd'hui ce que l'histoire scientifique sait de la Révolution. Et ce beau livre, où tout est solide et inspire confiance, est écrit dans la forme lucide, séduisante et aisée que nos lecteurs ont plusieurs fois appréciée.

**LA VIERGE AUX TULIPES**, par **Charles-Henry Hirsch.**

C'est comme une série de fines enluminures qui, toutes, nous racontent un peu de cette histoire, doucement, simplement romanesque. La scène se passe en Hollande, au pays des canaux et des tulipes. Une petite fiancée attend celui qu'elle aime; il est à la ville, il vient d'être soldat pendant trois ans; il ne rentre pas : il aime une autre femme. Et puis tout de même, il revient; et comme on ne les marie pas tout de suite, il est attiré par les baisers de l'autre, il s'en va encore, il épuise là-bas sa grande passion, et enfin, il revient guéri. Cette fois, ils seront heureux. Et c'est une lecture délicieuse... L'auteur apporte une foi si ingénue à nous présenter ses personnages, et tant d'art subtil à nous conter ce conte qu'en fermant ce livre on se sent très bon, très tendre et très ému.

**LE PARTI RÉPUBLICAIN SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET**. Formation et évolution de la doctrine républicaine, par **I. Tchernoff.**

Le sous-titre explique nettement l'objet et la méthode de cette étude. M. Tchernoff n'a pas voulu raconter, après d'autres, l'histoire extérieure et anecdotique du parti républicain sous la monarchie de Juillet; il a voulu définir, par une analyse historique précise et pénétrante, la naissance et le développement des doctrines particulières — doctrines proprement politiques, juridiques, sociales — d'où s'est formé l'idéal républicain, la doctrine républicaine totale. Dans la préface qu'il a donnée à ce livre, M. Esmein en a fort bien montré la nouveauté instructive et féconde : les fortes et savantes études de M. Tchernoff forment l'introduction philosophique nécessaire à l'intelligence des larges mouvements d'idées politiques et sociales qui remplirent le dix-neuvième siècle.

# LA REVUE DE PARIS

**Paraît le 1er et le 15 de chaque mois**

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| PARIS | 48 » | 24 » | 12 » |
| SEINE ET SEINE-ET-OISE | 51 » | 25 50 | 12 75 |
| DÉPARTEMENTS | 54 » | 27 » | 13 50 |
| ÉTRANGER (UNION POSTALE) | 60 » | 30 » | 15 » |

---

*On s'abonne aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

---

*Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.*

---

*Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la* Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

---

*Les annonces sont reçues aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

---

*La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la* Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5886-3-01. — (Encre Lorilleux).